

**SCHÉMA DIRECTEUR  
D'AMÉNAGEMENT &  
DE GESTION DES EAUX  
DU BASSIN  
ADOUR-GARONNE**

**ANNEXES**

**SDAGE 2016-2021**  
**UN NOUVEL ÉLAN POUR L'EAU**

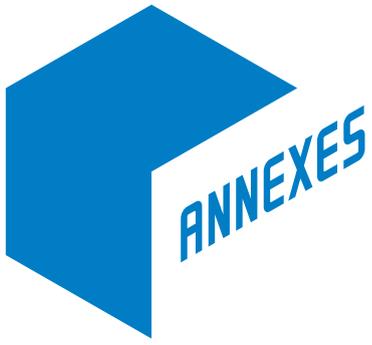




# SOMMAIRE

<b>1 TABLEAU DES SIGNES ET ACRONYMES</b>	<b>3</b>
<b>2 GLOSSAIRE DU SDAGE</b>	<b>9</b>
<b>3 ANNEXES AU CHAPITRE 2</b>	<b>33</b>
N°1 : Tableau de correspondance entre les mesures du PDM et les orientations fondamentales du SDAGE	34
N°2 : Tableau des dispositions communes au SDAGE et au PGRI	53
N°3 : Les 4 orientations fondamentales en réponse aux 6 questions importantes	54
N°4 : Articulation entre le sdage adour-garonne et le plan d'actions pour le milieu marin (PAMM) du golfe de Gascogne	55
<b>4 ANNEXES AU CHAPITRE 5</b>	<b>69</b>
N°1 : Cartes d'objectifs de bon état	70
N°2 : Liste des masses d'eau fortement modifiées	74
N°3 : Cartes d'objectifs de bon état eaux souterraines	81
N°4 : Tableaux des objectifs d'état des masses d'eau superficielles par commission territoriale et par UHR	85
N°5 : Tableau des objectifs d'état chimique et quantitatif des masses d'eau souterraines	157
N°6 : Arrêté définissant les dérogations aux objectifs de qualité du SDAGE en application du VII de l'art L.212-1 du c. env (projet de station de transfert d'énergie par pompage de redonat)	162





## **ANNEXE 1**

# **TABLEAU DES SIGNES ET ACCRONYMES**

## TABLEAU DES SIGNES ET ACRONYMES

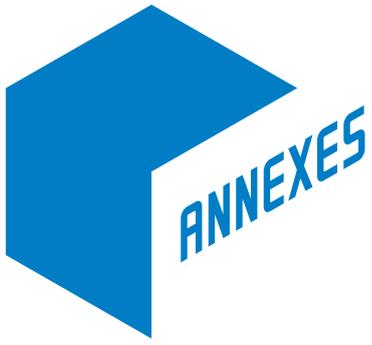
<b>AAC</b>	Aire d'alimentation de captage
<b>ADEME</b>	Agence de la maîtrise de l'énergie
<b>ADES</b>	Accès aux données sur les eaux souterraines
<b>AEP</b>	Alimentation en eau potable
<b>ANC</b>	Assainissement non collectif
<b>ARS</b>	Agence régionale de santé
<b>BSS</b>	Banque du sous-sol
<b>CAB</b>	Conférence administrative de bassin
<b>CATZH</b>	Cellule d'assistance technique aux zones humides
<b>CB</b>	Comité de bassin
<b>CGEDD</b>	Conseil général de l'environnement et du développement durable
<b>CIB</b>	Commission inondation du bassin
<b>CLE</b>	Commission locale de l'eau
<b>CMF</b>	Comité maritime de façade
<b>CMR</b>	Cancérogène, mutagènes ou reprotoxiques
<b>CNE</b>	Comité national de l'eau
<b>COD</b>	Carbone organique dissous
<b>COGEPOMI</b>	Comité de gestion des poissons migrateurs
<b>CT</b>	Commissions territoriales
<b>CTRE</b>	Comités techniques régionaux de l'eau
<b>DBO</b>	Demande biologique en oxygène
<b>DCE</b>	Directive cadre sur l'eau
<b>DCO</b>	Demande chimique en oxygène
<b>DCR</b>	Débit de crise
<b>DCSMM</b>	Directive cadre stratégie pour le milieu marin
<b>DDT</b>	Direction départementale des territoires
<b>DEHP</b>	Di (2-ethylhexyl) phtalate
<b>DGPR</b>	Direction générale de la prévention des risques
<b>DI</b>	Directive inondation
<b>DOE</b>	Débit objectif d'étiage
<b>DREAL</b>	Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement
<b>DUP</b>	Déclaration d'utilité publique
<b>EDL</b>	Etat des lieux
<b>EH</b>	Equivalent habitant

<b>EPAGE</b>	Etablissement public d'aménagement et de gestion de l'eau
<b>EPCI</b>	Etablissement public de coopération intercommunale
<b>EPCI FP</b>	Etablissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre
<b>EPTB</b>	Etablissement public territorial de bassin
<b>ERC</b>	Eviter, réduire, compenser
<b>ERU</b>	Eaux résiduaires urbaines
<b>ESO</b>	Eaux souterraines
<b>ESU</b>	Eaux superficielles
<b>FA</b>	Flux admissibles
<b>GDS</b>	Groupement de défense sanitaire
<b>GEMAPI</b>	Gestion de l'eau et des milieux aquatiques et prévention des inondations
<b>GIEC</b>	Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat
<b>GIEE</b>	Groupement d'intérêt économique et écologique
<b>GREN</b>	Groupe régional d'expertise nitrates
<b>HAP</b>	Hydrocarbure aromatique polycyclique.
<b>ICPE</b>	Installation classée pour la protection de l'environnement.
<b>IFREMER</b>	Institut français pour l'étude de la mer
<b>INRA</b>	Institut national de la recherche agronomique
<b>IOTA</b>	Installations ouvrages travaux ou aménagements
<b>LEMA</b>	Loi sur l'eau et les milieux aquatiques
<b>ME</b>	Masse d'eau
<b>MEA</b>	Masse d'eau artificielle
<b>MEFM</b>	Masse d'eau fortement modifiée
<b>MISEN</b>	Mission interservices de l'environnement
<b>N</b>	Azote
<b>NQE</b>	Norme de qualité environnementale
<b>ONDE</b>	Observatoire national des étiages
<b>ONEMA</b>	Office national de l'eau et des milieux aquatiques
<b>P</b>	Phosphore
<b>PAMM</b>	Plan d'action pour le milieu marin
<b>PAN</b>	Plan d'action national
<b>PAOT</b>	Plan d'action opérationnel territorialisé
<b>PAPI</b>	Programme d'actions de prévention des inondations
<b>PAR</b>	Plan d'action régional

<b>PAT</b>	Plan d'action territorial
<b>PCB</b>	Poly chloro biphényl.
<b>PCET</b>	Plan climat énergie territorial
<b>PDM</b>	Programme de mesure
<b>PDPG</b>	Plan départemental de protection des milieux aquatiques* et de gestion des ressources piscicoles
<b>PDRH</b>	Programme de développement rural hexagonal
<b>PGE</b>	Plan de gestion des étiages
<b>PGRI</b>	Plan de gestion des risques inondation
<b>PIGM</b>	Projet d'intérêt général majeur
<b>PLAGEPOMI</b>	Plan de gestion des poissons migrateurs
<b>PLH</b>	Programme local de l'habitat
<b>PLU</b>	Plan local d'urbanisme
<b>PLUI</b>	Plan local d'urbanisme intercommunal
<b>PME</b>	Petites et moyennes entreprises
<b>PMI</b>	Petites et moyennes industries
<b>PNACC</b>	Plan national d'adaptation au changement climatique
<b>PNSE</b>	Plan national santé environnement
<b>PPG</b>	Plan pluriannuel de gestion
<b>PPRI</b>	Plan de prévention des risques d'inondation
<b>PRES</b>	Pôle régional d'enseignement supérieur
<b>PRSE</b>	Plan régional santé environnement
<b>RSDE</b>	Recherche des substances dangereuses pour l'eau
<b>SAGE</b>	Schéma d'aménagement et de gestion des eaux
<b>SAU</b>	Surface agricole utile
<b>SCOT</b>	Schéma de cohérence territorial
<b>SDAGE</b>	Schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux
<b>SDC</b>	Schéma départemental des carrières
<b>SDCI</b>	Schéma départemental de coopération intercommunale
<b>SDDE</b>	Schéma directeur des données sur l'eau
<b>SIE</b>	Système d'information sur l'eau
<b>SIGES</b>	Système d'information pour la gestion des eaux souterraines
<b>SISE</b>	Système d'information santé environnement
<b>SNDE</b>	Schéma national des données sur l'eau

<b>SPANC</b>	Service public de l'assainissement non collectif
<b>SRADDET</b>	Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires
<b>SRCAE</b>	Schéma régional climat, air, énergie
<b>SRCE</b>	Schéma régional de continuité écologique
<b>STB</b>	Secrétariat technique de bassin
<b>STEP</b>	Station d'épuration
<b>STEP</b>	Station de transfert d'énergie par pompage
<b>STL</b>	Secrétariat technique local
<b>SYRAH</b>	Système relationnel d'audit de l'hydromorphologie
<b>TPE</b>	Très petite entreprise
<b>TPME</b>	Très petite masse d'eau
<b>TRI</b>	Territoire à risque important d'inondation
<b>UHR</b>	Unité hydrographique de référence
<b>UICN</b>	Union internationale pour la conservation de la nature
<b>VNF</b>	Voies navigables de France
<b>VP</b>	Volume prélevable
<b>ZAR</b>	Zone d'action renforcée
<b>ZH</b>	Zone humide
<b>ZHIEP</b>	Zone humide d'intérêt environnemental particulier
<b>ZOS</b>	Zone à objectif plus strict
<b>ZPF</b>	Zone à protéger pour le futur.
<b>ZRE</b>	Zone de répartition des eaux.
<b>ZSCE</b>	Zone soumise à contrainte environnementale
<b>ZV</b>	Zones vulnérables





## **ANNEXE 2**

# **GLOSSAIRE DU SDAGE**

## GLOSSAIRE DU SDAGE

<b>Adaptation</b>	Initiatives et mesures prises qui consistent à réduire la vulnérabilité des systèmes naturels et humains aux effets des changements climatiques réels ou prévus, en favorisant leur résilience ou leur flexibilité. On distingue plusieurs sortes d'adaptation : anticipative ou réactive, de caractère privé ou public, autonome et spontanée ou alors planifiée.
<b>Agence de l'eau</b>	Établissement public du ministère de l'Ecologie, du développement durable et de l'énergie, l'agence de l'eau met en œuvre les orientations de la politique de l'eau, en accord avec le comité de bassin. L'Agence fait jouer la solidarité des usagers de l'eau en contribuant au financement des ouvrages et actions de : <ul style="list-style-type: none"> <li>• réduction des pollutions ;</li> <li>• préservation des milieux aquatiques continentaux et marins ;</li> <li>• gestion économe et durable des ressources en eau ;</li> <li>• connaissance de l'état et de l'évolution des ressources.</li> </ul> C'est dans ce but qu'elle perçoit des redevances auprès de toutes les catégories d'utilisateurs de l'eau du bassin.
<b>Agenda 21</b>	Un agenda 21 local est un plan d'actions pour l'application du développement durable. L'expression agenda 21 fait référence à l'agenda 21 mondial adopté en 1992 par 173 nations lors du sommet de Rio organisé par l'ONU.
<b>Agriculture biologique</b>	L'agriculture biologique (AB) est un des 5 signes officiels d'identification de la qualité et de l'origine. Elle garantit une qualité attachée à un mode de production respectueux de l'environnement et du bien-être animal. Ainsi, elle exclut l'usage des produits chimiques de synthèse, des organismes génétiquement modifiés et limite l'emploi d'intrants. L'agriculture biologique est soumise à une réglementation spécifique européenne applicable par tous les États membres et complétée par des dispositions nationales supplémentaires. Depuis le 1 <sup>er</sup> janvier 2009, c'est le règlement européen 834/2007 du Conseil du 28 juin 2007 qui s'applique. Les opérateurs de la filière bio sont contrôlés par des organismes certificateurs agréés par les pouvoirs publics français et répondant à des critères d'indépendance, d'impartialité, d'efficacité et de compétence. Ils sont au nombre de huit en France.
<b>Agro-écologie</b>	Les principes de l'agro-écologie visent à encourager les modes de production performants à la fois sur le plan économique et sur le plan environnemental. L'ensemble des dimensions de l'exploitation, et au-delà des filières et des territoires, doivent être abordées globalement et de manière articulée. L'agro-écologie considère que la pratique agricole ne doit pas se cantonner à une technique, mais envisager l'ensemble du milieu dans lequel elle s'inscrit en s'appuyant sur les fonctionnalités offertes par les écosystèmes. Elle intègre la dimension de la gestion de l'eau, du reboisement, de la lutte contre l'érosion, de la biodiversité, du réchauffement climatique, du système économique et social, de la relation de l'humain avec son environnement... Le projet agro-écologique lancé par le ministère de l'agriculture en 2014 vise ainsi à produire autrement en repensant les systèmes de production. Pour cela, un plan d'action couvrant les différents sujets (formation, accompagnement des agriculteurs, soutiens financiers, etc.) a été défini en co-construction avec l'ensemble des partenaires. Il a été validé par le comité national de suivi et d'orientation du projet agro-écologique, réuni le 12 juin 2014.
<b>Amphihalin</b>	Voir poisson migrateur amphihalin.
<b>ANC</b>	Assainissement non collectif (anciennement assainissement individuel : fosse toutes eaux, lit filtrant,...).
<b>Annexes fluviales</b>	Ensemble des zones humides en relation permanente ou temporaire avec le milieu courant par des connections soit superficielles soit souterraines : iscles, îles, brotteaux, lônes, bras morts, prairies inondables, forêts inondables, ripisylves, sources et rivières phréatiques.

<b>Anoxie</b>	Manque de dioxygène dissous d'un milieu aquatique, ayant pour conséquence une souffrance des espèces pouvant aller jusqu'à la mort (hypoxie). Ce phénomène augmente avec l'augmentation de la température de l'eau.
<b>Anthropique</b>	Qui a une origine humaine ; qui est causé par l'homme.
<b>Aquifère</b>	Formation géologique constituée de roches perméables (formations poreuses et/ou fissurées) comportant une zone saturée – ensemble du milieu solide et de l'eau contenue suffisamment conductrice d'eau souterraine pour permettre l'écoulement significatif d'une nappe souterraine et le captage (drainage, pompage,...) de quantités d'eau appréciables. Un aquifère libre comporte une surface libre et une zone non saturée (en eau). Un aquifère captif est entièrement saturé, comportant une nappe captive (sans surface libre ni zone non saturée), délimité au-dessus par des formations à perméabilité très faible faisant obstacle à tout flux appréciable.
<b>Arrangement administratif</b>	Accord de collaboration entre deux États ayant une frontière commune. Pour le bassin Adour-Garonne un tel arrangement a été signé pour harmoniser les SDAGE et les Programmes de Mesures pour les cours d'eau transfrontaliers. De ce fait, il n'a pas été jugé nécessaire de créer un district international en application de la DCE.
<b>Assecs</b>	L'état d'une rivière (ou d'un étang) qui se retrouve sans eau. Pour les cours d'eau, le terme est synonyme de lit asséché. Son origine peut être soit une situation naturelle, soit être le résultat d'une action humaine sur le milieu.
<b>Atténuation</b>	Modification et substitution des techniques employées dans le but de réduire les ressources engagées et les émissions de gaz à effet de serre par unité de production. Les politiques destinées à limiter le réchauffement doivent se mener à une échelle globale pour avoir un effet significatif sur le niveau d'émissions de gaz à effet de serre ou sur le niveau d'élimination de ces gaz dans l'atmosphère, au travers ce qu'on nomme des puits.
<b>Biocide</b>	Substance ayant la propriété de tuer un être vivant, qu'il soit animal ou végétal. Terme plus large que pesticide, rodenticide, herbicide, fongicide,...
<b>Bon état des eaux</b>	Chaque masse d'eau du bassin (2 914 masses d'eau) doit atteindre le bon état d'ici 2015 : Pour les eaux superficielles (rivières, lacs, transition et côtières), les compartiments de l'état sont l'état chimique et l'état écologique. Pour les eaux souterraines, les compartiments de l'état sont l'état chimique et l'état quantitatif. Des dérogations, comme des reports d'échéance au-delà de 2015, ou des objectifs moins stricts restent possibles, mais ils doivent être justifiés et soumis à consultation du public.
<b>Bon état chimique</b>	L'état chimique est l'appréciation de la qualité d'une eau sur la base des concentrations des substances prioritaires. L'état chimique comporte deux classes : bon et mauvais. L'état chimique est bon lorsque les concentrations en polluants dues aux activités humaines ne dépassent pas les normes et valeurs seuils (NQE), lorsqu'elles n'entravent pas l'atteinte des objectifs fixés pour les masses d'eaux de surface alimentées par les eaux souterraines considérées et lorsqu'il n'est constaté aucune intrusion d'eau salée due aux activités humaines.

<p><b>Bon état écologique</b></p>	<p>L'état écologique est l'appréciation de la structure et du fonctionnement des écosystèmes aquatiques associés aux eaux de surface.</p> <p>Il s'appuie sur des critères appelés éléments de qualité qui sont de nature :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• biologique (présence d'êtres vivants végétaux et animaux) ;</li> <li>• hydromorphologique ;</li> <li>• physico-chimique.</li> </ul> <p>Pour chaque type de masse d'eau il se caractérise par un écart aux conditions de référence qui sont les conditions représentatives d'une eau de surface pas ou très peu influencée par l'activité humaine. Les conditions de référence peuvent être concrètement établies au moyen d'un réseau de sites de référence. Si pour certains types de masses d'eau il n'est pas possible de trouver des sites répondant aux critères ci-dessus, les valeurs de référence pourront être déterminées par modélisation ou avis d'expert.</p> <p>L'état écologique comporte cinq classes : très bon, bon, moyen, médiocre et mauvais. Le bon état écologique est défini par de faibles écarts dus à l'activité humaine par rapport aux conditions de référence du type de masse d'eau considéré. Les limites de la classe « bon état » sont établies sur la base de l'exercice d'interétalonnage.</p>
<p><b>Bon état quantitatif</b></p>	<p>L'état quantitatif comporte deux classes : bon et médiocre.</p> <p>Le bon état quantitatif d'une eau souterraine est atteint lorsque les prélèvements ne dépassent pas la capacité de renouvellement de la ressource disponible, compte tenu de la nécessaire alimentation des écosystèmes aquatiques de surface, des sites et zones humides directement dépendants.</p> <p>À noter : le cas particulier de l'analyse de l'état d'une nappe captive combine une approche globale en bilan et des approches locales en pression.</p> <p>Une nappe captive est en bon état quantitatif lorsque à la fois :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• la diminution de la réserve que peut faire apparaître le calcul des bilans annuels à moyen et long termes (plusieurs décennies à minima) ne remet pas en cause la pérennité de la ressource ;</li> <li>• les niveaux piézométriques sur les zones à enjeux identifiées permettent de garantir :             <ul style="list-style-type: none"> <li>- l'absence de dénoyage permanent et étendu du réservoir ;</li> <li>- des directions et sens d'écoulement interdisant l'entrée d'eaux parasites ;</li> <li>- des débits sortants au profit des milieux avals suffisants pour ne pas empêcher l'atteinte ou le maintien du bon état pour ces milieux.</li> </ul> </li> </ul>
<p><b>Bon potentiel écologique</b></p>	<p>Pour les milieux qui ont subi de profondes altérations physiques pour les besoins de certains usages anthropiques (182 MEFM sur le bassin) et pour ceux créés entièrement par l'homme (22 MEA), la notion d'état écologique est remplacée par celle de potentiel écologique.</p> <p>Le bon potentiel écologique est défini par rapport à la référence du type de masse d'eau de surface le plus comparable. Par rapport aux valeurs des éléments de qualité pour le type de masse d'eau de surface le plus comparable, les valeurs du bon potentiel tiennent compte des caractéristiques artificielles ou fortement modifiées de la masse d'eau.</p> <p>Le potentiel écologique comporte quatre classes : bon, moyen, médiocre et mauvais.</p>
<p><b>Bouchon vaseux</b></p>	<p>Masse de sédiments fluides présente dans l'estuaire de la Gironde, résultant de la rencontre des eaux douces et salées. Il se déplace au gré des marées le long de l'estuaire et remonte de plus en plus haut.</p>
<p><b>Cancérigène</b></p>	<p>Substance ayant la propriété, après un temps d'exposition assez long, même à très faible dose, d'initier et de favoriser le développement de cellules cancéreuses chez l'homme ou l'animal.</p>

<b>Carte communale</b>	<p>Document qui précise, dans le cas où la commune n'est pas dotée d'un document d'urbanisme (PLU) les modalités d'application résultant des principes généraux d'aménagement et d'urbanisme.</p> <p>La carte communale délimite les secteurs où les constructions sont autorisées ou non, à l'exception de l'adaptation, la réfection ou l'extension des constructions existantes ou des constructions et installations nécessaires à des équipements collectifs, à l'exploitation agricole ou forestière et à la mise en valeur des ressources naturelles.</p> <p>Elle est approuvée, après enquête publique, par le conseil municipal et le préfet.</p>
<b>Champ captant</b>	Zone qui englobe un ensemble d'ouvrages de captages prélevant dans les eaux souterraines d'une même nappe.
<b>Chasse de dégravage</b>	Évacuation des matériaux qui se sont déposés dans les retenues en raison d'une vitesse insuffisante du courant ; par abaissement du plan d'eau en période de crue généralement hivernale ; Article R. 214-85 du code de l'environnement, modèle de règlement d'eau – art13.
<b>Chevelu hydrographique</b>	Ensemble particulièrement dense de petits cours d'eau.
<b>CMR</b>	Se dit des substances ayant des propriétés Cancérigène, Mutagènes ou Reprotoxiques.
<b>Comité de bassin</b>	<p>Le comité de bassin organise la concertation et la solidarité entre tous les acteurs de l'eau du bassin Adour-Garonne.</p> <p>Il est à ce titre souvent désigné comme le « parlement de l'eau » du bassin.</p> <p>Il débat sur les grandes orientations de la politique de l'eau, notamment en adoptant le schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE), en incluant les recommandations de la directive cadre sur l'eau (DCE).</p> <p>Il se prononce sur les programmes d'intervention de l'agence de l'eau et donne un avis conforme sur les redevances qui assurent leur financement.</p> <p>Enfin, il est consulté sur les schémas d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE), les plans de gestion des étiages (PGE) et délivre les agréments aux contrats de rivière et de baie.</p>
<b>Comité de Gestion des Poissons Migrateurs (COGEPOMI)</b>	Le décret interministériel 94-157 du 16 février 1994 définit les principes de base de gestion des espèces amphihalines. Il prévoit pour chaque grand bassin, la création d'un Comité de Gestion des Poissons Migrateurs, placé sous l'autorité du préfet de région et qui a parmi ses missions l'élaboration d'un Plan de Gestion des Poissons Migrateurs (PLAGEPOMI).
<b>Comité de rivière</b>	Après agrément du dossier sommaire du contrat de rivière, un comité de rivière représentant l'ensemble des acteurs de l'eau à l'échelle locale est constitué. Sa composition est arrêtée par le préfet. Il est présidé par un élu. Le comité de rivière pilote les études et élabore le dossier définitif du contrat de rivière puis suit sa mise en œuvre.
<b>Commission locale de l'eau (CLE)</b>	<p>Une commission locale de l'eau est créée par le préfet pour élaborer, réviser et suivre l'application du schéma d'aménagement et de gestion des eaux.</p> <p>La commission locale de l'eau comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• pour au moins la moitié de ses membres, des représentants des collectivités territoriales ;</li> <li>• pour au moins un quart, des représentants des usagers ;</li> <li>• des représentants de l'État et de ses établissements publics intéressés.</li> </ul>

<p><b>Commission territoriale</b></p>	<p>Les commissions territoriales visent à conforter les relations entre le comité de bassin et les acteurs locaux en associant ces derniers le plus en amont possible aux réflexions sur la politique de l'eau.</p> <p>À la demande du comité de bassin, les commissions territoriales :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• donnent des avis sur toute question se rapportant au territoire ou au domaine qu'elles recouvrent ;</li> <li>• organisent les « forums locaux de l'eau » lieux de débat public, d'information et d'échanges.</li> </ul> <p>Chaque commission regroupe une cinquantaine de personnes.</p> <p>Une commission est composée :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• du préfet coordonnateur du sous-bassin, ou son représentant ;</li> <li>• de membres titulaires et suppléants du comité de bassin établis sur son territoire ;</li> <li>• des présidents des commissions locales de l'eau (CLE) et des établissements publics territoriaux de bassin (EPTB) ou leurs représentants, situés sur son territoire ;</li> <li>• de personnes qualifiées proposées par des membres du comité de bassin (ou désignées par le préfet coordonnateur de bassin pour les représentants de l'État).</li> </ul> <p>Elles sont au nombre de 8 :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• la commission territoriale Adour ;</li> <li>• la commission territoriale Charente ;</li> <li>• la commission territoriale Dordogne ;</li> <li>• la commission territoriale Garonne ;</li> <li>• la commission territoriale Littoral ;</li> <li>• la commission territoriale Lot ;</li> <li>• la commission territoriale Nappes profondes ;</li> <li>• la commission territoriale Tarn et Aveyron.</li> </ul>
<p><b>Conférence administrative de bassin (CAB)</b></p>	<p>La conférence administrative de bassin regroupe l'ensemble des préfets du bassin Adour-Garonne.</p>
<p><b>Conservatoire du littoral</b></p>	<p>Le Conservatoire du littoral, est un établissement public créé en 1975.</p> <p>Il mène une politique foncière visant à la protection définitive des espaces naturels et des paysages sur les rivages maritimes et lacustres et peut intervenir dans les cantons côtiers en métropole, dans les départements d'Outre-Mer, à Mayotte, ainsi que dans les communes riveraines des estuaires et des deltas et des lacs de plus de 1 000 hectares.</p> <p>Il acquiert des terrains fragiles ou menacés, à l'amiable, par préemption, ou exceptionnellement par expropriation.</p> <p>Des biens peuvent également lui être donnés ou légués.</p> <p>Après avoir fait les travaux de remise en état nécessaires, il confie la gestion des terrains aux communes, à d'autres collectivités locales, à des associations pour qu'ils en assurent la gestion dans le respect des orientations arrêtées.</p>
<p><b>Contexte piscicole</b></p>	<p>Sous-bassin hydrographique homogène du point de vue du fonctionnement piscicole, au regard du cycle biologique d'une espèce repère (truite, brochet ou cyprinidés d'eaux vives...) ; unité territoriale de définition du ROM (Réseau d'observation des milieux, CSP 2004).</p>
<p><b>Continuité écologique</b></p>	<p>La continuité écologique d'un cours d'eau est définie comme la libre circulation des organismes vivants et leur accès aux zones indispensables à leur reproduction, leur croissance, leur alimentation ou leur abri, le bon déroulement du transport naturel des sédiments ainsi que le bon fonctionnement des réservoirs biologiques (connexions, notamment latérales, et conditions hydrologiques favorables).</p>

<b>Contrat de rivière</b>	Il se traduit par un programme quinquennal d'actions (lutte contre la pollution domestique, gestion de la ressource en eau, restauration des milieux, animation,...) contractualisées entre un porteur de projet (conseil général, syndicat mixte, EPTB, syndicat intercommunal d'aménagement, communauté de communes) et des financeurs (département, région, État, Europe, Agence de l'eau), à l'échelle d'un territoire hydrographique pertinent (2 000 à 3 000 km <sup>2</sup> )
<b>Contrôle opérationnel</b>	Le contrôle opérationnel est destiné à assurer le suivi des masses d'eau évaluées à risque de non atteinte du « bon état » sur la base de l'état des lieux. Les contrôles opérationnels cessent lorsque la masse d'eau atteint le bon état des eaux ou le bon potentiel.
<b>Crue</b>	Période de hautes eaux, de durée plus ou moins longue, consécutive à des averses plus ou moins importantes. Réponse d'un bassin à une averse ou à un épisode pluvieux.
<b>Crue morphogène</b>	Crue à l'origine d'une évolution géomorphologique notable de la rivière, ses caractéristiques physiques (débit, vitesse, etc.) expliquant des phénomènes importants de reprise d'érosion. Les crues morphogènes sont généralement les crues de « plein bord » avant débordement (fréquence moyenne : 2 ans).
<b>Curage</b>	Toute opération en milieu aquatique impliquant la manipulation de matériaux, même d'origine végétale, dans un canal ou dans le lit mineur ou l'espace de mobilité d'un cours d'eau. Le recours au curage doit être limité aux objectifs suivants : <ul style="list-style-type: none"> <li>• remédier à un dysfonctionnement du transport naturel des sédiments de nature à remettre en cause les usages, à empêcher le libre écoulement des eaux ou à nuire au bon fonctionnement des milieux aquatiques ;</li> <li>• lutter contre l'eutrophisation ;</li> <li>• aménager une portion de cours d'eau, canal ou plan d'eau en vue de créer ou de rétablir un ouvrage ou de faire un aménagement.</li> </ul>
<b>Cyanobactéries</b>	Microorganismes unicellulaires situés, dans l'échelle de l'évolution, entre les bactéries et les algues, vivant dans l'eau ou les milieux humides (anciennement « algues bleues ») et pouvant, dans des circonstances particulières, sécréter des substances toxiques à faibles doses pour l'homme et les organismes aquatiques.
<b>Cycle de l'eau</b>	<p>Petit cycle de l'eau</p> <p>Depuis le XIX<sup>e</sup> siècle, l'homme a mis en place tout un système pour capter l'eau, la traiter (si nécessaire) afin de la rendre potable, pouvoir en disposer à volonté dans son domicile, puis pour collecter cette eau, une fois salie, la traiter et la restituer suffisamment propre, au milieu naturel, pour qu'elle n'altère pas le bon état écologique de ce dernier. Ce cycle, totalement artificiel, est appelé « petit cycle de l'eau ».</p> <p>Grand cycle de l'eau</p> <p>Sous l'action du soleil, une partie de l'eau de mer s'évapore pour former des nuages. Avec les vents, ces nuages arrivent au-dessus des continents où ils s'ajoutent à ceux déjà formés. Lorsqu'il pleut, qu'il neige ou qu'il grêle sur ces mêmes continents, une partie de l'eau de ces précipitations repart plus ou moins rapidement dans l'atmosphère soit en s'évaporant directement, soit du fait de la transpiration des végétaux et des animaux. Une deuxième partie, en ruisselant sur le sol, rejoint assez vite les rivières et les fleuves puis la mer. Quant au reste, il s'infiltre dans le sol et est stocké en partie dans des nappes. Cette eau finira aussi par retourner à la mer, à beaucoup plus longue voire très longue échéance, par le biais des cours d'eau que ces nappes alimentent. Par ailleurs, sous l'action du soleil, de l'eau de mer continue de s'évaporer...</p> <p>C'est ce mouvement perpétuel de l'eau, sous tous ses états, qu'on appelle le grand cycle de l'eau.</p>

<b>Débit</b>	Volume d'eau qui traverse une section transversale d'un cours d'eau par unité de temps. Les débits des cours d'eau sont exprimés en m <sup>3</sup> /s avec trois chiffres significatifs (ex : 1,92 m <sup>3</sup> /s, 19,2 m <sup>3</sup> /s, 192 m <sup>3</sup> /s). Pour les petits cours d'eau, ils sont exprimés en l/s. Les débits d'exploitation des eaux pour les usages sont, suivant les cas exprimés, aussi en m <sup>3</sup> /mn, m <sup>3</sup> /h, m <sup>3</sup> /j, m <sup>3</sup> /an. Il en est de même pour les débits d'eaux souterraines.
<b>Débit de crise (DCR)</b>	Le DCR est le débit de référence en dessous duquel seules les exigences de la santé, de la salubrité publique, de la sécurité civile, de l'alimentation en eau potable et les besoins des milieux naturels peuvent être satisfaites.
<b>Débit minima</b>	Débit garantissant en permanence la vie, la circulation et la reproduction des espèces vivant dans les eaux au moment de l'installation de l'ouvrage. Ce débit minimal ne doit pas être inférieur au dixième du module du cours d'eau en aval immédiat ou au droit de l'ouvrage correspondant au débit moyen interannuel, évalué à partir des informations disponibles portant sur une période minimale de cinq années, ou au débit à l'amont immédiat de l'ouvrage, si celui-ci est inférieur.
<b>Débit Objectif d'Etiage (DOE)</b>	Le DOE est le débit de référence permettant l'atteinte du bon état des eaux et au-dessus duquel est satisfait l'ensemble des usages en moyenne 8 années sur 10. Il traduit les exigences de la gestion équilibrée visée à l'article L. 211-1 du code de l'environnement.
<b>Déchets flottants</b>	Les déchets flottants sont des objets volontairement jetés directement en mer, dans les fleuves ou sur les plages, ou qui y ont été emmenés par l'intermédiaire des fleuves, des réseaux d'épuration des eaux usées, des bassins d'orage ou du vent. Ils peuvent aussi avoir été abandonnés sur les plages ou le littoral ou encore avoir été perdus en mer de manière non intentionnelle, par exemple en période de gros temps, à l'exemple d'engins de pêche et de cargaisons des navires marchands. Il est considéré que des déchets solides et visibles à l'œil nu sont des macro-déchets flottants ou immergés.
<b>Demande Biologique en Oxygène (DBO)</b>	Mesure de la pollution organique d'une eau basée sur le suivi de sa dégradation, au laboratoire, par des bactéries dont on mesure la consommation d'oxygène, généralement sur une période de 5 jours. Elle évalue généralement la fraction biodégradable de la matière organique.
<b>Demande Chimique en Oxygène (DCO)</b>	Mesure de la pollution organique d'une eau basée sur l'oxydation totale de la matière organique qu'elle contient, au laboratoire, par un agent chimique. On obtient la consommation totale d'oxygène fourni par l'agent chimique. La DCO, du fait d'une oxydation intense, est plus élevée que la DBO car elle mesure aussi les substances non biodégradables et parfois non organiques.
<b>Dénoyage</b>	Le dénoyage d'une nappe captive consiste à désaturer le réservoir par abaissement du niveau de la nappe sous la couche imperméable qui la maintient en pression et la protège. C'est une opération qui met en péril la conservation des propriétés physico-chimiques, microbiologiques et hydrauliques de la ressource. Pour maîtriser ce risque, il convient de limiter l'abaissement de la surface piézométrique de la nappe à grande échelle. Le dénoyage d'un ouvrage d'exploitation est une opération qui met en péril la conservation des propriétés hydrauliques et la stabilité de l'ouvrage.
<b>Densité excessive de plans d'eau</b>	Sous-bassin où le volume cumulé des plans d'eau dans un bassin versant dépasse la moitié des pluies efficaces en année sèche quinquennale (estimé sur la base d'une profondeur moyenne des plans d'eau de un mètre et d'une cartographie élaborée par le préfet) ou si la densité de plan d'eau est supérieure à 3/km <sup>2</sup> .
<b>Diatomées</b>	Algue brune microscopique pourvue d'un squelette siliceux.
<b>Di (2-EthylHexyl) Phtalate (DEHP)</b>	Molécule utilisée comme plastifiant dans l'industrie des matières plastiques, notamment pour la production de PVC (chlorure de polyvinyle) flexibles, mais aussi en parfumerie et cosmétique. Considérée comme mutagène, cancérigène et reprotoxique (CMR), elle est aujourd'hui interdite pour la fabrication des jouets, des articles de puériculture et en cosmétique et parfumerie.

<b>District</b>	<p>Zone terrestre et maritime composée d'un ou de plusieurs bassins hydrographiques ainsi que des eaux souterraines et côtières associées, identifiée selon la DCE comme principale unité pour la gestion de l'eau.</p> <p>Pour chaque district doivent être établis un état des lieux, un programme de surveillance, un plan de gestion (SDAGE révisé) et un programme de mesures.</p> <p>Un bassin hydrographique s'étendant sur le territoire de plus d'un état membre est intégré dans un district international (article 3-3 de la DCE).</p>
<b>Dynamique fluviale</b>	Partie de la potamologie (branche de l'hydrologie qui traite des cours d'eau et de leur régime) qui traite de l'écoulement dans les cours d'eau et de l'action, sur les matériaux du lit, des forces qu'il met en jeu.
<b>Eaux côtières</b>	Eaux de surface situées en deçà d'une ligne dont tout point est situé à une distance d'un mille marin au-delà du point le plus proche de base servant pour la largeur des eaux territoriales et qui s'étendent le cas échéant jusqu'à la limite extérieure d'une eaux de transition.
<b>Eaux de transition</b>	Eaux de surface situées à proximité des embouchures de rivières ou de fleuves, qui sont partiellement salines en raison de leur proximité des eaux côtières mais qui restent fondamentalement influencées par des courants d'eau douce.
<b>Eaux noires, eaux grises</b>	<p>Les eaux usées provenant de douches, évier sont des eaux grises. Elles contiennent des savons et des détergents.</p> <p>Les eaux usées provenant des toilettes sont des eaux noires.</p>
<b>Eaux souterraines</b>	<p>Elles sont constituées de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• « nappes libres » : elles sont alimentées par les précipitations au niveau de toute leur surface qui est à la pression atmosphérique (elles sont dites aussi « phréatiques » comme par exemple les nappes alluviales) ;</li> <li>• nappes dites « captives » ou « profondes » lorsque le système aquifère qui les contient s'ennoie sous des terrains imperméables et se met en pression ; une nappe captive comporte une partie libre (zone d'affleurement) au niveau de laquelle les pluies s'infiltrent et la rechargent.</li> </ul> <p>La nature des sédiments constitutifs des systèmes aquifères est un autre critère de classification déterminant des modes de circulation particuliers (systèmes fissurés, poreux, karstiques) et des conditions de vulnérabilité (karst) ou de relative protection (nappes profondes).</p> <p>Le transport solide au droit du barrage peut être en partie assuré ou rétabli par des opérations de mise en transparence des ouvrages.</p> <p>Elles consistent à abaisser le niveau du plan d'eau, à rétablir l'écoulement naturel en période de hautes eaux et à procéder à un hydrocurage permettant de limiter l'accumulation des sédiments dans les retenues.</p>
<b>Eutrophisation</b>	Enrichissement excessif des cours d'eau et des plans d'eau en éléments nutritifs, essentiellement le phosphore et l'azote qui constituent un véritable engrais pour les plantes aquatiques. Elle se manifeste par la prolifération excessive des végétaux dont la décomposition provoque une diminution notable de la teneur en oxygène. Il s'en suit, entre autres, une diversité animale et végétale amoindrie et des usages perturbés (alimentation en eau potable, loisirs,...).
<b>Eclusées</b>	Volume d'eau lâché à partir d'un ouvrage hydraulique (ouverture d'une porte d'écluse, turbinage d'eau stockée dans un barrage réservoir...) et se traduisant par des variations de débits brusques et artificielles.
<b>Ecosystème aquatique</b>	L'écosystème aquatique est généralement décrit par les êtres vivants qui en font partie, la nature du lit, des berges, les caractéristiques du bassin versant, le régime hydraulique, la physico-chimie de l'eau et les interrelations qui lient ces différents éléments entre eux.
<b>Espace de liberté d'une rivière</b>	Espace du lit majeur à l'intérieur duquel le ou les chenaux fluviaux assurent des translations latérales permettant la mobilisation des sédiments ainsi que le fonctionnement des écosystèmes aquatiques et terrestres.

<p><b>Espace de mobilité ou de liberté d'un cours d'eau ou fuseau de mobilité</b></p>	<p>Zone de débatement potentiel ou de "divagation" du lit du cours d'eau, zone de localisation potentielle des sinuosités ou des tresses.</p> <p>Peut être estimé en mesurant la largeur du fond de vallée, exprimée en nombre de fois la largeur du lit actif.</p> <p>Cette mesure traduit le degré de contrainte imposé par la vallée au cours d'eau.</p> <p>Les cours d'eau de tête de bassin sont en principe reconnus comme ayant très peu d'espace de liberté de part et d'autre du lit majeur ; cet espace augmente lorsqu'on s'éloigne de la source, pour devenir très large lorsqu'il correspond aux plaines alluviales des grands fleuves.</p>
<p><b>Établissement public d'aménagement et de gestion de l'eau (EPAGE)</b></p>	<p>Un EPAGE est un groupement de collectivités territoriales constitué en application des articles L. 5711-1 à L. 5721-9 du code général des collectivités territoriales à l'échelle d'un bassin versant d'un fleuve côtier sujet à des inondations récurrentes ou d'un sous-bassin hydrographique d'un grand fleuve en vue d'assurer, à ce niveau, la prévention des inondations et des submersions ainsi que la gestion des cours d'eau non domaniaux. Cet établissement comprend notamment les collectivités territoriales et les établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre compétents en matière de gestion des milieux aquatiques et de prévention des inondations en application du I bis de l'article L. 211-7 du présent code.</p> <p>Son action s'inscrit dans les principes de solidarité territoriale, notamment envers les zones d'expansion des crues, qui fondent la gestion des risques d'inondation.</p> <p>Le deuxième alinéa de l'article L. 5212-20 du code général des collectivités territoriales n'est pas applicable aux établissements publics d'aménagement et de gestion de l'eau.</p>
<p><b>Établissement public territorial de bassin (EPTB)</b></p>	<p>Établissement public français de coopération des collectivités territoriales (régions, départements, communes et leurs différents types de groupement) qui intervient pour l'aménagement et la gestion des fleuves et des grandes rivières sur le territoire d'un bassin hydrographique.</p>
<p><b>Établissement public de coopération intercommunale (EPCI)</b></p>	<p>Établissement public regroupant des communes soit pour assurer certaines prestations (ramassage des ordures ménagères, assainissement, transports urbains...), soit pour élaborer de véritables projets de développement économique, d'aménagement ou d'urbanisme.</p> <p>EPCI à fiscalité propre : ces structures intercommunales disposent du droit de prélever l'impôt, sous forme de fiscalité additionnelle à celle perçue par les communes, ou, dans certains cas, à la place des communes.</p>
<p><b>Étang</b></p>	<p>Plan d'eau peu profond et peu étendu, généralement creusé par l'homme.</p>
<p><b>Étiage</b></p>	<p>Correspond à la période de débit faible, généralement l'été pour les régimes pluviaux. Le débit d'étiage se calcule souvent par un quantile (pourcentage cumulé) relatif au non dépassement (valeur du débit classé non dépassé en moyenne 30 jours par an : DCN30).</p>
<p><b>Évapotranspiration</b></p>	<p>Eau retournant vers l'atmosphère, évaporée depuis le sol et transpirée par la végétation</p>
<p><b>Faciès</b></p>	<p>Unité morphodynamique d'un cours d'eau, présentant une homogénéité longitudinale de la pente, de la surface de l'eau et des distributions des hauteurs d'eau, des vitesses du courant et de la granulométrie du substrat. La longueur d'un faciès peut varier d'une à quelques fois la largeur du lit mouillé.</p>
<p><b>Flux admissibles</b></p>	<p>Un flux maximal admissible (FMA) d'une substance ou d'un paramètre détermine la quantité maximale par unité de temps que le milieu récepteur peut accepter sans entraîner de déclassement de qualité des objectifs du SDAGE concernant la masse d'eau.</p>

<b>Forum local de l'eau</b>	<p>Dans un souci d'efficacité, et compte tenu de l'élargissement progressif de ses compétences, le comité de bassin a mis en place des instances de réflexion, au niveau des sous-bassins hydrographiques, pour prendre en compte la spécificité des divers territoires et a créé entre autres huit forums locaux de l'eau. Ces forums constituent un outil d'information des acteurs locaux et permettent d'associer ces acteurs locaux à l'élaboration, au suivi et à l'évaluation de la politique publique de l'eau sur leur territoire.</p> <p>Ils représentent un lieu de débat public, d'information et d'échanges.</p>
<b>Frayère</b>	Lieu où les poissons pondent leurs œufs pour se reproduire.
<b>Gestion intégrée</b>	<p>La gestion intégrée, appliquée à un territoire hydrologiquement cohérent (la plupart du temps un bassin versant), se caractérise notamment par une démarche participative ayant pour objectif de définir un équilibre entre les différentes fonctions du milieu et usages de l'eau, mais aussi par la recherche des actions à mettre en œuvre pour atteindre et maintenir cet équilibre.</p> <p>Les actions en question peuvent être de nature technique (mesures structurelles), institutionnelle (organisation d'acteurs), juridique (mesures réglementaires) et/ou financière.</p>
<b>Gestion patrimoniale</b>	Processus permettant à un service public de l'eau d'anticiper, d'orienter, de contrôler et d'optimiser la fourniture, la maintenance et la mise hors service des biens liés aux infrastructures, y compris les coûts nécessaires pour les performances spécifiées, au cours de leur cycle de vie.
<b>Gestionnaire de bassin</b>	Organisme ou structure qui assure la gestion des ressources en eau et des prélèvements sur une unité hydrographique cohérente.
<b>Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC)</b>	Organisme intergouvernemental, ouvert à tous les pays membres de l'ONU. Il a pour mission d'évaluer, de façon méthodique, les informations d'ordre scientifique, technique et socio-économique nécessaires pour mieux comprendre les risques liés au changement climatique et pour envisager des stratégies d'adaptation et d'atténuation. Ses évaluations sont principalement fondées sur les publications scientifiques et techniques dont la valeur scientifique est reconnue.
<b>Granulats alluvionnaires</b>	Ce sont des galets et graviers déposés par les cours d'eau au fil des temps. Ils constituent des gisements qui peuvent atteindre plusieurs dizaines de mètres d'épaisseur, s'étendant du lit vif de la rivière aux terrasses alluviales du lit majeur. Leur taille diminue avec la force du courant de la rivière : blocs, puis galets en amont, graviers, puis sables en aval.
<b>Habitat aquatique</b>	L'habitat aquatique correspond à l'environnement physique conditionnant la vie d'une espèce à un stade donné. Il est généralement décrit par des variables physiques comme la hauteur d'eau, la vitesse de courant et le substrat.
<b>Hydrocarbure Aromatique Polycyclique (HAP)</b>	<p>Regroupe de nombreuses molécules chimiques, comprenant plusieurs cycles carbonés, résultant de la combustion des énergies fossiles (charbon, pétrole) et des végétaux.</p> <p>Les plus fréquemment rencontrés sont ceux des familles des benzopyrènes et indéno pyrènes. Ces molécules sont considérées comme cancérigènes.</p>
<b>Hydro-écorégion</b>	<p>Une hydro-écorégion est une zone homogène du point de vue de la géologie, du relief et du climat.</p> <p>C'est l'un des principaux critères utilisé dans la typologie et la délimitation des masses d'eau de surface.</p> <p>La France peut être décomposée en 21 hydro-écorégions principales.</p>
<b>Hydromorphologie</b>	Étude de la morphologie des cours d'eau, notamment l'évolution des profils en long et en travers, et du tracé planimétrique : capture, méandres, anastomoses etc. Elle vise à définir la forme des bassins hydrographiques, la densité et l'organisation du drainage.
<b>Hydrosystème</b>	Ensemble des éléments en équilibre constituant un milieu aquatique (habitat, faune, flore, eau, environnement immédiat).
<b>Ichtyofaune</b>	Ensemble des poissons vivants dans un espace géographique ou un habitat déterminé.

<b>Ichtyologique (qualité)</b>	État de l'eau induisant la présence de poissons.
<b>Indice linéaire de perte</b>	Cet indicateur représente le volume de pertes par kilomètre de réseau et par jour, et permet d'apprécier l'évolution de l'état d'un réseau donné et donc sa performance.
<b>Installation classée pour la protection de l'environnement (ICPE).</b>	Activité (usine, entrepôt, élevage, carrière,...) considérée comme dangereuse pour l'environnement. La définition des ICPE est donnée par le code de l'environnement selon des critères et des seuils liés aux activités, substances produites, rejets polluants,...
<b>Installations Ouvrages Travaux ou Aménagements (IOTA)</b>	(article L. 214-1 du code de l'environnement).
<b>Inversion des tendances à la hausse</b>	Il s'agit d'un objectif de non dégradation de la qualité des eaux souterraines, qui impose de n'avoir aucune tendance à la hausse significative et durable de la concentration d'un polluant dans les eaux souterraines résultant de l'impact de l'activité humaine. Les États membres doivent mettre en place les mesures nécessaires (article L. 212-2-1 du code de l'environnement) pour répondre à cet objectif, spécifique aux eaux souterraines et inverser les tendances à la dégradation de l'état des eaux souterraines, qu'elles soient avérées ou potentielles.
<b>Lit majeur</b>	Lit maximum qu'occupe un cours d'eau dans lequel l'écoulement ne s'effectue que temporairement lors du débordement des eaux hors du lit mineur en période de très hautes eaux (en particulier lors de la plus grande crue historique). Ses limites externes sont déterminées par la plus grande crue historique. Le lit majeur du cours d'eau permet le stockage des eaux de crues débordantes. Il constitue également une mosaïque d'habitats pour de nombreuses espèces.
<b>Lit mineur</b>	Partie du lit comprise entre des berges franches ou bien marquées dans laquelle l'intégralité de l'écoulement s'effectue la quasi-totalité du temps en dehors des périodes de très hautes eaux et de crues débordantes. Le lit mineur englobe le lit d'étiage. Sa limite est le lit de plein bord. Dans le cas d'un lit en tresse, il peut y avoir plusieurs chenaux d'écoulement. Le lit mineur accueille une faune et une flore variée (poissons, invertébrés, écrevisses, moules, diatomées, macrophytes...) dont l'état des populations dépend étroitement de l'hétérogénéité du lit et des connexions avec le lit majeur et les annexes hydrauliques.
<b>Mal-adaptation</b>	Initiatives et mesures prises qui, paradoxalement, augmentent la vulnérabilité aux aléas climatiques au lieu de la réduire, soit par utilisation inefficace des ressources, soit par transfert de la vulnérabilité d'un système vers un autre, soit par réduction de la marge d'adaptation future ou encore par erreur de calibrage.
<b>Macrophytes</b>	Ensemble des végétaux aquatiques ou amphibies visibles à l'œil nu, ou vivant habituellement en colonies.
<b>Masse d'eau</b>	Portion de cours d'eau, canal, aquifère, plan d'eau ou zone côtière homogène. Il s'agit d'un découpage élémentaire des milieux aquatiques destiné à être l'unité d'évaluation de la DCE. Une masse de surface est une partie distincte et significative des eaux de surface, telles qu'un lac, un réservoir, une rivière, un fleuve ou un canal, une partie de rivière, de fleuve ou de canal, une eau de transition ou une portion d'eaux côtières. Pour les cours d'eau la délimitation des masses d'eau est basée principalement sur la taille du cours d'eau et la notion d'hydro-écorégion. Les masses d'eau sont regroupées en types homogènes qui servent de base à la définition de la notion de bon état. Une masse d'eau souterraine est un volume distinct d'eau souterraine à l'intérieur d'un ou de plusieurs aquifères.
<b>Masse d'eau artificielle (MEA)</b>	Masse d'eau créée de toute pièce par l'homme en un lieu où ne préexistait pas une masse d'eau naturelle (gravière, canal,...). Ce caractère artificiel ne lui permet pas d'atteindre le bon état écologique. L'objectif est d'atteindre un bon potentiel écologique.

<b>Masse d'eau fortement modifiée (MEFM)</b>	Masse d'eau dont les modifications hydromorphologiques, liées à un usage irréversible, ne lui permettent pas d'atteindre le bon état écologique (lacs de retenues, zones endiguées pour la protection contre les crues, zones aménagées pour la navigation, ports,...). L'objectif est d'atteindre un bon potentiel écologique.
<b>Matériaux alluvionnaires</b>	Matériaux (sables, argiles, graviers,...) déposés dans le lit majeur d'un cours d'eau.
<b>Mesure sans regret</b>	Concept appliqué au départ à la réduction des émissions de gaz à effet de serre, appelées mesures « utiles en tout état de cause ». Ce sont celles dont les bénéfices, tels que les économies d'énergie et les réductions de la pollution sont au moins égales à leur coût pour la société, quels que soient les avantages apportés par l'atténuation des incidences de l'évolution du climat. Le même principe peut être développé pour l'adaptation : économies ou réductions de pollution utiles car leur bénéfice est au moins égal aux coûts engendrés.
<b>Milieux aquatiques</b>	Voir écosystème aquatique.
<b>Milieux humides</b>	Un milieu humide est une portion du territoire, naturelle ou artificielle, caractérisée par la présence de l'eau. Un milieu humide peut être ou avoir été (par exemple d'après la carte de Cassini ou la carte d'état-major (1820-1866) en couleurs) en eau, inondé ou gorgé d'eau de façon permanente ou temporaire. L'eau peut y être stagnante ou courante, douce, salée ou saumâtre. La notion de milieu humide regroupe 3 grands ensembles : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les zones humides d'importance internationale,</li> <li>• Les zones humides loi sur l'eau,</li> <li>• Les autres milieux humides.</li> </ul> Les zones humides d'importance internationales ou « Site Ramsar » : Un site Ramsar est défini par la convention Ramsar* dans son article 2.4 comme un milieu humide d'importance internationale ayant fait l'objet d'une inscription au titre de la convention. * Convention relative aux zones humides d'importance internationale, particulièrement comme habitats des oiseaux d'eau. Ramsar (Iran), 2 février 1971. Recueil des traités de l'ONU numéro 14 583. Amendée par le Protocole de Paris, 3 décembre 1982 et par les Amendements de Regina, 28 mai 1987. Circulaire DGALN DEB/SDEN/BMA-DGOM du 24 décembre 2009 relative à la mise en œuvre de la convention internationale de Ramsar sur les zones humides et notamment processus d'inscription de zones humides au titre de cette convention.
<b>Mitigation</b>	Du latin mitigare atténuer, adoucir. S'agissant de risques : ensemble d'actions qui conduisent à réduire l'intensité de certains aléas et la vulnérabilité des enjeux pour faire en sorte que le coût des dommages liés à la survenue de phénomènes climatologiques ou géologiques soit supportable par notre société.
<b>Mutagène</b>	Substance ayant la propriété de provoquer des modifications du matériel génétique d'une cellule vivante : ce sont des mutations qui peuvent donner des propriétés nouvelles à un organisme, celles-ci pouvant avoir un caractère favorable ou défavorable. Les mutations sont un puissant moteur de l'évolution des êtres vivants.
<b>Nappe d'accompagnement</b>	Nappe d'eau souterraine en connexion hydraulique avec le cours d'eau.
<b>Nappe profonde ou captive</b>	Quand une nappe se situe entre deux couches de terrains imperméables, elle est dite « captive ». Isolée de la surface du sol par une formation géologique imperméable, le volume d'eau souterraine est à une pression supérieure à la pression atmosphérique (le niveau de l'eau dans un forage est plus haut que la limite supérieure de l'aquifère).

<p><b>Niveau piézométrique de référence</b></p>	<p>Recouvre pour les nappes libres les notions de piézométrie objectif d'étiage (POE) et de piézométrie de crise (PCR) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• POE : La piézométrie objectif d'étiage est la cote du niveau de la nappe, fixée par le SDAGE ou un SAGE : <ul style="list-style-type: none"> <li>- au-dessus de laquelle sont assurés la coexistence normale des usages et le bon fonctionnement quantitatif et qualitatif de la ressource souterraine et des cours d'eau qu'elle alimente,</li> <li>- qui doit en conséquence être maintenue par une gestion à long terme des autorisations et des programmes relatifs aux prélèvements et aux autres usages.</li> </ul> </li> <li>• PCR : La piézométrie de crise est la cote du niveau de la nappe, fixée par le SDAGE ou un SAGE : <ul style="list-style-type: none"> <li>- au-dessous de laquelle sont mises en péril la pérennité notamment qualitative de la ressource souterraine, l'alimentation en eau potable qui y puise, la survie des milieux aquatiques qu'elle alimente,</li> <li>- qui doit en conséquence être impérativement maintenue par toutes mesures préalables, notamment de restriction des usages, décidées par les préfets en application le cas échéant d'un plan de crise.</li> </ul> </li> </ul>
<p><b>Non dégradation de l'état des eaux</b></p>	<p>On entend par non-dégradation le fait que l'état d'une masse d'eau ne descende pas en dessous de la limite inférieure de sa classe d'état évaluée au début de la mise en œuvre du SDAGE ou de sa classe objectif lorsqu'elle l'a atteinte.</p> <p>Une classe d'état étant bornée par une limite supérieure et une limite inférieure, une marge de manœuvre est donc possible entre ces deux limites.</p> <p>Ainsi, l'augmentation d'une activité existante ou l'implantation d'une nouvelle activité ne peut se faire qu'en utilisant la marge disponible à l'intérieur des limites d'une classe d'état, ou en dégageant au préalable une marge par le renforcement des mesures sur les activités existantes, par exemple.</p> <p>Pour les eaux souterraines, la non dégradation de l'état des masses d'eau passe par des mesures de prévention et de limitation des introductions de polluants dans les eaux souterraines.</p>
<p><b>Norme de qualité environnementale (NQE)</b></p>	<p>Valeur limite à ne pas dépasser dans l'eau, les sédiments ou les organismes vivants pour chacune des 41 substances dangereuses et dangereuses prioritaires. Le respect de ces valeurs permet de respecter le bon état chimique.</p>
<p><b>Noues paysagères</b></p>	<p>Ouvrage permettant de collecter et de réguler les eaux de pluie et de ruissellement en ralentissant leur écoulement vers un exutoire. L'eau ainsi canalisée dans la noue permet une infiltration régulée et continue, réduisant le volume d'eau du point de collecte à l'exutoire.</p>
<p><b>Nutriments</b></p>	<p>Éléments nécessaires à la croissance des êtres vivants (aliments). Pour les végétaux aquatiques, les nutriments azote et phosphore sont à l'origine de l'eutrophisation.</p>
<p><b>Objectifs environnementaux de la DCE</b></p>	<p>Les objectifs environnementaux de la DCE sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Non-dégradation des masses d'eau</li> <li>• Prévention et limitation de l'introduction de polluants dans les eaux souterraines</li> <li>• Objectif général d'atteinte du bon état des eaux</li> <li>• Objectifs liés aux zones protégées (espaces faisant l'objet d'engagement au titre d'autres directives – ex. zones vulnérables, zones sensibles, sites NATURA 2000)</li> <li>• Réduction progressive ou, selon les cas, suppression des émissions, rejets et pertes de substances prioritaires, pour les eaux de surface</li> <li>• Inversion des tendances significative et durable, à la hausse pour les eaux souterraines.</li> </ul>

<b>Objectif moins strict</b>	<p>Il est possible, sous certaines conditions, de déroger définitivement à l'atteinte du bon état.</p> <p>Il s'agit des cas de masses d'eau pour lesquelles les conditions naturelles ou l'activité humaine qui s'exerce (ou s'est exercée) sur elles sont telles que l'atteinte du bon état est impossible ou revêt un coût disproportionné par rapport aux enjeux locaux ou aux bénéfices environnementaux.</p> <p>Il est vérifié que les besoins auxquels répondent les activités en question ne peuvent être assurés par d'autres moyens constituant une option environnementale meilleure.</p> <p>En l'absence de tels moyens, ces masses d'eau font l'objet d'une dérogation pour « objectif moins strict », sur le ou les paramètres ne pouvant répondre aux exigences du bon état. Les autres paramètres de l'état peuvent viser un bon état écologique en 2021 ou 2027.</p>
<b>ONEMA</b>	<p>Office National de l'Eau et des Milieux aquatiques</p> <p>L'ONEMA est l'organisme technique français de référence sur la connaissance et la surveillance de l'état des eaux et sur le fonctionnement écologique des milieux aquatiques.</p>
<b>Pédoclimat</b>	<p>Ensemble des conditions de température et d'humidité régnant dans les horizons d'un sol. Ce climat interne résulte de facteurs climatiques extérieurs généraux (précipitations et température) interagissant avec des conditions locales et des caractères intrinsèques du sol (nature des constituants, profondeur de l'horizon considéré, qualité et stabilité de la structure). Il détermine principalement les propriétés d'aération, et de fait l'activité biologique.</p>
<b>Périmètre de protection des captages</b>	<p>Limite de l'espace réservé réglementairement autour des captages utilisés pour l'alimentation en eau potable, après avis d'un hydrogéologue agréé. Les activités artisanales, agricoles et industrielles, les constructions y sont interdites ou réglementées afin de préserver la ressource en eau, en évitant des pollutions chroniques ou accidentelles. On peut distinguer réglementairement trois périmètres :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• le périmètre de protection immédiat où les contraintes sont fortes (possibilité d'interdiction d'activités) ;</li> <li>• le périmètre de protection rapproché où les activités sont restreintes ;</li> <li>• le périmètre éloigné pour garantir la pérennité de la ressource.</li> </ul>
<b>Pesticides</b>	<p>Les pesticides (étymologiquement « tueurs de fléaux ») sont des produits obtenus le plus souvent par synthèse chimique, dont les propriétés toxiques permettent de lutter contre les organismes nuisibles.</p> <p>D'un point de vue réglementaire, on distingue les pesticides utilisés principalement pour la protection des végétaux que l'on appelle produits phyto-pharmaceutiques (directive 91/414/CE) ou plus communément produits phytosanitaires, des autres que l'on appelle biocides (définis notamment dans la directive 98/8/CE).</p>
<b>Petits plans d'eau</b>	<p>La création des plans d'eau de moins de 3 ha, souvent à usage particulier est soumise à déclaration.</p> <p>Dans le SDAGE, la préservation de la ressource en eau et l'atteinte du bon état écologique impliquent de contrôler la création de ces plans d'eau sur les têtes de bassin. Ils sont désignés ici par « petits plans d'eau ».</p>
<b>Phycotoxines</b>	<p>Substances toxiques secrétées par certaines espèces de phytoplancton et notamment par les cyanobactéries.</p>
<b>Phytotoxines</b>	<p>Substance toxique d'origine végétale</p>
<b>Phytosanitaire (produit)</b>	<p>Synonyme de phytopharmaceutique (produits). Les produits phytopharmaceutiques sont définis par la directive communautaire 91/414/CEE du 15 juillet 1991 et par le décret 94-359 du 5 Mai 1994.</p>
<b>Plan d'action concerté</b>	<p>Ensemble d'actions formalisées sous la forme d'une démarche volontaire visant à arrêter des décisions en associant les acteurs concernés, et notamment les utilisateurs, sur un problème de gestion de l'eau.</p>

<b>Plan de gestion des cours d'eau</b>	Plan de gestion établi à l'échelle d'une unité hydrographique cohérente et compatible avec les objectifs du schéma d'aménagement et de gestion des eaux lorsqu'il existe. L'autorisation d'exécution de ce plan de gestion au titre des articles L. 214-1 à L. 214-6 a une validité pluriannuelle. Il définit les modalités pour les opérations groupées d'entretien des cours d'eau. Le décret du 14 décembre 2007 en définit les obligations.
<b>Plan de gestion des étiages (PGE)</b>	Protocole d'accord entre différents partenaires (État, agriculteurs, Agence de l'Eau, EDF,...) dans le domaine de la gestion quantitative de la ressource en période d'étiage. Il vise à retrouver une situation d'équilibre entre les usages de l'eau et le milieu naturel, traduite par le respect des débits objectif d'étiage.
<b>Plan de gestion des poissons migrateurs (PLAGEPOMI)</b>	Plan qui définit pour 5 ans les stratégies de gestion pour chacune des espèces de poissons migrateurs qui vivent alternativement en eau douce et en eau salée. Il fournit un état des lieux du bassin et des espèces et un guide des mesures qui devront être déployées pour préserver les poissons migrateurs et sauver les espèces en situation critique. L'élaboration du PLAGEPOMI fait l'objet d'un travail concerté au sein du COGEPOMI. Pour le bassin Adour-Garonne, on dénombre deux plans de gestion pour chacune des grandes entités suivantes : bassin de l'Adour et cours d'eau côtiers ; bassins Garonne/ Dordogne/ Charente/ Seudre/ Leyre.
<b>Plan départemental de protection des milieux aquatiques et de gestion des ressources piscicoles (PDPG)</b>	Document technique général de diagnostic de l'état des cours d'eau, avec pour conclusions des propositions d'actions nécessaires et des propositions de gestion piscicole.
<b>Plan Ecophyto</b>	Plan national qui vise à réduire progressivement l'utilisation des produits phytosanitaires (communément appelés pesticides) en France tout en maintenant une agriculture économiquement performante. Initiative lancée en 2008 à la suite du Grenelle Environnement, le plan est piloté par le Ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt. Le principal défi d'Ecophyto est de diminuer le recours aux produits phytosanitaires, tout en continuant à assurer un niveau de production élevé tant en quantité qu'en qualité : La France doit produire mieux en réduisant la dépendance des exploitations aux produits de protection des plantes.
<b>Plan local d'urbanisme (PLU, PLU Intercommunal)</b>	Document qui, au terme de la loi relative à la solidarité et au renouvellement urbain, a remplacé les POS et dont la fonction est d'exprimer la cohérence des autres documents locaux de planification (dont le PDU et le PLH).
<b>Poisson migrateur amphihalien</b>	Poissons migrateurs vivant alternativement en eau douce et en eau salée.
<b>Polluants émergents</b>	Ce sont des nouveaux polluants dont les impacts sont encore mal identifiés : perturbateurs endocriniens, résidus médicamenteux, pesticides dans l'air en faibles doses par exemple.
<b>Poly Chloro Biphényl (PCB)</b>	Famille de molécules chimiques, de consistance huileuse, utilisées essentiellement comme isolants dans les installations électriques et les transformateurs, mais aussi comme plastifiants et fluides « hydrauliques ». Elles sont très peu bio dégradables et persistent longtemps dans l'environnement, essentiellement dans les sédiments des milieux aquatiques. Très lipophiles et peu solubles dans l'eau, elles s'accumulent dans la chaîne alimentaire animale (bioconcentration), essentiellement dans les graisses. Elles sont considérées comme cancérigènes et de ce fait interdites d'utilisation aujourd'hui.
<b>Préfet coordonnateur de sous bassin</b>	Préfet de département qui assure la coordination de l'action de l'Etat sur le sous bassin hydrographique concerné.

<p><b>Prévention des inondations</b></p>	<p>La politique de prévention des inondations s'articule autour de 4 axes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Connaissance et information (bien connaître les phénomènes, retours d'expériences, informer le citoyen, développer la culture du risque)</li> <li>• Réglementation (interdire les implantations humaines dans les zones les plus exposées, notamment)</li> <li>• Aménagements et protections (réduire le risque et la vulnérabilité, ralentir les écoulements, cf. dispositifs de ralentissement dynamique)</li> <li>• Surveillance et alerte (dispositifs pour recevoir l'alerte et actions de mise en sécurité des personnes et des biens).</li> </ul>
<p><b>Produits de bio contrôle</b></p>	<p>Les produits de bio-contrôle représentent un ensemble d'outils à utiliser, seuls ou associés à d'autres moyens de protection des plantes, pour la protection intégrée telle qu'elle figure dans l'approche européenne.</p> <p>On distingue 4 principaux types d'agents de bio-contrôle, utilisés pour protéger les cultures contre les ravageurs et les maladies ou stimuler la vitalité des plantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les macro-organismes auxiliaires : invertébrés, insectes, acariens ou nématodes</li> <li>• Les micro-organismes : champignons, bactéries et virus</li> <li>• les médiateurs chimiques : phéromones d'insectes (substances chimiques qui agissent comme des messagers entre les individus d'une même espèce) et kairomones (substance chimique produite par un être vivant, qui déclenche une réponse comportementale chez une autre espèce, procurant un bénéfice à cette dernière).</li> <li>• d'autres substances naturelles.</li> </ul>
<p><b>Programme de surveillance</b></p>	<p>La directive cadre sur l'eau requiert dans son article 8 que soient établis des programmes de surveillance de l'état des eaux afin de dresser « un tableau cohérent et complet » de l'état des eaux de chaque district hydrographique.</p> <p>Le contrôle de surveillance est organisé dans un cadre concerté au niveau du bassin, de façon à suivre et évaluer l'état d'un échantillon de masses d'eau représentatif de l'ensemble des milieux aquatiques du bassin.</p> <p>Il a pour objectif d'informer la Commission européenne sur l'état des milieux aquatiques et sur l'atteinte des objectifs environnementaux.</p> <p>Il sera également un appui pour le pilotage des actions devant conduire au bon état des eaux et pour identifier les ajustements nécessaires.</p> <p>Le réseau de contrôles opérationnels a pour objectif de suivre l'évolution des masses d'eau qui auront des difficultés pour atteindre le bon état et pour lesquelles l'objectif a été reporté. Il permettra de piloter les actions au plus près du terrain, notamment celles qui seront conduites pour réduire les pressions humaines en cause.</p> <p>Le réseau de contrôles additionnels a pour objectif de compléter le suivi des masses d'eau devant répondre à d'autres exigences spécifiques liées à des zones de protection, notamment la qualité des eaux brutes destinées à la production d'eau potable ou les masses d'eau concernées par une zone Natura 2000.</p> <p>Le réseau de contrôles d'enquête a notamment pour objectifs de gérer la survenue de pollutions accidentelles, notamment pour en identifier les sources et évaluer leurs impacts sur les milieux aquatiques et les usages afin de pouvoir prendre les mesures qui s'imposeraient.</p> <p>Il a également pour objectif d'identifier les causes de dégradation des masses d'eau lorsque celles-ci sont inconnues.</p>
<p><b>Programmes d'actions de prévention des inondations (PAPI)</b></p>	<p>Il s'agit de programmes d'actions qui planifient et combinent, sur un bassin versant, des opérations visant à assurer la connaissance, à développer la culture du risque, à protéger les zones déjà habitées, à réduire la vulnérabilité des personnes et des biens, et à prévenir et sauvegarder les personnes concernées par un phénomène de crue.</p>
<p><b>Projet d'intérêt général majeur (PIGM)</b></p>	<p>Projet qui au sens de l'article 4.7 de la DCE entraîne une possibilité de dérogation sur l'objectif environnemental de la ou des masses d'eau sur lesquelles il sera mis en œuvre.</p>

<b>Ralentissement dynamique</b>	Ensemble des techniques permettant de ralentir l'écoulement des eaux, en versant comme en talweg afin de limiter les hauteurs d'eau en aval. On distingue le ralentissement dynamique par aménagement qui vise à créer un déphasage des ondes de crue par l'implantation d'aménagements spécifiques (zones de sur inondation,...) et le ralentissement dynamique naturel qui conserve, reconstitue et gère les infrastructures naturelles de rétention d'eau (zones humides, chevelu diversifié, maillage de haies ou de fossés enherbés,...) le plus en amont possible des bassins.
<b>Recalibrage</b>	Intervention consistant à reprendre en totalité le lit et les berges d'un cours d'eau dans l'objectif prioritaire d'augmenter la capacité hydraulique du tronçon. Cela implique l'accélération des flux et donc l'augmentation des risques de crues en aval. Il s'agit d'une intervention lourde modifiant profondément le profil en travers et le plus souvent le profil en long de la rivière, aboutissant à un milieu totalement modifié : suppression de la végétation des berges, destruction de l'habitat piscicole, etc.
<b>Régime nival / régime pluvial</b>	Régime d'un cours d'eau caractérisé par l'influence marquée par la fonte des neiges alors qu'en plaine c'est la prédominance des pluies qui influence le régime hydrologique.
<b>Registre des zones protégées</b>	Voir Zones protégées.
<b>Rejet Zéro</b>	Faculté d'une activité industrielle, dans le cadre d'une stratégie environnementale à long terme, à tendre vers un recyclage intégral et une consommation d'eau nulle.
<b>Reprotoxique</b>	Substance ayant la propriété de perturber la formation des cellules reproductrices des organismes vivants (ovules et spermatozoïdes), réduisant de ce fait la fertilité. On y trouve essentiellement des hormones, des substances médicamenteuses, des pesticides et des molécules de synthèse d'application industrielle.
<b>Réseau hydrographique</b>	Ensemble des rivières et autres cours d'eau permanents ou temporaires, ainsi que des lacs et des réservoirs, dans une région donnée.
<b>Réservoirs biologiques</b>	Cours d'eau, ou parties de cours d'eau ou canaux au sens du 1° du I de l'article L. 214-17 qui comprennent une ou plusieurs zones de reproduction ou d'habitat des espèces de phytoplancton, de macrophytes et de phytobenthos, de faune benthique d'invertébrés ou d'ichtyofaune, et permettent leur répartition dans un ou plusieurs cours d'eau du bassin versant.
<b>Résilience</b>	Capacité d'un organisme à s'adapter à un environnement changeant, en conservant sa structure de base et ses modes de fonctionnement. Terme issu de l'écologie et la biologie où il définit la capacité d'un écosystème, d'une espèce à récupérer un fonctionnement à l'équilibre ou un développement « normal », après avoir subi une perturbation (liée aux pressions humaines ou au changement climatique) ; Par extension, le terme s'emploie aussi pour les activités humaines où il définit la capacité d'un individu ou d'un groupe social à pouvoir revenir d'un état de stress/traumatisme à une situation équilibrée permettant un « fonctionnement correct ».
<b>Retenue de soutien d'étiage</b>	Ouvrage de stockage de taille moyenne ou grande, multi-usages (AEP, agriculture, industrie, canaux, tourisme,...) dont la fonction principale est de réalimenter une rivière ou une partie de rivière. Cette réalimentation permet de compenser en partie ou en totalité les prélèvements à usage économique ou domestique, tout en maintenant un débit suffisant pour l'équilibre biologique de la rivière.
<b>Retenue de substitution</b>	Par retenue de substitution, on entend des ouvrages artificiels permettant de substituer des volumes prélevés hors période d'étiage à des volumes prélevés à l'étiage. Les retenues de substitution permettent de stocker l'eau par des prélèvements anticipés ne mettant pas en péril les équilibres hydrologiques, biologiques et morphologiques, elles viennent en remplacement de prélèvements existants.

<p><b>Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE)</b></p>	<p>Né de la loi sur l'eau de 1992, le SAGE est le document d'orientation de la politique de l'eau au niveau local. Il est doté d'une portée juridique car les décisions dans le domaine de l'eau doivent être compatibles avec ses dispositions.</p> <p>Il met en place des prescriptions qui doivent pouvoir s'appliquer à un horizon de 10 ans. Le SAGE est établi par une commission locale de l'eau (CLE).</p> <p>Il se traduit par un arrêté préfectoral qui identifie les mesures de protection des milieux aquatiques, fixe des objectifs de qualité à atteindre, définit des règles de partage des ressources en eau, détermine les actions à engager pour lutter contre les crues à l'échelle d'un territoire hydrographique pertinent (2 000 à 3 000 km<sup>2</sup>). Le SAGE doit être compatible avec le SDAGE.</p>
<p><b>Schéma de Cohérence Territorial (SCOT)</b></p>	<p>Créé par la loi SRU, il est l'outil de conception et de mise en œuvre d'une planification intercommunale. Il est destiné à servir de cadre de référence pour les différentes politiques, notamment sur l'habitat, les déplacements, le développement commercial, l'environnement, l'organisation de l'espace. Il en assure la cohérence tout comme il assure la cohérence des autres documents d'urbanisme (PDU, PLU, cartes communales,...).</p>
<p><b>Schéma de prévention</b></p>	<p>C'est une démarche globale et cohérente à l'échelle d'un bassin versant.</p> <p>C'est en agissant globalement de l'amont vers l'aval qu'il sera possible de développer une réelle prévention des risques. L'élaboration d'un schéma de prévention vise à coordonner l'ensemble des actions et à fédérer les acteurs locaux d'un bassin autour d'une politique cohérente.</p>
<p><b>Schéma Départemental de Coopération Intercommunale (SDCI)</b></p>	<p>Document destiné à servir de cadre de référence à l'évolution de la carte intercommunale dans chaque département. Il donne une représentation cartographiée de l'ensemble des établissements de coopération intercommunale du département et en fixe les orientations d'évolution.</p> <p>Ce document a été institué dans le cadre de la loi n° 2010-1563 du 16 décembre 2010 dite précisément « de réforme des collectivités territoriales ». Les préfets sont chargés de leur mise en œuvre.</p>
<p><b>Schéma Directeur des Données sur l'Eau (SDDE)</b></p>	<p>Document qui définit l'organisation multi partenariale et les moyens à mettre en œuvre dans chaque grand bassin hydrographique pour contribuer à la construction du système national d'information sur l'eau en abordant les étapes de production, de collecte, de bancarisation et de mise à disposition des données. Le SDDE est approuvé par arrêté préfectoral après avis du comité de bassin et du comité national du SIE.</p>
<p><b>Schéma national des données sur l'eau (SNDE)</b></p>	<p>La mise en œuvre du « système d'information sur l'eau » et les exigences du rapportage à la commission européenne sont désormais définies dans le schéma national des données sur l'eau qui se substitue aux SDDE définis en 2006.</p>
<p><b>Schémas de massif interrégionaux d'aménagement et de développement</b></p>	<p>La loi du 9 janvier 1985 relative au développement et à la protection de la montagne définit le cadre général des dispositions spécifiques à la montagne. Elle prescrit entre autre le schéma de Massif qui est un document d'orientations stratégiques, évolutif et transversal à l'horizon 2030. Il est élaboré par le comité de massif et validé par ce dernier.</p>
<p><b>Schémas Départementaux des Carrières</b></p>	<p>Les Schémas Départementaux des Carrières (SDC) définissent les conditions générales d'implantation des carrières dans les départements et les objectifs à atteindre en matière de remise en état des sites en fin d'exploitation (cf. décret 94-603 du 22 septembre 1994). Instaurés par loi du 4 janvier 1993, ils sont établis par les commissions départementales des carrières et font l'objet d'un arrêté préfectoral.</p>
<p><b>Sédiments</b></p>	<p>Particules solides, organiques ou minérales et de dimension variée, qui se déposent au fond des cours d'eau, d'un lac ou d'un estuaire dont le courant est faible. Ils abritent une faune diversifiée, riche et variée, qui peut être utilisée pour évaluer l'état du milieu aquatique. Par ailleurs, ils ont la faculté de stocker ou de garder la trace de certaines pollutions, notamment les métaux et les micropolluants organiques. À ce titre, ils en sont souvent les révélateurs.</p>
<p><b>Soutien d'étiage</b></p>	<p>Action d'augmenter le débit d'un cours d'eau en période d'étiage à partir d'un ouvrage hydraulique (barrage réservoir ou transfert par gravité ou par pompage,...).</p>

<b>Service public de l'assainissement non collectif (SPANC)</b>	Service public de conseil et de contrôle auprès des particuliers possédant un système d'assainissement individuel (ANC).
<b>Services écosystémiques</b>	Bienfait direct ou indirect que l'homme retire de la nature. Les écosystèmes et plus généralement la biodiversité soutiennent et procurent de nombreux services dits services écologiques ou services écosystémiques, qu'on classe parfois comme bien commun et/ou bien public, souvent vitaux ou utiles pour l'être humain, les autres espèces et les activités économiques. Ces services regroupent les services d'auto-entretien, les services d'approvisionnement, les services de régulation et les services culturels.
<b>Substances dangereuses et prioritaires</b>	<p>Pour les eaux de surface, la DCE fixe comme objectif la réduction progressive des rejets, émissions et pertes pour les substances prioritaires et la suppression progressive des rejets, émissions et pertes pour les substances dangereuses prioritaires. Cet objectif est indépendant de l'objectif d'état des masses d'eau et les termes « rejets, émissions et pertes » désignent l'ensemble des apports de substances vers les milieux aquatiques, qu'ils soient ponctuels ou diffus.</p> <p>Ces substances sont des métaux (mercure, cadmium, nickel, plomb...) ou des polluants organiques. Les molécules organiques sont pour la plupart issues de synthèse chimique. Il peut s'agir de solvants de l'industrie, d'additifs, de retardateurs de flammes ou encore de substances utilisées pour leur action biocide, etc. Elles ont toutes la particularité d'avoir une longue durée de vie dans l'environnement et des effets toxiques observables à faible concentration (de l'ordre du microgramme par litre).</p> <p>Plusieurs directives européennes visent à réduire l'impact des substances dangereuses sur les milieux aquatiques et les risques pour la santé : Directive « substances prioritaires » 2013/39/CE (substances dangereuses pour l'eau), directive REACH (restrictions de mise sur le marché et/ou d'utilisation) et directive cadre sur l'eau (DCE).</p> <p>Les substances suivies au titre du bon état de la DCE se répartissent comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Au titre de l'état écologique des eaux : 13 substances dites pertinentes</li> <li>• Au titre de l'état chimique des eaux : 45 substances</li> </ul> <p>Des objectifs de réduction des émissions, rejets et pertes de toute nature vers les eaux de surface pour ces substances chimiques ont été définis au niveau national, (arrêté du 17 mars 2006, 18 décembre 2014 et note technique du 11 juin 2015), pour l'échéance 2021. Les objectifs fixés dans le SDAGE reprennent les objectifs nationaux.</p>
<b>Substances pertinentes</b>	Substances toxiques détectées et devant être suivie dans un milieu aquatique donné et appartenant à la liste des 120 substances toxiques retenues dans le programme national de surveillance des milieux aquatiques.
<b>Système d'information pour la gestion des eaux souterraines (SIGES)</b>	Organisation de l'information relative aux eaux souterraines en banques de données matérialisées par un site Internet.
<b>Taux de collecte</b>	Le taux de collecte est le rapport de la quantité de matières polluantes captée par le réseau à la quantité de matières polluantes générée dans la zone desservie par le réseau.
<b>Territoire à énergie positive</b>	Est dénommé « territoire à énergie positive » un territoire qui s'engage dans une démarche permettant d'atteindre l'équilibre entre la consommation et la production d'énergie à l'échelle locale en réduisant autant que possible les besoins énergétiques et dans le respect des équilibres des systèmes énergétiques nationaux. Un territoire à énergie positive doit favoriser l'efficacité énergétique, la réduction des émissions de gaz à effet de serre et la diminution de la consommation des énergies fossiles et viser le déploiement d'énergies renouvelables dans son approvisionnement.

<b>Tête de bassin versant</b>	Zone de sources générant l'écoulement et les cours d'eau, incluant les petits ou grands ruisseaux (ordre 1, 2 voire 3). Territoires généralement en déprise humaine et économique. Leurs richesses sont leurs paysages et leurs milieux remarquables avec de fortes potentialités touristiques.
<b>Trame verte et bleu</b>	Réseau formé de continuités écologiques terrestres et aquatiques identifiées par les schémas régionaux de cohérence écologique (SRCE) ainsi que par les documents de l'État, des collectivités territoriales et de leurs groupements. Elle constitue un outil d'aménagement durable du territoire.  La trame verte et bleue contribue à l'état de conservation favorable des habitats naturels et des espèces et au bon état écologique des masses d'eau. Elle s'étend jusqu'à la laisse de basse mer et dans les estuaires, à la limite transversale de la mer.
<b>Transparence</b>	Abaissement du niveau du plan d'eau, afin de rétablir l'écoulement naturel en période de crues et de procéder à un hydrocurage permettant de limiter l'accumulation des sédiments dans les retenues, visant à rétablir le transport solide (voir Chasse de dégravage).
<b>Transport solide</b>	Transport de sédiment (particules, argiles, limons, sables, graviers,...) dans les cours d'eau pouvant s'effectuer soit par suspension dans l'eau, soit par déplacement sur le fond du lit du fait des forces tractrices liées au courant.
<b>Ubiquiste (substance)</b>	Molécule persistante, bioaccumulable et toxique, qui en raison de sa grande mobilité dans l'environnement, est présente dans les milieux naturels sans être reliée directement à une pression qui s'exerce sur ces milieux.
<b>Union internationale pour la conservation de la nature (UICN)</b>	Union démocratique rassemblant plus de 1 000 gouvernements et ONG et près de 11 000 scientifiques et experts bénévoles répartis dans 160 pays.
<b>Vidange de retenue</b>	Opération consistant à vider un barrage pour des motifs divers (entretien, visite d'ouvrage, réglementaire,...). Compte tenu de ses impacts sur les milieux aquatiques, elle fait l'objet d'un arrêté préfectoral d'autorisation précédé d'un document d'incidence. Article 10 de la loi sur l'eau 92-3, décret nomenclature 93-743 du 29/03/93.
<b>Volume prélevable</b>	Volumes que le milieu naturel et/ou artificiel est capable de fournir dans des conditions écologiques satisfaisantes. Ces volumes prélevables doivent être compatibles avec les orientations fondamentales fixées par le schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE), notamment permettre que les débits objectifs d'étiage soient satisfaits 8 années sur 10.
<b>Vulnérabilité</b>	Caractérise la sensibilité d'un système (milieu, territoire ou activité) – étymologiquement « blessé », incapable de faire face – aux effets défavorables des changements climatiques, y compris la variabilité du climat et les phénomènes extrêmes. C'est à la fois le dommage subi par le système et sa propension à le subir. La vulnérabilité est fonction du caractère, de l'ampleur et du rythme de l'évolution et de la variation du climat à laquelle le système considéré est exposé, mais aussi de la sensibilité de ce système et in fine de sa capacité d'adaptation. L'exposition correspond aux incidences locales des changements climatiques. La sensibilité représente les caractéristiques qui fragilisent le territoire ou l'activité dont il est question. Le degré de vulnérabilité doit exprimer l'urgence et le degré d'effort à consentir pour permettre l'adaptation au changement climatique.
<b>Zone à objectif plus strict (ZOS)</b>	Masse d'eau superficielle ou souterraine dont la qualité des eaux doit être améliorée pour réduire le niveau de traitement de potabilisation.
<b>Zone à protéger pour le futur (ZPF)</b>	Masse d'eaux superficielles ou souterraines dont le caractère stratégique a été reconnu pour l'alimentation des populations humaine en eau potable dans le futur.

<b>Zone classée B</b>	<p>Les zones de production conchylicole sont classées selon la directive de la communauté européenne du 15/07/91 (91/492/CEE) relative aux règles régissant la production et la mise sur le marché des mollusques bivalves vivants, selon quatre niveaux de salubrité associés à des usages réglementés :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• zone A, produits pouvant être expédiés directement pour la consommation humaine,</li> <li>• zone B, impliquant une purification de la production avant consommation,</li> <li>• zone C où l'élevage est interdit sauf dérogation pour l'élevage et/ou la pêche de juvéniles,</li> <li>• zone D où tous les usages sont interdits.</li> </ul>
<b>Zone d'affleurement</b>	Partie d'un terrain visible à la surface de la terre. Constitue la partie libre des aquifères profonds par laquelle ils se rechargent.
<b>Zone de répartition des eaux (ZRE)</b>	Zones définies en application de l'article R. 211-71 du code de l'environnement, comme des « zones présentant une insuffisance, autre qu'exceptionnelle, des ressources par rapport aux besoins ». Elles sont définies afin de faciliter la conciliation des intérêts des différents utilisateurs de l'eau. Les seuils d'autorisation et de déclaration du décret nomenclature y sont plus contraignants. Dans chaque département concerné, la liste de communes incluses dans une zone de répartition des eaux est constatée par arrêté préfectoral.
<b>Zone humide</b>	<p>Selon le L. 211-1 du code de l'environnement, I. – 1° [...] on entend par zone humide les terrains, exploités ou non, habituellement inondés ou gorgés d'eau douce, salée ou saumâtre de façon permanente ou temporaire ; la végétation, quand elle existe, y est dominée par des plantes hygrophiles pendant au moins une partie de l'année ; [...]</p> <p>Il a été précisé par l'article R. 211-108 du même code que :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• les critères à retenir sont relatifs à la morphologie des sols liée à la présence prolongée d'eau d'origine naturelle et à la présence éventuelle de plantes hygrophiles,</li> <li>• en l'absence de végétation hygrophile, la morphologie des sols suffit à définir une zone humide,</li> <li>• la délimitation des zones humides est effectuée à l'aide des cotes de crue ou de niveau phréatique, ou des fréquences et amplitudes des marées.</li> </ul> <p>La présence d'un élément d'au-moins une des 3 caractéristiques étudiées (botanique, pédologique, hydrogéomorphologique) est nécessaire pour que le milieu soit considéré comme un milieu humide de type « Zone Humide » et de niveau de détail : « Précis ».</p> <p>Elles se caractérisent par la grande richesse et une forte potentialité biologique (faune et flore spécifiques). Ce sont des espaces de transition entre la terre et l'eau (écotones). Elles servent notamment d'étape migratoire, de lieu de reproduction et/ou d'hivernage pour de nombreuses espèces d'oiseaux d'eau et de poissons, chaque zone humide constituant ainsi le maillon d'une chaîne (ou corridor) indispensable à la survie de ces espèces. En outre, elles ont un rôle de régulation de l'écoulement et d'amélioration de la qualité des eaux.</p>
<b>Zone humide d'intérêt environnemental particulier</b>	Voir code de l'environnement- article L. 211-3 4° a) : zones dont le maintien ou la restauration présentent un intérêt pour la gestion intégrée du bassin versant, ou une valeur touristique, écologique, paysagère ou cynégétique particulière. Ces zones peuvent englober les zones humides dites zones stratégiques pour la gestion de l'eau prévues à l'article « L. 212-5-1 ».
<b>Zone intertidale</b>	Partie du rivage située entre le niveau de la marée haute et celui de la marée basse.

<b>Zones protégées (registre des)</b>	<p>Zone qui bénéficie d'une protection spéciale au titre d'une législation communautaire spécifique, autre que la directive cadre sur l'eau, et concernant la protection des eaux de surface et des eaux souterraines ou la conservation des habitats et des espèces directement dépendants de l'eau.</p> <p>5 types de zones sont identifiées : les zones de captage de l'eau destinée à la consommation humaine fournissant plus de 10m<sup>3</sup>/jour ou desservant plus de 50 personnes, les zones de production conchylicole, les zones de baignade, les zones vulnérables, les zones sensibles aux pollutions, les sites Natura 2000.</p>
<b>Zone soumise à contrainte environnementale</b>	<p>Les zones soumises à contraintes environnementales est un dispositif réglementaire institué par la loi sur l'eau et les milieux aquatiques n°2006-1772 du 30 décembre 2006. Il peut concerner :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• les aires d'alimentation des captages d'eau potable ;</li> <li>• les zones d'érosion diffuse des sols agricoles de nature à compromettre la réalisation des objectifs de bon état ou de bon potentiel des masses d'eau prévus par la directive cadre sur l'eau ;</li> <li>• les zones humides d'intérêt environnemental particulier.</li> </ul> <p>Dans ces zones dont la délimitation est arrêtée par le préfet, un programme d'action doit être mis en place. Le préfet peut rendre certaines des mesures du programme d'action obligatoires s'il en juge la mise en œuvre volontaire insuffisante.</p>
<b>Zones stratégiques pour la gestion de l'eau</b>	<p>Zones, en particulier des zones humides, dont la préservation ou la restauration contribue à la réalisation des objectifs de qualité et de quantité des eaux que fixent les schémas directeurs d'aménagement et de gestion des eaux.</p>
<b>Zone subtidale</b>	<p>Zone située en deçà des variations du niveau de l'eau dues aux marées et par conséquent toujours immergée.</p>
<b>Zones vulnérables (au sens de la directive européenne « Nitrates » n°91/676/CEE)</b>	<p>Zones qui alimentent les eaux ainsi définies :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• atteintes par la pollution : <ul style="list-style-type: none"> <li>- les eaux souterraines et les eaux douces superficielles, notamment celles servant au captage d'eau destinée à la consommation humaine, dont la teneur en nitrate est supérieure à 50 milligrammes par litre,</li> <li>- les eaux des estuaires, les eaux côtières et marines et les eaux douces superficielles qui ont subi une eutrophisation susceptible d'être combattue de manière efficace par une réduction des apports en azote,</li> </ul> </li> <li>• menacées par la pollution : <ul style="list-style-type: none"> <li>- les eaux souterraines et les eaux douces superficielles, notamment celles servant au captage d'eau destinée à la consommation humaine, dont la teneur en nitrate est comprise entre 40 et 50 milligrammes par litre et montre une tendance à la hausse,</li> <li>- les eaux des estuaires, les eaux côtières et marines et les eaux douces superficielles dont les principales caractéristiques montrent une tendance à une eutrophisation susceptible d'être combattue de manière efficace par une réduction des apports en azote.</li> </ul> </li> </ul> <p>Le préfet coordonnateur de bassin après avis du comité de bassin arrête la délimitation des zones vulnérables. Cette délimitation fait l'objet d'un réexamen au moins tous les 4 ans.</p>





## **ANNEXE 3**

# **ANNEXES AU CHAPITRE 2**

## N°1 TABLEAU DE CORRESPONDANCE ENTRE LES MESURES DU PDM ET LES ORIENTATIONS FONDAMENTALES DU SDAGE

### A - Créer les conditions de gouvernance favorables à l'atteinte des objectifs du SDAGE

#### • Optimiser l'organisation des moyens et des acteurs

Code de la mesure	Intitulé de la mesure	Descriptif
GOU02	Gestion concertée	Mettre en place ou renforcer un SAGE
		Mettre en place ou renforcer un outil de gestion concertée (hors SAGE)
GOU03	Formation, conseil, sensibilisation ou animation	Mettre en place une opération de formation, conseil, sensibilisation ou animation
GOU04	Autorisations et déclarations	Instruire une procédure d'autorisation dans le cadre de la loi sur l'eau
		Instruire une procédure de déclaration dans le cadre de la loi sur l'eau

#### • Mieux connaître pour mieux gérer

Code de la mesure	Intitulé de la mesure	Descriptif
GOU01	Etude transversale	Réaliser une étude transversale (plusieurs domaines possibles)
GOU05	Contrôles	Contrôler une pollution sur signalement pour lutter contre les pollutions accidentelles
		Effectuer un contrôle autre en lien avec la qualité de l'eau
		Effectuer un contrôle dans le cadre de la surveillance générale des territoires
		Effectuer un contrôle multithématique des masses d'eau en bon ou très bon état pour assurer la surveillance des territoires
ASS01	Etude globale et schéma directeur	Effectuer un contrôle autre en relation avec la surveillance des territoires
		Réaliser une étude globale ou un schéma directeur portant sur la réduction des pollutions associées à l'assainissement
IND01	Etude globale et schéma directeur	Réaliser une étude globale ou un schéma directeur portant sur la réduction des pollutions associées à l'industrie et de l'artisanat
AGR01	Etude globale et schéma directeur	Réaliser une étude globale ou un schéma directeur portant sur la réduction des pollutions diffuses ou ponctuelles d'origine agricole
RES01	Etude globale et schéma directeur	Réaliser une étude globale ou un schéma directeur visant à préserver la ressource en eau
MIA01	Etude globale et schéma directeur	Réaliser une étude globale ou un schéma directeur visant à préserver les milieux aquatiques

• **Développer l'analyse économique dans le SDAGE :**

Il n'y a pas de mesures codifiées sur cette thématique dans le PDM

• **Concilier les politiques de l'eau et de l'aménagement du territoire**

Code de la mesure	Intitulé de la mesure	Descriptif
GOU01	Etude transversale	Réaliser une étude transversale (plusieurs domaines possibles)
GOU03	Formation, conseil, sensibilisation ou animation	Mettre en place une opération de formation, conseil, sensibilisation ou animation
ASS02	Pluvial strictement	Réaliser des travaux d'amélioration de la gestion et du traitement des eaux pluviales strictement
ASS08	Assainissement non collectif	Aménager et/ou mettre en place un dispositif d'assainissement non collectif
ASS13	STEP, point de rejet, boues et matières de vidange	Reconstruire ou créer une nouvelle STEP dans le cadre de la Directive ERU (agglomérations de toutes tailles)
		Reconstruire ou créer une nouvelle STEP hors Directive ERU (agglomérations de toutes tailles)
		Equiper une STEP d'un traitement suffisant dans le cadre de la Directive ERU (agglomérations de toutes tailles)
		Equiper une STEP d'un traitement suffisant hors Directive ERU (agglomérations $\geq 2000$ EH)
		Supprimer le rejet des eaux d'épuration en période d'été et/ou déplacer le point de rejet
		Construire ou aménager un dispositif de stockage, de traitement ou de valorisation des boues d'épuration/ matières de vidanges
MIA02	Gestion des cours d'eau - hors continuité ouvrages	Réaliser une opération d'entretien d'un cours d'eau
		Réaliser une opération classique de restauration d'un cours d'eau
		Réaliser une opération de restauration de grande ampleur de l'ensemble des fonctionnalités d'un cours d'eau et de ses annexes
		Restaurer l'équilibre sédimentaire et le profil en long d'un cours d'eau
MIA14	Gestion des zones humides, protection réglementaire et zonage	Obtenir la maîtrise foncière d'une zone humide
		Réaliser une opération de restauration d'une zone humide
		Réaliser une opération d'entretien ou de gestion régulière d'une zone humide
		Mettre en place une protection réglementaire ou réaliser un zonage sur un milieu aquatique (hors ZSCE)
RES02	Economie d'eau	Mettre en place un dispositif d'économie d'eau dans le domaine de l'agriculture
		Mettre en place un dispositif d'économie d'eau auprès des particuliers ou des collectivités
		Mettre en place un dispositif d'économie d'eau dans le domaine de l'industrie et de l'artisanat

## B - Réduire les pollutions

### • Agir sur les rejets en macropolluants et micropolluants

Code de la mesure	Intitulé de la mesure	Descriptif
ASS01	Etude globale et schéma directeur	Réaliser une étude globale ou un schéma directeur portant sur la réduction des pollutions associées à l'assainissement
ASS02	Pluvial strictement	Réaliser des travaux d'amélioration de la gestion et du traitement des eaux pluviales strictement
ASS03	Réseau	Réhabiliter un réseau d'assainissement des eaux usées dans le cadre de la Directive ERU (agglomérations $\geq 2000$ EH)
		Réhabiliter et ou créer un réseau d'assainissement des eaux usées hors Directive ERU (agglomérations de toutes tailles)
ASS07	RSDE	Mettre en place une surveillance initiale ou pérenne des émissions de substances dangereuses (Agglomérations $\geq 10000$ EH)
ASS08	Assainissement non collectif	Aménager et/ou mettre en place un dispositif d'assainissement non collectif
ASS10	Autorisations et déclarations	Instruire une procédure d'autorisation dans le cadre de la loi sur l'eau
		Instruire une procédure de déclaration dans le cadre de la loi sur l'eau
ASS11	Contrôles	Contrôler une station d'épuration pour lutter contre les pollutions urbaines
		Contrôler le plan d'épandage des boues d'un système d'assainissement collectif pour lutter contre les pollutions urbaines
		Contrôler un déversoir d'orage ou le trop-plein d'un poste de relèvement de station d'épuration pour lutter contre les pollutions urbaines
		Contrôler les rejets des eaux de ruissellement d'une infrastructure linéaire de transport ou d'une zone imperméabilisée d'une agglomération pour les maîtriser qualitativement et quantitativement
ASS13	STEP, point de rejet, boues et matières de vidange	Reconstruire ou créer une nouvelle STEP dans le cadre de la Directive ERU (agglomérations de toutes tailles)
		Reconstruire ou créer une nouvelle STEP hors Directive ERU (agglomérations de toutes tailles)
		Equiper une STEP d'un traitement suffisant dans le cadre de la Directive ERU (agglomérations de toutes tailles)
		Equiper une STEP d'un traitement suffisant hors Directive ERU (agglomérations $\geq 2000$ EH)
		Supprimer le rejet des eaux d'épuration en période d'étiage et/ou déplacer le point de rejet
		Construire ou aménager un dispositif de stockage, de traitement ou de valorisation des boues d'épuration/ matières de vidanges
IND01	Etude globale et schéma directeur	Réaliser une étude globale ou un schéma directeur portant sur la réduction des pollutions associées à l'industrie et à l'artisanat

Code de la mesure	Intitulé de la mesure	Descriptif
IND04	Dispositif de maintien des performances	Adapter un dispositif de collecte ou de traitement des rejets industriels visant à maintenir et à fiabiliser ses performances
IND05	Pollutions portuaires	Mettre en place des mesures visant à réduire les pollutions essentiellement liées aux industries portuaires et activités nautiques
IND06	Sites et sols pollués	Mettre en place des mesures visant à réduire les pollutions des «sites et sols pollués» (essentiellement liées aux sites industriels)
IND07	Prévention des pollutions accidentelles	Mettre en place un dispositif de prévention des pollutions accidentelles
IND08	RSDE	Améliorer la connaissance de pressions polluantes de substances dangereuses pour la définition d'actions visant leur réduction (RSDE)
IND09	Autorisations et déclarations	Mettre en compatibilité une autorisation de rejet avec les objectifs environnementaux du milieu ou avec le bon fonctionnement du système d'assainissement récepteur
		Instruire une procédure d'autorisation dans le cadre de la loi sur l'eau - Autre que mise en conformité d'un rejet avec le SDAGE
		Instruire une procédure de déclaration dans le cadre de la loi sur l'eau
IND10	Contrôles	Contrôler une installation classée pour la protection de l'environnement ayant des rejets aqueux pour lutter contre les pollutions industrielles
		Contrôler des travaux d'aménagement portuaire pour préserver les milieux aquatiques marins
		Contrôler le dragage en milieu marin pour préserver les milieux aquatiques
IND12	Ouvrage de dépollution et technologie propre - Principalement substances dangereuses	Créer et/ou aménager un dispositif de traitement des rejets industriels visant principalement à réduire les substances dangereuses (réduction quantifiée)
		Mettre en place une technologie propre visant principalement à réduire les substances dangereuses (réduction quantifiée)
IND13	Ouvrage de dépollution et technologie propre - Principalement hors substances dangereuses	Créer et/ou aménager un dispositif de traitement des rejets industriels visant à réduire principalement les pollutions hors substances dangereuses
		Mettre en place une technologie propre visant à réduire principalement les pollutions hors substances dangereuses
MIA09	Profil de vulnérabilité	Réaliser le profil de vulnérabilité d'une zone de baignade, d'une zone conchylicole ou de pêche à pied

• Réduire les pollutions d'origine agricole et assimilée

Code de la mesure	Intitulé de la mesure	Descriptif
GOU03	Formation, conseil, sensibilisation ou animation	Mettre en place une opération de formation, conseil, sensibilisation ou animation
AGR01	Etude globale et schéma directeur	Réaliser une étude globale ou un schéma directeur portant sur la réduction des pollutions diffuses ou ponctuelles d'origine agricole
AGR02	Limitation du transfert et de l'érosion	Limiter les transferts de fertilisants dans le cadre de la Directive nitrates
AGR03	Limitation des apports diffus	Limiter les apports en fertilisants et/ou utiliser des pratiques adaptées de fertilisation, dans le cadre de la Directive nitrates
		Limiter les apports en pesticides agricoles et/ou utiliser des pratiques alternatives au traitement phytosanitaire
AGR04	Pratiques pérennes	Mettre en place des pratiques pérennes (bio, surface en herbe, assolements, maîtrise foncière)
AGR05	Elaboration d'un programme d'action AAC	Elaborer un plan d'action sur une seule AAC
AGR06	Elaboration d'un programme d'action Erosion	Elaborer un programme d'action sur une zone d'érosion
AGR08	Limitation des pollutions ponctuelles	Réduire les pollutions ponctuelles par les pesticides agricoles
		Réduire la pression azotée liée aux élevages dans le cadre de la Directive nitrates
		Réduire les effluents issus d'une pisciculture
AGR09	Autorisations et déclarations	Instruire une procédure d'autorisation dans le cadre de la loi sur l'eau
		Instruire une procédure de déclaration dans le cadre de la loi sur l'eau
AGR10	Contrôles	Contrôler une Zone non traitée pour lutter contre la pollution par les pesticides
		Contrôler les équipements d'une cour de ferme pour lutter contre la pollution par les pesticides
		Contrôler une exploitation en zone vulnérable (programmes d'action Nitrates) pour lutter contre la pollution par les nitrates
		Contrôler une exploitation agricole en relation avec l'éco-conditionnalité des aides agricoles (hors ZNT) pour lutter contre la pollution par les nitrates et les pesticides
		Contrôler un captage ou une aire d'alimentation de captage d'eau potable pour sécuriser l'alimentation en eau potable
		Contrôler une pisciculture hors Installation classée pour la protection de l'environnement pour préserver les milieux aquatiques
		Contrôler une pisciculture Installation classée pour la protection de l'environnement pour préserver les milieux aquatiques
COL02	Limitation des apports de pesticides hors agriculture	Limiter les apports diffus ou ponctuels en pesticides non agricoles et/ou utiliser des pratiques alternatives

Code de la mesure	Intitulé de la mesure	Descriptif
COL04	Autorisations et déclarations	Instruire une procédure d'autorisation dans le cadre de la loi sur l'eau
		Instruire une procédure de déclaration dans le cadre de la loi sur l'eau
MIA09	Profil de vulnérabilité	Réaliser le profil de vulnérabilité d'une zone de baignade, d'une zone conchylicole ou de pêche à pied

• **Préserver et reconquérir la qualité de l'eau pour l'eau potable et les activités de loisirs liées à l'eau**

Code de la mesure	Intitulé de la mesure	Descriptif
GOU01	Etude transversale	Réaliser une étude transversale (plusieurs domaines possibles)
GOU03	Formation, conseil, sensibilisation ou animation	Mettre en place une opération de formation, conseil, sensibilisation ou animation
ASS02	Pluvial strictement	Réaliser des travaux d'amélioration de la gestion et du traitement des eaux pluviales strictement
ASS03	Réseau	Réhabiliter un réseau d'assainissement des eaux usées dans le cadre de la Directive ERU (agglomérations $\geq 2000$ EH)
		Réhabiliter et ou créer un réseau d'assainissement des eaux usées hors Directive ERU (agglomérations de toutes tailles)
ASS07	RSDE	Mettre en place une surveillance initiale ou pérenne des émissions de substances dangereuses (Agglomérations $\geq 10000$ EH)
ASS08	Assainissement non collectif	Aménager et/ou mettre en place un dispositif d'assainissement non collectif
ASS10	Autorisations et déclarations	Instruire une procédure d'autorisation dans le cadre de la loi sur l'eau
		Instruire une procédure de déclaration dans le cadre de la loi sur l'eau
ASS11	Contrôles	Contrôler une station d'épuration pour lutter contre les pollutions urbaines
		Contrôler le plan d'épandage des boues d'un système d'assainissement collectif pour lutter contre les pollutions urbaines
		Contrôler un déversoir d'orage ou le trop-plein d'un poste de relèvement de station d'épuration pour lutter contre les pollutions urbaines
		Contrôler les rejets des eaux de ruissellement d'une infrastructure linéaire de transport ou d'une zone imperméabilisée d'une agglomération pour les maîtriser qualitativement et quantitativement

Code de la mesure	Intitulé de la mesure	Descriptif
ASS13	STEP, point de rejet, boues et matières de vidange	Reconstruire ou créer une nouvelle STEP dans le cadre de la Directive ERU (agglomérations de toutes tailles)
		Reconstruire ou créer une nouvelle STEP hors Directive ERU (agglomérations de toutes tailles)
		Equiper une STEP d'un traitement suffisant dans le cadre de la Directive ERU (agglomérations de toutes tailles)
		Equiper une STEP d'un traitement suffisant hors Directive ERU (agglomérations $\geq 2000$ EH)
		Supprimer le rejet des eaux d'épuration en période d'étiage et/ou déplacer le point de rejet
		Construire ou aménager un dispositif de stockage, de traitement ou de valorisation des boues d'épuration/matières de vidanges
IND04	Dispositif de maintien des performances	Adapter un dispositif de collecte ou de traitement des rejets industriels visant à maintenir et à fiabiliser ses performances
IND05	Pollutions portuaires	Mettre en place des mesures visant à réduire les pollutions essentiellement liées aux industries portuaires et activités nautiques
IND06	Sites et sols pollués	Mettre en place des mesures visant à réduire les pollutions des «sites et sols pollués» (essentiellement liées aux sites industriels)
IND07	Prévention des pollutions accidentelles	Mettre en place un dispositif de prévention des pollutions accidentelles
IND08	RSDE	Améliorer la connaissance de pressions polluantes de substances dangereuses pour la définition d'actions visant leur réduction (RSDE)
IND09	Autorisations et déclarations	Mettre en compatibilité une autorisation de rejet avec les objectifs environnementaux du milieu ou avec le bon fonctionnement du système d'assainissement récepteur
		Instruire une procédure d'autorisation dans le cadre de la loi sur l'eau - Autre que mise en conformité d'un rejet avec le SDAGE
		Instruire une procédure de déclaration dans le cadre de la loi sur l'eau
IND10	Contrôles	Contrôler une installation classée pour la protection de l'environnement ayant des rejets aqueux pour lutter contre les pollutions industrielles
		Contrôler des travaux d'aménagement portuaire pour préserver les milieux aquatiques marins
		Contrôler le dragage en milieu marin pour préserver les milieux aquatiques
IND12	Ouvrage de dépollution et technologie propre - Principalement substances dangereuses	Créer et/ou aménager un dispositif de traitement des rejets industriels visant principalement à réduire les substances dangereuses (réduction quantifiée)
		Mettre en place une technologie propre visant principalement à réduire les substances dangereuses (réduction quantifiée)

Code de la mesure	Intitulé de la mesure	Descriptif
IND13	Ouvrage de dépollution et technologie propre - Principalement hors substances dangereuses	Créer et/ou aménager un dispositif de traitement des rejets industriels visant à réduire principalement les pollutions hors substances dangereuses
		Mettre en place une technologie propre visant à réduire principalement les pollutions hors substances dangereuses
AGR02	Limitation du transfert et de l'érosion	Limiter les transferts de fertilisants dans le cadre de la Directive nitrates
AGR03	Limitation des apports diffus	Limiter les apports en fertilisants et/ou utiliser des pratiques adaptées de fertilisation, dans le cadre de la Directive nitrates
		Limiter les apports en pesticides agricoles et/ou utiliser des pratiques alternatives au traitement phytosanitaire
AGR05	Elaboration d'un programme d'action AAC	Elaborer un plan d'action sur une seule AAC
AGR06	Elaboration d'un programme d'action Erosion	Elaborer un programme d'action sur une zone d'érosion
AGR08	Limitation des pollutions ponctuelles	Réduire les pollutions ponctuelles par les pesticides agricoles
		Réduire la pression azotée liée aux élevages dans le cadre de la Directive nitrates
		Réduire les effluents issus d'une pisciculture
AGR09	Autorisations et déclarations	Instruire une procédure d'autorisation dans le cadre de la loi sur l'eau
		Instruire une procédure de déclaration dans le cadre de la loi sur l'eau
AGR10	Contrôles	Contrôler une Zone non traitée pour lutter contre la pollution par les pesticides
		Contrôler les équipements d'une cour de ferme pour lutter contre la pollution par les pesticides
		Contrôler une exploitation en zone vulnérable (programmes d'action Nitrates) pour lutter contre la pollution par les nitrates
		Contrôler une exploitation agricole en relation avec l'éco-conditionnalité des aides agricoles (hors ZNT) pour lutter contre la pollution par les nitrates et les pesticides
		Contrôler un captage ou une aire d'alimentation de captage d'eau potable pour sécuriser l'alimentation en eau potable
		Contrôler une pisciculture hors Installation classée pour la protection de l'environnement pour préserver les milieux aquatiques
		Contrôler une pisciculture Installation classée pour la protection de l'environnement pour préserver les milieux aquatiques
COL02	Limitation des apports de pesticides hors agriculture	Limiter les apports diffus ou ponctuels en pesticides non agricoles et/ou utiliser des pratiques alternatives
COL04	Autorisations et déclarations	Instruire une procédure d'autorisation dans le cadre de la loi sur l'eau
		Instruire une procédure de déclaration dans le cadre de la loi sur l'eau

Code de la mesure	Intitulé de la mesure	Descriptif
RES09	Protection eau potable	Instaurer des périmètres de protection de captages (par arrêtés DUP)
		Mener une action découlant de l'arrêté DUP (en périmètres de protection)
MIA09	Profil de vulnérabilité	Réaliser le profil de vulnérabilité d'une zone de baignade, d'une zone conchylicole ou de pêche à pied
MIA11	Autorisations et déclarations	Instruire une procédure d'autorisation dans le cadre de la loi sur l'eau
		Instruire une procédure de déclaration dans le cadre de la loi sur l'eau
MIA12	Contrôles	Effectuer un contrôle autre en relation avec les milieux aquatiques en eau douce (hors police de pêche)
		Contrôler le forage et autre travaux en milieu marin pour préserver les milieux aquatiques
		Effectuer un contrôle ciblé de police de la pêche (période de reproduction d'espèces sensibles, total autorisé de capture, etc.) pour préserver les milieux aquatiques
		Effectuer un contrôle autre en relation avec la police de l'exercice de la pêche
		Effectuer un contrôle pour lutter contre le braconnage de l'anguille en eau douce
		Effectuer un contrôle pour lutter contre le braconnage de l'anguille à l'aval de la Limite de salure de l'eau ou en eau saumâtre
		Effectuer un contrôle pour lutter contre le braconnage des saumons, aloses et autres espèces (hors anguilles)

• **Sur le littoral, préserver et reconquérir la qualité des eaux des estuaires et des lacs naturels**

Code de la mesure	Intitulé de la mesure	Descriptif
GOU01	Etude transversale	Réaliser une étude transversale (plusieurs domaines possibles)
GOU03	Formation, conseil, sensibilisation ou animation	Mettre en place une opération de formation, conseil, sensibilisation ou animation
ASS02	Pluvial strictement	Réaliser des travaux d'amélioration de la gestion et du traitement des eaux pluviales strictement
ASS03	Réseau	Réhabiliter un réseau d'assainissement des eaux usées dans le cadre de la Directive ERU (agglomérations $\geq 2000$ EH)
		Réhabiliter et ou créer un réseau d'assainissement des eaux usées hors Directive ERU (agglomérations de toutes tailles)
ASS07	RSDE	Mettre en place une surveillance initiale ou pérenne des émissions de substances dangereuses (Agglomérations $\geq 10000$ EH)
ASS08	Assainissement non collectif	Aménager et/ou mettre en place un dispositif d'assainissement non collectif

Code de la mesure	Intitulé de la mesure	Descriptif
ASS10	Autorisations et déclarations	Instruire une procédure d'autorisation dans le cadre de la loi sur l'eau
		Instruire une procédure de déclaration dans le cadre de la loi sur l'eau
ASS11	Contrôles	Contrôler une station d'épuration pour lutter contre les pollutions urbaines
		Contrôler le plan d'épandage des boues d'un système d'assainissement collectif pour lutter contre les pollutions urbaines
		Contrôler un déversoir d'orage ou le trop-plein d'un poste de relèvement de station d'épuration pour lutter contre les pollutions urbaines
		Contrôler les rejets des eaux de ruissellement d'une infrastructure linéaire de transport ou d'une zone imperméabilisée d'une agglomération pour les maîtriser qualitativement et quantitativement
ASS13	STEP, point de rejet, boues et matières de vidange	Reconstruire ou créer une nouvelle STEP dans le cadre de la Directive ERU (agglomérations de toutes tailles)
		Reconstruire ou créer une nouvelle STEP hors Directive ERU (agglomérations de toutes tailles)
		Equiper une STEP d'un traitement suffisant dans le cadre de la Directive ERU (agglomérations de toutes tailles)
		Equiper une STEP d'un traitement suffisant hors Directive ERU (agglomérations $\geq 2000$ EH)
		Supprimer le rejet des eaux d'épuration en période d'étiage et/ou déplacer le point de rejet
		Construire ou aménager un dispositif de stockage, de traitement ou de valorisation des boues d'épuration/matières de vidanges
IND04	Dispositif de maintien des performances	Adapter un dispositif de collecte ou de traitement des rejets industriels visant à maintenir et à fiabiliser ses performances
IND05	Pollutions portuaires	Mettre en place des mesures visant à réduire les pollutions essentiellement liées aux industries portuaires et activités nautiques
IND06	Sites et sols pollués	Mettre en place des mesures visant à réduire les pollutions des «sites et sols pollués» (essentiellement liées aux sites industriels)
IND07	Prévention des pollutions accidentelles	Mettre en place un dispositif de prévention des pollutions accidentelles
IND09	Autorisations et déclarations	Mettre en compatibilité une autorisation de rejet avec les objectifs environnementaux du milieu ou avec le bon fonctionnement du système d'assainissement récepteur
		Instruire une procédure d'autorisation dans le cadre de la loi sur l'eau - Autre que mise en conformité d'un rejet avec le SDAGE
		Instruire une procédure de déclaration dans le cadre de la loi sur l'eau

Code de la mesure	Intitulé de la mesure	Descriptif
IND10	Contrôles	Contrôler une installation classée pour la protection de l'environnement ayant des rejets aqueux pour lutter contre les pollutions industrielles
		Contrôler des travaux d'aménagement portuaire pour préserver les milieux aquatiques marins
		Contrôler le dragage en milieu marin pour préserver les milieux aquatiques
IND12	Ouvrage de dépollution et technologie propre - Principalement substances dangereuses	Créer et/ou aménager un dispositif de traitement des rejets industriels visant principalement à réduire les substances dangereuses (réduction quantifiée)
		Mettre en place une technologie propre visant principalement à réduire les substances dangereuses (réduction quantifiée)
IND13	Ouvrage de dépollution et technologie propre - Principalement hors substances dangereuses	Créer et/ou aménager un dispositif de traitement des rejets industriels visant à réduire principalement les pollutions hors substances dangereuses
		Mettre en place une technologie propre visant à réduire principalement les pollutions hors substances dangereuses
AGR02	Limitation du transfert et de l'érosion	Limiter les transferts de fertilisants dans le cadre de la Directive nitrates
AGR03	Limitation des apports diffus	Limiter les apports en fertilisants et/ou utiliser des pratiques adaptées de fertilisation, dans le cadre de la Directive nitrates
		Limiter les apports en pesticides agricoles et/ou utiliser des pratiques alternatives au traitement phytosanitaire
AGR06	Elaboration d'un programme d'action Erosion	Elaborer un programme d'action sur une zone d'érosion
AGR08	Limitation des pollutions ponctuelles	Réduire les pollutions ponctuelles par les pesticides agricoles
		Réduire la pression azotée liée aux élevages dans le cadre de la Directive nitrates
		Réduire les effluents issus d'une pisciculture
AGR09	Autorisations et déclarations	Instruire une procédure d'autorisation dans le cadre de la loi sur l'eau
		Instruire une procédure de déclaration dans le cadre de la loi sur l'eau

Code de la mesure	Intitulé de la mesure	Descriptif
AGR10	Contrôles	Contrôler une Zone non traitée pour lutter contre la pollution par les pesticides
		Contrôler les équipements d'une cour de ferme pour lutter contre la pollution par les pesticides
		Contrôler une exploitation en zone vulnérable (programmes d'action Nitrates) pour lutter contre la pollution par les nitrates
		Contrôler une exploitation agricole en relation avec l'éco-conditionnalité des aides agricoles (hors ZNT) pour lutter contre la pollution par les nitrates et les pesticides
		Contrôler un captage ou une aire d'alimentation de captage d'eau potable pour sécuriser l'alimentation en eau potable
		Contrôler une pisciculture hors Installation classée pour la protection de l'environnement pour préserver les milieux aquatiques
		Contrôler une pisciculture Installation classée pour la protection de l'environnement pour préserver les milieux aquatiques
COL02	Limitation des apports de pesticides hors agriculture	Limiter les apports diffus ou ponctuels en pesticides non agricoles et/ou utiliser des pratiques alternatives
COL04	Autorisations et déclarations	Instruire une procédure d'autorisation dans le cadre de la loi sur l'eau
		Instruire une procédure de déclaration dans le cadre de la loi sur l'eau
MIA01	Etude globale et schéma directeur	Réaliser une étude globale ou un schéma directeur visant à préserver les milieux aquatiques
MIA04	Gestion des plans d'eau	Réduire l'impact d'un plan d'eau ou d'une carrière sur les eaux superficielles ou souterraines
		Mettre en œuvre des opérations d'entretien ou de restauration écologique d'un plan d'eau
MIA05	Gestion du littoral	Restaurer un équilibre hydrologique entre les apports d'eau douce et les apports d'eau salée dans une masse d'eau de transition de type lagune
		Mettre en œuvre des opérations d'entretien ou de restauration écologique d'une eau de transition (lagune ou estuaire)
		Réaliser une opération de restauration de la morphologie du trait de côte
		Réaliser une opération de restauration des habitats marins dans les eaux côtières
MIA07	Gestion de la biodiversité	Gérer les usages et la fréquentation sur un site naturel
		Mettre en place une opération de gestion piscicole
		Mener d'autres actions diverses pour la biodiversité
MIA09	Profil de vulnérabilité	Réaliser le profil de vulnérabilité d'une zone de baignade, d'une zone conchylicole ou de pêche à pied
MIA10	Gestion forestière	Gérer les forêts pour préserver les milieux aquatiques

Code de la mesure	Intitulé de la mesure	Descriptif
MIA11	Autorisations et déclarations	Instruire une procédure d'autorisation dans le cadre de la loi sur l'eau
		Instruire une procédure de déclaration dans le cadre de la loi sur l'eau
MIA12	Contrôles	Contrôler un ouvrage hydraulique faisant obstacle à la continuité écologique pour améliorer cette dernière et préserver les milieux aquatiques
		Contrôler un chantier de travaux en cours d'eau (hors travaux d'urgence) pour préserver les milieux aquatiques
		Contrôler des travaux réalisés en cours d'eau (hors travaux d'urgence) pour préserver les milieux aquatiques
		Contrôler des travaux d'urgence en cours d'eau pour préserver les milieux aquatiques
		Contrôler l'activité d'extraction de matériaux alluvionnaires en cours d'eau pour préserver les milieux aquatiques
		Contrôler un chantier de travaux en zone humide pour préserver les milieux aquatiques
		Contrôler une autorisation de travaux en zone humide à l'issue des travaux pour préserver les milieux aquatiques
		Contrôler les mesures compensatoires en zone humide pour préserver les milieux aquatiques
		Contrôler la création et/ou la vidange d'un plan d'eau pour préserver les milieux aquatiques
		Contrôler un plan d'eau existant pour préserver les milieux aquatiques
		Effectuer un contrôle autre en relation avec les milieux aquatiques en eau douce (hors police de pêche)
		Contrôler le forage et autre travaux en milieu marin pour préserver les milieux aquatiques
		Effectuer un contrôle ne portant pas sur des travaux en relation avec les milieux aquatiques marins (hors police de pêche)
		Effectuer un contrôle ciblé de police de la pêche (période de reproduction d'espèces sensibles, total autorisé de capture, etc.) pour préserver les milieux aquatiques
		Effectuer un contrôle autre en relation avec la police de l'exercice de la pêche
		Effectuer un contrôle pour lutter contre le braconnage de l'anguille en eau douce
Effectuer un contrôle pour lutter contre le braconnage de l'anguille à l'aval de la Limite de salure de l'eau ou en eau saumâtre		
Effectuer un contrôle pour lutter contre le braconnage des saumons, aloses et autres espèces (hors anguilles)		

Code de la mesure	Intitulé de la mesure	Descriptif
MIA14	Gestion des zones humides, protection réglementaire et zonage	Obtenir la maîtrise foncière d'une zone humide
		Réaliser une opération de restauration d'une zone humide
		Réaliser une opération d'entretien ou de gestion régulière d'une zone humide
		Mettre en place une protection réglementaire ou réaliser un zonage sur un milieu aquatique (hors ZSCE)

### C - Améliorer la gestion quantitative

#### • Mieux connaître et faire connaître pour mieux gérer

Code de la mesure	Intitulé de la mesure	Descriptif
RES01	Etude globale et schéma directeur	Réaliser une étude globale ou un schéma directeur visant à préserver la ressource en eau

#### • Gérer durablement la ressource en eau en intégrant le changement climatique

Code de la mesure	Intitulé de la mesure	Descriptif
RES02	Economie d'eau	Mettre en place un dispositif d'économie d'eau dans le domaine de l'agriculture
		Mettre en place un dispositif d'économie d'eau auprès des particuliers ou des collectivités
		Mettre en place un dispositif d'économie d'eau dans le domaine de l'industrie et de l'artisanat
RES03	Règles de partage de la ressource	Mettre en place un Organisme Unique de Gestion Collective en ZRE
		Mettre en place un Organisme Unique de Gestion Collective hors ZRE
		Mettre en place les modalités de partage de la ressource en eau
RES06	Soutien d'étiage	Réviser les débits réservés d'un cours d'eau dans le cadre strict de la réglementation
		Mettre en place un dispositif de soutien d'étiage ou d'augmentation du débit réservé allant au-delà de la réglementation
RES07	Ressource de substitution ou complémentaire	Mettre en place une ressource de substitution ou une ressource complémentaire
RES08	Gestion des ouvrages et réseaux	Développer une gestion stratégique des ouvrages de mobilisation et de transfert d'eau
		Améliorer la qualité d'un ouvrage de captage
RES10	Autorisations et déclarations	Instruire une procédure d'autorisation dans le cadre de la loi sur l'eau
		Instruire une procédure de déclaration dans le cadre de la loi sur l'eau

Code de la mesure	Intitulé de la mesure	Descriptif
RES11	Contrôles	Contrôler un ouvrage de prélèvements pour lutter contre les déséquilibres quantitatifs (hors ICPE)
		Contrôler une zone d'alerte «sécheresse» pour lutter contre les déséquilibres quantitatifs
		Contrôler les prélèvements d'eau effectués par une Installation classée pour la protection de l'environnement (industrie-élevage) pour lutter contre les déséquilibres quantitatifs
		Effectuer un contrôle autre dans le domaine de la gestion quantitative de la ressource

## • Gérer la crise

Code de la mesure	Intitulé de la mesure	Descriptif
RES04	Gestion de crise sécheresse	Etablir et mettre en place des modalités de gestion en situation de crise liée à la sécheresse
RES10	Autorisations et déclarations	Instruire une procédure d'autorisation dans le cadre de la loi sur l'eau
		Instruire une procédure de déclaration dans le cadre de la loi sur l'eau
RES11	Contrôles	Contrôler un ouvrage de prélèvements pour lutter contre les déséquilibres quantitatifs (hors ICPE)
		Contrôler une zone d'alerte «sécheresse» pour lutter contre les déséquilibres quantitatifs
		Contrôler les prélèvements d'eau effectués par une Installation classée pour la protection de l'environnement (industrie-élevage) pour lutter contre les déséquilibres quantitatifs
		Effectuer un contrôle autre dans le domaine de la gestion quantitative de la ressource

## D - Préserver et restaurer les fonctionnalités des milieux aquatiques

### • Réduire l'impact des aménagements et des activités sur les milieux aquatiques

Code de la mesure	Intitulé de la mesure	Descriptif
AGR06	Elaboration d'un programme d'action Erosion	Elaborer un programme d'action sur une zone d'érosion
MIA01	Etude globale et schéma directeur	Réaliser une étude globale ou un schéma directeur visant à préserver les milieux aquatiques
MIA04	Gestion des plans d'eau	Réduire l'impact d'un plan d'eau ou d'une carrière sur les eaux superficielles ou souterraines
		Mettre en œuvre des opérations d'entretien ou de restauration écologique d'un plan d'eau
MIA11	Autorisations et déclarations	Instruire une procédure d'autorisation dans le cadre de la loi sur l'eau
		Instruire une procédure de déclaration dans le cadre de la loi sur l'eau

Code de la mesure	Intitulé de la mesure	Descriptif
MIA12	Contrôles	Contrôler l'activité d'extraction de matériaux alluvionnaires en cours d'eau pour préserver les milieux aquatiques
		Contrôler la création et/ou la vidange d'un plan d'eau pour préserver les milieux aquatiques
		Contrôler un plan d'eau existant pour préserver les milieux aquatiques
RES06	Soutien d'étiage	Réviser les débits réservés d'un cours d'eau dans le cadre strict de la réglementation
		Mettre en place un dispositif de soutien d'étiage ou d'augmentation du débit réservé allant au-delà de la réglementation
RES08	Gestion des ouvrages et réseaux	Développer une gestion stratégique des ouvrages de mobilisation et de transfert d'eau

• **Gérer, entretenir et restaurer les cours d'eau, la continuité écologique et le littoral**

Code de la mesure	Intitulé de la mesure	Descriptif
GOU03	Formation, conseil, sensibilisation ou animation	Mettre en place une opération de formation, conseil, sensibilisation ou animation
AGR06	Elaboration d'un programme d'action Erosion	Elaborer un programme d'action sur une zone d'érosion
MIA01	Etude globale et schéma directeur	Réaliser une étude globale ou un schéma directeur visant à préserver les milieux aquatiques
MIA02	Gestion des cours d'eau - hors continuité ouvrages	Réaliser une opération d'entretien d'un cours d'eau
		Réaliser une opération classique de restauration d'un cours d'eau
		Réaliser une opération de restauration de grande ampleur de l'ensemble des fonctionnalités d'un cours d'eau et de ses annexes
		Restaurer l'équilibre sédimentaire et le profil en long d'un cours d'eau
MIA03	Gestion des cours d'eau - continuité	Aménager un ouvrage qui contraint la continuité écologique (espèces ou sédiments)
		Supprimer un ouvrage qui contraint la continuité écologique (espèces ou sédiments)
		Coordonner la gestion des ouvrages
		Aménager ou supprimer un ouvrage qui contraint la continuité écologique (espèces ou sédiments) (à définir)

Code de la mesure	Intitulé de la mesure	Descriptif
MIA05	Gestion du littoral	Restaurer un équilibre hydrologique entre les apports d'eau douce et les apports d'eau salée dans une masse d'eau de transition de type lagune
		Mettre en œuvre des opérations d'entretien ou de restauration écologique d'une eau de transition (lagune ou estuaire)
		Réaliser une opération de restauration de la morphologie du trait de côte
		Réaliser une opération de restauration des habitats marins dans les eaux côtières
MIA11	Autorisations et déclarations	Instruire une procédure d'autorisation dans le cadre de la loi sur l'eau
		Instruire une procédure de déclaration dans le cadre de la loi sur l'eau
MIA12	Contrôles	Contrôler un ouvrage hydraulique faisant obstacle à la continuité écologique pour améliorer cette dernière et préserver les milieux aquatiques
		Contrôler un chantier de travaux en cours d'eau (hors travaux d'urgence) pour préserver les milieux aquatiques
		Contrôler des travaux réalisés en cours d'eau (hors travaux d'urgence) pour préserver les milieux aquatiques
		Contrôler des travaux d'urgence en cours d'eau pour préserver les milieux aquatiques
		Contrôler l'activité d'extraction de matériaux alluvionnaires en cours d'eau pour préserver les milieux aquatiques
		Effectuer un contrôle autre en relation avec les milieux aquatiques en eau douce (hors police de pêche)
		Contrôler le forage et autre travaux en milieu marin pour préserver les milieux aquatiques

• **Préserver et restaurer les zones humides et la biodiversité liée à l'eau**

Code de la mesure	Intitulé de la mesure	Descriptif
GOU03	Formation, conseil, sensibilisation ou animation	Mettre en place une opération de formation, conseil, sensibilisation ou animation
MIA01	Etude globale et schéma directeur	Réaliser une étude globale ou un schéma directeur visant à préserver les milieux aquatiques
MIA07	Gestion de la biodiversité	Gérer les usages et la fréquentation sur un site naturel
		Mettre en place une opération de gestion piscicole
		Mener d'autres actions diverses pour la biodiversité
MIA10	Gestion forestière	Gérer les forêts pour préserver les milieux aquatiques
MIA11	Autorisations et déclarations	Instruire une procédure d'autorisation dans le cadre de la loi sur l'eau
		Instruire une procédure de déclaration dans le cadre de la loi sur l'eau

Code de la mesure	Intitulé de la mesure	Descriptif
MIA12	Contrôles	Contrôler un chantier de travaux en zone humide pour préserver les milieux aquatiques
		Contrôler une autorisation de travaux en zone humide à l'issue des travaux pour préserver les milieux aquatiques
		Contrôler les mesures compensatoires en zone humide pour préserver les milieux aquatiques
		Effectuer un contrôle autre en relation avec les milieux aquatiques en eau douce (hors police de pêche)
		Effectuer un contrôle ne portant pas sur des travaux en relation avec les milieux aquatiques marins (hors police de pêche)
		Effectuer un contrôle ciblé de police de la pêche (période de reproduction d'espèces sensibles, total autorisé de capture, etc.) pour préserver les milieux aquatiques
		Effectuer un contrôle autre en relation avec la police de l'exercice de la pêche
		Effectuer un contrôle pour lutter contre le braconnage de l'anguille en eau douce
		Effectuer un contrôle pour lutter contre le braconnage de l'anguille à l'aval de la Limite de salure de l'eau ou en eau saumâtre
MIA14	Gestion des zones humides, protection réglementaire et zonage	Obtenir la maîtrise foncière d'une zone humide
		Réaliser une opération de restauration d'une zone humide
		Réaliser une opération d'entretien ou de gestion régulière d'une zone humide
		Mettre en place une protection réglementaire ou réaliser un zonage sur un milieu aquatique (hors ZSCE)

• Réduire la vulnérabilité et les aléas d'inondation

Code de la mesure	Intitulé de la mesure	Descriptif
ASS02	Pluvial strictement	Réaliser des travaux d'amélioration de la gestion et du traitement des eaux pluviales strictement
MIA01	Etude globale et schéma directeur	Réaliser une étude globale ou un schéma directeur visant à préserver les milieux aquatiques
MIA02	Gestion des cours d'eau - hors continuité ouvrages	Réaliser une opération d'entretien d'un cours d'eau
		Réaliser une opération classique de restauration d'un cours d'eau
		Réaliser une opération de restauration de grande ampleur de l'ensemble des fonctionnalités d'un cours d'eau et de ses annexes
		Restaurer l'équilibre sédimentaire et le profil en long d'un cours d'eau

Code de la mesure	Intitulé de la mesure	Descriptif
MIA05	Gestion du littoral	Mettre en œuvre des opérations d'entretien ou de restauration écologique d'une eau de transition (lagune ou estuaire)
		Réaliser une opération de restauration de la morphologie du trait de côte
		Réaliser une opération de restauration des habitats marins dans les eaux côtières
MIA11	Autorisations et déclarations	Instruire une procédure d'autorisation dans le cadre de la loi sur l'eau
		Instruire une procédure de déclaration dans le cadre de la loi sur l'eau
MIA14	Gestion des zones humides, protection réglementaire et zonage	Obtenir la maîtrise foncière d'une zone humide
		Réaliser une opération de restauration d'une zone humide
		Réaliser une opération d'entretien ou de gestion régulière d'une zone humide
		Mettre en place une protection réglementaire ou réaliser un zonage sur un milieu aquatique (hors ZSCE)

## N°2 TABLEAU DES DISPOSITIONS COMMUNES AU SDAGE ET AU PGRI

Les objectifs et dispositions du PGRI visant la prévention des inondations au regard de la gestion équilibrée et durable de la ressource en eau sont repris à l'identique dans le SDAGE. Ils sont clairement identifiés dans les deux plans de gestion.

Voilà la liste des dispositions communes identifiables dans le chapitre 6 par la présence du pictogramme suivant : .

Numérotation dans le PGRI	Dispositions du SDAGE
D1.2 / Favoriser l'organisation de maîtrises d'ouvrage à une échelle cohérente	A1 Organiser les compétences à l'échelle des bassins versants pour le grand cycle de l'eau
D4.10 / Évaluer les impacts cumulés et les mesures de compensation des projets sur le fonctionnement des bassins versants	D49 Évaluer les impacts cumulés et les mesures de compensation des projets sur le fonctionnement des bassins versants
D4.11 /	D50 Adapter les projets d'aménagement
D5.1 / Améliorer la connaissance et la compréhension du fonctionnement des têtes de bassin hydrographiques et renforcer leur préservation.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• D21 Améliorer la connaissance et la compréhension des têtes de bassins</li> <li>• D22 Renforcer la préservation et la restauration des têtes de bassins* et des « chevelus hydrographiques* »</li> </ul>
Mettre en œuvre les principes du ralentissement dynamique D5.2 D5.3 D5.4 D5.5	D48 Mettre en œuvre les principes du ralentissement dynamique*
D5.6 / Gérer et entretenir les cours d'eau	D16 Établir et mettre en œuvre les plans de gestion des cours d'eau* à l'échelle des bassins versants.
D5.7/ Gérer les déchets flottants et valoriser les bois flottants	D19 Gérer les déchets flottants et valoriser les bois flottants
D 5.8 /Travaux en rivière ou sur le littoral D3.11/ Travaux d'urgences en rivières ou sur le littoral	D17 Mettre en cohérence les autorisations administratives relatives aux travaux en cours d'eau et sur le trait de côte, et les aides publiques
D 6.5 /	D51 Adapter les dispositifs aux enjeux

## N°3 LES 4 ORIENTATIONS FONDAMENTALES EN RÉPONSE AUX 6 QUESTIONS IMPORTANTES

Le tableau ci-dessous présente pour chaque orientation fondamentale du projet de SDAGE, les questions importantes auxquelles elles répondent.

Courant 2013 le public et les partenaires institutionnels du bassin ont été interrogés sur ces six questions importantes qui devaient être résolues pour atteindre le bon état des eaux\* en 2021.

Orientations fondamentales	Questions importantes
Orientation A : créer les conditions de gouvernance favorables à l'atteinte des objectifs du SDAGE	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Question importante n°5 : Développer la connaissance au service des milieux aquatiques</li> <li>• Question importante n°6 : Renforcer la gouvernance en privilégiant l'approche territoriale, la contractualisation et l'efficacité des actions.</li> </ul>
Orientation B : Réduire les pollutions	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Question importante n°1 : Poursuivre la réduction des rejets de substances dangereuses et prendre en compte les polluants impactant les milieux aquatiques et les usages (polluants émergents, microbiologiques, etc.)</li> <li>• Question importante n°2 : Poursuivre la réduction des pollutions diffuses liées aux nitrates et aux produits phytosanitaires</li> </ul>
Orientation C : Améliorer la gestion quantitative	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Question importante n°3 : Restaurer l'équilibre quantitatif des ressources en eau</li> </ul>
Orientation D : Préserver et restaurer les fonctionnalités des milieux aquatiques	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Question importante n°4 : Poursuivre la restauration de la continuité, de la biodiversité et de la dynamique physique des milieux aquatiques en lien avec la gestion des crues.</li> </ul>

## N°4 ARTICULATION ENTRE LE SDAGE ADOUR-GARONNE ET LE PLAN D' ACTIONS POUR LE MILIEU MARIN (PAMM) DU GOLFE DE GASCogne

Le tableau ci-dessous présente l'articulation entre le SDAGE et le projet de PAMM au travers d'une correspondance entre les dispositions du SDAGE et les descripteurs, mesures existantes ou nouvelles du PAMM.

Pour chaque descripteur du PAMM (excepté pour le descripteur 11 concernant le bruit en milieu marin), une ou plusieurs dispositions du SDAGE peuvent être « associées » à des mesures existantes ou nouvelles du PAMM.

À noter que plus de 50% des dispositions du SDAGE sont associées très directement à des mesures du PAMM.

Objectifs Environnementaux opérationnels du PAMM Golfe de Gascogne	Orientations et dispositions du SDAGE Adour-Garonne
<b>Descripteur 1 : Biodiversité conservée</b>	
D1-1 : Préserver ou protéger les espèces et habitats en renforçant la cohérence, la représentativité et l'efficacité du réseau d'aires marines protégées	Pas de référence

Objectifs Environnementaux opérationnels du PAMM Golfe de Gascogne	Orientations et dispositions du SDAGE Adour-Garonne
<p>D1-2 : Préserver ou protéger les habitats et habitats d'espèces en maintenant ou restaurant leurs fonctionnalités et les connectivités mer-terre</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Orientation B (réduire les pollutions)               <ul style="list-style-type: none"> <li>- B38 Restaurer la qualité ichthyologique du littoral</li> <li>- B40 Maîtriser l'impact des activités portuaires et des industries nautiques</li> <li>- B41 Améliorer la connaissance des écosystèmes lacustres estuariens et côtiers</li> <li>- B42 Prendre en compte les besoins en eaux douces des estuaires pour respecter les exigences de la vie biologique</li> <li>- B43 Préserver et restaurer les fonctionnalités des milieux et les habitats diversifiés qu'ils comprennent</li> </ul> </li> <li>• Orientation D (préserver et restaurer les fonctionnalités des milieux aquatiques)               <ul style="list-style-type: none"> <li>- D26 Définir des milieux aquatiques et humides à forts enjeux environnementaux</li> <li>- D29 Préserver les zones majeures de reproduction de certaines espèces</li> <li>- D30 Adapter la gestion des milieux et des espèces</li> <li>- D31 Identifier les axes à grands migrateurs amphihalins*</li> <li>- D32 Mettre en œuvre les programmes de restauration et mesures de gestion des poissons migrateurs amphihalins*</li> <li>- D33 Pour les migrateurs amphihalins*, préserver et restaurer la continuité écologique et interdire la construction de tout nouvel obstacle</li> <li>- D34 Préserver et restaurer les zones de reproduction des espèces amphihalines</li> <li>- D36 Mettre en œuvre le plan national de restauration de l'esturgeon européen sur les bassins de la Garonne et de la Dordogne</li> <li>- D37 Préserver les habitats de l'esturgeon européen</li> <li>- D38 Cartographier les milieux humides</li> <li>- D39 Sensibiliser et informer sur les fonctions des zones humides</li> <li>- D40 Éviter, réduire ou, à défaut, compenser l'atteinte aux fonctions des zones humides</li> <li>- D41 Évaluer la politique « zones humides »</li> <li>- D42 Organiser et mettre en œuvre une politique de gestion, de préservation et de restauration des zones humides</li> <li>- D43 Instruire les demandes sur les zones humides en cohérence avec les protections réglementaires</li> <li>- D44 Préserver les espèces des milieux aquatiques et humides remarquables menacées et quasi-menacées de disparition du bassin</li> <li>- D45 Intégrer les mesures de préservation des espèces et leurs habitats dans les documents de planification et mettre en œuvre des mesures réglementaires de protection</li> <li>- D46 Sensibiliser les acteurs et le public</li> <li>- D47 Renforcer la vigilance pour certaines espèces particulièrement sensibles sur le bassin</li> </ul> </li> </ul>

Objectifs Environnementaux opérationnels du PAMM Golfe de Gascogne	Orientations et dispositions du SDAGE Adour-Garonne
D1-3 : préserver ou protéger les espèces en réduisant les taux de captures accidentelles	Pas de référence
D1-4 : Préserver ou protéger les espèces et habitats en leur conférant un statut de protection adapté	Pas de référence
<b>Descripteur 2 : espèces non indigènes</b>	
D2-1 : Limiter les risques d'introduction et de dissémination d'espèces non indigènes en gérant les eaux et sédiments de ballast des navires (rejets et traitement	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Orientation B (Réduire les pollutions) <ul style="list-style-type: none"> <li>- B40 Maîtriser l'impact des activités portuaires et des industries nautiques</li> </ul> </li> </ul>
D2-2 : Limiter les risques d'introduction et de dissémination d'espèces non indigènes en gérant les salissures fixées sur les coques des navires et sur les infrastructures (bouées, structures d'élevages, etc.)	Pas de référence
D2-3 : Limiter les risques d'introduction et de dissémination ainsi que les impacts des espèces non indigènes en définissant un processus de prévention, de suivi et de lutte	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Orientation B (Réduire les pollutions) <ul style="list-style-type: none"> <li>- B43 Préserver et restaurer les fonctionnalités des milieux et des habitats diversifiés qu'ils comprennent</li> </ul> </li> <li>• Orientation D (Préserver et restaurer les fonctionnalités des milieux aquatiques) <ul style="list-style-type: none"> <li>- D18 Gérer et réguler les espèces envahissantes</li> </ul> </li> </ul>
D2-4 : Limiter les risques de dissémination des espèces non indigènes lors de l'introduction et du transfert des espèces aquicoles	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Orientation B (Réduire les pollutions) <ul style="list-style-type: none"> <li>- B43 Préserver et restaurer les fonctionnalités des milieux et des habitats diversifiés qu'ils comprennent</li> </ul> </li> <li>• Orientation D (Préserver et restaurer les fonctionnalités des milieux aquatiques) <ul style="list-style-type: none"> <li>- D18 Gérer et réguler les espèces envahissantes</li> </ul> </li> </ul>
D2-5 : Limiter les risques de dissémination des espèces non indigènes en adaptant les techniques de pêche	Pas de référence

Objectifs Environnementaux opérationnels du PAMM Golfe de Gascogne	Orientations et dispositions du SDAGE Adour-Garonne
<b>Descripteur 3 : stock des espèces commercialisées</b>	
<p>D3-1 : Maintenir ou atteindre le bon état des stocks en adaptant l'activité de pêche professionnelle et de pêche de loisir</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Orientation A (Créer les conditions de gouvernance favorables à l'atteinte des objectifs du SDAGE) <ul style="list-style-type: none"> <li>- A9 Informer et sensibiliser le public</li> <li>- A12 Favoriser la consultation des données</li> </ul> </li> <li>• Orientation B (Réduire les pollutions) <ul style="list-style-type: none"> <li>- B38 Restaurer la qualité ichtyologique du littoral</li> <li>- B43 Préserver et restaurer les fonctionnalités des milieux et les habitats diversifiés qu'ils comprennent</li> </ul> </li> <li>• Orientation D (Préserver et restaurer les fonctionnalités des milieux aquatiques) <ul style="list-style-type: none"> <li>- D24 Mettre en œuvre une gestion planifiée du patrimoine piscicole d'eau douce en cohérence avec les objectifs de préservation des milieux définis par le SDAGE</li> <li>- D25 Concilier les programmes de restauration piscicole et les enjeux sanitaires</li> <li>- D26 Définition des milieux aquatiques et humides à forts enjeux environnementaux</li> <li>- D27 Préserver les milieux aquatiques et humides à forts enjeux environnementaux</li> <li>- D28 Initier des programmes de gestion ou de restauration des milieux aquatiques* et humides à forts enjeux environnementaux</li> <li>- D29 Préserver les zones majeures de reproduction de certaines espèces</li> <li>- D30 Adapter la gestion des milieux et des espèces</li> <li>- D31 Identifier les axes à grands migrateurs amphihalins</li> <li>- D32 Mettre en œuvre les programmes de restauration et mesures de gestion des poissons migrateurs amphihalins</li> <li>- D33 Pour les migrateurs amphihalins*, préserver et restaurer la continuité écologique et interdire la construction de tout nouvel obstacle</li> <li>- D34 Préserver et restaurer les zones de reproduction des espèces amphihalines</li> <li>- D35 Favoriser la lutte contre le braconnage et adapter la gestion halieutique en milieu continental, estuarien et littoral</li> </ul> </li> </ul>

Objectifs Environnementaux opérationnels du PAMM Golfe de Gascogne	Orientations et dispositions du SDAGE Adour-Garonne
<b>Descripteur 5 : eutrophisation</b>	
<p>D5-1 : Préserver les zones peu ou pas impactées par l'eutrophisation en limitant, dans les bassins versants concernés, les apports telluriques en nutriment à la source et lors de leurs transferts</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Orientation A (Créer les conditions de gouvernance favorables à l'atteinte des objectifs du SDAGE) <ul style="list-style-type: none"> <li>- A1 Organiser les compétences à l'échelle des bassins versants pour le grand cycle de l'eau</li> <li>- A9 Informer et sensibiliser le public</li> <li>- A10 Former les élus, les animateurs et les techniciens des collectivités territoriales</li> <li>- A34 Informer les acteurs de l'urbanisme des enjeux liés à l'eau</li> <li>- A39 Identifier les solutions et les limites éventuelles de l'assainissement en amont des projets d'urbanisme et d'aménagement du territoire</li> </ul> </li> <li>• Orientation B (Réduire les pollutions) <ul style="list-style-type: none"> <li>- B1 définir, d'ici 2021, les flux admissibles</li> <li>- B3 Macropluants : fixer les niveaux de rejets pour atteindre ou maintenir le bon état des eaux</li> <li>- B5 Prendre en compte les dépenses de maintenance des équipements liés aux services de l'eau</li> <li>- B9 Renforcer la connaissance et l'accès à l'information</li> <li>- B10 Valoriser les résultats de la recherche</li> <li>- B11 Communiquer sur la qualité des milieux et la stratégie de prévention</li> <li>- B13 Accompagner les programmes de sensibilisation</li> <li>- B14 Réduire et améliorer l'utilisation d'intrants</li> <li>- B15 Prendre en compte les enjeux locaux dans l'adaptation du renforcement du programme national dans les programmes d'action régionaux</li> <li>- B19 Limiter le transfert d'éléments polluants</li> <li>- B21 Cibler les interventions publiques sur les enjeux prioritaires de la lutte contre les pollutions diffuses agricoles et contre l'érosion</li> <li>- B22 Améliorer la protection rapprochée des milieux aquatiques</li> <li>- B23 Mettre en œuvre des pratiques agricoles respectueuses de la qualité des eaux grâce à des clauses environnementales</li> <li>- B37 Préserver et améliorer la qualité des eaux dans les zones conchylicoles</li> </ul> </li> </ul>

Objectifs Environnementaux opérationnels du PAMM Golfe de Gascogne	Orientations et dispositions du SDAGE Adour-Garonne
<p>D5-2 : Identifier les zones d'eutrophisation avérées et les bassins versants les plus contributeurs à l'origine des principaux apports en nutriments depuis la source jusqu'à l'exutoire</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Orientation A (Créer les conditions de gouvernance favorables à l'atteinte des objectifs du SDAGE)               <ul style="list-style-type: none"> <li>- A1 Organiser les compétences à l'échelle des bassins versants pour le grand cycle de l'eau</li> <li>- A9 Informer et sensibiliser le public</li> <li>- A10 Former les élus, les animateurs et les techniciens des collectivités territoriales</li> <li>- A34 Informer les acteurs de l'urbanisme des enjeux liés à l'eau</li> <li>- A39 Identifier les solutions et les limites éventuelles de l'assainissement en amont des projets d'urbanisme et d'aménagement du territoire</li> </ul> </li> <li>• Orientation B (Réduire les pollutions)               <ul style="list-style-type: none"> <li>- B1 définir, d'ici 2021, les flux admissibles</li> <li>- B3 Macropolluants : fixer les niveaux de rejets pour atteindre ou maintenir le bon état des eaux</li> <li>- B5 Prendre en compte les dépenses de maintenance des équipements liés aux services de l'eau</li> <li>- B9 Renforcer la connaissance et l'accès à l'information</li> <li>- B10 Valoriser les résultats de la recherche</li> <li>- B11 Communiquer sur la qualité des milieux et la stratégie de prévention</li> <li>- B13 Accompagner les programmes de sensibilisation</li> <li>- B14 Réduire et améliorer l'utilisation d'intrants</li> <li>- B15 Prendre en compte les enjeux locaux dans l'adaptation du renforcement du programme national dans les programmes d'action régionaux</li> <li>- B19 Limiter le transfert d'éléments polluants</li> <li>- B21 Cibler les interventions publiques sur les enjeux prioritaires de la lutte contre les pollutions diffuses agricoles et contre l'érosion</li> <li>- B22 Améliorer la protection rapprochée des milieux aquatiques</li> <li>- B23 Mettre en œuvre des pratiques agricoles respectueuses de la qualité des eaux grâce à des clauses environnementales</li> <li>- B37 Préserver et améliorer la qualité des eaux dans les zones conchylicoles</li> </ul> </li> </ul>

Objectifs Environnementaux opérationnels du PAMM Golfe de Gascogne	Orientations et dispositions du SDAGE Adour-Garonne
<p>D5-3 : Réduire ou supprimer les apports de nutriments, en priorité dans les bassins versants les plus fortement contributeurs, en agissant sur les émissions des exploitations agricoles, des agglomérations et de l'industrie, et le transfert des nutriments vers le milieu marin</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Orientation A (Créer les conditions de gouvernance favorables à l'atteinte des objectifs du SDAGE) <ul style="list-style-type: none"> <li>- A1 Organiser les compétences à l'échelle des bassins versants pour le grand cycle de l'eau</li> <li>- A9 Informer et sensibiliser le public</li> <li>- A10 Former les élus, les animateurs et les techniciens des collectivités territoriales</li> <li>- A34 Informer les acteurs de l'urbanisme des enjeux liés à l'eau</li> <li>- A39 Identifier les solutions et les limites éventuelles de l'assainissement en amont des projets d'urbanisme et d'aménagement du territoire</li> </ul> </li> <li>• Orientation B (Réduire les pollutions) <ul style="list-style-type: none"> <li>- B1 définir, d'ici 2021, les flux admissibles</li> <li>- B3 Macropluants : fixer les niveaux de rejets pour atteindre ou maintenir le bon état des eaux</li> <li>- B5 Prendre en compte les dépenses de maintenance des équipements liés aux services de l'eau</li> <li>- B9 Renforcer la connaissance et l'accès à l'information</li> <li>- B10 Valoriser les résultats de la recherche</li> <li>- B11 Communiquer sur la qualité des milieux et la stratégie de prévention</li> <li>- B13 Accompagner les programmes de sensibilisation</li> <li>- B14 Réduire et améliorer l'utilisation d'intrants</li> <li>- B15 Prendre en compte les enjeux locaux dans l'adaptation du renforcement du programme national dans les programmes d'action régionaux</li> <li>- B19 Limiter le transfert d'éléments polluants</li> <li>- B21 Cibler les interventions publiques sur les enjeux prioritaires de la lutte contre les pollutions diffuses agricoles et contre l'érosion</li> <li>- B22 Améliorer la protection rapprochée des milieux aquatiques</li> <li>- B23 Mettre en œuvre des pratiques agricoles respectueuses de la qualité des eaux grâce à des clauses environnementales</li> <li>- B37 Préserver et améliorer la qualité des eaux dans les zones conchylicoles</li> </ul> </li> </ul>
<p>D5-4 : Réduire les apports d'azote atmosphérique (Nox) en prenant en compte les enjeux du milieu marin dans les plans de lutte contre la pollution atmosphérique, les plans régionaux pour la qualité de l'air et les plans de protection de l'atmosphère des régions les plus fortement contributrices</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Orientation B (Réduire les pollutions) <ul style="list-style-type: none"> <li>- B10 Valoriser les résultats de la recherche</li> </ul> </li> </ul>

Objectifs Environnementaux opérationnels du PAMM Golfe de Gascogne	Orientations et dispositions du SDAGE Adour-Garonne
<b>Descripteur 6 : intégrité des fonds marins</b>	
D6-1 : Réduire les impacts sur les habitats fonctionnels et particuliers de l'estran en limitant les aménagements au droit de ces zones sensibles du littoral (herbiers, récifs d'hermelles, champs de blocs, etc.)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Orientation B (Réduire les pollutions) .               <ul style="list-style-type: none"> <li>- B43 Préserver et restaurer les fonctionnalités des milieux et des habitats diversifiés qu'ils comprennent</li> </ul> </li> <li>• Orientation D (Préserver et restaurer les fonctionnalités des milieux aquatiques)               <ul style="list-style-type: none"> <li>- D17 Mettre en cohérence les autorisations administratives relatives aux travaux en cours d'eau et sur le trait de côte, et les aides publiques</li> </ul> </li> </ul>
D6-2 : Réduire les impacts des travaux, ouvrages, aménagements et installations sur les habitats benthiques sensibles (herbiers, récifs d'hermelles, champs de blocs, etc.)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Orientation D (Préserver et restaurer les fonctionnalités des milieux aquatiques)               <ul style="list-style-type: none"> <li>- D17 Mettre en cohérence les autorisations administratives relatives aux travaux en cours d'eau et sur le trait de côte, et les aides publiques</li> </ul> </li> </ul>
D6-3 : Préserver les habitats benthiques sensibles (herbiers, récifs d'hermelles, champs de blocs, etc.) en limitant l'utilisation d'engins de pêche de fond	Pas de référence
D6-4 : Réduire les impacts sur les habitats benthiques du médiolittoral en améliorant les pratiques de la pêche à pied	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Orientation B (Réduire les pollutions)               <ul style="list-style-type: none"> <li>- B43 Préserver et restaurer les fonctionnalités des milieux et des habitats diversifiés qu'ils comprennent</li> </ul> </li> </ul>
D6-5 : Réduire les impacts de l'aquaculture marine sur les habitats benthiques en veillant à l'adéquation des techniques et des modalités d'élevages avec les habitats en présence	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Orientation B (Réduire les pollutions)               <ul style="list-style-type: none"> <li>- B37 Préserver et améliorer la qualité des eaux dans les zones conchylicoles</li> </ul> </li> </ul>
D6-6 : Réduire l'impact sur les habitats benthiques subtidiaux en limitant les dragages et immersions dans les zones sensibles (herbiers, récifs d'hermelles, champs de blocs, etc.)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Orientation B (Réduire les pollutions)               <ul style="list-style-type: none"> <li>- B40 Maîtriser l'impact des activités portuaires et des industries nautiques</li> </ul> </li> <li>• Orientation D (Préserver et restaurer les fonctionnalités des milieux aquatiques)               <ul style="list-style-type: none"> <li>- D11 Limiter les incidences de la navigation et des activités nautiques en milieu fluvial et estuarien</li> </ul> </li> </ul>
D6-7 : Réduire l'impact sur les habitats benthiques subtidiaux en limitant les extractions de granulats marins et en adaptant les techniques d'extraction en fonction de la sensibilité des milieux	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Orientation D (Préserver et restaurer les fonctionnalités des milieux aquatiques)               <ul style="list-style-type: none"> <li>- D10 Intégrer la préservation de la ressource en eau dans les schémas régionaux de carrières</li> </ul> </li> </ul> <p>Disposition</p>
D6-8 : Réduire l'impact des activités de plaisance en adaptant la gestion des mouillages	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Orientation B (Réduire les pollutions)               <ul style="list-style-type: none"> <li>- B39 Réduire l'impact de la plaisance et du motonautisme</li> </ul> </li> </ul>

Objectifs Environnementaux opérationnels du PAMM Golfe de Gascogne	Orientations et dispositions du SDAGE Adour-Garonne
<b>Descripteur 7 : conditions hydrographiques</b>	
D7-1 : Préserver les écosystèmes marins, leurs fonctionnalités et les usages en veillant à un apport quantitatif suffisant d'eau douce en secteur côtier	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Orientation B (Réduire les pollutions) <ul style="list-style-type: none"> <li>- B37 Préserver et améliorer la qualité des eaux dans les zones conchylicoles</li> <li>- B38 Restaurer la qualité ichthyologique du littoral</li> <li>- B42 Prendre en compte les besoins en eau douce des estuaires pour respecter les exigences de la vie biologique</li> </ul> </li> <li>• Orientation C (Préserver et restaurer les fonctionnalités des milieux aquatiques) <ul style="list-style-type: none"> <li>- C4 Réviser les débits de référence</li> <li>- C7 Mobiliser les outils concernés de planification et contractualisation</li> <li>- C9 Gérer collectivement les prélèvements</li> </ul> </li> </ul>
D7-2 : Préserver les écosystèmes marins et leur fonctionnalité en encadrant les rejets turbides issus des activités maritimes (dragage, extraction de granulats, etc.) et terrestres (eaux d'exhaure, chasses de barrage, etc.)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Orientation B (Réduire les pollutions) <ul style="list-style-type: none"> <li>- B40 Maîtriser l'impact des activités portuaires et des industries nautiques</li> </ul> </li> <li>• Orientation D (Préserver et restaurer les fonctionnalités des milieux aquatiques) <ul style="list-style-type: none"> <li>- D7 Préparer les vidanges en concertation</li> <li>- D9 Améliorer la gestion du stockage des matériaux dans les retenues pour favoriser le transport naturel des sédiments des cours d'eau</li> <li>- D11 Limiter les incidences de la navigation et des activités nautiques en milieu fluvial et estuarien</li> </ul> </li> </ul>
<b>Descripteur 8 : contaminants chimiques</b>	
D8-1 : Réduire les apports directs en mer de contaminants en traitant l'ensemble des effluents des aires de carénage avant rejet	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Orientation B (Réduire les pollutions) <ul style="list-style-type: none"> <li>- B6 Micropolluants : fixer les niveaux de rejets pour atteindre ou maintenir le bon état des eaux</li> <li>- B37 Préserver et améliorer la qualité des eaux dans les zones conchylicoles</li> <li>- B38 Restaurer la qualité ichthyologique du littoral</li> <li>- B40 Maîtriser l'impact des activités portuaires et des industries nautiques</li> </ul> </li> </ul>
D8-2 : Limiter ou supprimer les apports directs ou transfert de contaminants en mer en encadrant les activités de dragage, d'immersion et la remobilisation des sédiments	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Orientation B (Réduire les pollutions) <ul style="list-style-type: none"> <li>- B40 Maîtriser l'impact des activités portuaires et des industries nautiques</li> </ul> </li> <li>• Orientation D (Préserver et restaurer les fonctionnalités des milieux aquatiques) <ul style="list-style-type: none"> <li>- D11 Limiter les incidences de la navigation et des activités nautiques en milieu fluvial et estuarien</li> </ul> </li> </ul>
D8-3 : Limiter ou supprimer les apports directs en mer de contaminants liés au transport maritime et à la navigation	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Orientation B (Réduire les pollutions) <ul style="list-style-type: none"> <li>- B40 Maîtriser l'impact des activités portuaires et des industries nautiques</li> </ul> </li> </ul>
D8-4 : Réduire les apports atmosphériques de contaminants d'origine maritime	Pas de référence

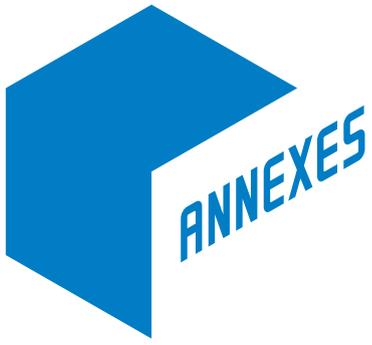
Objectifs Environnementaux opérationnels du PAMM Golfe de Gascogne	Orientations et dispositions du SDAGE Adour-Garonne
<p>D8-5 : Réduire les apports atmosphériques de contaminants d'origine terrestre</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Orientation B (Réduire les pollutions)               <ul style="list-style-type: none"> <li>- B10 Valoriser les résultats de la recherche</li> </ul> </li> </ul>
<p>D8-6 : Réduire ou supprimer les apports de contaminants, en priorité dans les bassins les plus fortement contributeurs, en agissant sur les émissions des industries, agglomérations et exploitations agricoles, et le transfert des contaminants vers le milieu marin</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Orientation A (Créer les conditions de gouvernance favorables à l'atteinte des objectifs du SDAGE)               <ul style="list-style-type: none"> <li>- A9 Informer et sensibiliser le public</li> <li>- A37 Respecter les espaces de fonctionnalités des milieux aquatiques dans l'utilisation des sols et la gestion des eaux de pluie</li> </ul> </li> <li>• Orientation B (Réduire les pollutions)               <ul style="list-style-type: none"> <li>- B1 définir, d'ici 2021, les flux admissibles</li> <li>- B6 Micropolluants : fixer les niveaux de rejets pour atteindre ou maintenir le bon état des eaux</li> <li>- B7 Réduire l'impact sur les milieux aquatiques des sites et sols pollués, y compris les sites orphelins</li> <li>- B8 Connaître et limiter l'impact des substances d'origine médicamenteuses et hormonales, des nouveaux polluants émergents et des biocides</li> <li>- B9 Renforcer la connaissance et l'accès à l'information</li> <li>- B10 Valoriser les résultats de la recherche</li> <li>- B11 Communiquer sur la qualité des milieux et la stratégie de prévention</li> <li>- B12 Renforcer le suivi des phytosanitaires dans le milieu marin</li> <li>- B16 Améliorer les pratiques et réduire l'usage des produits phytosanitaires</li> <li>- B17 Adopter des démarches d'utilisation raisonnée des produits phytosanitaires en zone non agricole et préparer la transition vers l'interdiction d'utilisation de ces produits dans les espaces publics</li> <li>- B19 Limiter le transfert d'éléments polluants</li> <li>- B20 Utiliser des filières pérennes de récupération des produits phytosanitaires non utilisables et des emballages vides</li> <li>- B22 Améliorer la protection rapprochée des milieux aquatiques</li> <li>- B35 Assurer la compatibilité entre le Plan d'Actions pour le Milieu Marin (PAMM) et le SDAGE</li> <li>- B37 Préserver et améliorer la qualité des eaux dans les zones conchylicoles</li> <li>- B38 Restaurer la qualité ichthyologique du littoral</li> <li>- B41 Améliorer la connaissance des écosystèmes lacustres estuariens et côtiers</li> </ul> </li> <li>• Orientation D (Préserver et restaurer les fonctionnalités des milieux aquatiques)               <ul style="list-style-type: none"> <li>- D7 Préparer les vidanges en concertation</li> <li>- D9 Améliorer la gestion du stockage des matériaux dans les retenues pour favoriser le transport naturel des sédiments des cours d'eau</li> </ul> </li> </ul>

Objectifs Environnementaux opérationnels du PAMM Golfe de Gascogne	Orientations et dispositions du SDAGE Adour-Garonne
<b>Descripteur 9 : contaminants microbiologiques</b>	
D9-1 : Améliorer la qualité microbiologique des eaux côtières et de transition en limitant les transferts de polluants microbiologiques liés à l'insuffisance de l'assainissement collectif	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Orientation A (Créer les conditions de gouvernance favorables à l'atteinte des objectifs du SDAGE)               <ul style="list-style-type: none"> <li>- A25 Favoriser les réseaux locaux de suivi de l'état des eaux et des milieux aquatiques</li> <li>- A34 Informer les acteurs de l'urbanisme des enjeux liés à l'eau</li> <li>- A36 Améliorer l'approche de la gestion globale de l'eau dans les documents d'urbanisme et autres projets d'aménagement ou d'infrastructure</li> </ul> </li> </ul>
D9-2 : Améliorer la qualité microbiologique des eaux côtières et de transition en limitant les transferts de polluants microbiologiques liés à l'insuffisance de l'assainissement non-collectif	<ul style="list-style-type: none"> <li>- A39 Identifier les solutions et les limites éventuelles de l'assainissement et de l'alimentation en eau potable en amont des projets d'urbanisme et d'aménagement du territoire</li> <li>• Orientation B (Réduire les pollutions)               <ul style="list-style-type: none"> <li>- B5 Prendre en compte les dépenses de maintenance des équipements liés aux services de l'eau</li> <li>- B4 Promouvoir l'assainissement non collectif là où il est pertinent</li> </ul> </li> </ul>
D9-3 : Améliorer la qualité microbiologique des eaux côtières et de transition en limitant les sources de contamination liées à l'activité agricole d'élevage	<ul style="list-style-type: none"> <li>- B21 Cibler les interventions publiques sur les enjeux prioritaires de la lutte contre les pollutions diffuses agricoles et contre l'érosion</li> <li>- B30 Maintenir ou restaurer la qualité des eaux de baignade, dans un cadre concerté à l'échelle des bassins versants</li> <li>- B31 Limiter les risques sanitaires encourus par les pratiquants de loisirs nautiques et de pêche à pied littoral</li> <li>- B37 Préserver et améliorer la qualité des eaux dans les zones conchylicoles</li> <li>- B40 Maîtriser l'impact des activités portuaires et des industries nautiques</li> </ul>
<b>Descripteur 10 : déchets marins</b>	
D10-1 : Limiter les quantités de déchets parvenant en mer et sur le littoral en réduisant à la source les quantités produites	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Orientation B (Réduire les pollutions)               <ul style="list-style-type: none"> <li>- B32 Inciter les usagers des zones de navigation de loisir et des ports de plaisance en eau douce à réduire leur pollution</li> <li>- B40 Maîtriser l'impact des activités portuaires et des industries nautiques</li> </ul> </li> <li>• Orientation D (Préserver et restaurer les fonctionnalités des milieux aquatiques)               <ul style="list-style-type: none"> <li>- D19 Gérer les déchets flottants et valoriser les bois flottants</li> </ul> </li> </ul>
D10-2 : Réduire la production de déchets par les usages et les activités s'exerçant sur le milieu marin en accompagnant les activités	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Orientation B (Réduire les pollutions)               <ul style="list-style-type: none"> <li>- B40 Maîtriser l'impact des activités portuaires et des industries nautiques</li> </ul> </li> </ul>

Objectifs Environnementaux opérationnels du PAMM Golfe de Gascogne	Orientations et dispositions du SDAGE Adour-Garonne
D10-3 : Réduire les quantités de déchets provenant du milieu terrestre (fleuves, réseaux d'assainissement, etc.) en agissant sur les zones de forts apports	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Orientation B (Réduire les pollutions)               <ul style="list-style-type: none"> <li>- B32 Inciter les usagers des zones de navigation de loisir et des ports de plaisance en eau douce à réduire leur pollution</li> <li>- B40 Maîtriser l'impact des activités portuaires et des industries nautiques</li> </ul> </li> <li>• Orientation D (Préserver et restaurer les fonctionnalités des milieux aquatiques)               <ul style="list-style-type: none"> <li>- D19 Gérer les déchets flottants et valoriser les bois flottants</li> </ul> </li> </ul>
D10-4 : Réduire significativement la quantité de déchets présents dans le milieu marin en renforçant la collecte, la valorisation et le traitement des différents types de déchets marins	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Orientation D (Préserver et restaurer les fonctionnalités des milieux aquatiques)               <ul style="list-style-type: none"> <li>- D19 Gérer les déchets flottants et valoriser les bois flottants</li> </ul> </li> </ul>
<b>Descripteur 11 : énergies sonores</b>	
D11-1 : Limiter les dérangements acoustiques en adaptant les activités d'installation et de travaux maritimes à la sensibilité des écosystèmes marins	Pas de référence
D11-2 : Limiter les dérangements acoustiques en organisant l'espace maritime et en adaptant les périodes, intensités et durées des émissions sous-marines en fonction de la sensibilité de l'écosystème	Pas de référence

Objectifs Environnementaux opérationnels du PAMM Golfe de Gascogne	Orientations et dispositions du SDAGE Adour-Garonne
<b>Objectifs Transversaux</b>	
<p>OT-1 : Améliorer la prise en compte des enjeux de protection du milieu marin dans les formations aux activités professionnelles et récréatives en lien avec le milieu marin</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Orientation A (Créer les conditions de gouvernance favorables à l'atteinte des objectifs du SDAGE) <ul style="list-style-type: none"> <li>- A9 Informer et sensibiliser le public</li> <li>- A10 Former les élus, les animateurs et les techniciens des collectivités territoriales</li> <li>- A12 Favoriser la consultation des données</li> <li>- A34 Informer les acteurs de l'urbanisme des enjeux liés à l'eau</li> <li>- A36 Améliorer l'approche de la gestion globale de l'eau dans les documents d'urbanisme et autres projets d'aménagement ou d'infrastructure</li> <li>- A39 Identifier les solutions et les limites éventuelles de l'assainissement et de l'alimentation en eau potable en amont des projets d'urbanisme et d'aménagement du territoire</li> </ul> </li> <li>• Orientation B (Réduire les pollutions) <ul style="list-style-type: none"> <li>- B9 Renforcer la connaissance et l'accès à l'information</li> <li>- B10 Valoriser les résultats de la recherche</li> <li>- B11 Communiquer sur la qualité des milieux et la stratégie de prévention</li> <li>- B13 Accompagner les programmes de sensibilisation</li> <li>- B38 Restaurer la qualité ichtyologique du littoral</li> <li>- B39 Réduire l'impact de la plaisance et du motonautisme</li> <li>- B40 Maîtriser l'impact des activités portuaires et des industries nautiques</li> </ul> </li> </ul>
<p>OT-2 : Améliorer la prise en compte des enjeux de protection du milieu marin dans l'information et la sensibilisation du grand public et des usagers de la mer</p>	
<p>OT-3 : Améliorer la prise en compte des enjeux du milieu marin et des effets cumulés des activités et usages au sein des plans, schémas, programmes, projets et autres documents de planification</p>	

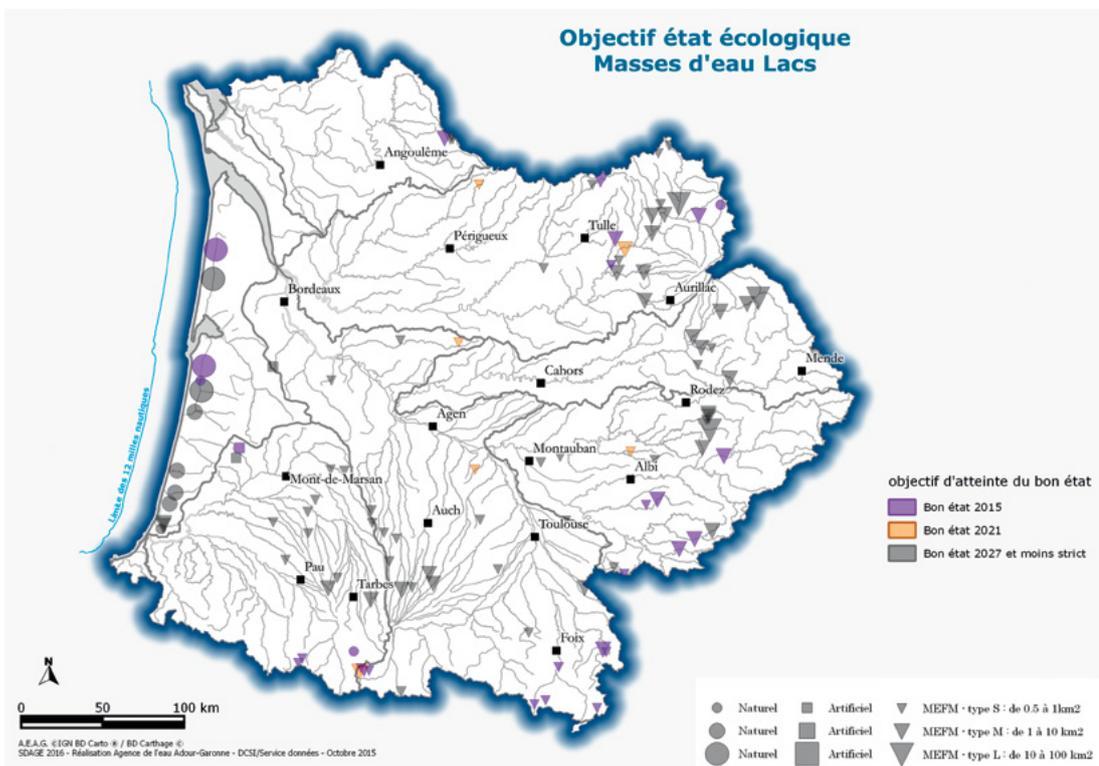
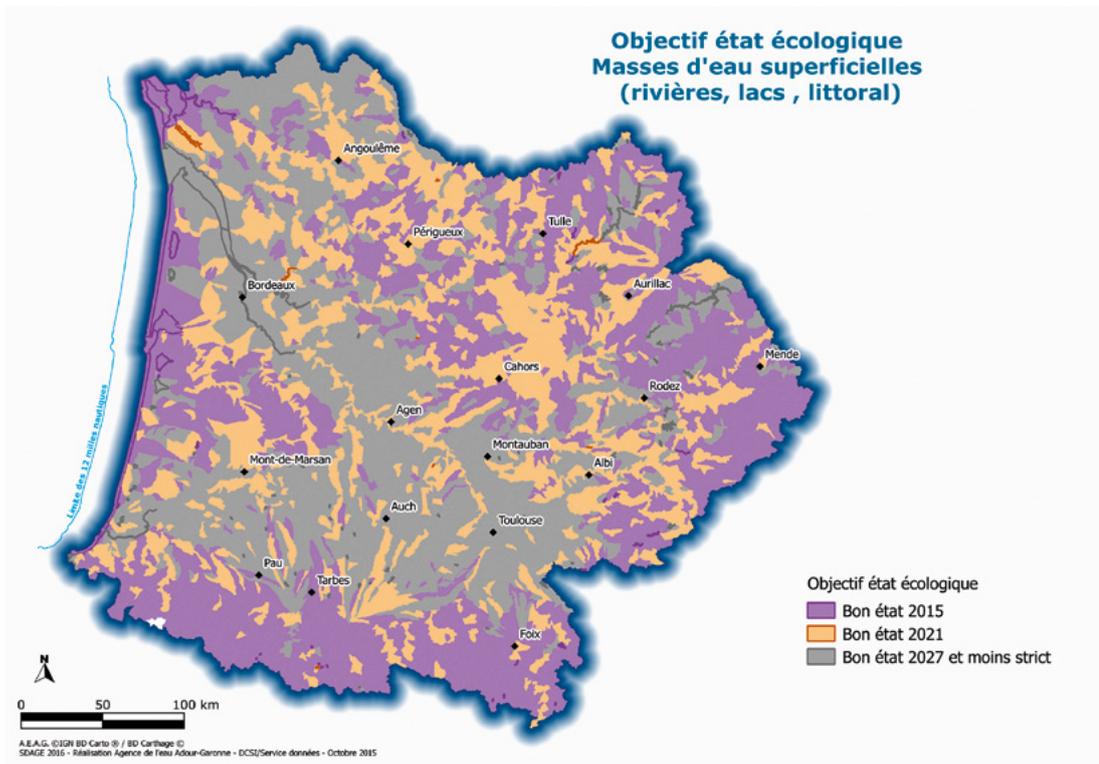




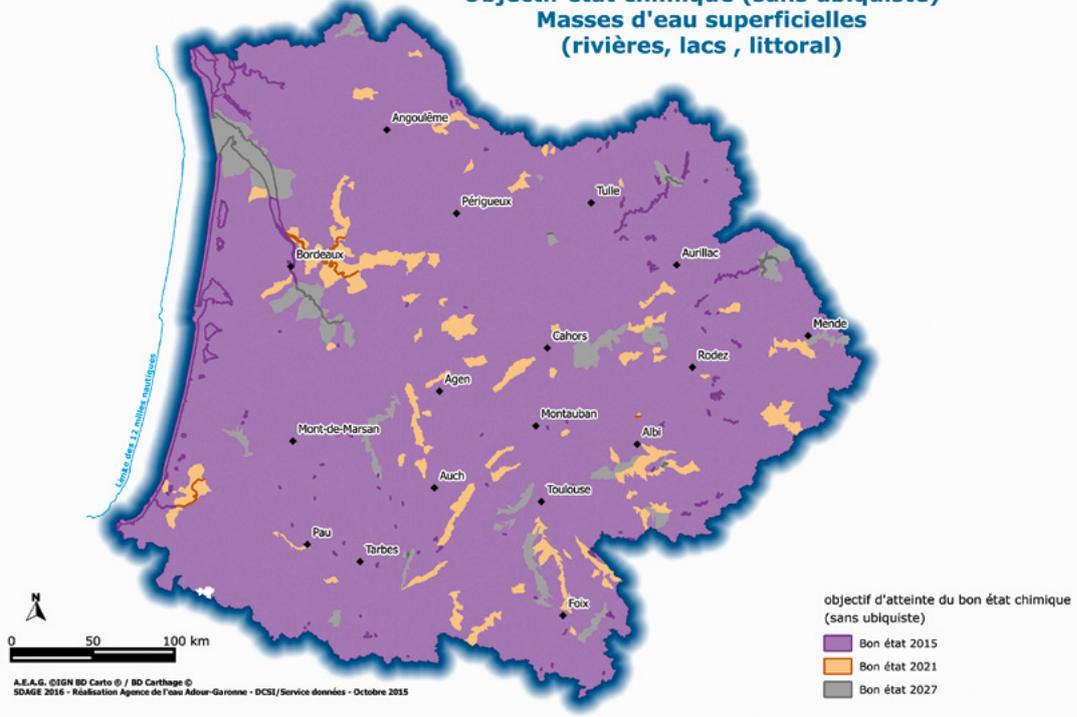
## **ANNEXE 4**

# **ANNEXES AU CHAPITRE 5**

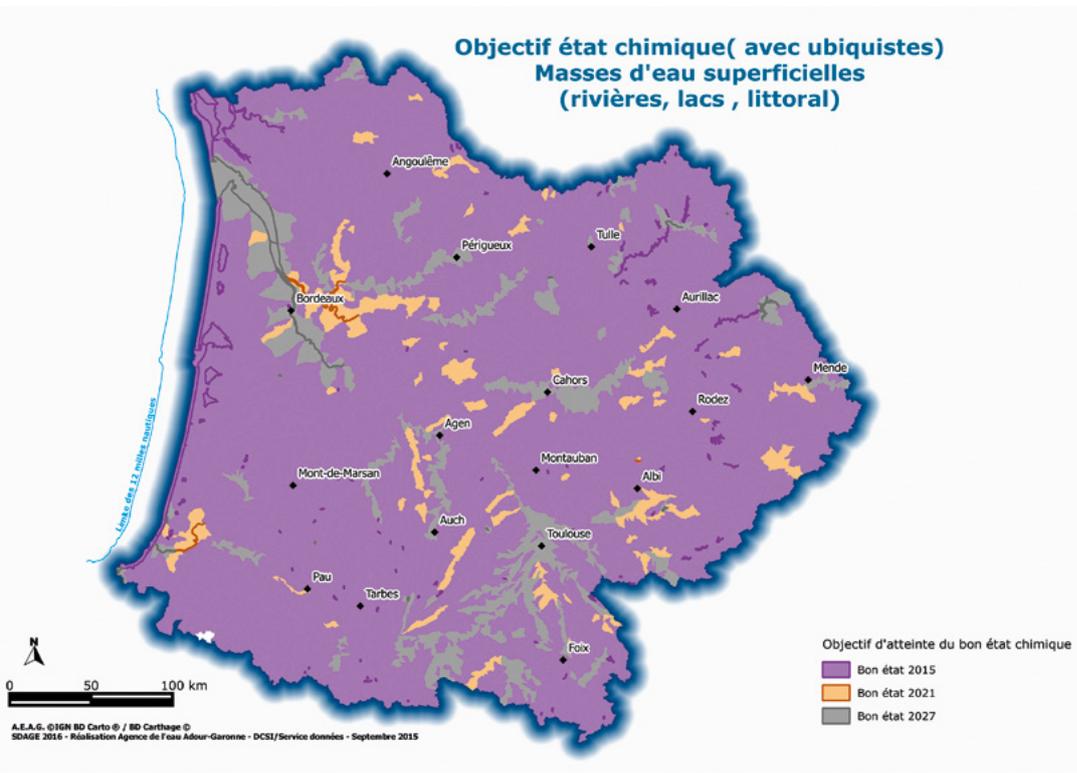
## N°1 CARTES D'OBJECTIFS DE BON ÉTAT EAUX SUPERFICIELLES ET MEFM

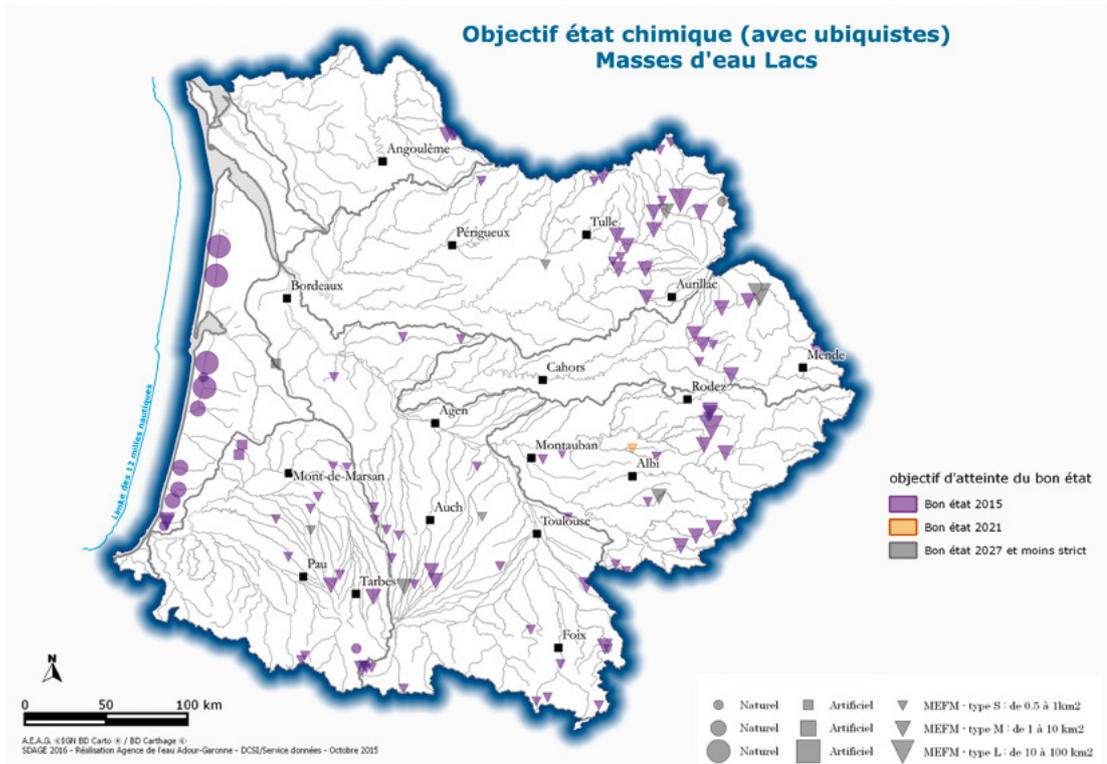
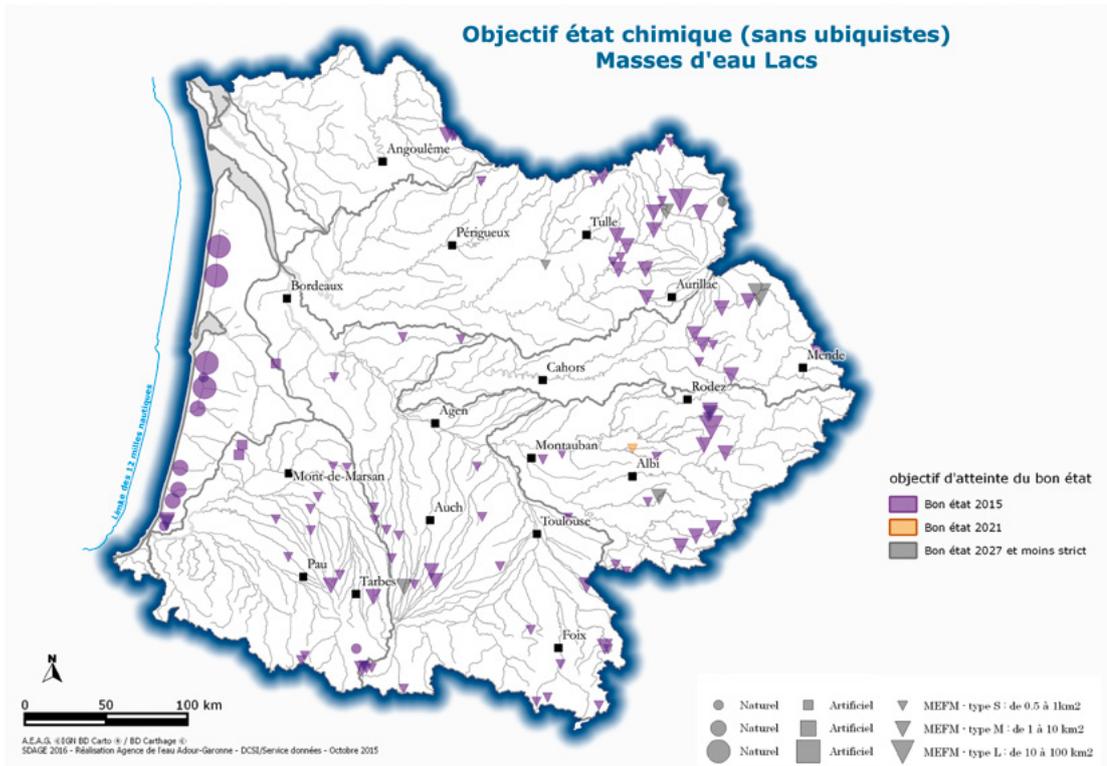


**Objectif état chimique (sans ubiquiste)  
Masses d'eau superficielles  
(rivières, lacs , littoral)**

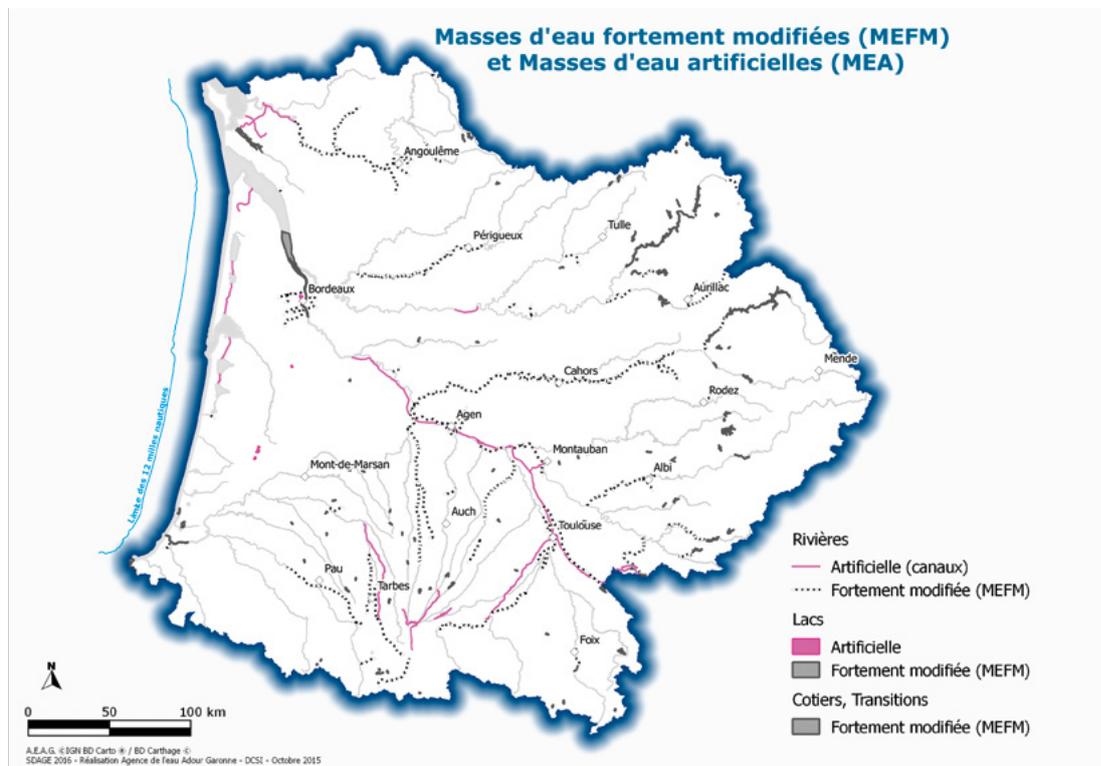


**Objectif état chimique( avec ubiquistes)  
Masses d'eau superficielles  
(rivières, lacs , littoral)**





### Masses d'eau fortement modifiées (MEFM) et Masses d'eau artificielles (MEA)



## N°2 LISTE DES MASSES D'EAU FORTEMENT MODIFIÉES

Liste des masses d'eau fortement modifiées				
Code de la masse d'eau	Nom de la masse d'eau	Dépts	Type de masse d'eau	Activités
<b>Commission territoriale Adour</b>				
FRFL86	Retenue de Saint-Jean	32	lac	Stockage et mise en retenue/Agriculture (irrigation, abreuvement)
FRFL98	Lac de l'Uby	32	lac	Autres activités/Loisirs et activités récréatives
FRFL35	Retenue de Duhort-Bachen	40	lac	Autres activités/Loisirs et activités récréatives
FRFL42	Retenue de la Gioule	40	lac	Stockage et mise en retenue/Agriculture (irrigation, abreuvement)
FRFL47	Retenue d'Hagetmau-Monségur	40	lac	Stockage et mise en retenue/Agriculture (irrigation, abreuvement)
FRFL67	Retenue de Miramont-Sensacq	40	lac	Stockage et mise en retenue/Agriculture (irrigation, abreuvement)
FRFR327C_6	Ruisseau de Vergoignan	40,32	cours d'eau	Protection contre les inondations/Urbanisation
FRFL10	Retenue de l'Ayguelongue	64	lac	Stockage et mise en retenue/Agriculture (irrigation, abreuvement)
FRFL6	Lac d'Artouste	64	lac	Autres activités/Loisirs et activités récréatives
FRFR7_2	Ruisseau d'Aritxague	64	cours d'eau	Protection contre les inondations/Urbanisation
FRFR277C	Le Gave de Pau du confluent de l'Ousse au confluent du bras du Gave (inclus)	64	cours d'eau	Protection contre les inondations/Urbanisation
FRFL103	Retenue du Gabas	64,65	lac	Stockage et mise en retenue/Agriculture (irrigation, abreuvement)
FRFL58	Retenue du Louet	64,65	lac	Stockage et mise en retenue/Agriculture (irrigation, abreuvement)
FRFR243	L'Ousse de sa source au confluent du Gave de Pau	64,65	cours d'eau	Protection contre les inondations/Urbanisation
FRFL5	Retenue de l'Arrêt Darré	65	lac	Autres activités/Loisirs et activités récréatives
FRFL66	Lac de Migouélou	65	lac	Stockage et mise en retenue/Hydroélectricité
FRFR236	L'Adour de sa source au confluent de la Doulostre (incluse)	65	cours d'eau	Stockage et mise en retenue/Hydroélectricité et Autres activités/Urbanisation
FRFR237B	L'Adour du confluent de la Doulostre au confluent de l'Ailhet (canal)	65	cours d'eau	Protection contre les inondations/Urbanisation
FRFR326A	L'Echez du confluent du canal du Moulin au confluent de l'Adou	65	cours d'eau	Protection contre les inondations/Urbanisation
FRFR326B	L'Echez du confluent du Baradans (inclus) au confluent du canal du Moulin (inclus)	65	cours d'eau	Protection contre les inondations/Urbanisation
FRFR405	Le Bastan du confluent du Dets Coubous (inclus) au confluent du Gave de Pau	65	cours d'eau	Stockage et mise en retenue/Hydroélectricité

### Liste des masses d'eau fortement modifiées

Code de la masse d'eau	Nom de la masse d'eau	Dépts	Type de masse d'eau	Activités
FRFR247A_1	Ruisseau des Graves	65	cours d'eau	Autres activités/Urbanisation
FRFL94	Retenue de Tailluret	32,40	lac	Stockage et mise en retenue/Agriculture (irrigation, abreuvement)
FRFT07	Estuaire Adour Aval	65,40	transition	Protection contre les inondations/Urbanisation et Navigation/Port de commerce
<b>Commission territoriale Charente</b>				
FRFL54	Retenue de Lavaud	16	lac	Autres activités/Loisirs et activités récréatives
FRFL61	Retenue du Mas Chaban	16	lac	Autres activités/Loisirs et activités récréatives
FRFR23B	La Tardoire du confluent des Bonnettes au confluent du Bandiat	16	cours d'eau	Autres activités/Urbanisation
FRFR686	La Boème de sa source au confluent de la Charente	16	cours d'eau	Autres activités/Urbanisation
FRFR687	Les Eaux Claires de sa source au confluent de la Charente	16	cours d'eau	Autres activités/Urbanisation
FRFR8A	La Touvre du confluent du Rochejoubert au confluent de la Charente	16	cours d'eau	Protection contre les inondations/Urbanisation
FRFR8A_1	La Fontaine Noire	16	cours d'eau	Protection contre les inondations/Urbanisation
FRFR332	La Charente du confluent de la Touvre au confluent du Bramerit	16,17	cours d'eau	Navigation/Navigation de plaisance et Autres activités/Urbanisation
FRFL55	Plan d'eau de Lavaud amont	16,87	lac	Autres activités/Loisirs et activités récréatives
FRFR10	L'Antenne de sa source au confluent de la Charente	17,16	cours d'eau	Protection contre les inondations/Urbanisation
FRFR338_2	Le Merdançon	86	cours d'eau	Autres activités/Urbanisation
<b>Commission territoriale Dordogne</b>				
FRFL36	Retenue d'Enchanet	15	lac	Stockage et mise en retenue/Hydroélectricité
FRFL53	Lac de Lastiouilles	15	lac	Stockage et mise en retenue/Hydroélectricité
FRFL90	Retenue de Saint-Etienne-Cantalès	15	lac	Stockage et mise en retenue/Hydroélectricité
FRFR292	La Cère de sa source au confluent de la Jordanne	15	cours d'eau	Protection contre les inondations/Urbanisation
FRFR293A	La Jordanne du confluent du Pouget (inclus) au confluent de la Cère	15	cours d'eau	Protection contre les inondations/Urbanisation
FRFL1	Lac de l'Aigle	15,19	lac	Stockage et mise en retenue/Hydroélectricité
FRFL60	Retenue de Marèges	15,19	lac	Stockage et mise en retenue/Hydroélectricité
FRFR347B	La Dordogne de la retenue de Bort-les-Orgues au barrage de Marèges	15,19	cours d'eau	Autres activités/Urbanisation
FRFL30	Retenue du Chastang	15,48	lac	Stockage et mise en retenue/Hydroélectricité
FRFL100	Lac de Viam	19	lac	Stockage et mise en retenue/Hydroélectricité
FRFL14	Lac des Bariousses	19	lac	Stockage et mise en retenue/Hydroélectricité
FRFL27	Lac du Causse	19	lac	Autres activités/Loisirs et activités récréatives
FRFL3	Retenue d'Argentat	19	lac	Stockage et mise en retenue/Hydroélectricité
FRFL31	Retenue des Chaumettes	19	lac	Stockage et mise en retenue/Hydroélectricité

Liste des masses d'eau fortement modifiées				
Code de la masse d'eau	Nom de la masse d'eau	Dépts	Type de masse d'eau	Activités
FRFL38	Lac de Feyt	19	lac	Stockage et mise en retenue/Hydroélectricité
FRFL48	Retenue de Hautefage	19	lac	Stockage et mise en retenue/Hydroélectricité
FRFL97	Retenue de la Triouzoune	19	lac	Stockage et mise en retenue/Hydroélectricité
FRFL99	Retenue de la Valette	19	lac	Stockage et mise en retenue/Hydroélectricité
FRFR324A	La Corrèze du confluent du Pian (inclus) au confluent de la Vézère	19	cours d'eau	Protection contre les inondations/Urbanisation
FRFR324A_1	Le Pian	19	cours d'eau	Protection contre les inondations/Urbanisation
FRFR83B	La Maronne du barrage d'Enchanet au barrage de Hautefage	19,15	cours d'eau	Stockage et mise en retenue/Hydroélectricité
FRFR86	La Cère du confluent de l'Escalmels au confluent de la Dordogne	19,46	cours d'eau	Stockage et mise en retenue/Hydroélectricité
FRFL63	Étang de Méouze	23	lac	Autres activités/Loisirs et activités récréatives
FRFL82	Étang de la Ramade	23	lac	Autres activités/Loisirs et activités récréatives
FRFL64	Retenue du Mialet	24	lac	Autres activités/Loisirs et activités récréatives
FRFR288B	L'Isle du confluent du Jouis (inclus) au confluent du Cussona	24	cours d'eau	Navigation/Navigation de plaisance
FRFR288C	L'Isle du confluent de l'Auvézère au confluent du Jouis	24	cours d'eau	Navigation/Navigation de plaisance et Stockage et mise en retenue/Hydroélectricité
FRFR349A	La Cuze de sa source au confluent de la Dordogne	24	cours d'eau	Protection contre les inondations/Urbanisation
FRFR349B_3	Le Moulant	24	cours d'eau	Protection contre les inondations/Urbanisation
FRFR288A	L'Isle du confluent du Cussona (inclus) au confluent de la Dronne	24,32	cours d'eau	Navigation/Navigation de plaisance et Autres activités/Urbanisation
FRFR107B	La Dordogne de sa source au confluent du Vendeix (inclus)	63	cours d'eau	Autres activités/Urbanisation et Infrastructures
FRFL18	Retenue de Bort-les-Orgues	15,48, 63	lac	Stockage et mise en retenue/Hydroélectricité
<b>Commission territoriale Garonne</b>				
FRFL39	Retenue du Filleit	09	lac	Stockage et mise en retenue/Agriculture (irrigation, abreuvement)
FRFL40	Retenue de Garrabet	09	lac	Environnement / Démodulation
FRFL43	Étang de Gnioure	09	lac	Stockage et mise en retenue/Hydroélectricité
FRFL68	Retenue de Montbel	09	lac	Stockage et mise en retenue/Agriculture (irrigation, abreuvement)
FRFL69	Plan d'eau de Montbel amont	09	lac	Autres activités/Loisirs et activités récréatives
FRFL70	Étang de Naguilhes	09	lac	Stockage et mise en retenue/Hydroélectricité
FRFL88	Étang de Soulcem	09	lac	Stockage et mise en retenue/Hydroélectricité
FRFR905A	L'Ariège du barrage de Garrabet au confluent du Vernajoul (Fajal, inclus)	09	cours d'eau	Protection contre les inondations/Urbanisation
FRFR905B	L'Ariège du confluent du Videssos (Soulcem) au barrage de Garrabet	09	cours d'eau	Protection contre les inondations/Urbanisation
FRFL37	Retenue de l'Estrade	11	lac	Stockage et mise en retenue/Agriculture (irrigation, abreuvement)

### Liste des masses d'eau fortement modifiées

Code de la masse d'eau	Nom de la masse d'eau	Dépts	Type de masse d'eau	Activités
FRFL57	Retenue de l'Escourou	24,47	lac	Autres activités/Loisirs et activités récréatives
FRFL52	Retenue du Laragou	31	lac	Autres activités/Loisirs et activités récréatives
FRFL79	Retenue de la Bure ou de Poucharramet	31	lac	Stockage et mise en retenue/Agriculture (irrigation, abreuvement)
FRFR164	L'Hers Mort du confluent du Marès au confluent de la Garonne	31	cours d'eau	Protection contre les inondations/Urbanisation
FRFR251	La Garonne du confluent de la Neste au confluent du Salat	31	cours d'eau	Stockage et mise en retenue/Hydroélectricité et Autres activités/Urbanisation
FRFR252B	La Garonne du confluent du Salat au confluent de l'Arize	31	cours d'eau	Stockage et mise en retenue/Hydroélectricité et Autres activités/Urbanisation
FRFR296B	La Garonne du confluent de l'Ariège au confluent de l'Aussonnelle	31	cours d'eau	Protection contre les inondations/Urbanisation
FRFR593	Le Marès de sa source au confluent de l'Hers Mort	31	cours d'eau	Protection contre les inondations/Urbanisation et Autres activités/Infrastructures
FRFR164_13	Ruisseau de Pichounelle	31	cours d'eau	Protection contre les inondations/Urbanisation
FRFR188_7	Ruisseau du Haumont	31	cours d'eau	Autres activités/Urbanisation
FRFR252A_3	L'Ousse	31	cours d'eau	Autres activités/Urbanisation
FRFR296B_2	Ruisseau de la Saudrune	31	cours d'eau	Protection contre les inondations/Urbanisation
FRFR296B_3	Le Riou	31	cours d'eau	Protection contre les inondations/Urbanisation
FRFR296B_4	Ruisseau de Maltemps	31	cours d'eau	Protection contre les inondations/Urbanisation et Autres activités/Infrastructures
FRFL59	Retenue de Lunax	31,32	lac	Stockage et mise en retenue/Agriculture (irrigation, abreuvement)
FRFL13	Retenue de la Baradée	32	lac	Stockage et mise en retenue/Agriculture (irrigation, abreuvement)
FRFL23	Retenue du Candau	32	lac	Stockage et mise en retenue/Agriculture (irrigation, abreuvement)
FRFL65	Lac de Miélan	32	lac	Stockage et mise en retenue/Agriculture (irrigation, abreuvement)
FRFL7	Barrage-Réservoir de l'Astarac	32	lac	Stockage et mise en retenue/Agriculture (irrigation, abreuvement)
FRFL95	Lac de Thoux-Saint-Cricq	32	lac	Stockage et mise en retenue/Agriculture (irrigation, abreuvement)
FRFR219A	La Baïse du confluent de la Baïsole au confluent de l'Auloue	32	cours d'eau	Stockage et mise en retenue/Hydroélectricité et Agriculture (irrigation, abreuvement)
FRFR619	L'Auloue de sa source au confluent de la Baïse	32	cours d'eau	Stockage et mise en retenue/Agriculture (irrigation, abreuvement)
FRFR216_5	Ruisseau de Cussé	32	cours d'eau	Protection contre les inondations/Urbanisation
FRFR614_1	La Marcaoue	32	cours d'eau	Stockage et mise en retenue/Agriculture et Alimentation en eau potable

## Liste des masses d'eau fortement modifiées

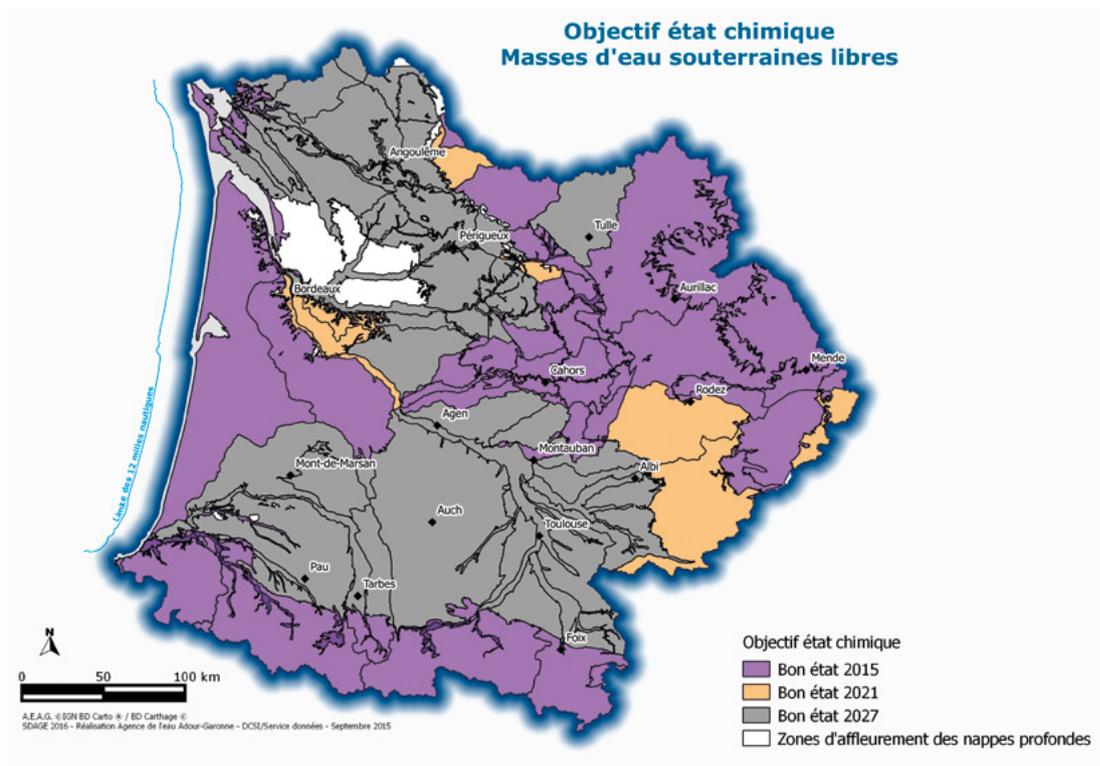
Code de la masse d'eau	Nom de la masse d'eau	Dépts	Type de masse d'eau	Activités
FRFR211	La Gimone du confluent de la Marcaoue au confluent de la Garonne	32,82	cours d'eau	Stockage et mise en retenue/Agriculture (irrigation, abreuvement)
FRFL105	Lac de la Prade	33	lac	Autres activités/Loisirs et activités récréatives
FRFT34	Estuaire Fluvial Garonne Aval	33	transition	Protection contre les inondations/Agriculture
FRFRT34_2	La Jacotte	33	cours d'eau	Protection contre les inondations/Urbanisation
FRFRT34_3	Le Peugue	33	cours d'eau	Protection contre les inondations/Urbanisation
FRFR51	La Jalle de Blanquefort du confluent du Bibey à la Gironde	33	cours d'eau	Protection contre les inondations/Urbanisation
FRFR52	L'Eau Bourde de sa source au confluent de la Garonne	33	cours d'eau	Protection contre les inondations/Urbanisation
FRFR639	L'Estey du Gua de sa source à la Gironde	33	cours d'eau	Protection contre les inondations/Urbanisation
FRFRR51_3	Ruisseau du Haillan	33	cours d'eau	Protection contre les inondations/Urbanisation
FRFRR52_2	Ruisseau d'Ars	33	cours d'eau	Protection contre les inondations/Urbanisation
FRFRR639_1	Ruisseau du Moulin	33	cours d'eau	Protection contre les inondations/Urbanisation
FRFL20	Retenue du Brayssou	47	lac	Stockage et mise en retenue/Agriculture (irrigation, abreuvement)
FRFR224	La Baïse du confluent de la Gélise au confluent de la Garonne	47	cours d'eau	Navigation/Navigation de plaisance et Autres activités/Urbanisation et Infrastructures
FRFR300A	La Garonne du confluent du Gers au confluent du Lot	47	cours d'eau	Navigation/Navigation de plaisance et Protection contre les inondations/Urbanisation
FRFRR300A_1	Le Mondot	47	cours d'eau	Protection contre les inondations/Urbanisation
FRFRR300A_2	Le Mondot	47	cours d'eau	Protection contre les inondations/Urbanisation
FRFRR300A_6	Le Rieumort	47	cours d'eau	Protection contre les inondations/Urbanisation
FRFRR300A_7	La Masse d'Agen	47	cours d'eau	Autres activités/Urbanisation
FRFRR632_3	Ruisseau de Bouilhats	47	cours d'eau	Protection contre les inondations/Urbanisation
FRFR223	La Baïse du confluent de l'Auloue au confluent de la Gélise	47,32	cours d'eau	Navigation/Navigation de plaisance et Autres activités/Urbanisation
FRFL106	Retenue de Castelnau-Magnoac	65	lac	Stockage et mise en retenue/Alimentation en eau potable
FRFL107	Barrage du Lizet	65	lac	Stockage et mise en retenue/Agriculture (irrigation, abreuvement)
FRFL21	Lac de Caillaugas	65	lac	Stockage et mise en retenue/Hydroélectricité
FRFL24	Lac de Cap de Long	65	lac	Stockage et mise en retenue/Hydroélectricité
FRFL71	Lac d'Orédon	65	lac	Stockage et mise en retenue/Hydroélectricité
FRFL73	Lac de l'Oule	65	lac	Stockage et mise en retenue/Hydroélectricité
FRFL8	Lac d'Aubert	65	lac	Stockage et mise en retenue/Hydroélectricité
FRFL80	Retenue de Puydarrieux	65	lac	Autres activités/Loisirs et activités récréatives

### Liste des masses d'eau fortement modifiées

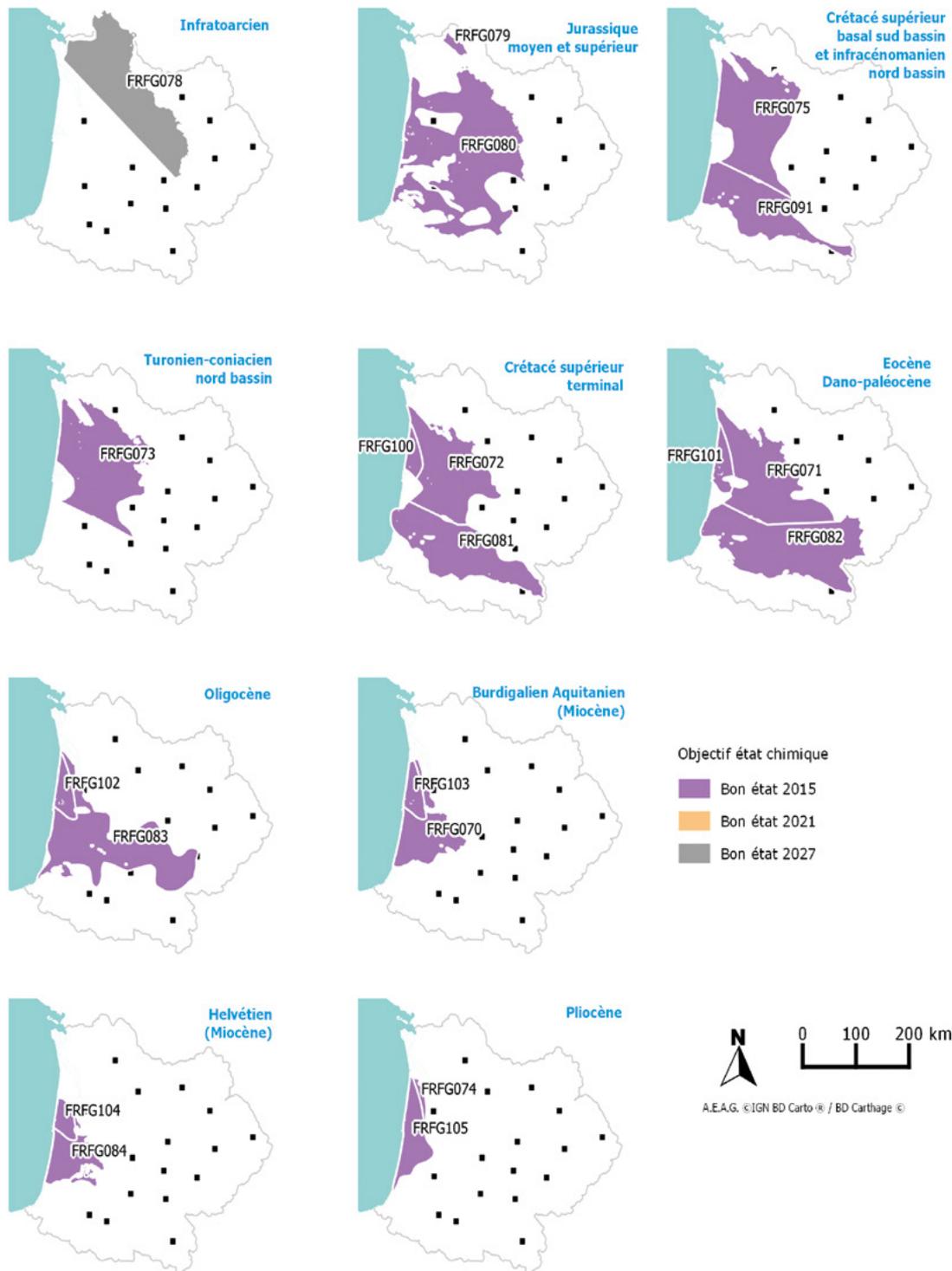
Code de la masse d'eau	Nom de la masse d'eau	Dépts	Type de masse d'eau	Activités
FRFR248	La Neste d'aure de sa source au confluent de la Neste de Clarabide (Louron)	65	cours d'eau	Stockage et mise en retenue/Hydroélectricité
FRFL41	Retenue de Gensac-Lavit	82	lac	Stockage et mise en retenue/Agriculture (irrigation, abreuvement)
FRFR300C	La Garonne du confluent du Tarn au confluent de la Barguelonne	82	cours d'eau	Protection contre les inondations/Industrie et Stockage et mise en retenue/Hydroélectricité
<b>Commission territoriale Littoral</b>				
FRFT02	Estuaire Seudre	17	transition	Protection contre les inondations/Agriculture
FRFRT4_1	Rivière de Fontdevine	17	cours d'eau	Navigation/Port de plaisance
FRFT35	Gironde amont	33	transition	Protection contre les inondations/Agriculture
FRFL72	Marais d'Orx	40	lac	Autres activités/Loisirs et activités récréatives
FRFR650_1	Ruisseau de Robichon	40	cours d'eau	Protection contre les inondations/Urbanisation
FRFT08	Estuaire Bidassoa	64	transition	Protection contre les inondations/Urbanisation
FRFC09	Lac d'Hossegor	40	Côtière	Navigation/Navigation de plaisance et Autres activités/Urbanisation
<b>Commission territoriale Lot</b>				
FRFL104	Lac des Galens	12	lac	Stockage et mise en retenue/Hydroélectricité
FRFL26	Retenue de Castelnaud-Lassouts	12	lac	Stockage et mise en retenue/Hydroélectricité
FRFL34	Retenue de Couesques	12	lac	Stockage et mise en retenue/Hydroélectricité
FRFL44	Retenue de Golinhac	12	lac	Stockage et mise en retenue/Hydroélectricité
FRFL62	Lac de Maury	12	lac	Stockage et mise en retenue/Hydroélectricité
FRFR122	La Truyère du barrage de Sarrans au barrage de Couesque	12	cours d'eau	Stockage et mise en retenue/Hydroélectricité
FRFR130	Le Riou Mort de sa source au confluent du Lot	12	cours d'eau	Protection contre les inondations/Industrie et Autres activités/Urbanisation
FRFR656	La Truyère du barrage de Couesque au confluent du Lot	12	cours d'eau	Stockage et mise en retenue/Hydroélectricité et Protection contre les inondations/Urbanisation
FRFR670_2	L'Enne	12	cours d'eau	Protection contre les inondations/Urbanisation
FRFL87	Retenue de Sarrans	12,15	lac	Stockage et mise en retenue/Hydroélectricité
FRFR318A	Le Lot du confluent du Dourdou au confluent de la Diège	12,46	cours d'eau	Navigation/Navigation de plaisance et Stockage et mise en retenue/Hydroélectricité
FRFR320	Le Lot du confluent de la Diège au confluent du Célé	12,46	cours d'eau	Navigation/Navigation de plaisance et Stockage et mise en retenue/Hydroélectricité
FRFL50	Retenue de Lanau	15	lac	Stockage et mise en retenue/Hydroélectricité
FRFL46	Retenue de Grandval	15,48	lac	Stockage et mise en retenue/Hydroélectricité
FRFR321	Le Lot du confluent du Célé au confluent de la Lémance	46,47	cours d'eau	Navigation/Navigation de plaisance et Stockage et mise en retenue/Hydroélectricité

Liste des masses d'eau fortement modifiées				
Code de la masse d'eau	Nom de la masse d'eau	Dépts	Type de masse d'eau	Activités
FRFR225	Le Lot du confluent de la Lémance au confluent de la Garonne	47	cours d'eau	Navigation/Navigation de plaisance et Stockage et mise en retenue/Hydroélectricité
FRFL29	Lac de Charpal	48	lac	Stockage et mise en retenue/Alimentation en eau potable
<b>Commission territoriale Tarn-Aveyron</b>				
FRFL2	Retenue de la Galaube ou de l'Alzeau	11,81	lac	Stockage et mise en retenue/Alimentation en eau potable
FRFL22	Retenue des Cammazes	11,81	lac	Stockage et mise en retenue/Alimentation en eau potable
FRFL101	Lac de Villefranche-de-Panat	12	lac	Stockage et mise en retenue/Hydroélectricité
FRFL11	Lac des Bage	12	lac	Stockage et mise en retenue/Hydroélectricité
FRFL74	Lac de Pareloup	12	lac	Stockage et mise en retenue/Hydroélectricité
FRFL77	Retenue de Pinet	12	lac	Stockage et mise en retenue/Hydroélectricité
FRFL78	Réservoir de Pont-de-Salars	12	lac	Stockage et mise en retenue/Hydroélectricité
FRFR201_4	L'Auterne	12	cours d'eau	Protection contre les inondations/Urbanisation et Autres activités/Infrastructures
FRFR151	Le Sor du lac des Cammazes au confluent de l'Agout	31,81	cours d'eau	Protection contre les inondations/Urbanisation
FRFL84	Lac de la Raviège	34,81	lac	Autres activités/Loisirs et activités récréatives
FRFL12	Retenue de la Bancalié	81	lac	Stockage et mise en retenue/Alimentation en eau potable
FRFL51	Lac de Laouzaz	81	lac	Stockage et mise en retenue/Hydroélectricité
FRFL83	Retenue de Rassisse	81	lac	Stockage et mise en retenue/Alimentation en eau potable
FRFL85	Retenue de la Roucarie	81	lac	Stockage et mise en retenue/Alimentation en eau potable
FRFL92	Lac de Saint-Géraud	81	lac	Autres activités/Loisirs et activités récréatives
FRFL93	Lac des Saint-Peyres	81	lac	Stockage et mise en retenue/Hydroélectricité
FRFR147	L'Agout du lac de la Raviège au lieu-dit la Fontaine Douce	81	cours d'eau	Stockage et mise en retenue/Hydroélectricité
FRFR148A	L'Arn du lac des Saint-Peyres au confluent du Thoré	81	cours d'eau	Stockage et mise en retenue/Hydroélectricité et Autres activités/Urbanisation
FRFR314A	Le Tarn du confluent du Mérigot au confluent de l'Agout	81	cours d'eau	Protection contre les inondations/Urbanisation
FRFR314B	Le Tarn du confluent du Sarlan (inclus) au confluent du Mérigot (inclus)	81	cours d'eau	Stockage et mise en retenue/Hydroélectricité
FRFR314B_5	Ruisseau du Séoux	81	cours d'eau	Autres activités/Urbanisation
FRFL45	Retenue du Gouyré	82	lac	Stockage et mise en retenue/Agriculture (irrigation, abreuvement)
FRFL96	Retenue du Tordre	82	lac	Stockage et mise en retenue/Agriculture (irrigation, abreuvement)
FRFR315A	Le Tarn du confluent du Tescou au confluent de la Garonne	82	cours d'eau	Protection contre les inondations/Urbanisation
FRFR315B_11	Ruisseau de Miroulet	82	cours d'eau	Protection contre les inondations/Urbanisation
FRFL91	Bassin de Saint-Ferréol	11,31,81	lac	Navigation/Navigation de plaisance

# N°3 CARTES D'OBJECTIFS DE BON ÉTAT EAUX SOUTERRAINES

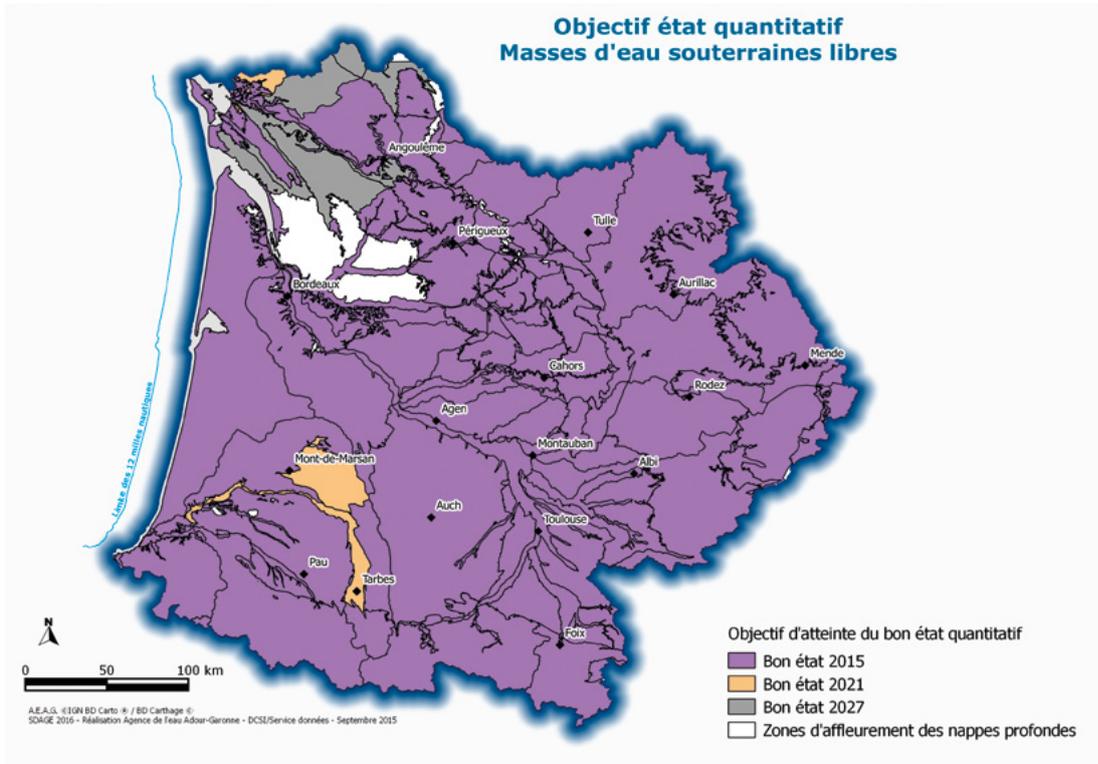


## Objectif chimique Masses d'eau souterraines profondes

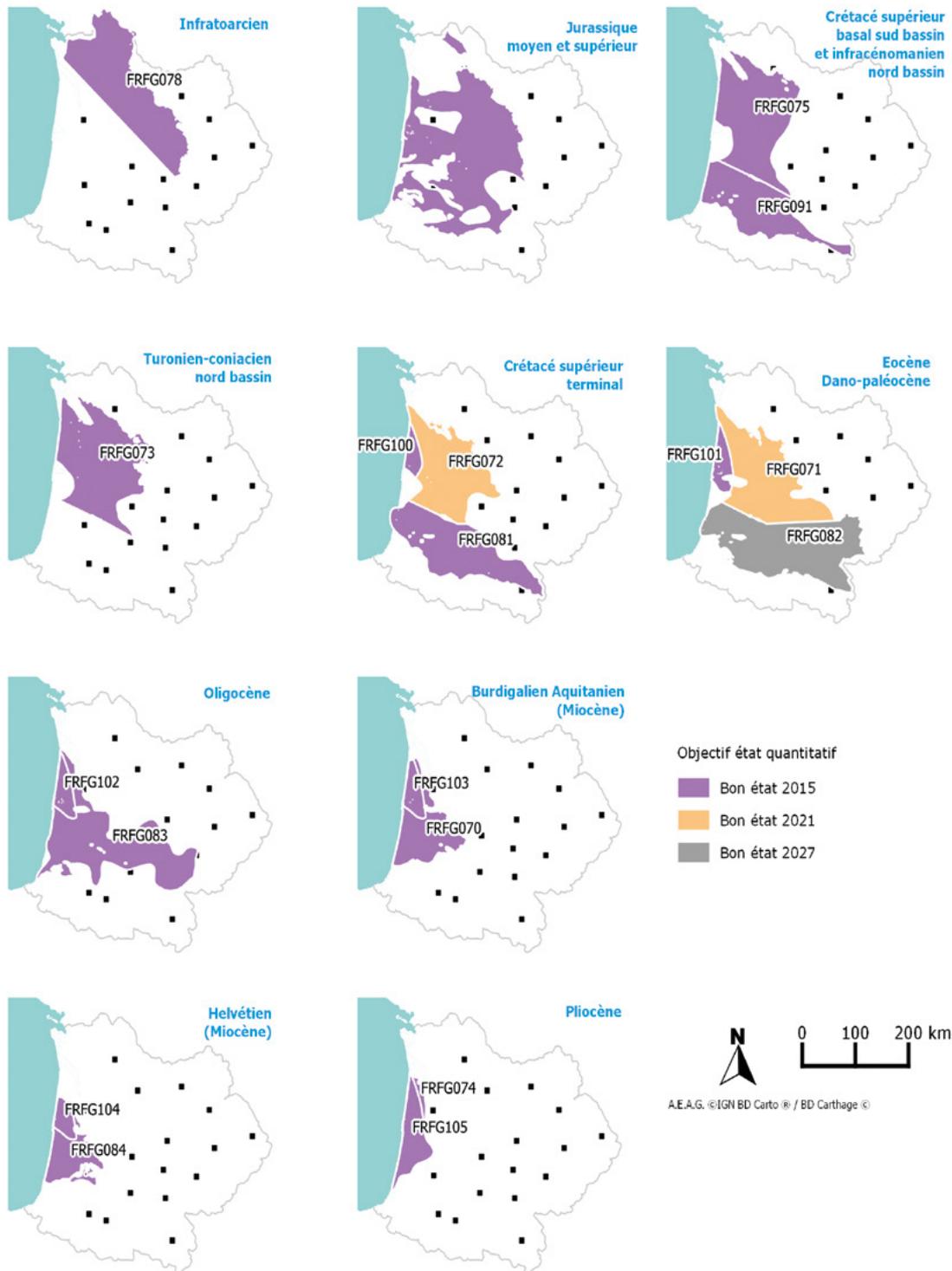


SDAGE 2016 - Réalisation Agence de l'eau Adour-Garonne - DCSI/Service données - Septembre 2015

### Objectif état quantitatif Masses d'eau souterraines libres



## Objectif quantitatif Masses d'eau souterraines profondes



SDAGE 2016 - Réalisation Agence de l'eau Adour-Garonne - DCSI/Service données - Septembre 2015

## N°4 TABLEAUX DES OBJECTIFS D'ÉTAT DES MASSES D'EAU SUPERFICIELLES PAR COMMISSION TERRITORIALE ET PAR UHR

1. Tableau des masses d'eau rivières et lacs
2. Tableau des masses d'eau artificielles
3. Tableau des masses d'eau littorales
4. Tableau des masses d'eau à objectifs moins stricts
5. Tableau des masses d'eau fortement modifiées

### Objectifs d'état écologique et chimique des eaux de surface

Une série de tableaux présente par commission territoriale et par UHR les objectifs d'état écologique et chimique pour les masses d'eau superficielles.

Les masses d'eau rivières artificielles et masses d'eau de transition et côtières sont présentées dans un tableau spécifique.

Pour chaque masse d'eau le tableau des objectifs se compose :

- de l'identification de la masse d'eau (code, nom, département, catégorie, nature)
- de l'objectif écologique où sont détaillés :
  - Le type d'objectif et son délai: bon état 2015, 2021 ou 2027.
  - Pour le cas spécifique des MEFM bon potentiel 2015, 2021 ou 2027 ou un objectif moins strict.

À noter que pour les masses d'eau en objectif moins strict un tableau spécifique présente la motivation de cette dérogation.

- La motivation en cas de recours aux dérogations, faisabilité technique (FT), conditions naturelles (CN) et/ou couts disproportionnés (CD).
- Les paramètres qui font l'objet d'une adaptation et qui sont présentés dans le tableau suivant

Pour les dérogations à l'état écologique les paramètres proposés sont :

<b>Paramètres justifiant l'exemption ou faisant l'objet d'une adaptation</b>	BI	Benthos invertébrés
	CM	Conditions morphologiques
	FA	Flore aquatique
	IC	Ichtyofaune
	MA	Matières azotées
	MO	Matière organique
	MP	Matières phosphorées
	MX	Métaux
	NI	Nitrates
	PE	Pesticides
	RH	Régime hydrologique

- De l'objectif d'état chimique ou figurent les même rubriques que pour l'objectif d'état écologique  
- le type d'objectif et son délai : bon état 2015, 2021 ou 2027.

L'objectif d'état chimique présenté est par simplification l'objectif d'état chimique déterminé sur la base de la liste des 41 substances dangereuses et dangereuses prioritaires sans les substances ubiquistes.

Les cartes présentant les objectifs chimiques distinguent elles les objectifs avec et sans substances ubiquistes Il s'agit des molécules dont la présence n'est pas reliée à une activité anthropique : les HAP, les organo-étains, les polybromodiphényléthers et le mercure.

À noter qu'aucune masse d'eau n'est identifiée en objectif moins strict sur le bassin pour l'objectif chimique.

- La motivation en cas de recours aux dérogations, faisabilité technique (RT), conditions naturelles (CN) et/ou couts disproportionnés (CD).

Les paramètres faisant l'objet d'une adaptation (voir tableau ci-dessous).

<b>Paramètres justifiant l'exemption ou faisant l'objet d'une adaptation</b>	MI	Matières inhibitrices
	MX	Métaux
	PE	Pesticides

## Objectifs des masses d'eau rivières et lacs

Code de la masse d'eau	Nom de la masse d'eau	Dépts	Catégorie	Nature	Objectif écologique			Objectif chimique sans ubiquistes		
					Objectif écologique	Motif de l'exemption	Paramètres exemption (1)	Objectif chimique sans ubiquistes	Motif de l'exemption	Paramètres exemption
<b>Commission territoriale Adour</b>										
<b>Unité hydrographique de référence : Adour</b>										
FRFL10	Retenue de l'Ayguelongue	64	plans d'eau	MEFM	Bon potentiel 2027	CN, RT	MA,MO,NI,IX,PE	Bon état 2015		
FRFL103	Retenue du Gabas	64, 65	plans d'eau	MEFM	Bon potentiel 2027	CN, RT	MA,MO,NI,IX,PE	Bon état 2015		
FRFL16	Lac Bleu	65	plans d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFL35	Retenue de Duhort-Bachen	40	plans d'eau	MEFM	Bon potentiel 2027	CN, RT	MA,MO,NI,IX,PE,FA	Bon état 2015		
FRFL42	Retenue de la Gioule	40	plans d'eau	MEFM	Bon potentiel 2027	CN, RT	MA,MO,NI,IX,PE,FA	Bon état 2015		
FRFL47	Retenue d'Hagemaun-Monségur	40	plans d'eau	MEFM	Bon potentiel 2027	CN, RT	MA,MO,NI,IX,PE	Bon état 2015		
FRFL5	Retenue de l'Arrêt Darré	65	plans d'eau	MEFM	Bon potentiel 2027	CN, RT	MA,MO,NI,IX,PE	Bon état 2015		
FRFL58	Retenue du Louet	64, 65	plans d'eau	MEFM	Bon potentiel 2027	CN, RT	MA,MO,NI,IX,MP,PE	Bon état 2015		
FRFL67	Retenue de Miramont-Sensacq	40	plans d'eau	MEFM	Bon potentiel 2027	CN, RT	MA,NI,IX,PE	Bon état 2015		
FRFR233	Le Luzou	40	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	MA,MO,IX,MP,PE,BI	Bon état 2015		
FRFR234	L'Arros de sa source au confluent du lac	65	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR235A	L'Arros du confluent du Lurus au confluent de l'Adour	32, 65	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	MX,PE,FA,IC	Bon état 2015		
FRFR235B	L'Arros du confluent du lac (inclus) au confluent du Lurus	32, 65	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR236	L'Adour de sa source au confluent de la Douloustre (incluse)	65	cours d'eau	MEFM	Bon potentiel 2015			Bon état 2015		
FRFR237A	L'Adour du confluent de l'Alhet (inclus) au confluent de l'Echez	65	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR237B	L'Adour du confluent de la Douloustre au confluent de l'Alhet (canal)	65	cours d'eau	MEFM	Bon potentiel 2015			Bon état 2015		
FRFR238	Le Léses	32, 40, 64, 65	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	MX,MP,PE,FA	Bon état 2015		
FRFR239	Le Gabas du barrage du Gabas au confluent de l'Adour	40, 64	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	NI,IX,MP,PE,FA,IC	Bon état 2015		
FRFR240	Le Louts du confluent du canal de Biélongue (inclus) au confluent de l'Adour	40, 64	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	MA,MO,NI,IX,MP,PE,FA,IC	Bon état 2015		
FRFR241	Le Luy de France de sa source au confluent du Luy de Béam	40, 64	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	MA,MO,NI,IX,MP,PE,FA	Bon état 2015		
FRFR242	Le Luy de Béam	40, 64	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	MA,MO,NI,IX,MP,PE,FA	Bon état 2015		
FRFR278	Le Luy du confluent du Luy de Béam au confluent de l'Adour	40	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	MA,MO,NI,IX,MP,PE,FA	Bon état 2015		
FRFR326A	L'Echez du confluent du canal du Moulin au confluent de l'Adou	65	cours d'eau	MEFM	Bon potentiel 2027	RT	MO,IX,MP,PE,FA	Bon état 2015		
FRFR326B	L'Echez du confluent du Baradans (inclus) au confluent du canal du Moulin (inclus)	64, 65	cours d'eau	MEFM	Bon potentiel 2015		MA,MO,IX,MP,PE,HY	Bon état 2015		
FRFR327A	Le Bahus du barrage de Miramont-Sensacq au confluent de l'Adour	40	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	MA,MO,NI,IX,MP,PE,FA,IC	Bon état 2015		
FRFR327B	Le Bahus de sa source au barrage de Miramont-Sensacq	40, 64	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	CN, RT	MA,MO,NI,IX,MP,PE,FA,CM	Bon état 2015		
FRFR327C	L'Adour du confluent de l'Echez au confluent de la Midouze	32, 40, 65	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	MA,MO,IX,MP,PE,FA,IC	Bon état 2015		
FRFR328	L'Adour du confluent de la Midouze au confluent du Luy	40	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	MX,MP,PE,FA	Bon état 2015		
FRFR409	L'Adour de Lesponne	65	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR411A	L'Arrêt-Darré du barrage de l'Arrêt Darré au confluent de l'Arros	65	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR411B	L'Arrêt-Darré de sa source au barrage de l'Arrêt Darré	65	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		

## Objectifs des masses d'eau rivières et lacs

Code de la masse d'eau	Nom de la masse d'eau	Dépts	Catégorie	Nature	Objectif écologique			Objectif chimique sans ubiquestes		
					Objectif écologique	Motif de l'exemption	Paramètres exemption (1)	Objectif chimique sans ubiquestes	Motif de l'exemption	Paramètres exemption
FRFR412	Le Lurus	32, 65	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR413	Le Boués du lieu-dit le Moulin au confluent de l'Arros	32	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	MA,MO,MO,MP,PE,FA	Bon état 2015		
FRFR415	L'Estéous du confluent de l'Aule au confluent de l'Adour	32, 65	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR417	Le Lis du confluent du Gatuch (inclus) au confluent de l'Echez	64, 65	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	PE,IC,CM,HY	Bon état 2015		
FRFR419	Le Bergons	32, 64, 65	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	MO,MO,MP,PE	Bon état 2015		
FRFR420	Le Saget	32, 64, 65	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR421	Le Léés du confluent du Marchet au confluent du Léés	32, 40, 64	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR426	Le Louet du confluent du Layza au confluent de l'Adour	65	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	CN, RT	MX,PE,FA,IC,CM,HY	Bon état 2015		
FRFR428	Le Layza	64, 65	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	CN, RT	MO,MO,PE,CM	Bon état 2015		
FRFRL10_1	L'Ague Longue	64	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	NI,PE	Bon état 2015		
FRFRL103_1	Le Gabas	64, 65	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFRL42_1	Ruisseau de Gioulé	32, 40	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	MA,MO,NI,MO,MP,PE,FA,BI	Bon état 2015		
FRFR233_2	Ruisseau du Bourg	40	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MA,MO,NI,MO,MP,PE,FA,BI,IC	Bon état 2015		
FRFR233_3	[Toponyme inconnu] O3021070	40	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR234_1	L'Avezaguet	65	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR234_2	L'Ayguette	65	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR234_3	Le Luz	65	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR234_4	L'Esqueda	65	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR235A_1	Ruisseau de Larté	32, 65	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	CN, RT	PE,CM,HY	Bon état 2015		
FRFR235A_2	Le Las	32	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	MA,MO,NI,MO,MP,PE	Bon état 2015		
FRFR235B_2	Le Laca	65	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MX,MP,PE	Bon état 2015		
FRFR235B_3	La Lène	65	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	CN, RT	IC,CM	Bon état 2015		
FRFR235B_4	L'Arêt	65	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR235B_7	La Chella	65	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	NI,MO,MP,PE,HY	Bon état 2015		
FRFR235B_8	Ruisseau Lanénos	32, 65	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MA,MO,NI,MO,MP,PE,FA	Bon état 2015		
FRFR235B_9	L'Allier	65	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR236_1	Ruisseau d'Artigou	65	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR236_2	La Gaoube	65	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR236_3	L'Adour de Gripp	65	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR236_4	Ruisseau d'Arrimoula	65	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR236_7	L'Oussouet	65	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR238_1	Le Léés	64	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	NI,MO,PE,IC	Bon état 2015		
FRFR238_2	Le Petit Léés	64, 65	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MA,MO,NI,MO,MP,PE	Bon état 2015		
FRFR238_3	La Boulise	64	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	MA,MO,NI,MO,MP,PE,FA,BI	Bon état 2015		
FRFR238_4	Le Larcis	32, 64, 65	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	NI,MO,MP,PE,BI,IC,HY	Bon état 2015		
FRFR239_2	Le Bas	40	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	MA,MO,NI,MO,MP,PE,FA,IC,HY	Bon état 2015		
FRFR239_4	Ruisseau de Laudon	40	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	MA,MO,NI,MO,MP,PE,FA,BI	Bon état 2015		
FRFR240_1	Le Louts	40, 64	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	MA,MO,NI,MO,MP,PE,FA,IC,HY	Bon état 2015		
FRFR240_2	Ruisseau le Labournan	40	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	NI,PE	Bon état 2015		
FRFR240_4	Ruisseau de la Gousougou	40	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MA,MO,NI,MO,MP,PE,FA,BI,IC	Bon état 2015		
FRFR241_1	La Souye	64	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MA,NI,MO,PE	Bon état 2015		
FRFR241_2	Le Balaing	64	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	MA,MO,NI,MO,MP,PE	Bon état 2015		
FRFR241_3	Le Riumayou	64	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MA,MO,NI,MO,MP,PE	Bon état 2015		
FRFR241_4	Ruisseau de la Rance	40, 64	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	NI,PE	Bon état 2015		

## Objectifs des masses d'eau rivières et lacs

Code de la masse d'eau	Nom de la masse d'eau	Dépts	Catégorie	Nature	Objectif écologique			Objectif chimique sans ubiquistes		
					Objectif écologique	Motif de l'exemption	Paramètres exemption (1)	Objectif chimique sans ubiquistes	Motif de l'exemption	Paramètres exemption
FRFR241_5	Le Larbin	40, 64	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	Ni,PE	Bon état 2015		
FRFR241_6	Ruisseau du Cès	40, 64	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR241_7	Ruisseau de Cazalis	40	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	Ni,PE	Bon état 2015		
FRFR242_1	Le Laps	64	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	MA,MO,Ni,MX,MP,PE	Bon état 2015		
FRFR242_10	Ruisseau de Cazau	40, 64	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	Ni,PE	Bon état 2015		
FRFR242_11	Ruisseau de Lesclauze	64	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	Ni,PE	Bon état 2015		
FRFR242_12	Ruisseau d'Hardy	40	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	Ni,PE	Bon état 2015		
FRFR242_13	Ruisseau de l'Ourseau	40, 64	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	Ni,PE	Bon état 2015		
FRFR242_3	Le Géès	64	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	Ni,PE	Bon état 2015		
FRFR242_5	L'Uzan	64	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	MA,MO,Ni,MX,MP,PE	Bon état 2015		
FRFR242_6	Ruisseau Gauret	64	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	Ni,PE	Bon état 2015		
FRFR242_7	Le Juren	40, 64	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	Ni,PE	Bon état 2015		
FRFR242_8	L'Aubin	64	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	Ni,PE	Bon état 2015		
FRFR278_2	Ruisseau de Larrissaou	40	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	Ni,PE	Bon état 2015		
FRFR278_3	L'Esté	40	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	MA,MO,Ni,MX,MP,PE	Bon état 2015		
FRFR278_4	Ruisseau de Cazeaux	40	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MA,MO,Ni,MX,MP,PE	Bon état 2015		
FRFR278_5	Ruisseau du Grand Arrigan	40, 64	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	MA,MO,Ni,MX,MP,PE,FA,Bi,IC	Bon état 2015		
FRFR278_6	Ruisseau de Bassecq	40	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	MA,MO,Ni,MX,MP,PE,BI	Bon état 2015		
FRFR326B_1	L'Echez	65	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR326B_3	L'Aube	65	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR326B_4	La Geune	65	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	CN, RT	MA,MO,MX,MP,PE,FA,CM	Bon état 2015		
FRFR326B_5	La Gespe	65	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR326B_6	Le Souy	65	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	MA,MO,MX,MP,PE,FA	Bon état 2015		
FRFR327A_1	Le Baziou	40	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR327C_1	L'Arrioutor	32, 65	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	Ni,PE	Bon état 2015		
FRFR327C_10	Le Lourden	40	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MA,MO,Ni,MX,MP,PE,FA,IC	Bon état 2015		
FRFR327C_11	ruisseau de gioulé	40	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	CN, RT	MA,MO,Ni,MX,MP,PE,FA,IC	Bon état 2015		
FRFR327C_13	Ruisseau du Bayle	40	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MA,MO,Ni,MX,MP,PE,FA,Bi,IC	Bon état 2015		
FRFR327C_14	Ruisseau de Leguibauou	40	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MA,MO,Ni,MX,MP,PE,FA,Bi,IC	Bon état 2015		
FRFR327C_16	Ruisseau de Courdaoute	40	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MA,MO,Ni,MX,MP,PE,FA,Bi,IC	Bon état 2015		
FRFR327C_18	Ruisseau du Bos	40	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MA,MO,Ni,MX,MP,PE,FA,Bi,IC	Bon état 2015		
FRFR327C_19	Ruisseau du Moulin de Barris	40	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MA,MO,Ni,MX,MP,PE,FA,Bi,IC	Bon état 2015		
FRFR327C_2	Le Pesqué	32	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	PE	Bon état 2015		
FRFR327C_20	Ruisseau du Moulin de Bordes	40	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MA,MO,Ni,MX,MP,PE,FA,Bi,IC	Bon état 2015		
FRFR327C_21	Ruisseau de Marrein	40	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	MO,MX,PE,FA	Bon état 2015		
FRFR327C_22	Ruisseau de Turré	32	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	MA,MO,Ni,MX,MP,PE,FA,BI	Bon état 2015		
FRFR327C_3	Ruisseau Claqueosot	32	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	Ni,PE	Bon état 2015		
FRFR327C_4	Ruisseau du Jarras	32	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	MA,MO,Ni,MX,MP,PE	Bon état 2015		
FRFR327C_5	Ruisseau des Arribauts	32, 40	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MA,MO,Ni,MX,MP,PE,FA,Bi,IC	Bon état 2015		
FRFR327C_6	Ruisseau de Vergoignan	32, 40	cours d'eau	MEFM	Bon potentiel 2021	CN, RT	MA,MO,Ni,MX,MP,PE,FA	Bon état 2015		
FRFR327C_7	Ruisseau du Broussau	32, 40, 64	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR327C_9	Ruisseau de Baillié	32, 40	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	MA,MO,Ni,MX,MP,PE,FA,BI	Bon état 2015		
FRFR328_1	Ruisseau de la Gaube	40	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MA,MO,Ni,MX,MP,PE,FA,Bi,IC	Bon état 2015		
FRFR328_2	Ruisseau de Martinet	40	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR328_3	Ruisseau du Pont-Neuf	40	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	Ni,PE	Bon état 2015		
FRFR328_4	L'Ouzente	40	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MA,MO,Ni,MX,MP,PE,FA,Bi,IC	Bon état 2015		
FRFR328_5	Ruisseau de Cabanes	40	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	Ni,MX,PE,IC	Bon état 2015		
FRFR328_6	Ruisseau de Poustagnac	40	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MA,MO,MX,MP,IC	Bon état 2015		

## Objectifs des masses d'eau rivières et lacs

Code de la masse d'eau	Nom de la masse d'eau	Dépts	Catégorie	Nature	Objectif écologique			Objectif chimique sans ubiquistes		
					Objectif écologique	Motif de l'exemption	Paramètres exemption (1)	Objectif chimique sans ubiquistes	Motif de l'exemption	Paramètres exemption
FRFR328_7	Ruisseau d'Estiaux	40	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR409_2	Ruisseau du Brouilh	65	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR409_3	Ruisseau de la Glère	65	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR413_1	Le Bouès	32, 65	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	NI, MX, MP, PE, FA, I, C, HY	Bon état 2015		
FRFR413_2	Ruisseau de Cassagnau	32	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	CN, RT	NI, PE, CM	Bon état 2015		
FRFR413_3	Le Lys	32	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	NI, PE	Bon état 2015		
FRFR413_4	Ruisseau de Cabournieu	32	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	NI, PE	Bon état 2015		
FRFR413_5	Le Latis	32	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR415_1	L'Estéous	32, 65	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MA, MO, NI, MX, MP, PE, FA, BI, I, C	Bon état 2015		
FRFR415_3	L'Aule	65	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR415_4	Ruisseau de Larcis	65	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR417_1	Le Lis	64, 65	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR417_2	La Luzerte	64, 65	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MA, MO, NI, MX, MP, PE, FA, BI, I, C	Bon état 2015		
FRFR417_3	La Géline	64, 65	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR421_1	Le Léés	64	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR421_2	Le Gabassot	64	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MA, MO, NI, MX, MP, PE	Bon état 2015		
FRFR421_3	Le Léés	64	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	NI, PE	Bon état 2015		
FRFR426_1	Le Louet	64, 65	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	NI, MX, PE	Bon état 2015		
FRFR911_1	Ruisseau de l'Ousse	65	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MA, MO, NI, MX, MP, PE, FA, BI, I, C	Bon état 2015		
<b>Unité hydrographique de référence : Adour Atlantique</b>										
FRFR265	La Bidouze de sa source au confluent du Pagolla Uraitza	64	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MA, MO, MX, MP, PE, FA, I, C, CM	Bon état 2015		
FRFR266	Le Lihoury du confluent de l'Arbérou au confluent de la Bidouze	64	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MO, MX, MP, PE, I, C	Bon état 2015		
FRFR267	La Bidouze du confluent du Pagolla Uraitza au confluent de l'Adour	40, 64	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MA, MO, MX, MP, PE, FA, I, C, CM	Bon état 2015		
FRFR268	Le Lauribar	64	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR269	La Nive de Béherobie de sa source au confluent de la Nive d'Arnéguy	64	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR270	La Nive des Aldudes	64	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR271A	La Nive du confluent du Latsa au confluent de l'Adour	64	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	MA, MO, MX, MP, PE, I, C, CM	Bon état 2015		
FRFR271B	La Nive du confluent de la Nive des Aldudes au confluent du Latsa	64	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR271C	La Nive du confluent de la Nive d'Arnéguy au confluent de la Nive des Aldudes	64	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MA, MO, MX, MP, PE, CM	Bon état 2015		
FRFR446	La Joyeuse du confluent du Saint-Martin au confluent de la Bidouze	64	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR448	L'Estérenquibel	64	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR449	La Nive d'Arnéguy	64	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR450	La Lakako Erreka	64	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR451	Le Bastan	64	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR452	Le Regata Urrizate	64	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR453	Le Latsa	64	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MA, MO, MX, MP, PE, FA	Bon état 2015		
FRFR455	La Joyeuse du confluent de la Bardolle (incluse) au confluent de l'Adour	64	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR265_1	Hosta ur Handia	64	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR265_2	Babatzeiko Erreka	64	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR265_3	Artikatéko Erreka	64	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR265_4	Ruisseau de Lamiosine	64	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR266_1A	Le Lihoury du Chirrita au confluent de l'Arbérou	64	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		

## Objectifs des masses d'eau rivières et lacs

Code de la masse d'eau	Nom de la masse d'eau	Dépits	Catégorie	Nature	Objectif écologique			Objectif chimique sans ubiquestes		
					Objectif écologique	Motif de l'exemption	Paramètres exemption (1)	Objectif chimique sans ubiquestes	Motif de l'exemption	Paramètres exemption
FRFR266_1B	Le Lihoury de sa source au confluent du Chirrita	64	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MA,MO,NI,MX,MP,PE	Bon état 2015		
FRFR266_2A	L'Arbérou de l'Altzerreka au confluent du Lihoury	64	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MA,MO,NI,MX,MP,PE	Bon état 2015		
FRFR266_2B	L'Arbérou de sa source au confluent de l'Altzerreka	64	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR266_3	La Pataréna	64	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	NI,PE	Bon état 2015		
FRFR267_1	Ispatchoury Erreka	64	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR267_3	Sallarteko Erreka	64	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	MA,MO,NI,MX,MP	Bon état 2015		
FRFR267_4	Minhurieta Erreka	64	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	NI	Bon état 2015		
FRFR267_5	Le Lauhrasse	64	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	NI	Bon état 2015		
FRFR268_1	Ruisseau le Behorleguy	64	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR268_2	Ruisseau Arzuby	64	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR269_1	Ruisseau d'Orion	64	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR270_1	Ruisseau d'Hayra	64	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR270_3	Ruisseau de Guermiette	64	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR270_4	Ruisseau d'Urdos	64	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR271A_1	Ruisseau Latsa	64	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	NI,PE	Bon état 2015		
FRFR271A_2	Antzara Erreka	64	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	NI,PE	Bon état 2015		
FRFR271A_3	Ruisseau d'Urdainz	64	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MA,MO,MX,MP	Bon état 2015		
FRFR271A_4	Ruisseau de Hillans	64	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	NI,PE	Bon état 2015		
FRFR271B_1	La Mouline	64	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MA,MO,NI,MX,MP,PE	Bon état 2015		
FRFR271B_2	Ruisseau du Laxia	64	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR271B_4	Ruisseau d'Ouha	64	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MA,MO,MX,MP	Bon état 2015		
FRFR271C_1	[Toponyme inconnu] Q9101130	64	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR446_1	La Joyeuse	64	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR448_1	Intzarazkyko Erreka	64	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR449_2	Ruisseau de Pagola	64	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR450_1	Ruisseau de Gathary	64	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR453_1	Ruisseau Zubizabaleta	64	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MA,MO,MX,MP	Bon état 2015		
FRFR455_1A	La Joyeuse du Garraidako Erreka à la Bardolle	64	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR455_1B	La Joyeuse de sa source au Garraidako Erreka	64	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR455_2	Ruisseau de Chantus	64	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR455_3	Le Ruisseau d'Artigue	64	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR455_4	Ruisseau Suhyaandia	64	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MA,MO,MX,MP	Bon état 2015		
FRFR455_4	Ruisseau de Journin	40	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR455_4	Ruisseau de Lespontès	40	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR455_4	Ruisseau de Bezincam	40	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MO,MX,MP,PE,HY	Bon état 2015		
FRFR455_4	Ruisseau de Castreyan	40	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MA,MO,MX,MP,PE	Bon état 2015		
FRFR455_4	Ruisseau du Moulin	40	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	PE	Bon état 2015		
FRFR455_4	Ruisseau de Lorta	40	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MA,MO,MX,MP,PE	Bon état 2015		
FRFR455_4	Canal du Moulin de Biaudos	40	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR455_4	L'Ardanay	64	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR455_4	Ruisseau du Moulin Esbouc	40, 64	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MA,MO,MX,MP	Bon état 2015		
FRFR455_4	Ruisseau d'Arizague	64	cours d'eau	MEFM	Bon potentiel 2027	CN, RT	CM	Bon état 2015		
FRFR455_4	Estuaire Adour Amont	40, 64	transition	Naturelle	Bon état 2027	CN, RT	IC	Bon état 2021	RT	MI, MX
FRFR455_4	Estuaire Adour Aval	40, 64	transition	MEFM	Bon potentiel 2027	CN, RT	IC	Bon état 2015		
<b>Unité hydrographique de référence : Côtiers basques</b>										
FRFT08	Estuaire Bidassoa	64	transition	MEFM	Bon potentiel 2027	CN, RT	IC	Bon état 2015		

## Objectifs des masses d'eau rivières et lacs

Code de la masse d'eau	Nom de la masse d'eau	Dépts	Catégorie	Nature	Objectif écologique			Objectif chimique sans ubiquistes		
					Objectif écologique	Motif de l'exemption	Paramètres exemption (1)	Objectif chimique sans ubiquistes	Motif de l'exemption	Paramètres exemption
<b>Unité hydrographique de référence : Les Gaves</b>										
FRFL6	Lac d'Artouste	64, 65	plans d'eau	MEFM	Bon potentiel 2015			Bon état 2015		
FRFL66	Lac de Migouélou	64, 65	plans d'eau	MEFM	Bon potentiel 2015			Bon état 2015		
FRFR243	L'Ousse	64, 65	cours d'eau	MEFM	Bon potentiel 2027	RT	MA,MO,MX,MP,PE	Bon état 2015		
FRFR244	Le Gave d'Azun du confluent du Masseys (inclus) au confluent du Gave de Pau	64, 65	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR245	Le Gave de Cauteirets du confluent du Gave de Lutour au confluent du Gave de Pau	65	cours d'eau	Naturelle	Objectif moins strict	RT	MX	Bon état 2027	CN, RT	MX
FRFR246	Le Gave de Pau du confluent du Pailla au confluent du Gave de Cauteirets	65	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR247A	Le Gave de Pau du confluent du Nès au lieu-dit Grottes de Bétharram	64, 65	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	CN, RT	MX,PE,FA,IC,CM	Bon état 2015		
FRFR247B	Le Gave de Pau du confluent du Gave de Cauteirets au confluent du Nès	65	cours d'eau	Naturelle	Objectif moins strict	RT	MX	Bon état 2015		
FRFR253	Le Gave de Lourdios (d'Issaux)	64	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR254	Le Gave d'Aspe de sa source au confluent du Gave de Lescun	64	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR255	Le Gave d'Aspe du confluent du Gave de Lescun au confluent du Gave d'Ossau	64	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR256A	Le Gave d'Ossau du confluent du Lau au confluent du Gave d'Aspe	64	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR256B	Le Gave d'Ossau du confluent du Gave de Bioux au confluent du Lau (inclus)	64	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR258	Le Vert	64	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR259	Le Joos	64	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR260	Le Lausset	64	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR261	Le Saison de sa source au confluent du Gave	64	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR262	Le Saison du confluent du Gave au confluent de l'Arangorena	64	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR263	Le Saison du confluent de l'Arangorena au confluent du Gave d'Oloron	64	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR264	Le Gave d'Oloron du confluent du Gave d'Aspe au confluent du Saison	64	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR276	Le Gave d'Oloron du confluent du Saison au confluent du Gave de Pau	40, 64	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR277A	Le Gave de Pau du confluent du Clamondé (inclus) au confluent du Gave d'Oloron	40, 64	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	CN, RT	MX,PE,FA,IC,CM	Bon état 2015		
FRFR277B	Le Gave de Pau du confluent du bras du Gave au confluent du Clamondé	64	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR277C	Le Gave de Pau du confluent de l'Ousse au confluent du bras du Gave (inclus)	64	cours d'eau	MEFM	Bon potentiel 2027	CN, RT	CM	Bon état 2021	RT	MI
FRFR403	Gave d'Ossoue	65	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR404	Le Gave de Héas	65	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MX,PE,BI,HY	Bon état 2015		
FRFR405	Le Bastian du confluent du Dets Coubous (inclus) au confluent du Gave de Pau	65	cours d'eau	MEFM	Bon potentiel 2021	RT	MA,MO,MX,MP,PE,CM,HY	Bon état 2015		
FRFR407	Le Gave d'Estaing du confluent du Bergouey (inclus) au confluent du Gave d'Azun	65	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR410	Le Nès	65	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR423	Le Lagoïn	64, 65	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR424	Le Luz	64	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR425	Le Bétez	64	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MX,PE,FA,IC	Bon état 2015		
FRFR430	Le Laâ	64	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		

## Objectifs des masses d'eau rivières et lacs

Code de la masse d'eau	Nom de la masse d'eau	Dépits	Catégorie	Nature	Objectif écologique			Objectif chimique sans ubiquestes	
					Objectif écologique	Motif de l'exemption	Paramètres exemption (1)	Objectif chimique sans ubiquestes	Motif de l'exemption
FRFR431	Le Luzoué	64	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	CN, RT	MO, MX, PE, CM	Bon état 2015	
FRFR432	La Bayse	64	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015	
FRFR433	Ruisseau le Vert de Barlanès	64	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015	
FRFR434	Le Gave de sainte-Engrâce	64	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015	
FRFR435	Le Bergons du confluent du Cauçi au confluent du Gave de Pau	65	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015	
FRFR437	L'Ouzom	64, 65	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015	
FRFR438	Le Valentin	64, 65	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015	
FRFR439A	Le Gave Soussouéou du lac d'Athouste au confluent du Gave d'Ossau	64, 65	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015	
FRFR440	Le Gave de Blous	64	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015	
FRFR441	Le Gave de Lescun	64	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015	
FRFR442	Le Gave d'Aydius (Gabairet)	64	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015	
FRFR445A	Le Saleys du confluent du Beygmau (inclus) au confluent du Gave d'Oloron	64	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MA, MO, MX, MP, PE, BI	Bon état 2015	
FRFR445B	Le Saleys de sa source au confluent du Beigmau	64	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MO, MX, MP, PE	Bon état 2015	
FRFR777	Les Gaves Réunis (de Pau) du confluent du Gave d'Oloron au confluent de l'Adour	40, 64	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015	
FRFR903A	Le Gave de Pau du confluent du Béz au confluent de l'Ouisse	64	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015	
FRFR903B	Le Gave de Pau du lieu-dit Grottes de Bétharram au confluent du Béz	64, 65	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015	
FRFR243_2	Ruisseau Lourrou	64, 65	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	NI, MX, PE, FA	Bon état 2015	
FRFR244_1	Gave d'Azun	64, 65	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015	
FRFR244_3	Le Latin	64, 65	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015	
FRFR244_4	Ruisseau de Labas	64, 65	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015	
FRFR245_1	Gave de Cauterets	65	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015	
FRFR245_2	Gave de Lutour	65	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015	
FRFR245_3	Gave de Cambasque	65	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015	
FRFR246_1	Le Gave de Pau	65	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015	
FRFR246_10	Ruisseau d'Isaby	65	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015	
FRFR246_2	Gave d'Aspé	65	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015	
FRFR246_3	Gave de Cestrède	65	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015	
FRFR246_4	Ruisseau de Bat Barrada	65	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015	
FRFR246_5	Ruisseau Lassarieu	65	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015	
FRFR246_6	Ruisseau de l'Yse	65	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015	
FRFR246_7	Ruisseau de Bernazau	65	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015	
FRFR247A_1	Ruisseau des Graves	65	cours d'eau	MEFM	Bon potentiel 2021	CN, RT	CM	Bon état 2015	
FRFR247A_2	La Génie Longue	64, 65	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015	
FRFR247B_1	Ruisseau d'Agueberden	65	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015	
FRFR247B_2	Ruisseau de Saint-Pastous	65	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015	
FRFR253_1	L'Aidy	64	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015	
FRFR253_2	Le Laboo	64	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015	
FRFR254_1	Ruisseau d'Amousse	64	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015	
FRFR254_2	Gave du Baralet	64	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015	
FRFR254_3	Le Secoue	64	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015	
FRFR254_4	Gave de Belonce	64	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015	
FRFR254_5	Ruisseau de Sadum	64	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015	
FRFR255_2	La Berthe	64	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015	
FRFR255_3	Le Malugar	64	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015	

## Objectifs des masses d'eau rivières et lacs

Code de la masse d'eau	Nom de la masse d'eau	Dépôts	Catégorie	Nature	Objectif écologique		Objectif chimique sans ubiquistes	
					Objectif écologique	Motif de l'exemption	Objectif chimique sans ubiquistes	Motif de l'exemption
FRFR255_4	L'Aygue Bère	64	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015		Bon état 2015	
FRFR255_6	Le Barescou	64	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015		Bon état 2015	
FRFR255_7	L'Ourtau	64	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015		Bon état 2015	
FRFR255_8	Arrec de la Poursiouque	64	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015		Bon état 2015	
FRFR256A_1	Arrec de Lacerbelle	64	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015		Bon état 2015	
FRFR256B_1	Gave d'Oloron	64	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015		Bon état 2015	
FRFR256B_2	Ruisseau de Cotcharas	64	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015		Bon état 2015	
FRFR256B_3	Ruisseau l'Arriussé	64	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	Bon état 2015	
FRFR256B_4	Le Canceigt	64	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015		Bon état 2015	
FRFR256B_5	L'Amiou Mage	64	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015		Bon état 2015	
FRFR256B_6	Le Lau	64	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015		Bon état 2015	
FRFR258_2	Le Littos	64	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015		Bon état 2015	
FRFR259_1	Ruisseau Ibarra	64	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015		Bon état 2015	
FRFR260_1	Ruisseau Aïquette	64	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015		Bon état 2015	
FRFR260_2	L'Ibarlé	64	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015		Bon état 2015	
FRFR260_4	Riu de Carrié	64	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	Bon état 2015	
FRFR261_1	Ruisseau d'Odeyzakia	64	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015		Bon état 2015	
FRFR261_2	Ruisseau Etchélu	64	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015		Bon état 2015	
FRFR261_3	Olhadoko Erreka	64	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015		Bon état 2015	
FRFR262_2	Ruisseau d'Etcheberry	64	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015		Bon état 2015	
FRFR262_3	Ruisseau Elgalarena	64	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015		Bon état 2015	
FRFR262_4	Ruisseau de Susselgue	64	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015		Bon état 2015	
FRFR262_5	Ruisseau Apanise	64	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015		Bon état 2015	
FRFR262_6	L'Apoura	64	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015		Bon état 2015	
FRFR262_8	Ruisseau Guéchala	64	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015		Bon état 2015	
FRFR262_9	Ruisseau Apouhoura	64	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015		Bon état 2015	
FRFR263_1	Ruisseau Arangorena	64	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015		Bon état 2015	
FRFR263_2	Le Borlaas	64	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015		Bon état 2015	
FRFR263_3	L'Apature	64	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	Bon état 2015	
FRFR263_4	Ruisseau Lafaure	64	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015		Bon état 2015	
FRFR263_5	Ruisseau de Lauhrasse	64	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	Bon état 2015	
FRFR264_2	La Mielle	64	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	Bon état 2015	
FRFR264_3	L'Escou	64	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015		Bon état 2015	
FRFR264_4	L'Auronce	64	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015		Bon état 2015	
FRFR264_5	Les Barthes	64	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	CN, RT	Bon état 2015	
FRFR264_6	Le Laus	64	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	Bon état 2015	
FRFR264_7	Le Layous	64	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	Bon état 2015	
FRFR276_1	Arrec Héuré	64	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015		Bon état 2015	
FRFR276_2	Ruisseau de la Pointe	64	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	Bon état 2015	
FRFR277A_2	Ruisseau de Rontrun	64	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	MA,MO,NI,MX,MP,PE	
FRFR277A_3	Ruisseau de Clamondé	64	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	PE	
FRFR277A_7	Ruisseau de Lataillade	40, 64	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	PE	
FRFR277A_8	Ruisseau de Iarraton	40	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	NI,PE	
FRFR277A_9	Arriou de Peyré	40, 64	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	NI,PE	
FRFR277B_1	Ruisseau Laulouze	64	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	NI,PE	
FRFR277B_2	Le Géu	64	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	NI,PE	
FRFR277B_4	La Geülle	64	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MA,MO,NI,MX,MP,PE	
FRFR277C_1	Le Soust	64	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015		Bon état 2015	
FRFR277C_2	Le Nez	64	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015		Bon état 2015	

## Objectifs des masses d'eau rivières et lacs

Code de la masse d'eau	Nom de la masse d'eau	Dépts	Catégorie	Nature	Objectif écologique			Objectif chimique sans ubiquistes	
					Objectif écologique	Motif de l'exemption	Paramètres exemption (1)	Objectif chimique sans ubiquistes	Motif de l'exemption
FRFR277C_3	Les Hiès	64	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015	
FRFR277C_4	L'Ousse des Bois	64	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015	
FRFR277C_5	La Juscle	64	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT		Bon état 2015	
FRFR404_2	Gave d'Estaubé	65	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015	
FRFR404_3	Ruisseau de Campbieil	65	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015	
FRFR405_1	Le Bastan	65	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	CN, RT	MX,PE,Bi,CM	Bon état 2015	
FRFR405_2	Ruisseau Dets Coubous	65	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015	
FRFR405_3	Ruisseau de la Glère	65	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015	
FRFR405_4	Le Bastan de Sers	65	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015	
FRFR405_5	Ruisseau de Bolou	65	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015	
FRFR407_1	Gave d'Estaing	65	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015	
FRFR410_1	Ruisseau de Hounteyde	65	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015	
FRFR410_2	Le Louey	65	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015	
FRFR424_1	Le Luz de Casalis	64	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015	
FRFR424_2	Le Gest	64	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015	
FRFR425_1	Ruisseau Lestarrès	64	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015	
FRFR425_2	Le Landistou	64	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MA,MO,NI,MX,MP	Bon état 2015	
FRFR430_3	L'Ozenx	64	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015	
FRFR431_1	La Lèze	64	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MA,MO,NI,MX,MP,PE	Bon état 2015	
FRFR432_1	Ruisseau de Labagnère	64	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015	
FRFR432_2	La Baysole	64	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015	
FRFR432_3	La Baysère	64	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MA,MO,MX,MP	Bon état 2015	
FRFR434_1	Ruisseau des Gorges de Kakouéta	64	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015	
FRFR435_1	Ruisseau du Bergons	65	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015	
FRFR437_1	Ruisseau de Hougarou	65	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015	
FRFR437_2	L'Ami Sec	64, 65	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015	
FRFR438_1	La Sourde	64	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015	
FRFR441_1	Le Barbot	64	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015	
FRFR441_2	Ruisseau Labadie	64	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015	
FRFR441_3	Le Lauga	64	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015	
FRFR445A_1	Ruisseau de Beignau	64	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	NI,PE	Bon état 2015	
FRFR445B_1	Arriougrand	64	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015	
FRFR777_1	Ruisseau de Padescaux	40	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	NI,PE	Bon état 2015	
FRFR777_2	Le Baniou	40, 64	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	NI,PE,IC	Bon état 2015	
FRFR903A_1	Ruisseau des Bouries	64	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	NI,PE,CM	Bon état 2015	
FRFR903B_1	La Mouscle	64, 65	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2021	RT
<b>Unité hydrographique de référence : Midouze</b>									
FRFL33	Lac du Commanday	40	plans d'eau	Artificielle	Bon potentiel 2015			Bon état 2015	
FRFL4	Lac d'Arjuzanx	40	plans d'eau	Artificielle	Bon potentiel 2015			Bon état 2015	
FRFL81	Lac des Quatre Cantons	40	plans d'eau	Artificielle	Bon potentiel 2027	CN, RT	MX,PE	Bon état 2015	
FRFL86	Retenue de Saint-Jean	32	plans d'eau	MEFM	Bon potentiel 2027	CN, RT	MA,NI,MX,PE	Bon état 2015	
FRFL94	Retenue de Tailuret	32, 40	plans d'eau	MEFM	Bon potentiel 2027	CN, RT	MA,NI,MX,PE	Bon état 2015	
FRFL98	Lac de l'Uby	32	plans d'eau	MEFM	Bon potentiel 2027	CN, RT	MA,NI,MX,PE,FA	Bon état 2015	
FRFR227	La Douze du barrage de Saint-Jean au confluent de l'Estampon	32, 40	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	MO,MX,PE,FA,IC	Bon état 2015	
FRFR228	Le Midour du lieu-dit Montaut au confluent de la Douze	32, 40	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	CN, RT	MA,MO,NI,MX,MP,PE,FA,Bi,IC,CM	Bon état 2015	
FRFR229	L'Estampon du confluent du Lange (inclus) au confluent de la Douze	40	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MA,MO,NI,MX,MP,PE,FA,IC	Bon état 2015	

## Objectifs des masses d'eau rivières et lacs

Code de la masse d'eau	Nom de la masse d'eau	Dépôts	Catégorie	Nature	Objectif écologique			Objectif chimique sans ubiquistes		
					Objectif écologique	Motif de l'exemption	Paramètres exemption (1)	Objectif chimique sans ubiquistes	Motif de l'exemption	Paramètres exemption
FRFR230	La Douze du confluent de l'Estampon au confluent du Midour	40	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MA,MO,MX,MP,PE,FA,BI,IC	Bon état 2015		
FRFR231	Le Bès du confluent du Bourg au confluent de la Midouze	40	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR232	Le Reijons	40	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	MA,MO,MX,MP,PE,FA,BI	Bon état 2027	RT	MI,MX
FRFR330A	La Midouze du confluent du Reijons au confluent de l'Adour	40	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	MA,MO,MX,MP,PE,FA,BI	Bon état 2027	RT	MI
FRFR330B	La Midouze du confluent de la Douze au confluent du Reijons	40	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	MA,MO,MX,MP,PE,FA,BI	Bon état 2015		
FRFR457	Le Bès d'Arengosse	40	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR458	L'zaute	32	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	MA,MO,MX,MP,PE,FA,BI	Bon état 2015		
FRFR459	Le Petit Midour du confluent de la Pelanne (incluse) au confluent du Midour	32	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	MA,MO,MX,MP,PE,FA,BI	Bon état 2015		
FRFR461	Ruisseau de Lugaut	40	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR194_1	Le Loumné	32	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	MA,MO,MX,PE,BI	Bon état 2015		
FRFR198_2	L'Uby	32, 40	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	PE	Bon état 2015		
FRFR227_16	L'Uby	32, 40	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	MA,MO,MX,MP,PE,BI,HY	Bon état 2015		
FRFR227_17	Ruisseau le Noët	40	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR227_18	Ruisseau du Pouy	32	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	NI	Bon état 2015		
FRFR227_2	Le Bergon	32	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	MO,MX,MP,PE,FA,BI,IC	Bon état 2015		
FRFR227_3	Le Maignan	32	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	PE	Bon état 2015		
FRFR227_4	Ruisseau de Cavailon	40	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	PE	Bon état 2015		
FRFR227_5	Ruisseau de Lapouchette	40	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR227_6	Ruisseau de Joutan	40	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MA,MO,MX,MP,PE	Bon état 2015		
FRFR227_7	Ruisseau de Larrazieu	32, 40	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	MA,MO,MX,MP,PE,FA,BI	Bon état 2015		
FRFR227_8	Ruisseau d'Arrouille	40	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR228_1	La Midouze	32	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	MO,NI,MX,PE,FA,BI,IC	Bon état 2015		
FRFR228_10	Ruisseau de Lusson	40	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MA,MO,NI,MX,MP,PE,FA,BI,IC	Bon état 2015		
FRFR228_11	Ruisseau du Penin	40	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MA,MO,NI,MX,MP,PE,FA,BI,IC	Bon état 2015		
FRFR228_12	Ruisseau du Moulin Neuf	40	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR228_13	Le Ludon du confluent du Q2181010 à la Midouze	40	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MA,MO,NI,MX,MP,PE,FA,BI,IC	Bon état 2015		
FRFR228_14	Le Ludon de sa source au confluent du Q2181010	32, 40	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	MO,NI,MX,PE,FA,BI,IC	Bon état 2015		
FRFR228_2	Ruisseau de Saint-Aubin	32	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	NI,PE	Bon état 2015		
FRFR228_5	Ruisseau de la Moulie	32	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	MO,NI,MX,PE,FA,BI	Bon état 2015		
FRFR228_6	Ruisseau de Charros	32, 40	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	NI,PE	Bon état 2015		
FRFR228_7	L'Estang	32	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	MA,NI,MX,MP,PE,FA,BI	Bon état 2015		
FRFR228_8	Ruisseau du Frèche	40	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MA,MO,NI,MX,MP,PE,FA,BI,IC	Bon état 2015		
FRFR228_9	Ruisseau de la Gaube	32, 40	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	HY	Bon état 2015		
FRFR229_1	L'Estampon	32, 40	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR229_2	Le Bourden	40	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR229_3	La Losse	40	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR229_4	Ruisseau de la Rombleur	40	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR229_5	Le Launet	40	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR229_6	Ruisseau de Vialote	40, 47	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR229_8	Ruisseau de Calliau	40	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR229_9	Ruisseau de Ribarouy	40	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR230_1	Ruisseau du Moulin d'Arue	40	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR230_2	Ruisseau de Corbleu	40	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR230_3	La Gouaneyre	40	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MA,MO,NI,MX,MP,PE,FA,IC	Bon état 2015		
FRFR231_1	Le Bès	40	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MA,MO,MX,MP,PE	Bon état 2015		

## Objectifs des masses d'eau rivières et lacs

Code de la masse d'eau	Nom de la masse d'eau	Dépits	Catégorie	Nature	Objectif écologique			Objectif chimique sans ubiquistes		
					Objectif écologique	Motif de l'exemption	Paramètres exemption (1)	Objectif chimique sans ubiquistes	Motif de l'exemption	Paramètres exemption
FRFR231_2	Ruisseau de Brianas	40	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR231_3	Ruisseau le Suzan	40	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT		Bon état 2015		
FRFR231_4	Ruisseau d'Holles	40	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR232_1	Ruisseau du Braou de Lasserre	40	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR232_2	Ruisseau du Prit	40	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR232_3	Ruisseau d'Herrès	40	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR232_4	Ruisseau de Maubay	40	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT		Bon état 2015		
FRFR330B_2	Ruisseau de l'Estrigon	40	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT		Bon état 2015		
FRFR330B_3	Ruisseau de Barasson	40	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT		Bon état 2015		
FRFR330B_4	Ruisseau de Geloux	40	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT		Bon état 2015		
FRFR330B_6	Ruisseau du Grauché	40	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT		Bon état 2015		
FRFR330B_7	Ruisseau de Batanès	40	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT		Bon état 2015		
FRFR330B_8	Ruisseau du Libé	40	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT		Bon état 2015		
FRFR457_1	Ruisseau de Cante-Cigale	40	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR457_2	Ruisseau des Saucettes	40	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR458_1	La Daubade	32	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	Ni,PE	Bon état 2015		
FRFR458_2	Ruisseau de la Saule	32	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	MA,MO,Ni,MX,MP,PE,FA,BI	Bon état 2015		
FRFR458_3	La Madone	32	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	Ni,PE	Bon état 2015		
FRFR459_1	Le Petit Midour	32	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MO,MX,MP,PE	Bon état 2015		
FRFR461_1	Ruisseau de Pouchiou	33, 40	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR461_2	Ruisseau de Reljons	33, 40	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		

### Commission territoriale Charente

#### Unité hydrographique de référence : Boutonne

FRFR20	La Trézence	17	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	CN, RT	MA,MO,Ni,MX,PE,BI,CM	Bon état 2015		
FRFR22	La Boutonne du confluent de la Belle au confluent de la Nie	17, 79	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	MA,MO,Ni,MX,PE,IC	Bon état 2015		
FRFR3	La Béronne	79	cours d'eau	Naturelle	Objectif moins strict	CD	MA,MP,FA,BI	Bon état 2027	RT	PE
FRFR334	La Nie	17	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	MA,Ni,MX,PE,HY	Bon état 2015		
FRFR464	La Boutonne de sa source au confluent de la Belle	79	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	MA,MO,Ni,MX,MP,PE,FA,IC	Bon état 2015		
FRFR475	La Berlande	79	cours d'eau	Naturelle	Objectif moins strict	CD	MA,MP,FA,BI	Bon état 2027	RT	Mi,MX
FRFR682	La Boutonne du confluent de la Nie au confluent de la Charente	17	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	CN, RT	MA,MO,Ni,MX,MP,PE,IC,CM	Bon état 2015		
FRFR20_2	Le Sureau	17	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	MA,MO,Ni,MX,MP,PE	Bon état 2015		
FRFR20_3	Bief du Moulin	17	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	MA,MO,Ni,MX,MP,PE	Bon état 2015		
FRFR20_4	La Soie	17	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	CN, RT	MA,MO,Ni,MX,PE,CM	Bon état 2015		
FRFR22_1	La Belle	79	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	MA,MO,Ni,MX,MP,PE,IC	Bon état 2015		
FRFR22_10	La Bondoire	17, 79	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	Ni,PE	Bon état 2015		
FRFR22_2	Ruisseau Bellesbonne	79	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	Ni,PE,HY	Bon état 2015		
FRFR22_3	Fossé de la Grande Planche	17	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	Ni,PE	Bon état 2015		
FRFR22_4	Le Vau	17, 79	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	MA,Ni,MX,PE,HY	Bon état 2015		
FRFR22_5	Ruisseau du Roi	17	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	MA,Ni,MX,PE,BI	Bon état 2015		
FRFR22_6	La Saudrenne	17	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	Ni,PE,HY	Bon état 2015		
FRFR22_7	La Brédoire	17, 79	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	MA,Ni,MX,PE,HY	Bon état 2015		
FRFR22_8	Le Pouzat	17	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	MA,MO,Ni,MX,PE,HY	Bon état 2015		
FRFR22_9	Le Padôme	17	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	CN, RT	MA,Ni,MX,PE,CM,HY	Bon état 2015		
FRFR334_1	La Guillotière	17	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	CN, RT	MA,MO,Ni,MX,PE,BI,CM	Bon état 2015		

## Objectifs des masses d'eau rivières et lacs

Code de la masse d'eau	Nom de la masse d'eau	Dépts	Catégorie	Nature	Objectif écologique			Objectif chimique sans ubiquistes		
					Objectif écologique	Motif de l'exemption	Paramètres exemption (1)	Objectif chimique sans ubiquistes	Motif de l'exemption	Paramètres exemption
FRFR464_1	Le Dauphin	79	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	NI,PE	Bon état 2015		
FRFR475_1	Ruisseau des Coudrières	79	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	NI,PE	Bon état 2015		
FRFR475_2	La Légère	79	cours d'eau	Naturelle	Objectif moins strict	CD	MA,MP,FA,BI	Bon état 2027	RT	MI,MX
FRFR682_1	Le Loubat	17	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MA,MO,NI,MX,MP,PE,FA,BI,IC	Bon état 2015		
FRFR682_2	[Toponyme inconnu] R6141070	17	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	NI,PE	Bon état 2015		
FRFR682_3	[Toponyme inconnu] R6141120	17	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	NI,PE	Bon état 2015		
FRFR682_4	Ruisseau de l'Aubrée	17	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	NI,PE	Bon état 2015		
FRFR682_5	Ruisseau de la Chasseuse	17	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	MA,MO,NI,MX,MP,PE,BI	Bon état 2015		
FRFR682_7	Ruisseau de la Ragotière	17	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	MA,MO,NI,MX,MP	Bon état 2015		
<b>Unité hydrographique de référence : Charente amont</b>										
FRFL54	Retenue de Lavaud	16	plans d'eau	MEFM	Bon potentiel 2027	CN, RT	MA,MO,NI,MX,PE	Bon état 2015		
FRFL55	Plan d'eau de Lavaud amont	16, 87	plans d'eau	MEFM	Bon potentiel 2027	CN, RT	MA,NI,MX,MP,PE	Bon état 2015		
FRFL61	Retenue du Mas Chaban	16	plans d'eau	MEFM	Bon potentiel 2015			Bon état 2015		
FRFR19A	La Charente du confluent de la Moulde au confluent de l'Etang (inclus)	16	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	IC,HY	Bon état 2015		
FRFR19B	La Charente du barrage de Lavaud au confluent de la Moulde	16	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	MO,IX,PE,HY	Bon état 2015		
FRFR19C	La Charente de sa source au barrage de Lavaud	87	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	MO,IX,PE	Bon état 2015		
FRFR21	La Charente du confluent du Merdanéon au confluent de la Tardoire	16, 79, 86	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	MX,PE,FA,IC	Bon état 2015		
FRFR331A	La Charente du confluent du Puits des Preins au confluent de la Touvre	16	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MX,PE,FA,IC	Bon état 2015		
FRFR331B	La Charente du confluent de la Tardoire au confluent du Puits des Preins (inclus)	16	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MA,MO,NI,MX,MP,PE,FA,BI,IC	Bon état 2015		
FRFR338	La Charente du confluent de l'Etang au confluent du Merdançon (inclus)	16, 86	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	CN, RT	MO,IX,MP,PE,IC,HY	Bon état 2015		
FRFR4	La Couture	16, 17, 79	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MA,MO,NI,MX,MP,PE,BI,IC	Bon état 2015		
FRFR468	L'Argence	16	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MA,NI,MX,PE,IC	Bon état 2015		
FRFR469	Le Transon	16, 86	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	MO,NI,MX,PE,BI	Bon état 2015		
FRFR470	Le Pas de la Mule	16, 86	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR471	L'Argent-Or du confluent de l'Or au confluent de la Charente	16	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	NI,IX,PE,IC	Bon état 2015		
FRFR5	L'Aume	16, 79	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	CN, RT	MX,PE,IC,CM,HY	Bon état 2015		
FRFR6	Le Son-Sonnette	16	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR683	La Péruse	16, 79	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	MA,MO,NI,MX,MP,PE,FA	Bon état 2015		
FRFR684	Le Bief	16	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	CN, RT	MA,MO,NI,MX,MP,PE,IC,CM,HY	Bon état 2015		
FRFR161_1	La Moulde	16, 87	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	NI,IX,MP,PE,FA,BI	Bon état 2015		
FRFR21_1	La Lizonne	16, 86	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR331B_1	Ruisseau du Valandeu	16	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	CN, RT	NI,CM	Bon état 2015		
FRFR331B_2	Le Sauvage	16, 17	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	CN, RT	MA,MO,NI,MX,MP,PE,BI,CM,HY	Bon état 2021	RT	PE
FRFR331B_3	Ruisseau le Javart	16	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MA,MO,NI,IX,MP	Bon état 2015		
FRFR338_1	Le Brailou	16	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	NI	Bon état 2015		
FRFR338_2	Le Merdançon	16, 86	cours d'eau	MEFM	Bon potentiel 2021	CN, RT	MA,MO,NI,IX,MP,PE,CM	Bon état 2015		
FRFR4_1	Ruisseau de Saint-Sulpice	16, 17	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	NI	Bon état 2015		
FRFR4_2	Ruisseau du Gouffre des Loges	16, 17, 79	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	CN, RT	NI,CM	Bon état 2015		
FRFR468_1	Ruisseau de Champniers	16	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MA,MO,NI,IX,MP,PE,FA,BI,IC	Bon état 2015		
FRFR470_1	Le Cibou	16, 86	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	NI	Bon état 2021	RT	MI,MX

## Objectifs des masses d'eau rivières et lacs

Code de la masse d'eau	Nom de la masse d'eau	Dépits	Catégorie	Nature	Objectif écologique			Objectif chimique sans ubiquistes	
					Objectif écologique	Motif de l'exemption	Paramètres exemption (1)	Objectif chimique sans ubiquistes	Motif de l'exemption
FRFR471_1	L'Argent-Or	16	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	MA,MO,NI,MX,MP,PE,BI,IC	Bon état 2015	
FRFR5_2	[Toponyme inconnu] R2101050	16, 79	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	CN, RT	MA,MO,NI,MX,MP,PE,FA,BI,IC	Bon état 2015	
FRFR5_3	Ruisseau des Fontaines de Frédière	16, 79	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	CN, RT	MA,MO,NI,MX,MP,PE,FA,BI,IC	Bon état 2015	
FRFR5_4	Ruisseau de Sienne	16	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	CN, RT	MA,MO,NI,MX,MP,PE,FA,BI,IC	Bon état 2015	
FRFR6_1	La Sonnette	16	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	NI,MX,PE,IC	Bon état 2015	
FRFR6_2	Ruisseau des Bourgons	16	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	NI	Bon état 2015	
FRFR6_3	La Tiarde	16	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	NI	Bon état 2015	
<b>Unité hydrographique de référence : Charente aval</b>									
FRFR10	L'Antenne	16, 17	cours d'eau	MEFM	Bon potentiel 2015			Bon état 2015	
FRFR14	La Seugne du confluent du Pharaon au confluent de la Charente	17	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	MA,MO,MX,MP,PE,FA,IC	Bon état 2015	
FRFR15	La Seugne de sa source au confluent du Pharaon (inclus)	17	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MA,MO,NI,MX,MP,PE,FA,IC	Bon état 2015	
FRFR16	Le Tréfle	16, 17	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MO,MX,PE,IC	Bon état 2015	
FRFR17	Le Né du confluent de la Fontaine de Bagot au confluent de la Charente	16, 17	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MX,PE,BI,IC	Bon état 2015	
FRFR18	Le Né du confluent du Chavemut au confluent de la Fontaine de Bagot (inclus)	16, 17	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	MO,MX,PE,IC	Bon état 2015	
FRFR332	La Charente du confluent de la Touvre au confluent du Bramet	16, 17	cours d'eau	MEFM	Bon potentiel 2021	RT	MA,MO,NI,MX,MP,PE,FA	Bon état 2015	
FRFR473	La Rochette	17	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015	
FRFR474	Le Brou	16, 17	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	MA,MO,NI,MX,PE	Bon état 2015	
FRFR476	Le Bramet	17	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	MO,NI,MX,PE,FA,IC	Bon état 2015	
FRFR685	La Nouère	16	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015	
FRFR686	La Boëme	16	cours d'eau	MEFM	Bon potentiel 2021	CN, RT	MA,MO,MX,MP,PE,HY	Bon état 2015	
FRFR687	Les Eaux Claires	16	cours d'eau	MEFM	Bon potentiel 2027	RT	MA,MO,MX,MP,PE	Bon état 2015	
FRFR9	La Soloire (Rouzille)	16, 17	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015	
FRFR10_1	La Gravelle	17	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015	
FRFR10_2	Rivière de Migron	16, 17	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	MA,MO,NI,MX,MP,PE	Bon état 2015	
FRFR10_5	Le Ri Bellot	16, 17	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MA,MO,NI,MX,MP,PE,BI,IC	Bon état 2015	
FRFR10_6	Rivière de Chazotte	16, 17	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	NI,PE	Bon état 2015	
FRFR14_1	Le Médoc	17	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	NI,PE	Bon état 2015	
FRFR14_2	La Soute	17	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015	
FRFR15_1	Le Pontignac	17	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MO,MX,MP,PE,IC	Bon état 2015	
FRFR15_2	La Laurençanne	17	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	NI	Bon état 2015	
FRFR15_3	La Pimparade	16, 17	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	NI	Bon état 2015	
FRFR15_4	Le Pharaon	16, 17	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	MA,MO,NI,MX,MP,PE,IC	Bon état 2015	
FRFR16_1	[Toponyme inconnu] R5061000	16, 17	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MA,MO,NI,MX,MP,PE,FA,BI,IC	Bon état 2015	
FRFR16_2	Le Petit Tréfle	16, 17	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015	
FRFR16_3	Le Tâtre	16, 17	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015	
FRFR16_4	La Viveronne	17	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MA,MO,NI,MX,MP,PE,FA,BI,IC	Bon état 2015	
FRFR16_5	Le Villier	17	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	NI,PE	Bon état 2015	
FRFR16_6	Le Nobla	17	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	CN, RT	MA,MO,NI,MX,MP,PE,BI,CM	Bon état 2015	
FRFR16_7	Le Morlier	17	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	MA,MO,NI,MX,MP,PE	Bon état 2015	
FRFR17_1	Le Collinaud	16	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	MX,PE	Bon état 2015	
FRFR17_2	Ruisseau de la Motte	16	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	MA,MO,NI,MX,MP,PE	Bon état 2015	
FRFR17_3	Le Biget	16, 17	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015	
FRFR18_1	Le Né	16	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	CN, RT	MA,MO,NI,MX,MP,PE,IC,CM	Bon état 2015	
FRFR18_2	L'Arce	16	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	MO,NI,MX,PE,BI	Bon état 2015	

## Objectifs des masses d'eau rivières et lacs

Code de la masse d'eau	Nom de la masse d'eau	Dépts	Catégorie	Nature	Objectif écologique			Objectif chimique sans ubiquistes		
					Objectif écologique	Motif de l'exemption	Paramètres exemption (1)	Objectif chimique sans ubiquistes	Motif de l'exemption	Paramètres exemption
FRFR18_3	LEcly	16	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	CN, RT	NI,PE,CM,HY	Bon état 2015		
FRFR18_4	La Maury	16	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	MO,NI,MX,PE,BI	Bon état 2015		
FRFR18_5	Ru de Chadeuil	16	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	CN, RT	NI,PE,CM,HY	Bon état 2015		
FRFR18_6	Le Beau	16	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	MA,MO,NI,MX,MP,PE,IC	Bon état 2015		
FRFR18_7	Ruisseau de chez Mathé	16	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	MA,MO,NI,MX,PE	Bon état 2015		
FRFR18_8	Ruisseau des Fontaines Blanches	16, 17	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	MA,MO,NI,MX,PE	Bon état 2015		
FRFR332_1	L'Anguienne	16	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR332_10	La Guirlande	16	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR332_12	Ri de Gensac	16	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	MA,MO,NI,MX,MP,PE	Bon état 2015		
FRFR332_13	Ruisseau du Fossé du Roy	16	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	CN, RT	MA,MO,NI,MX,MP,PE,CM	Bon état 2015		
FRFR332_14	Le Gua	16, 17	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	CN, RT	MA,MO,NI,MX,MP,PE,FA,BI,CM	Bon état 2015		
FRFR332_15	Le Coran	16, 17	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MX,PE,IC	Bon état 2015		
FRFR332_16	Le Bourru	17	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR332_17	Le Boillard	17	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR332_18	Ruisseau de la Tenaie	16	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	CN, RT	NI,PE,CM	Bon état 2015		
FRFR332_2	La Charreau	16	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	MA,MO,NI,MX,MP,PE,IC	Bon état 2015		
FRFR332_3	Ruisseau de Tapauds	16	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	MA,MO,NI,MX,MP,PE,IC	Bon état 2015		
FRFR332_4	Le Claix	16	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	CN, RT	MA,MO,NI,MX,MP,PE,BI,IC,CM	Bon état 2015		
FRFR332_6	[Toponyme inconnu] R3041550	16	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	NI,PE	Bon état 2015		
FRFR332_7	La Vélude	16	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	CN, RT	MA,MO,NI,MX,MP,PE,FA,BI,IC	Bon état 2015		
FRFR332_8	Ruisseau de la Gorre	16	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	NI,PE	Bon état 2015		
FRFR332_9	Ruisseau d'Anqueville	16	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	CN, RT	MO,NI,MX,PE,IC	Bon état 2015		
FRFR473_1	La Cendronne	17	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	NI	Bon état 2015		
FRFR473_2	Ruisseau le Tarnac	17	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MA,MO,NI,MX,MP,PE,FA,BI,IC	Bon état 2015		
FRFR473_3	Le Tort	17	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	MO,NI,MX,PE,BI	Bon état 2015		
FRFR476_1	Ruisseau Sauvaget	17	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	NI	Bon état 2015		
FRFR686_1	[Toponyme inconnu] R3041500	16	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	NI	Bon état 2015		
FRFR9_2	Le Tourtrat	16, 17	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	CN, RT	MA,MO,NI,MX,MP,PE,CM	Bon état 2015		
FRFR9_3	[Toponyme inconnu] non codifiée7	16	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	CN, RT	MA,MO,NI,MX,MP,PE,CM	Bon état 2015		
FRFR9_4	Le Malémont	16, 17	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	NI,PE	Bon état 2015		
<b>Unité hydrographique de référence : Marais de Charente</b>										
FRFR333	L'Amoult	17	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	CN, RT	MA,MO,NI,MX,MP,PE,BI,IC,CM	Bon état 2015		
FRFR477A	La Devise du lieu-dit le gué Charreau au confluent de la Charente	17	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	CN, RT	MA,MO,NI,MX,PE,CM	Bon état 2015		
FRFR477B	La Devise de sa source au lieu-dit le gué Charreau	17	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	MA,MO,NI,MX,MP,PE,FA,BI,IC	Bon état 2015		
FRFR333_1	Ruisseau de la Charrière	17	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	CN, RT	MA,MO,NI,MX,MP,CM	Bon état 2015		
FRFR333_2	Canal de Champagne	17	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	MA,MO,NI,MX,MP	Bon état 2015		
FRFR333_3	L'Amaise	17	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	MA,MO,NI,MX,MP	Bon état 2015		
FRFR477A_1	La Devise	17	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	NI	Bon état 2015		
FRFR477B_1	La Charrière	17	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	CN, RT	MA,MO,NI,MX,MP,PE,BI,CM	Bon état 2015		
FRFR477B_2	La Gères	17	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	CN, RT	MA,MO,NI,MX,MP,PE,BI,CM	Bon état 2015		
FRFR1_1	Le Bruant	17	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MA,MO,NI,MX,MP,PE,FA,BI,IC	Bon état 2015		
FRFT01	Estuaire Charente	17	transition	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
<b>Unité hydrographique de référence : Touvre Tardoire Karst La Rochefoucauld</b>										
FRFR23A	La Tardoire du confluent du Bandiat au confluent de la Bonmieure	16	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	CN	MA,MO,NI,MX,MP,PE,FA	Bon état 2015		

## Objectifs des masses d'eau rivières et lacs

Code de la masse d'eau	Nom de la masse d'eau	Dépts	Catégorie	Nature	Objectif écologique			Objectif chimique sans ubiquistes		
					Objectif écologique	Motif de l'exemption	Paramètres exemption (1)	Objectif chimique sans ubiquistes	Motif de l'exemption	Paramètres exemption
FRFR23B	La Tardoire du confluent des Bonnettes au confluent du Bandiat	16, 24	cours d'eau	MEFM	Bon potentiel 2027	CN	MA,MO,MX,MP,PE,CM	Bon état 2015		
FRFR24	La Tardoire du confluent de la Colle au confluent des Bonnettes	16, 24, 87	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MO,MX,PE,IC	Bon état 2021	RT	MI,MX
FRFR26	Le Bandiat du confluent du Varaignes au confluent de la Tardoire	16, 24	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MO,MX,PE,IC,CM	Bon état 2015		
FRFR27	Le Bandiat du confluent des Vergnes au confluent du Varaignes	24	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR465	La Bonnière de sa source au confluent de la Gane (incluse)	16	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MO,MX,PE,IC	Bon état 2015		
FRFR466	Le Trieux du confluent du Nauzon au confluent de la Tardoire	24, 87	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	MA,MO,MX,MP,PE,FA	Bon état 2015		
FRFR7	La Bonnière du confluent de la Gane au confluent de la Charente	16	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	CN	MO,MX,PE,IC,HY	Bon état 2015		
FRFR8A	La Tourne du confluent du Rochejoubert au confluent de la Charente	16	cours d'eau	MEFM	Bon potentiel 2021	RT	MA,MO,MX,MP,PE,FA	Bon état 2015		
FRFR8B	L'Échelle en amont des sources de la Touvre	16	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	MA,MO,MX,MP,PE,IC	Bon état 2015		
FRFR23A_1	La Bellonne	16	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	CN	MA,MO,NI,MX,MP	Bon état 2015		
FRFR23B_1	La Ligonne	16	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	NI	Bon état 2015		
FRFR24_1	La Tardoire	87	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	MA,MO,MX,MP,PE,FA,IC	Bon état 2015		
FRFR24_2	Ruisseau de la Colle	87	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	MA,MO,MX,MP	Bon état 2021	RT	MI
FRFR24_4	Ruisseau de Logeat	16	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	NI,PE	Bon état 2015		
FRFR24_5	Ruisseau de Montizon	16	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	NI,PE,IC,CM	Bon état 2015		
FRFR24_7	Ruisseau la Touille	16	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR24_8	La Renaudie	16	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MO,MX,PE	Bon état 2015		
FRFR27_1	Le Bandiat	24, 87	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MA,MO,MX,MP,PE,FA,IC	Bon état 2015		
FRFR27_2	La Doue	24	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR27_3	La Marcourive	24	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	NI	Bon état 2015		
FRFR27_4	Ruisseau de Varaignes	16, 24	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR465_3	La Croutelle	16	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	NI	Bon état 2015		
FRFR465_4	Ruisseau des Pennes	16	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	NI	Bon état 2015		
FRFR465_5	La Gane	16	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	MA,MO,NI,MX,MP	Bon état 2015		
FRFR465_6	Le Rivailon	16	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	MA,MO,NI,MX,MP	Bon état 2015		
FRFR466_1	Le Trieux	24, 87	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MA,MO,MX,MP,PE,FA	Bon état 2015		
FRFR466_2	Le Nauzon	24, 87	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MO,MX,PE	Bon état 2015		
FRFR466_4	Ruisseau de l'Étang Grolhier	24	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MA,MO,MX,MP,IC	Bon état 2015		
FRFR7_1	Ruisseau de Marillac	16	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	CN, RT	NI,CM	Bon état 2015		
FRFR8A_1	La Font Noire	16	cours d'eau	MEFM	Bon potentiel 2021	RT	MA,MO,MX,MP,PE,CM	Bon état 2015		
FRFR8A_2	Ruisseau de Vville	16	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MA,MO,NI,MX,MP,PE	Bon état 2015		

### Commission territoriale Littoral

Unité hydrographique de référence : Adour Atlantique

FRFC10	Panache de l'Adour	40, 64	côtières	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
--------	--------------------	--------	----------	-----------	---------------	--	--	---------------	--	--

Unité hydrographique de référence : Côtiers basques

FRFC11	Côte Basque	64	côtières	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR272	L'Uhabia	64	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MA,MO,MX,MP,PE,BI	Bon état 2015		
FRFR273	La Nivelle	64	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR462	Le Lizuniako erreka	64	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MA,MX,MP,PE,FA,IC	Bon état 2015		
FRFR830	L'Untrin	64	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MX,MP,PE,FA,CM	Bon état 2015		

**Objectifs des masses d'eau rivières et lacs**

Code de la masse d'eau	Nom de la masse d'eau	Dépts	Catégorie	Nature	Objectif écologique			Objectif chimique sans ubiquistes		
					Objectif écologique	Motif de l'exemption	Paramètres exemption (1)	Objectif chimique sans ubiquistes	Motif de l'exemption	Paramètres exemption
FRFR11_1	Grand Isaka	64	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MO, MX, MP, PE, HY	Bon état 2015		
FRFR272_1	Zinkolatzeko Erreka	64	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	NI, PE	Bon état 2015		
FRFR273_3	Ruisseau Lapitchouri	64	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR273_5	Amezpetuko Erreka	64	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	NI, PE, IC	Bon état 2015		
FRFR273_6	Haniberreko Erreka	64	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR462_1	Ruisseau de Portoua	64	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	NI, PE	Bon état 2015		
FRFR462_2	Beherekobentako Erreka	64	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR830_1	Arolako Erreka	64	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
<b>Unité hydrographique de référence : Estuaire Gironde</b>										
FRFR287	La Livenne du confluent des Martinette à la Gironde	33	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	CN, RT	PE, CM	Bon état 2015		
FRFR645	La Livenne de sa source au confluent des Martinettes	17, 33	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MO, MX, PE, FA	Bon état 2015		
FRFR655	La Jalle de Castelnau de sa source à la Gironde	33	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MA, MO, MX, MP, PE, FA, IC	Bon état 2015		
FRFR287_1	Rivière des Martinettes	33	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MA, MO, MX, MP, PE	Bon état 2015		
FRFR287_2	Ruisseau de la Moulinaide	33	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	MA, MO, MX, MP, PE	Bon état 2015		
FRFR645_2	Ruisseau des Hauts Ponts	17, 33	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MA, MO, MX, MP, PE, FA	Bon état 2015		
FRFR655_1	La Louise	33	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	PE	Bon état 2015		
FRFR655_2	Ruisseau du Pas du Luc	33	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR655_3	Ruisseau de la Cabaleyre	33	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MA, MO, MX, MP	Bon état 2015		
FRFR655_4	Jalle du Dèhès	33	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR924_2	[Toponyme inconnu] S1001680	33	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR924_3	Le Deyre	33	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MO, NI, MX, PE	Bon état 2015		
FRFR35_1	Ruisseau de Rousselet	33	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	PE	Bon état 2015		
FRFR35_2	Ruisseau de Brouillon	33	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	MA, MO, MX, MP, PE	Bon état 2015		
FRFR35_3	Chenal du Gaet	33	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	MA, MO, MX, MP, PE	Bon état 2015		
FRFR35_4	Jalle du Breuil	33	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MA, MO, MX, MP	Bon état 2015		
FRFR35_5	Jalle du Nord	33	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	MA, MO, MX, MP, PE, FA, BI	Bon état 2021	RT	PE
FRFR35_6	La Berle	33	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MO, NI, MX, PE, BI, CM	Bon état 2015		
FRFR35_7	La Maqueline	33	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	CN, RT	MA, MO, MX, MP, PE, CM	Bon état 2015		
FRFR4_1	Rivière de Fontdevine	17	cours d'eau	MEFM	Bon potentiel 2021	CN, RT	MA, MO, MX, MP, PE, CM	Bon état 2015		
FRFR4_2	Le Rambaud	17	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MA, MO, MX, MP	Bon état 2015		
FRFR4_3	Eter de Maubert	17	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MA, MO, MX, MP, PE, BI	Bon état 2015		
FRFR4_4	Chenal de Guy	33	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	MA, MO, MX, MP, PE, BI	Bon état 2015		
FRFR4_5	Chenal de la Calupeyre	33	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	CN, RT	MA, MO, MX, MP, CM, HY	Bon état 2021	RT	MI, MX
FRFR5_1	Ruisseau de Bardécille	17	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	NI, PE, CM	Bon état 2015		
FRFT09	Estuaire Gironde aval	17, 33	transition	Naturelle	Bon état 2027	CN, RT	IC	Bon état 2027	RT	MX
FRFT35	Gironde amont	33	transition	MEFM	Bon potentiel 2027	CN, RT	IC	Bon état 2015		
<b>Unité hydrographique de référence : Etangs, lacs et littoral girondin</b>										
FRFC05	Côte Girondine	33	côtières	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFL25	Étang de Carcans-Hourtin	33	plans d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFL49	Étang de Lacanau	33	plans d'eau	Naturelle	Bon état 2027	CN, RT	MA, MO, MX, MP, PE, FA	Bon état 2015		
FRFL25_1	Le Grand Lambrousse	33	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MA, MO, MX, MP	Bon état 2015		
FRFC07	Arcachon aval	33	côtières	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFC08	Côte Landaise	33, 40	côtières	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFC09	Lac d'Hossegor	40	côtières	MEFM	Bon potentiel 2015			Bon état 2015		
FRFL102	Étang d'Yrieu	40	plans d'eau	Naturelle	Bon état 2027	CN, RT	MA, MO, MX, PE, FA, IC	Bon état 2015		
FRFL15	Étang Blanc	40	plans d'eau	Naturelle	Bon état 2027	CN, RT	MA, MO, NI, MX, MP, PE, FA	Bon état 2015		

## Objectifs des masses d'eau rivières et lacs

Code de la masse d'eau	Nom de la masse d'eau	Dépts	Catégorie	Nature	Objectif écologique			Objectif chimique sans ubiquistes		
					Objectif écologique	Motif de l'exemption	Paramètres exemption (1)	Objectif chimique sans ubiquistes	Motif de l'exemption	Paramètres exemption
FRFL28	Étang de Cazaux-Sanguinet	33, 40	plans d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFL56	Étang de Léon	40	plans d'eau	Naturelle	Bon état 2027	CN, RT		Bon état 2015		
FRFL72	Marais d'Orx	40	plans d'eau	MEFM	Bon potentiel 2027	CN, RT		Bon état 2015		
FRFL75	Étang de Parentis-Biscarrosse	40	plans d'eau	Naturelle	Bon état 2027	CN, RT		Bon état 2015		
FRFL76	Petit étang de Biscarrosse	40	plans d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFL89	Étang de Soustons	40	plans d'eau	Naturelle	Bon état 2027	CN, RT		Bon état 2015		
FRFL9	Étang d'Aureilhan	40	plans d'eau	Naturelle	Bon état 2027	CN, RT		Bon état 2015		
FRFR275	Le boudigau	40	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT		Bon état 2021	RT	MI, MX
FRFR279	Le ruisseau de Magescq du confluent du Saunus à l'étang de Soustons	40	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR280	La Palue du confluent des Forges à l'étang de Léon	40	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR281	L'Onesse	40	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT		Bon état 2015		
FRFR282	Ruisseau de la Forge-Pontenx de sa source à l'étang d'Aureilhan	40	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR283	Le Ruisseau des Forges de sa source à l'étang de Parentis	40	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR343	Le courant de Contis du confluent de l'Onesse et du Vignacq à l'océan	40	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT		Bon état 2015		
FRFR643	Le ruisseau de Magescq de sa source au confluent du Saunus (inclus)	40	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT		Bon état 2015		
FRFR644	La Palue de sa source au confluent des Forges (inclus)	40	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT		Bon état 2015		
FRFR646	Le Vignacq de sa source au confluent de l'Onesse	40	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR647	Le Bouret du confluent du Guilhem à l'océan	40	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT		Bon état 2015		
FRFR648	Le Bouret de sa source au confluent du Guilhem	40	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT		Bon état 2015		
FRFR649	Ruisseau du Cousturé	40	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT		Bon état 2015		
FRFR650	Courant de Mimizan de l'étang d'Aureilhan à l'océan	40	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT		Bon état 2015		
FRFR651	L'Escource de sa source à l'étang d'Aureilhan	40	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR680	Courant d'Huchet de l'étang de Léon à l'océan	40	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	HY	Bon état 2015		
FRFR681	Le courant de Soustons de l'étang de Soustons à l'océan	40	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT		Bon état 2015		
FRFR6_6	Canal de Nezer	33, 40	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR7_1	La Craste Douce	33	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	CN, RT		Bon état 2015		
FRFR28_1	La Gourgue	33, 40	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT		Bon état 2015		
FRFR28_2	Canal de l'arrellet	33, 40	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015		MO, MX, PE, BI, IC	Bon état 2021	RT	MI, MX
FRFL56_1	Ruisseau de Binaou	40	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT		Bon état 2015		
FRFL56_2	Ruisseau de Leus Esmoles	40	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT		Bon état 2015		
FRFL56_3	Ruisseau du Couloir	40	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT		Bon état 2015		
FRFL56_4	Ruisseau du Moulin de Loupsat	40	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT		Bon état 2015		
FRFL75_1	Craste de Mouquet	40	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFL75_2	Barade de Ligautenx	40	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFL89_1	Ruisseau de la Dèche	40	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFL89_2	Ruisseau de Bouyic	40	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	NI, PE, CM	Bon état 2015		
FRFL89_3	Ruisseau de Bibic	40	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	NI, PE, CM	Bon état 2015		
FRFL9_1	Courant de Sainte-Eulalie	40	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MA, MO, NI, MX, MP, PE, IC, HY	Bon état 2015		
FRFL9_2	Ruisseau de Capit	40	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR275_1	Canal de Moussehouns	40	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	NI, PE, IC	Bon état 2015		
FRFR275_2	Canal du Moura-Blanc	40	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	PE	Bon état 2015		
FRFR275_3	L'Anguilère	40	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MA, MO, MX, MP	Bon état 2015		
FRFR279_2	Ruisseau de la Moulaque	40	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	NI, PE	Bon état 2015		
FRFR280_1	Ruisseau de Coursat	40	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR280_2	Ruisseau du Cantoy	40	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		

## Objectifs des masses d'eau rivières et lacs

Code de la masse d'eau	Nom de la masse d'eau	Dépts	Catégorie	Nature	Objectif écologique			Objectif chimique sans ubiquistes	
					Objectif écologique	Motif de l'exemption	Paramètres exemption (1)	Objectif chimique sans ubiquistes	Motif de l'exemption
FRFR281_1	Ruisseau de Sindères	40	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	NI,PE	Bon état 2015	
FRFR281_2	Ruisseau de Tounedou	40	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	PE	Bon état 2015	
FRFR281_3	Ruisseau d'Hossegor	40	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	PE	Bon état 2015	
FRFR281_4	Ruisseau de Harencin	40	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MA,MO,NI,MX,MP,PE,IC	Bon état 2015	
FRFR281_5	Ruisseau de Lapendille	40	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015	
FRFR281_7	Ruisseau de Larden	40	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015	
FRFR282_1	Ruisseau de Lavignolle	40	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015	
FRFR282_2	Ruisseau de la Moulasse	40	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MA,MO,NI,MX,MP,PE	Bon état 2015	
FRFR282_3	Ruisseau Pouillon	40	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	NI,PE,CM	Bon état 2015	
FRFR282_4	Craste de Mouliot	40	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015	
FRFR283_1	Ruisseau du Basque	40	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MA,MO,NI,MX,MP,PE	Bon état 2015	
FRFR343_1	Ruisseau de Barrot	40	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015	
FRFR343_2	Ruisseau de la Pétuille	40	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015	
FRFR643_2	Ruisseau de Saunus	40	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015	
FRFR644_1	Ruisseau de Hontanx	40	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015	
FRFR644_2	Ruisseau des Forges	40	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	NI,PE,IC	Bon état 2015	
FRFR648_1	Ruisseau de Maubeq	40	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MA,MO,NI,MX,MP	Bon état 2015	
FRFR650_1	Ruisseau de Robichon	40	cours d'eau	MEFM	Bon potentiel 2021	RT	PE	Bon état 2015	
FRFR651_1	Ruisseau de Laurence	40	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015	
FRFR651_2	Ruisseau de Lamoullasse	40	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015	
FRFR651_3	Ruisseau de Mouza	40	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015	
FRFR651_4	Ruisseau de Yosse	40	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015	
FRFR681_1	Courant de Messanges	40	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	CN, RT	IC,CM	Bon état 2015	
<b>Unité hydrographique de référence : Leyre</b>									
FRFC06	Arcachon amont	33, 40	côtières	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015	
FRFR284	La petite Leyre	33, 40	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MA,MO,NI,MX,MP,PE,FA	Bon état 2015	
FRFR285	La Leyre de sa source au confluent de la petite Leyre	40	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015	
FRFR286	La Leyre du confluent de la petite Leyre au confluent du lacanau (océan)	33, 40	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MA,MO,NI,MX,MP,PE,FA	Bon état 2015	
FRFR289	Le Lacanau	33	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MA,MO,NI,MX,MP,PE,BI	Bon état 2015	
FRFC6_2	Ruisseau de Cirès	33	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015	
FRFC6_3	Ruisseau de Tagon	33	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	NI,PE	Bon état 2015	
FRFC6_4	Ruisseau de Rouillet	33	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015	
FRFC6_5	Ruisseau de Pontails	33	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	NI,PE	Bon état 2015	
FRFR284_1	Ruisseau de Lagaraille	40	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015	
FRFR284_2	Ruisseau de Calèsèque	40	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015	
FRFR284_3	Le Peyronnet	33, 40	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015	
FRFR284_4	Le Naou	33, 40	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015	
FRFR284_6	Ruisseau de Pince	40	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015	
FRFR284_7	Ruisseau du Moulin de Laurens	40	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015	
FRFR284_8	Ruisseau de Bertranon	40	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015	
FRFR284_9	Ruisseau de Montorgueil	40	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015	
FRFR285_11	Ruisseau du Moulin de Daugnague	40	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015	
FRFR285_12	Ruisseau du Mourdouat	40	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015	
FRFR285_15	Ruisseau du Mourcaou	40	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015	
FRFR285_16	Ruisseau de Richet	40	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015	
FRFR285_17	Ruisseau de Chouly	40	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015	
FRFR285_3	Ruisseau de Nahours	40	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	PE	Bon état 2015	

## Objectifs des masses d'eau rivières et lacs

Code de la masse d'eau	Nom de la masse d'eau	Dépts	Catégorie	Nature	Objectif écologique			Objectif chimique sans ubiquistes		
					Objectif écologique	Motif de l'exemption	Paramètres exemption (1)	Objectif chimique sans ubiquistes	Motif de l'exemption	Paramètres exemption
FRFR285_4	Canal du Taston	40	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR285_5	Crasse de Toulouse	40	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR285_6	Ruisseau de l'Escamat	40	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	PE	Bon état 2015		
FRFR285_7	Ruisseau de Cantegril	40	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR285_8	Ruisseau de Mougnoq	40	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR285_9	Ruisseau de Laste	40	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR286_10	Ruisseau du Moulin de Lugos	33, 40	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR286_11	Ruisseau de Paillasse	33	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MA,MO,MX,MP,PE	Bon état 2015		
FRFR286_12	Ruisseau de Laudet	33	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR286_13	Ruisseau du Marinnet	33	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR286_14	Ruisseau de Rebec	33	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR286_15	Ruisseau de l'île	33	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MA,MO,MX,MP	Bon état 2015		
FRFR286_16	Ruisseau du Gat	33, 40	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR286_17	Ruisseau de Dubern	33	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR286_3	Ruisseau de Castéra	33, 40	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR286_4	Ruisseau de Labinaoue	33, 40	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR286_6	Ruisseau de Lilaire	33, 40	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR286_7	Ruisseau de Bouron	33	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR286_8	Ruisseau de Briouey	33	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR286_9	Ruisseau de la Forge	33	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR829_1	Ruisseau de Biard	33	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MA,MO,MX,MP,PE,BI	Bon état 2015		

### Unité hydrographique de référence : Seudre Baie de Marennes Oléron

FRFC01	Côte Nord-Est de l'île d'Oléron	17	côtières	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFC02	Pertuis Charentais	17	côtières	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFC03	Côte Ouest de l'île d'Oléron	17	côtières	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR12	La Seudre du confluent de la Bénigousse au confluent du fossé de Chantegrenouille	17	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	MO,MX,PE,FA,BI,IC	Bon état 2015		
FRFR13	La Seudre de sa source au confluent de la Bénigousse	17	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	MO,MX,PE	Bon état 2015		
FRFR2_1	Chenal de la Fontaine	17	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	CN, RT	PE,CM	Bon état 2015		
FRFR12_1	Le Petit Canal	17	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	MA,MO,NI,MX,MP,PE,FA,BI	Bon état 2015		
FRFR12_2	Fossé de Chantegrenouille	17	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	MA,MO,NI,MX,MP	Bon état 2015		
FRFR12_3	[Toponyme inconnu] S0111090	17	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	MA,MO,NI,MX,MP	Bon état 2015		
FRFR12_4	Le Châtelard	17	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MA,MO,NI,MX,MP,PE,FA,BI,IC	Bon état 2015		
FRFR12_5	La Bénigousse	17	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	NI,PE	Bon état 2015		
FRFR12_6	[Toponyme inconnu] S0111020	17	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR13_1	Le Pelisson	17	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	MA,MO,NI,MX,MP,PE	Bon état 2015		
FRFR12_1	Le Riveau	17	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	NI	Bon état 2015		
FRFR12_2	Le Bertu	17	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	MA,NI,MX,PE,BI	Bon état 2015		
FRFR12_3	Chenal de Chalons	17	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	MA,MO,NI,MX,MP,PE	Bon état 2015		
FRFR12_4	Chenal de Péliard	17	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	NI,PE,CM	Bon état 2015		
FRFR12_5	Chenal de Recoulaine	17	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	MA,MO,NI,MX,MP,PE	Bon état 2015		
FRFR12_6	Chenal de Luzac	17	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	MA,NI,MX,PE,FA	Bon état 2015		
FRFR12_7	Chenal de Chaillevette	17	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	NI,PE	Bon état 2015		
FRFT02	Estuaire Seudre	17	transition	MEFM	Bon potentiel 2021	CN, RT	IC	Bon état 2015		

## Objectifs des masses d'eau rivières et lacs

Code de la masse d'eau	Nom de la masse d'eau	Dépts	Catégorie	Nature	Objectif écologique			Objectif chimique sans ubiquistes		
					Objectif écologique	Motif de l'exemption	Paramètres exemption (1)	Objectif chimique sans ubiquistes	Motif de l'exemption	Paramètres exemption
<b>Commission territoriale Dordogne</b>										
<b>Unité hydrographique de référence : Dordogne amont</b>										
FRFL1	Lac de l'Aigle	15, 19	plans d'eau	MEFM	Bon potentiel 2027	CN, RT	MA,MO,NI,MX,MP,PE	Bon état 2015		
FRFL18	Retenue de Bort-les-Orgues	15, 19, 63	plans d'eau	MEFM	Bon potentiel 2027	CN, RT	MX,PE	Bon état 2015		
FRFL3	Retenue d'Argentat	19	plans d'eau	MEFM	Bon potentiel 2015			Bon état 2015		
FRFL30	Retenue du Chaastang	15, 19	plans d'eau	MEFM	Bon potentiel 2021	CN, RT	MA,MO,MX,MP,PE	Bon état 2015		
FRFL31	Retenue des Chaumettes	19	plans d'eau	MEFM	Bon potentiel 2027	CN, RT	MA,NI,MX,PE	Bon état 2015		
FRFL32	Lac Chauvet	63	plans d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2027	RT	MX
FRFL36	Retenue d'Enchanet	15	plans d'eau	MEFM	Bon potentiel 2027	CN, RT	MA,MO,NI,MX,MP,PE	Bon état 2015		
FRFL38	Lac de Feyt	19	plans d'eau	MEFM	Bon potentiel 2027	CN, RT	MA,MO,NI,MX,PE	Bon état 2015		
FRFL48	Retenue de Hauteifage	19	plans d'eau	MEFM	Bon potentiel 2027	CN, RT	MA,NI,MX,PE	Bon état 2015		
FRFL53	Lac de Lastiouilles	15, 63	plans d'eau	MEFM	Bon potentiel 2015			Bon état 2015		
FRFL60	Retenue de Marèges	15, 19	plans d'eau	MEFM	Bon potentiel 2027	CN, RT	MA,MO,MX,MP,PE	Bon état 2027	RT	MX
FRFL63	Étang de Mèouze	23	plans d'eau	MEFM	Bon potentiel 2027	CN, RT	MX,PE	Bon état 2015		
FRFL82	Étang de la Ramade	23, 63	plans d'eau	MEFM	Bon potentiel 2027	CN, RT	MX,PE	Bon état 2015		
FRFL90	Retenue de Saint-Etienne-Cantalès	15	plans d'eau	MEFM	Bon potentiel 2027	CN, RT	MA,MO,NI,MX,MP,PE	Bon état 2015		
FRFL97	Retenue de la Triouzoune	19	plans d'eau	MEFM	Bon potentiel 2027	CN, RT	MO,MX,PE	Bon état 2015		
FRFL99	Retenue de la Valette	19	plans d'eau	MEFM	Bon potentiel 2015			Bon état 2015		
FRFR100	La Sarsonne	19, 23	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR101A	La Diège (Langlade) du barrage les Chaumettes au barrage de Marèges	19	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR101B	La Diège (Langlade) du confluent de la Sarsonne au barrage les Chaumettes	19	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR101C	La Diège (Langlade) de sa source au confluent de la Sarsonne	19, 23	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR102	La Tialle de sa source à la retenue de Bort-les-Orgues	15, 63	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MA,MO,MX,MP,PE	Bon état 2015		
FRFR103	La Tarentaine du confluent du Neuffonds au confluent de la Rhue	15, 63	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR104	La Burande de sa source à la retenue de Bort-les-Orgues	63	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR105	La Cildane	63	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR106A	La Ramade (Chavanon) de l'étang de la Ramade à la retenue de Bort-les-Orgues	19, 23, 63	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR106B	La Ramade (Chavanon) de sa source à l'étang de la Ramade	23, 63	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	CN, RT	MO,MX,PE,BI,IC,CM	Bon état 2015		
FRFR107A	La Dordogne du confluent du Vendeix à la retenue de Bort-les-Orgues	63	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MA,MO,MX,MP,PE,FA	Bon état 2015		
FRFR107B	La Dordogne de sa source au confluent du Vendeix (inclus)	63	cours d'eau	MEFM	Bon potentiel 2015			Bon état 2015		
FRFR109	La Sumène du confluent du Violon au lac de l'Aigle	15, 19	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	MA,MO,MX,MP,PE,FA	Bon état 2015		
FRFR110A	La Véronne	15	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	MA,MO,MX,MP,PE,BI,IC	Bon état 2015		
FRFR110B	La Petite Rhue du confluent de la Véronne au confluent de la Rhue	15	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MO,MX,PE,FA,IC	Bon état 2015		
FRFR110C	La Petite Rhue de sa source au confluent de la Véronne	15	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR111	La Santoire du confluent du Driis (inclus) au confluent de la Rhue	15	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR112A	La Rhue du confluent de la Santoire au barrage de Marèges	15, 19	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MA,MO,MX,MP,PE,IC,CM,HY	Bon état 2015		
FRFR112B	La Rhue du confluent de l'Espinchal au confluent de la Santoire	15, 63	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR292	La Cère de sa source au confluent de la Jordanne	15	cours d'eau	MEFM	Bon potentiel 2021	RT	MA,MO,MX,MP,PE,FA	Bon état 2015		
FRFR293A	La Jordanne du confluent du Pouget (inclus) au confluent de la Cère	15	cours d'eau	MEFM	Bon potentiel 2027	RT	MA,MO,MX,MP,PE	Bon état 2015		

## Objectifs des masses d'eau rivières et lacs

Code de la masse d'eau	Nom de la masse d'eau	Dépts	Catégorie	Nature	Objectif écologique			Objectif chimique sans ubiquistes		
					Objectif écologique	Motif de l'exemption	Paramètres exemption (1)	Objectif chimique sans ubiquistes	Motif de l'exemption	Paramètres exemption
FRFR293B	La Jordanne de sa source au confluent du Pouget	15	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR294	L'Aurthe du confluent du Cautrunes au barrage de Saint-étienne-Cantalès	15	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021			MA,MO,MX,MP,PE,FA,IC	RT	Bon état 2015
FRFR295A	La Cère du barrage de Saint-étienne-Cantalès au confluent de l'Escalmels	15, 19, 46	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015					Bon état 2015
FRFR295B	La Cère du confluent de la Jordanne au barrage de Saint-étienne-Cantalès	15	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021			MA,MO,MX,MP,PE,FA	RT	Bon état 2015
FRFR339	L'Auze du confluent du Sains Jean au confluent de la Dordogne	15	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021			MA,MO,MX,MP,PE,FA	RT	Bon état 2015
FRFR346	La Tarontaine de sa source au confluent du Neuffonds	63	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015					Bon état 2015
FRFR347A	Le Labiou de sa source au lac de l'Aigle	15	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021			MA,MO,MX,MP,PE,FA,BI	RT	Bon état 2015
FRFR347B	La Dordogne de la retenue de Bort-les-Orgues au barrage de Maréges	15, 19	cours d'eau	MEFM	Bon potentiel 2021			MX,PE,CM	CN, RT	Bon état 2015
FRFR348	La Dordogne du barrage d'Argentat au confluent de la Cère	19, 46	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021			MX,PE	RT	Bon état 2015
FRFR478	La Sumène de sa source au confluent du Violon	15	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015					Bon état 2015
FRFR479	La Santoire de sa source au confluent du Drils	15	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015					Bon état 2015
FRFR480	La Rhue de sa source au confluent de l'Espinhal	15, 63	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015					Bon état 2015
FRFR481	L'Aurthe de sa source au confluent du Cautrunes (inclus)	15	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021			MA,MO,MX,MP,PE,FA,IC	RT	Bon état 2015
FRFR484	L'Auze de sa source au confluent du Saint Jean (inclus)	15	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015					Bon état 2015
FRFR490	L'Escalmels de sa source au confluent de la Ressègue (incluse)	15, 46	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015					Bon état 2015
FRFR494	La Luzège de sa source au confluent du Cheny (inclus)	19	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027			MA,MO,MX,MP,PE,FA	RT	Bon état 2015
FRFR495	La Triouzoune de sa source au barrage de la Triouzoune	19	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015					Bon état 2015
FRFR497	Ruisseau de la Loubanère	15, 63	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015					Bon état 2015
FRFR498A	La Méouzette de l'étang de Méouze au confluent du Chavanon	19, 23	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015					Bon état 2015
FRFR499	Le Mars	15	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021			MX,PE	RT	Bon état 2015
FRFR500	L'Etze de sa source au barrage d'Enchanet	15	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015					Bon état 2015
FRFR501	La Bertrande de sa source au barrage d'Enchanet	15	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015					Bon état 2015
FRFR502	La Doire	15	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015					Bon état 2015
FRFR503	Le Roannes (Roques)	15	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021			MA,MO,MX,MP,PE,FA,IC	RT	Bon état 2015
FRFR504	La Vialore (La Bedaine)	15, 19	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015					Bon état 2015
FRFR505	La Glane de Malesse (Dancèze) de sa source au barrage de Hauteffage	19	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021			MO,MX,PE,CM	RT	Bon état 2015
FRFR506	La Souvigne	19	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021			MX,PE	RT	Bon état 2015
FRFR507	La Soudeillette	19	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015					Bon état 2015
FRFR514	Le Gagnoux	19	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015					Bon état 2015
FRFR519	L'Orgues	19, 46	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015					Bon état 2015
FRFR82	La Maronne de sa source au barrage d'Enchanet	15	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021			MA,MO,MX,MP,PE,FA,IC	RT	Bon état 2015
FRFR83A	La Maronne du barrage de Hauteffage au confluent de la Dordogne	19	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021			MX,PE,CM	CN, RT	Bon état 2015
FRFR83B	La Maronne du barrage d'Enchanet au barrage de Hauteffage	15, 19	cours d'eau	MEFM	Bon potentiel 2015					Bon état 2015
FRFR84	La Maronne de sa source au barrage de la Valette	19	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027			MA,MO,MX,MP,PE	RT	Bon état 2015
FRFR85	Le Doustre de sa source au barrage d'Argentat	19	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021			MX,PE,CM,HY	RT	Bon état 2015
FRFR86	La Cère du confluent de l'Escalmels au confluent de la Dordogne	19, 46	cours d'eau	MEFM	Bon potentiel 2021			MA,MO,MX,MP,PE,FA	RT	Bon état 2015
FRFR87	L'Escalmels du confluent de la Ressègue au confluent de la Cère	15, 46	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015					Bon état 2015

## Objectifs des masses d'eau rivières et lacs

Code de la masse d'eau	Nom de la masse d'eau	Dépts	Catégorie	Nature	Objectif écologique			Objectif chimique sans ubiquistes		
					Objectif écologique	Motif de l'exemption	Paramètres exemption (1)	Objectif chimique sans ubiquistes	Motif de l'exemption	Paramètres exemption
FRFR98A	La Luzège du confluent du Vianon au barrage du Chastang	19	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR98B	La Luzège du confluent du Cheny au confluent du Vianon	19	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR99	La Triouzoune du barrage de la Triouzoune au lac de l'Aigle	19	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR11_2	Ruisseau de Lachaux	19	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR18_1	La Mortagne	63	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR18_2	Le Rigaud	63	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MA,MO,MX,MP	Bon état 2015		
FRFR18_3	Le Dognon	19	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	NI,PE,JC,CM,HY	Bon état 2015		
FRFR18_4	La Panouille	15, 63	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR18_5	Le Lys	19	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR30_1	Ruisseau du Pont Aubert	19	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MA,MO,NI,MX,MPPE,JC,CM,HY	Bon état 2015		
FRFR30_3	Ruisseau de Rilhac	15, 19	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MA,MO,MX,MP	Bon état 2021	RT	MI,MX
FRFR30_4	Ruisseau de la Cascade	19	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR30_5	Ruisseau de Sombre	19	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR30_6	Ruisseau de Saint-Merd	19	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR30_7	Ruisseau de Morel	19	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR31_1	La Gane	19	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	NI,PE	Bon état 2015		
FRFR38_1	La Glane de Servières	19	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR60_2	[Toponyme inconnu] P0781010	19	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MA,MO,NI,MX,MP	Bon état 2015		
FRFR60_3	Ruisseau de l'Artaude	19	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR62_1	Ruisseau de la Quêrade	23	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MA,MO,NI,MX,MPPE,JC	Bon état 2015		
FRFR90_1	Ruisseau de Gavanel	15	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MA,MO,NI,MX,MPPE,FA	Bon état 2015		
FRFR90_2	Ruisseau d'Angles	15	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MA,MO,MX,MP	Bon état 2015		
FRFR90_3	Ruisseau du Pontal	15	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR99_1	L'Etang de Bourre	19	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	NI,MX,PE,BI	Bon état 2015		
FRFR100_1	La Mazone	19	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR100_2	Ruisseau de l'Etang Roux	19	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR101A_1	Ruisseau de Laborde	19	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR101C_2	Ruisseau de Rochefort	19	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR101C_3	Ruisseau de Malpouze	19	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR101C_4	La Liège	19, 23	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MA,MO,NI,MX,MPPE	Bon état 2015		
FRFR101C_5	[Toponyme inconnu] P0731100	19	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MA,MO,MX,MP	Bon état 2015		
FRFR103_1	Ruisseau de l'Eau Verte	15, 63	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR103_2	Le Tact	15, 63	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR104_1	La Gagne	63	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR104_2	Le Burandou	63	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR105_1	Ruisseau de la Loubière	63	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR106A_1	Ruisseau de l'Etang de Manoux	23	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR106A_2	L'Eau du Bourg	63	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MA,MO,MX,MP	Bon état 2015		
FRFR106A_3	Ruisseau de Malpeire	63	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR106A_4	Ruisseau de Cornes	63	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR106A_5	Ruisseau Béal des Rozières	63	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MA,MO,NI,MX,MPPE	Bon état 2015		
FRFR106A_6	Ruisseau de Labelle	19	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MA,MO,NI,MX,MPPE	Bon état 2015		
FRFR106A_7	Ruisseau de la Barricade	19	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR107A_2	Ruisseau de Plantades	63	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR107B_1	Le Venteix	63	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR107B_2	Ruisseau de l'Enfer	63	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR109_1	Le Violon	15	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		

## Objectifs des masses d'eau rivières et lacs

Code de la masse d'eau	Nom de la masse d'eau	Dépts	Catégorie	Nature	Objectif écologique			Objectif chimique sans ubiquistes		
					Objectif écologique	Moif de l'exemption	Paramètres exemption (1)	Objectif chimique sans ubiquistes	Moif de l'exemption	Paramètres exemption
FRFR109_3	Le Marilhou	15	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR110A_1	Ruisseau de Marinet	15	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR110C_1	La Petite Rhue d'Eybes	15	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR110C_3	La Grolle	15	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR111_1	Le Lemmet	15	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR111_2	Ruisseau de la Pradiers	15	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR111_3	Ruisseau de la Bastide	15	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR112A_2	Ruisseau de Montboudif	15	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR112A_3	Ruisseau de Gabacut	15, 63	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MO,NI,MX,PE	Bon état 2015		
FRFR112A_4	Le Taurons	15, 63	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR112A_5	Le Soulou	15	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR112B_1	Ruisseau de Loubinoux	15	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR112B_2	Le Bonjon	15	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR292_4	Ruisseau de Mamou	15	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR294_3	Ruisseau de Quiviers	15	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MA,MO,NI,MX,MP	Bon état 2015		
FRFR294_4	Ruisseau de Veyrières	15	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR294_5	Ruisseau de Reilhaguet	15	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MA,MO,NI,MX,MP	Bon état 2015		
FRFR295A_1	Ruisseau d'Auze	15	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MA,MO,NI,MX,MP	Bon état 2015		
FRFR295A_3	Ruisseau de Brianques	15	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR295B_1	Ruisseau de Granges	15	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MA,MO,NI,MX,MP	Bon état 2015		
FRFR339_1	Ruisseau de Plalivedel	15	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR339_2	Ruisseau d'Aigueperse	15	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	NI	Bon état 2015		
FRFR346_1	Ruisseau de Tariffet	63	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR347B_1	Ruisseau des Granges	15	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MA,MO,NI,MX,MP,PE	Bon état 2015		
FRFR348_2	Ruisseau de Combejean	19	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR348_3	Ruisseau de Foulissard	19	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR348_4	La Ménoire	19	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR478_1	Ruisseau du Cheylat	15	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR478_2	Ruisseau d'Embesse	15	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR480_1	Ruisseau d'Entraigues	63	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR481_1	Ruisseau de Cautrunes	15	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR484_1	Le Monzola	15	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR484_3	La Sionne	15	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	NI	Bon état 2015		
FRFR490_1	Ruisseau de la Ressègue	15, 46	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR494_1	Ruisseau d'Ambrugeat	19	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	NI,MX,PE,BI,C,CM,HY	Bon état 2015		
FRFR497_1	Ruisseau de la Godivelle	15, 63	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR498A_1	Ruisseau de Feyt	19, 23	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR499_1	Ruisseau de la Gueuse	15	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR500_2	Ruisseau de Brauille	15	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR500_3	Ruisseau du Meyrou	15	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MA,MO,NI,MX,MP	Bon état 2015		
FRFR500_4	Ruisseau de Menoire	15	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR500_5	La Soulane	15	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR502_1	Ruisseau de Marzes	15	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR503_1	Ruisseau du Palat	15	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	NI,PE	Bon état 2015		
FRFR503_2	Ruisseau de Mourcaïrol	15	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	NI,PE	Bon état 2015		
FRFR504_1	Ruisseau du Cayre	19	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR505_1	La Glane de Saint-Privat	19	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MA,MO,NI,MX,MP	Bon état 2015		
FRFR506_1	Ruisseau de la Sagne	19	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR506_2	Ruisseau de Méjou	19	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		

## Objectifs des masses d'eau rivières et lacs

Code de la masse d'eau	Nom de la masse d'eau	Dépts	Catégorie	Nature	Objectif écologique			Objectif chimique sans ubiquistes		
					Objectif écologique	Motif de l'exemption	Paramètres exemption (1)	Objectif chimique sans ubiquistes	Motif de l'exemption	Paramètres exemption
FRFR506_3	La Franche Valeine	19	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR507_1	Ruisseau d'Egletons	19	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MA,MO,MX,MP,PE,IC	Bon état 2015		
FRFR507_2	Ruisseau du Moulin du Prieur	19	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	CN, RT	CM	Bon état 2015		
FRFR519_1	Ruisseau de Deyroux	19	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR519_2	Ruisseau de Roquecourbine	19	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR82_1	Ruisseau du Rat	15	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR82_2	L'Aspre	15	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MA,MO,MX,MP	Bon état 2015		
FRFR83A_1	Ruisseau de la Pagésie	19	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR83A_2	Ruisseau du Peyret	19	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR83B_1	Ruisseau d'Incon	15, 19	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	NI	Bon état 2015		
FRFR83B_2	Ruisseau de Saint-Rouffy	15	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR83B_3	Le Riou Tort	15, 19	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MA,MO,NI,MX,MP,PE	Bon état 2015		
FRFR83B_4	Ruisseau du Cayrou	15	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR83B_5	Le Gourdaloup	19	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR84_1	Ruisseau de l'Etang Gros	19	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	MA,MO,MX,MP	Bon état 2021	RT	MI,MX
FRFR85_1	Ruisseau de Gumond	19	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR85_2	Ruisseau de Gane Chaloup	19	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MA,MO,NI,MX,MP,PE,IC	Bon état 2015		
FRFR85_4	Ruisseau du Fraysse	19	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR86_1	Ruisseau de Candes	46	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR86_2	Le Nègreval	46	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR98A_1	Le Vianon	19	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR98A_2	Ruisseau de Vasséjoux	19	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR98B_1	Ruisseau du Moulin du Lieuteret	19	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR98B_2	Ruisseau de Chassagnoux	19	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
<b>Unité hydrographique de référence : Dordogne atlantique</b>										
FRFR35	Le Lary de sa source au confluent de l'Isle	16, 17, 33	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	MA,MO,MX,MP,PE	Bon état 2021	RT	MI
FRFR36	La Saye de sa source au confluent de l'Isle	17, 33	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	MA,MO,MX,MP,PE,FA,BI,IC	Bon état 2015		
FRFR547	Le Palais du confluent des Lorettes (incluses) au confluent du Lary	16, 17	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MO,MX,PE,IC	Bon état 2015		
FRFR548	Le Palais de sa source au confluent des Lorettes	16, 17	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	MO,MX,PE	Bon état 2015		
FRFR549	Le Palais (Ratut) du confluent du Gendarme au confluent de l'Isle	33	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	MO,MX,PE,BI	Bon état 2015		
FRFR550	Le Palais (Ratut) de sa source au confluent du Gendarme (inclus)	33	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	MO,MX,PE,BI	Bon état 2015		
FRFR553	L'Engramme de sa source à la Dordogne	33	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	CN, RT	MA,MO,MX,MP,PE,BI,ICM	Bon état 2015		
FRFR555	Le Moron du confluent du Soptier à la Dordogne	33	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	MO,MX,MP,PE,FA	Bon état 2015		
FRFR556	Le Moron de sa source au confluent du Soptier	33	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	MA,MO,MX,MP,PE,FA,BI	Bon état 2015		
FRFR557A	Ruisseau de Colinet	33	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	MO,MX,PE,FA,BI,IC	Bon état 2015		
FRFR557B	La Barbanne de sa source au confluent de l'Isle	33	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	CN, RT	MA,MO,MX,MP,PE,FA,BI,IC,CM	Bon état 2015		
FRFR557C	Le Gestas de sa source à la Dordogne	33	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MA,MO,MX,MP,PE,BI	Bon état 2015		
FRFR557D	La Virvée de sa source à la Gironde	33	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	MA,MO,MX,MP,PE,BI	Bon état 2015		
FRFR35_1	Le Petit Lary	16	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MO,MX,PE,IC	Bon état 2015		
FRFR35_5	Ruisseau de Pas de Canon	17, 33	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	MA,MO,NI,MX,MP,PE,BI	Bon état 2015		
FRFR35_6	Ruisseau de Révallée	16, 17	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MA,MO,NI,MX,MP,PE,FA,BI,IC	Bon état 2015		
FRFR36_1	Le Ri	17	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MA,MO,NI,MX,MP,PE,FA,BI,IC	Bon état 2015		
FRFR36_2	La Coudrelle	17	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	MO,NI,MX,PE,BI,CM	Bon état 2015		
FRFR36_3	La Saye de Melon	17, 33	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MA,MO,NI,MX,MP,PE,FA,BI,IC	Bon état 2015		
FRFR36_4	Le Meudon	17, 33	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		

## Objectifs des masses d'eau rivières et lacs

Code de la masse d'eau	Nom de la masse d'eau	Dépts	Catégorie	Nature	Objectif écologique			Objectif chimique sans ubiquistes		
					Objectif écologique	Motif de l'exemption	Paramètres exemption (1)	Objectif chimique sans ubiquistes	Motif de l'exemption	Paramètres exemption
FRFR36_5	Ruisseau de Graviange	17, 33	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR36_7	Ruisseau de Davanon	33	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027			Bon état 2015		
FRFR36_8	Ruisseau de la Détréresse	33	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027			Bon état 2015		
FRFR36_9	Ruisseau de la Moulinasse	33	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027			Bon état 2015		
FRFR547_1	La Cluzenne	16, 17	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021			Bon état 2015		
FRFR547_2	La Poussonne	16, 17	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR547_4	Le Mouzon	16, 17	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021			Bon état 2015		
FRFR548_1	Ruisseau la Nauve de la Motte	16	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027			Bon état 2021		MI, MX
FRFR549_1	Le Petit Palais	33	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021			Bon état 2015		
FRFR550_2	Ruisseau de Gendarme	33	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027			Bon état 2015		
FRFR550_3	Ruisseau Feuillant	33	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR553_2	Ruisseau de Gourmeron	33	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021			Bon état 2015		
FRFR553_3	Ruisseau de Villesèque	33	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021			Bon état 2015		
FRFR553_4	Ruisseau de Vincène	33	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021			Bon état 2015		
FRFR555_1	Ruisseau de Bourdillot	33	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027			Bon état 2015		
FRFR555_2	Ruisseau de Saint-Martial	33	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021			Bon état 2015		
FRFR555_3	Le Riou Long	33	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027			Bon état 2015		
FRFR557A_2	Ruisseau de Fongerneau	33	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027			Bon état 2015		
FRFR131_1	Ruisseau du Galostre	33	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR131_2	Ruisseau de Lavie	33	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027			Bon état 2021		PE
FRFR131_3	Ruisseau de Mauriens	33	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027			Bon état 2021		PE
FRFR132_10	La Souloire	33	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021			Bon état 2015		
FRFR132_12	Ruisseau de Cante-Rane	33	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027			Bon état 2015		
FRFR132_13	La Laurence	33	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021			Bon état 2015		
FRFR132_14	Ruisseau des Marguerites	33	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027			Bon état 2015		
FRFR132_16	Ruisseau Langrane	33	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027			Bon état 2015		
FRFR132_17	La Renaudière	33	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027			Bon état 2021		PE
FRFR132_2	L'Escouach	33	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027			Bon état 2015		
FRFR132_3	La Gamage	33	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027			Bon état 2015		
FRFR132_6	Estey du Gréan	33	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027			Bon état 2015		
FRFR132_7	Le Canaudonne	33	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021			Bon état 2015		
FRFR132_8	Ruisseau du Tailas	33	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027			Bon état 2015		
FRFT31	Estuaire Fluvial Isle	33	transition	Naturelle	Bon état 2021	CN, RT		Bon état 2021	RT	MI, MX
FRFT32	Estuaire Fluvial Dordogne	33	transition	Naturelle	Bon état 2027	CN, RT		Bon état 2021	RT	MI, MX
<b>Unité hydrographique de référence : Dordogne aval</b>										
FRFR108	La Dordogne du confluent de la Vézère au confluent du Caudéau	24	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	CN, RT		Bon état 2015		
FRFR322	L'Ouyssé	46	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT		Bon état 2015		
FRFR323	L'Alzou	46	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT		Bon état 2015		
FRFR349A	La Curze	24	cours d'eau	MEFM	Bon potentiel 2027	CN, RT		Bon état 2015		
FRFR349B	La Dordogne du confluent du Tournefeuille au confluent de la Vézère	24, 46	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR349C	La Dordogne du confluent de la Cère au confluent du Tournefeuille	19, 24, 46	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT		Bon état 2015		
FRFR40	La Lidoire	24, 33	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT		Bon état 2021	RT	PE
FRFR41	La Dordogne du confluent du Caudéau au confluent de la lidoire	24, 33	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT		Bon état 2015		
FRFR42A	Le Caudéau du confluent de la Louyre au confluent de la Dordogne	24	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT		Bon état 2015		

## Objectifs des masses d'eau rivières et lacs

Code de la masse d'eau	Nom de la masse d'eau	Dépôts	Catégorie	Nature	Objectif écologique			Objectif chimique sans ubiquistes		
					Objectif écologique	Motif de l'exemption	Paramètres exemption (1)	Objectif chimique sans ubiquistes	Motif de l'exemption	Paramètres exemption
FRFR42B	Le Caudeau de sa source au confluent de la Louyre	24	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR518	Le Tolerne	46	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	CN, RT		Bon état 2015		
FRFR520	Le Paisou	19, 46	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR521	Ruisseau d'Aynac	46	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT		Bon état 2015		
FRFR530	Le Tournefeuille	24, 46	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR531	Le Bléou	46	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT		Bon état 2015		
FRFR532	L'Ourajoux	46	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR533	La Nauze	24	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR534	La Louyre	24	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	CN, RT		Bon état 2015		
FRFR537	Le Barailier	24	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR580	La Beuze	24	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR71A	La Bave du confluent du Tolerne au confluent de la Dordogne	46	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT		Bon état 2015		
FRFR71B	La Bave de sa source au confluent du Tolerne	46	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR72	Le Céou de sa source au confluent de l'Ourajoux	24, 46	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR73	Le Céou du confluent de l'Ourajoux au confluent de la Dordogne	24, 46	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR74	La Germaine (Marcellande)	24, 46	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT		Bon état 2015		
FRFR75	La Borrèze	19, 24, 46	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT		Bon état 2015		
FRFR76	L'Enéa	24	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR79	La Tourmente	19, 46	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR80	La Sourdoire	19, 46	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT		Bon état 2015		
FRFR81	La Couze	24	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR108_1	La Pradelle	24	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR108_2	La Rèze	24	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	NI, HY	Bon état 2015		
FRFR108_3	Le Bélingou	24	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MA, MO, MX, MP	Bon état 2015		
FRFR108_4	[Toponyme inconnu] P5011000	24	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	CN, RT	CM	Bon état 2015		
FRFR108_5	Le Couzeau	24	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR108_6	Le Couillou	24	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	NI	Bon état 2015		
FRFR108_7	Le Clérans	24	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	CN, RT	MX, PE, BI, CM	Bon état 2015		
FRFR108_8	La Conne	24	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	NI, MX, PE, BI	Bon état 2015		
FRFR108_9	Ruisseau de Lespinassat	24	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	CN, RT	NI, PE, CM	Bon état 2015		
FRFR322_1	Ruisseau de Lascombes	46	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MA, MO, NI, MX, MP, PE, FA, BI, CI	Bon état 2015		
FRFR322_2	Le Francès	46	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MA, MO, NI, MX, MP, PE, FA, BI, CI	Bon état 2015		
FRFR323_2	Ruisseau de Bio	46	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR349B_1	La Borgne	24	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR349B_2	Ruisseau de Pontou	24	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR349B_3	Le Moulant	24	cours d'eau	MEFM	Bon potentiel 2021	CN, RT	MA, MO, MX, MP, CM, HY	Bon état 2015		
FRFR349B_4	Ruisseau de Brande	24	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR349C_1	Le Mamoul	46	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR349C_2	[Toponyme inconnu] P2181040	46	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	MO, MX, PE	Bon état 2015		
FRFR40_1	Le Tord	24	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2021	RT	PE
FRFR40_2	Le Fayat	24	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MA, MO, NI, MX, MP, PE, FA, BI, CI	Bon état 2021	RT	PE
FRFR40_4	La Léchou	24	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	MA, MO, MX, MP, PE	Bon état 2021	RT	PE
FRFR40_5	Le Lechout	24, 33	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	MA, MO, MX, MP, PE	Bon état 2021	RT	PE
FRFR40_6	La Bidonne	24	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2021	RT	PE
FRFR41_1	Ruisseau de Gabanelle	24	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	CN, RT	MA, MO, NI, MX, MP, PE, CM	Bon état 2015		
FRFR41_10	La Durèze	33	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MA, MO, MX, MP, PE, BI	Bon état 2015		
FRFR41_11	Ruisseau de Lestage	33	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	NI, PE	Bon état 2015		

## Objectifs des masses d'eau rivières et lacs

Code de la masse d'eau	Nom de la masse d'eau	Dépôts	Catégorie	Nature	Objectif écologique			Objectif chimique sans ubiquistes		
					Objectif écologique	Motif de l'exemption	Paramètres exemption (1)	Objectif chimique sans ubiquistes	Motif de l'exemption	Paramètres exemption
FRFR41_12	Ruisseau du Grand Rieu	24	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	MA,MO,NI,MX,MP,PE,BI	Bon état 2015		
FRFR41_13	Le Seignal	24, 33, 47	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	MO,NI,MX,PE,FA,BI,IC	Bon état 2015		
FRFR41_2	La Gouyne	24	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	NI	Bon état 2015		
FRFR41_3	La Gardonnette	24	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR41_4	Ruisseau le Vénérol	33	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	NI,PE	Bon état 2015		
FRFR41_5	Ruisseau des Sandaux	33, 47	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MA,MO,NI,MX,MP	Bon état 2015		
FRFR41_6	La Gravouse	33, 47	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MA,MO,NI,MX,MP,PE	Bon état 2015		
FRFR41_8	La Soulége	33, 47	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MA,MO,NI,MX,MP,PE	Bon état 2015		
FRFR41_9	L'Estrop	24	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	MA,MO,NI,MX,MP	Bon état 2015		
FRFR42A_1	La Seize	24	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2021	RT	MI,MX
FRFR42A_2	Ruisseau de Marnelet	24	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MA,MO,NI,MX,MP,PE,FA,BI,IC	Bon état 2015		
FRFR518_1	Le Cayla	15, 46	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR530_1	Ruisseau des Ardailloux	46	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MA,MO,NI,MX,MP,PE,FA,BI,IC	Bon état 2015		
FRFR531_1	Ruisseau de Saint-Clair	46	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR532_2	Ruisseau de Palazat	46	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR532_3	Ruisseau de Luziers	24, 46	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MA,MO,NI,MX,MP,PE,FA,BI,IC	Bon état 2015		
FRFR533_1	Le Raunel	24	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	NI	Bon état 2015		
FRFR533_2	La Vallée	24	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	CN, RT	NI,CM	Bon état 2015		
FRFR534_1	La Sérrouze	24	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	CN, RT		Bon état 2015		
FRFR534_2	Ruisseau de Barbeyrol	24	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015	RT	MA,MO,NI,MX,MP,PE,FA,BI,IC	Bon état 2015		
FRFR537_1	L'Eyraud	24	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	MA,MO,NI,MX,MP,PE,FA,BI,IC	Bon état 2021	RT	MI,MX
FRFR537_2	La Gouyne	24	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR71A_1	Ruisseau de Meillac	46	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR71A_2	La Biarque	46	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MA,MO,NI,MX,MP,PE,FA,BI,IC	Bon état 2015		
FRFR71A_3	Ruisseau d'Autoire	46	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR71B_1	Ruisseau de Frézes	46	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MA,MO,NI,MX,MP,PE,FA,BI,IC	Bon état 2015		
FRFR72_2	Ruisseau de Peyrilles	46	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR72_3	Le Rêt	46	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR72_4	Le Tirelire	46	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	MA,MO,NI,MX,MP	Bon état 2015		
FRFR73_1	La Lousse	24, 46	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MA,MO,NI,MX,MP,PE,FA,BI,IC	Bon état 2015		
FRFR74_1	La Melve	24, 46	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MA,MO,NI,MX,MP,PE,FA,BI,IC	Bon état 2015		
FRFR74_2	Le Lizabel	24, 46	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR76_1	Ruisseau de Merdiansou	24	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR76_2	Ruisseau de Langlade	24	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	CN, RT	MA,MO,NI,MX,MP,PE,FA,BI,IC	Bon état 2015		
FRFR79_2	Le Vignon	46	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR79_3	Le Lafondiale	19, 46	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	MA,MO,NI,MX,MP	Bon état 2015		
FRFR80_2	Ruisseau de l'Escadrouillère	19, 46	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR80_3	Le Maumont	19, 46	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	MA,MO,NI,MX,MP	Bon état 2015		
FRFR81_1	Le Ségurel	24	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MA,MO,NI,MX,MP,PE,FA,BI,IC	Bon état 2015		
FRFR81_2	[Toponyme inconnu] P5021030	24	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MA,MO,NI,MX,MP,PE,FA,BI,IC	Bon état 2015		
FRFR81_3	La Véronne	24	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR81_4	Ruisseau de Fontfourcade	24	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MA,MO,NI,MX,MP,PE,FA,BI,IC	Bon état 2015		
FRFR81_5	La Voultre	24	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR81_6	Le Lugassou	24	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	CN, RT	NI,CM	Bon état 2015		
FRFR81_7	Le Roumaguet	24	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MA,MO,NI,MX,MP,PE,FA,BI,IC	Bon état 2015		
<b>Unité hydrographique de référence : Dronne</b>										
FRFL64	Retenue du Mialet	24	plans d'eau	MEFM	Bon potentiel 2021	CN, RT	PE	Bon état 2015		

## Objectifs des masses d'eau rivières et lacs

Code de la masse d'eau	Nom de la masse d'eau	Dépts	Catégorie	Nature	Objectif écologique			Objectif chimique sans ubiquistes		
					Objectif écologique	Motif de l'exemption	Paramètres exemption (1)	Objectif chimique sans ubiquistes	Motif de l'exemption	Paramètres exemption
FRFR2	La Dronne du confluent de la Côle au confluent de la Lizonne	24	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MA,MO,MX,MP,PE,FA,CM	Bon état 2015		
FRFR289A	La Mozenne	17	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MO,MX,PE	Bon état 2015		
FRFR289B	La Dronne du confluent de la Lizonne au confluent de l'Isle	16, 17, 24, 33	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MA,MO,MX,MP,PE,FA,IC	Bon état 2015		
FRFR29	La Dronne de sa source au confluent du Manet (inclus)	24, 87	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MX,PE,FA,IC	Bon état 2015		
FRFR30	La Côle du confluent du Touroulet au confluent de la Queue d'Ane	24	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR31	La Côle du confluent de la Queue d'Ane au confluent de la Dronne	24	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR32	La Dronne du confluent du Manet au confluent de la Côle	24	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR33	La Lizonne du confluent de la Belle au confluent de la Dronne	16, 24	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR34A	La Viveronne	16	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR34B	La Tude	16, 17	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	MA,MO,MX,MP,PE,BI,IC	Bon état 2015		
FRFR482A	La Côle du barrage de Mialet au confluent du Touroulet	24	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MA,MO,MX,MP,PE,IC,HY	Bon état 2015		
FRFR482B	La Côle de sa source au barrage de Mialet	24	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	CN, RT	IC,CM	Bon état 2015		
FRFR483	La Lizonne de sa source au confluent de la Belle (incluse)	16, 24	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR539	Le Trincou	24	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR540	Le Boulou	24	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MX,PE,CM	Bon état 2015		
FRFR541	La Belle	16, 24	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR542	La Pude	24	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR543	La Rizonne du confluent de la Bauronne (incluse) au confluent de la Dronne	16, 24	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MA,MO,MX,MP,PE,FA,IC	Bon état 2015		
FRFR544	La Rizonne de sa source au confluent de la Bauronne	24	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR545	Le Chalaure	24, 33	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MO,MX,PE	Bon état 2015		
FRFR546	La Mame	16, 17	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MO,MX,PE	Bon état 2015		
FRFR2_1	Le Libourny	24	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	CN, RT	NI,CM	Bon état 2015		
FRFR2_10	Le Boulou	24	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR2_11	Ruisseau du Boulanger	24	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR2_12	Le Ribéraquet	24	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	NI,MX,PE,BI	Bon état 2015		
FRFR2_13	La Peychay	24	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	NI,MX,PE,BI	Bon état 2015		
FRFR2_2	L'Euche	24	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MA,MO,NI,MX,MP,PE	Bon état 2015		
FRFR2_3	Ruisseau des Planches	24	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR2_4	La Donzelle	24	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR2_6	Le Rieumançon	24	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR2_7	Le Sauvagnac	24	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	NI,MX,PE,BI	Bon état 2015		
FRFR2_8	Le Jalley	24	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR289B_1	Le Vindou	24	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015	RT	NI	Bon état 2015		
FRFR289B_10	Le Riou Nègre	24	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	NI,PE	Bon état 2015		
FRFR289B_12	Le Goulor	17, 33	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR289B_2	L'Auzonne	16	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	MA,NI,MX,PE,BI	Bon état 2015		
FRFR289B_5	ruisseau l'écrevansou	16	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	CN, RT	MA,MO,NI,MX,MP,PE,CM	Bon état 2015		
FRFR289B_6	Le Ribouloir	24	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR289B_7	La Beuronne	16	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	NI	Bon état 2015		
FRFR289B_9	Le Larret	16, 17	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR2_9	Le Tournevalude	24	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR29_1	[Toponyme inconnu] P7001000	87	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	NI,PE,IC	Bon état 2015		

## Objectifs des masses d'eau rivières et lacs

Code de la masse d'eau	Nom de la masse d'eau	Dépts	Catégorie	Nature	Objectif écologique			Objectif chimique sans ubiquestes		
					Objectif écologique	Motif de l'exemption	Paramètres exemption (1)	Objectif chimique sans ubiquestes	Motif de l'exemption	Paramètres exemption
FRFR29_2	Ruisseau de la Maincourrie	24, 87	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	CN, RT	CM	Bon état 2015		
FRFR29_3	Le Dourmajou	24, 87	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR29_4	Ruisseau de Lachenaud	24	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR30_1	Le Touroulet	24	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MA,MO,NI,IX,MP,PE	Bon état 2015		
FRFR31_1	La Queue d'Ane	24	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MA,MO,NI,IX,MP,PE	Bon état 2015		
FRFR32_1	Ruisseau de Chantres	24	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MA,MO,NI,IX,MP,PE,CM,HY	Bon état 2015		
FRFR33_1	Ruisseau Monneries	16, 24	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR33_2	La Manore	16	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MA,MO,IX,MP,PE,BI	Bon état 2015		
FRFR33_3	Le Youltron	16, 24	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	NI	Bon état 2015		
FRFR33_4	Le Ronsejac	16, 24	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MA,MO,NI,IX,MP,PE,FA	Bon état 2015		
FRFR33_6	La Sauvannie	24	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MA,MO,NI,IX,MP,PE	Bon état 2015		
FRFR33_7	La Cendronne	16, 24	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	NI,PE	Bon état 2015		
FRFR34A_1	L'Auzance	16	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	CN, RT	MO,IX,PE,CM	Bon état 2015		
FRFR34B_1	La Veionde	16	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR34B_2	Ruisseau du Moulin d'Aignes	16	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR34B_3	La Gaveronne	16	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	NI	Bon état 2015		
FRFR34B_5	Le Neuillac	16	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	NI,PE	Bon état 2015		
FRFR34B_6	[Toponyme inconnu] P7360530	16	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	NI,PE	Bon état 2015		
FRFR34B_7	L'Argentonne	16, 17	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR482A_1	Le Coly	24	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MA,MO,NI,IX,MP,PE,IC	Bon état 2015		
FRFR483_1	Ruisseau de Beussac	24	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	CN, RT	MO,IX,PE,BI,CM	Bon état 2015		
FRFR539_1	Ruisseau de l'Etiang Rompu	24	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	CN, RT	CM,HY	Bon état 2021	RT	MI,IX
FRFR540_2	Le Belaygue	24	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR541_2	[Toponyme inconnu] P7211040	24	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	CN, RT	CM	Bon état 2015		
FRFR543_1	Le Moudeleu	24	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR543_2	La Baurnne	24	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR544_3	Ruisseau de Font Clarou	24	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	NI	Bon état 2015		
FRFR544_4	La Jamayote	24	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	NI,PE,IC	Bon état 2015		
FRFR545_1	Ruisseau de la Grande Nauve	24, 33	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
<b>Unité hydrographique de référence : Isle</b>										
FRFR288A	L'Isle du confluent du Cussona (inclus) au confluent de la Dronne	24, 33	cours d'eau	MEFM	Bon potentiel 2027	CN, RT	MX,PE,CM	Bon état 2015		
FRFR288B	L'Isle du confluent du Jouis (inclus) au confluent du Cussona	24	cours d'eau	MEFM	Bon potentiel 2015			Bon état 2015		
FRFR288C	L'Isle du confluent de l'Auvézère au confluent du Jouis	24	cours d'eau	MEFM	Bon potentiel 2021	CN, RT	MA,MO,IX,MP,PE,FA	Bon état 2015		
FRFR39	La Crempse	24	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR43	Le Vern	24	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR44	Le Manoire du confluent du Saint-Geyrac au confluent de l'Isle	24	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	CN, RT	MX,PE,FA,BI,CM	Bon état 2015		
FRFR45	La Boucheuse du confluent des Baraques au confluent de l'Auvézère	19, 24, 87	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR46A	L'Auvézère du confluent du Puy Roudeaux au confluent du Dalon	19, 24, 87	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MX,PE,FA,IC	Bon état 2021	RT	MX
FRFR46B	L'Auvézère du confluent du Moulin de Chatenet (inclus) au confluent du Puy Roudeaux	19, 24, 87	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	MX,PE,FA,IC	Bon état 2015		
FRFR46C	L'Auvézère de sa source au confluent du Moulin de Chatenet	19, 87	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MX,PE,FA	Bon état 2015		
FRFR47	L'Auvézère du confluent du Dalon au confluent de l'Isle	24	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR48	La Loue du confluent de la Balance (incluse) au confluent de l'Isle	24, 87	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MA,MO,IX,MP,PE,FA,IC	Bon état 2015		

## Objectifs des masses d'eau rivières et lacs

Code de la masse d'eau	Nom de la masse d'eau	Dépts	Catégorie	Nature	Objectif écologique			Objectif chimique sans ubiquistes		
					Objectif écologique	Motif de l'exemption	Paramètres exemption (1)	Objectif chimique sans ubiquistes	Motif de l'exemption	Paramètres exemption
FRFR486	Le Manoir de sa source au confluent du Saint-Geyrac	24	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR487	La Boucheuse de sa source au confluent des Baraques (inclus)	19, 87	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR488	La Loue de sa source au confluent de la Balance	24, 87	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	MA,MO,MX,MP,PE,FA	Bon état 2015		
FRFR49	L'Isle de sa source au confluent de la Valouse	24, 87	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MA,MO,MX,MP,PE,FA,CM,HY	Bon état 2015		
FRFR50	L'Isle du confluent de la Valouse au confluent de l'Auvézère	24	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MA,MO,MX,MP,PE,FA	Bon état 2015		
FRFR536	Le Lavaud	24	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MA,MO,MX,MP,PE	Bon état 2015		
FRFR538	La Valouse	24, 87	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	MA,MO,MX,MP,PE,FA	Bon état 2015		
FRFR558	La Beauverne	24	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR288A_2	La Duche	24, 33	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MA,MO,NI,MX,MP,PE,FA,BI,IC	Bon état 2015		
FRFR288A_7	Ruisseau de Courbarieu	33	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	MA,MO,NI,MX,MP,PE,FA	Bon état 2015		
FRFR288A_8	Le Galant	24	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MA,MO,NI,MX,MP,PE,FA,BI,IC	Bon état 2015		
FRFR288A_9	Ruisseau le Courbarieu	24, 33	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MA,MO,NI,MX,MP,PE,FA,BI,IC	Bon état 2015		
FRFR288B_10	Le Fargnaud	24	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MA,MO,NI,MX,MP,PE,FA,BI,IC	Bon état 2015		
FRFR288B_13	Ruisseau de Boutouyre	24	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	CN, RT	MA,MO,MX,MP,CM	Bon état 2015		
FRFR288B_2	Ruisseau de Pavie	24	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MA,MO,NI,MX,MP,PE,FA,BI,IC	Bon état 2015		
FRFR288B_3	Le Salembre	24	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR288B_4	La Beauverne	24	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR288B_5	Le Grolet	24	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR288B_6	Le Martireux	24	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MA,MO,NI,MX,MP,PE,FA,BI,IC	Bon état 2015		
FRFR288B_7	La Beauverne	24	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	CN, RT	CM,HY	Bon état 2015		
FRFR288B_9	Le Pazailac	24	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	NI	Bon état 2015		
FRFR288C_2	Le Got	24	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MA,MO,NI,MX,MP,PE,FA,BI,IC	Bon état 2015		
FRFR288C_4	Le Naussec	24	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR288C_5	Le Cerf	24	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	CN, RT	MA,MO,NI,MX,MP,PE,FA,BI,IC	Bon état 2015		
FRFR39_2	Le Roy	24	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	CN, RT	MA,MO,NI,MX,MP,PE,FA,BI,IC	Bon état 2015		
FRFR39_3	L'Estissac	24	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MA,MO,NI,MX,MP,PE,FA,BI,IC	Bon état 2015		
FRFR39_4	La Crempsoulie	24	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR43_3	Le Jaurès	24	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MA,MO,NI,MX,MP,PE,FA,BI,IC	Bon état 2015		
FRFR43_4	[Toponyme inconnu] P6481140	24	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MA,MO,NI,MX,MP,PE,FA,BI,IC	Bon état 2015		
FRFR43_5	Le Serre	24	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	CN, RT	MA,MO,NI,MX,MP,PE,FA,BI,IC	Bon état 2015		
FRFR43_6	[Toponyme inconnu] P6481120	24	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR43_7	[Toponyme inconnu] P6481130	24	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	NI	Bon état 2015		
FRFR44_1	Ruisseau de Saint-Geyrac	24	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	HY	Bon état 2015		
FRFR45_1	La Valentine	87	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR45_2	Ruisseau de Laplau	19, 87	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	NI	Bon état 2015		
FRFR45_3	Ruisseau de Marcognac	19, 87	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	MX,PE	Bon état 2015		
FRFR46A_1	Ruisseau le Montale	19, 24	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	NI,PE	Bon état 2015		
FRFR46A_2	Ruisseau des Belles-Dames	19, 24	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR46A_5	Ruisseau de la Forge	19, 24	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	NI,IC	Bon état 2015		
FRFR46B_1	Ruisseau d'Aamac	19	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	MA,MO,MX,MP,PE,FA,IC	Bon état 2027	RT	PE
FRFR46B_2	Ruisseau de la Capude	19	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	MA,MO,MX,MP,PE	Bon état 2015		
FRFR46B_3	Ruisseau de la Penchennerie	19, 24, 87	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	PE	Bon état 2015		
FRFR46C_2	Ruisseau de la Brune	19	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	PE	Bon état 2015		
FRFR46C_3	Ruisseau de Crouzillac	19, 87	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	NI,PE,CM	Bon état 2015		
FRFR47_1	Le Dalon	19, 24	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MA,MO,MX,MP	Bon état 2015		
FRFR47_2	La Lourde	24	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	MA,MO,NI,MX,MP	Bon état 2015		

## Objectifs des masses d'eau rivières et lacs

Code de la masse d'eau	Nom de la masse d'eau	Dépts	Catégorie	Nature	Objectif écologique			Objectif chimique sans ubiquistes		
					Objectif écologique	Motif de l'exemption	Paramètres exemption (1)	Objectif chimique sans ubiquistes	Motif de l'exemption	Paramètres exemption
FRFR47_4	Le Blème	24	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MA,MO,NI,IX,MP,PE,FA,BI,IC	Bon état 2015		
FRFR48_2	La Haute-Loue	24, 87	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR48_3	Le Pontilou	24	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	NI	Bon état 2015		
FRFR48_4	Le Ravillou	24	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR487_1	Ruisseau de la Roubardie	19, 87	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	MA,MO,NI,IX,MP,PE,IC,CM,HY	Bon état 2021	RT	MI, MX
FRFR487_2	Ruisseau des Baraques	87	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2021	RT	MI, MX
FRFR488_1	[Toponyme inconnu] P6100510	87	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR49_2	Ruisseau des Claujoux	87	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	NI,PE,CM,HY	Bon état 2015		
FRFR49_3	Le Crassat	87	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	NI,PE,HY	Bon état 2015		
FRFR49_4	Le Ruisseau Noir	87	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR49_5	Ruisseau de la Manaurie	87	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	NI,PE,IC,CM,HY	Bon état 2015		
FRFR49_7	Le Périgord	24, 87	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	NI,PE,IC	Bon état 2015		
FRFR50_2	Ruisseau de Chadourgnac	24	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	MA,MO,NI,IX,MP	Bon état 2015		
FRFR536_1	Le Boucheron	24, 87	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	NI,PE	Bon état 2015		
FRFR538_1	La Rochille	24	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	CN, RT	CM	Bon état 2015		
FRFR558_2	[Toponyme inconnu] P6451030	24	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	CN, RT	MA,MO,NI,IX,MP,PE,FA,BI,IC	Bon état 2015		
FRFR558_3	Ruisseau de Mesplier	24	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MA,MO,NI,IX,MP,PE,FA,BI,IC	Bon état 2015		
FRFR558_4	ruisseau l'alemps	24	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MA,MO,NI,IX,MP,PE,FA,BI,IC	Bon état 2015		

### Unité hydrographique de référence : Vézère

FRFL100	Lac de Viam	19	plans d'eau	MEFM	Bon potentiel 2015			Bon état 2015		
FRFL14	Lac des Bariousses	19	plans d'eau	MEFM	Bon potentiel 2027	CN, RT	MA, MX, PE	Bon état 2015		
FRFL27	Lac du Causse	19	plans d'eau	MEFM	Bon potentiel 2027	CN, RT	PE	Bon état 2027	RT	MI, MX
FRFR324A	La Corrèze du confluent du Pian (inclus) au confluent de la Vézère	19	cours d'eau	MEFM	Bon potentiel 2015			Bon état 2015		
FRFR324B	La Corrèze du confluent du Brauze au confluent du Pian	19	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR325A	La Couze du lac du Causse au confluent de la Vézère	19, 24	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR325B	La Couze de sa source au lac du Causse	19	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR341	La Vézère du confluent de l'Elle au confluent de la Dordogne	24	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MA, MO, MX, MP, PE, FA	Bon état 2015		
FRFR344	Le Saint Bonnette du lieu-dit le bois de St Mur au confluent de la Corrèze	19	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR485	Le Saint Bonnette de sa source au lieu-dit le bois de St Mur	19	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MO, MX, PE, IC, CM, HY	Bon état 2015		
FRFR491	La Roanne de sa source au confluent de la Vienne	19	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR492	Le Maumont Blanc de sa source au confluent du Chauvignac (inclus)	19	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MO, MX, PE	Bon état 2015		
FRFR493	La Loyre de sa source au confluent des Planches (inclus)	19	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR496A	La Vézère du confluent du Bradascou au confluent du Brézou	19	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MA, MO, MX, MP, PE, IC	Bon état 2015		
FRFR496B	La Vézère du confluent de la Soudaine au confluent du Bradascou	19	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MX, PE, IC	Bon état 2015		
FRFR508	La Dadalouze	19	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR509	La Corrèze de Pradines	19	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR510	La Soudaine de la commune de Soudaine au confluent de la Vézère	19	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR511	La Soudaine de sa source à la commune de Soudaine	19	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR512	Le Bradascou du confluent du Ganaveix au confluent de la Vézère	19	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		

## Objectifs des masses d'eau rivières et lacs

Code de la masse d'eau	Nom de la masse d'eau	Dépts	Catégorie	Nature	Objectif écologique			Objectif chimique sans ubiquistes		
					Objectif écologique	Motif de l'exemption	Paramètres exemption (1)	Objectif chimique sans ubiquistes	Motif de l'exemption	Paramètres exemption
FRFR513	Le Bradascou de sa source au confluent du Ganaveix (inclus)	19	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR515	La Céronne de la commune de Lestrade au confluent de la Corrèze	19	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR516	La Céronne de sa source à la commune de Lestrade	19	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	PE	Bon état 2015		
FRFR517	La Vianne	19	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR522	Le Clán (la Chapelle)	19	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MA,MO,MX,MP,PE,BI	Bon état 2015		
FRFR523A	Le Mayne	19	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	MA,MO,MX,MP,PE,BI,IC	Bon état 2015		
FRFR523B	Le Roseix	19, 24	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MA,MO,MX,MP,PE,FA,BI	Bon état 2015		
FRFR524	La Logne	19	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MA,MO,MX,MP,PE,FA,IC	Bon état 2015		
FRFR525	L'Elle du confluent du Savignac au confluent de la Vézère	19, 24	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MA,MO,MX,MP,PE,FA,BI,IC	Bon état 2015		
FRFR526	L'Elle de sa source au confluent du Savignac (inclus)	19, 24	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MA,MO,MX,MP,PE,FA,IC	Bon état 2015		
FRFR527	La Cern	24	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	MA,MO,MX,MP	Bon état 2015		
FRFR528	La Laurence	24	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR529	Le Thonac	24	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR77	La Beune	24	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	CN, RT	MX,PE,BI,IC,CM	Bon état 2015		
FRFR78	Le Manaurie	24	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR88	La Roanne du confluent de la Vianne au confluent de la Corrèze	19	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR89	Le Maumont Blanc du confluent du Chauvignac au confluent de la Corrèze	19	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR90	La Loyre du confluent des Planches au confluent de la Vézère	19	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR904	La Vézère du confluent de la Corrèze au confluent de l'Elle	19, 24	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	CN, RT	MA,MO,MX,MP,PE,BI,IC	Bon état 2015		
FRFR91	La Vézère de sa source au lac de Viam	19	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR92A	La Vézère du lac de Viam au lac des Bariousses	19	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR92B	La Vézère du lac des Bariousses au confluent de la Soudaine	19	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR93	La Vézère du confluent du Brézou au confluent de la Corrèze	19	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR94	La Gimelle (Montane)	19	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR95	La Vimbelle (Rouillard)	19	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR96	La Corrèze de sa source au confluent du Forgés (inclus)	19	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR97A	La Corrèze du confluent de la Solane au confluent du Brauze (inclus)	19	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	MA,MO,MX,MP,PE	Bon état 2015		
FRFR97B	La Corrèze du confluent du Forgés au confluent de la Solane	19	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR324A_1	Le Pian	19	cours d'eau	MEFM	Bon potentiel 2027	RT	NI,PE,CM,HY	Bon état 2015		
FRFR324A_2	Ruisseau de Planchetorte	19	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	MA,MO,MX,MP	Bon état 2015		
FRFR324B_1	La Couze	19	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MA,MO,MX,MP,PE,FA	Bon état 2015		
FRFR324B_2	Ruisseau des Saulières	19	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	MA,MO,NI,MX,MP,PE,FA,BI	Bon état 2015		
FRFR324B_3	La Loyre	19	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	MA,MO,NI,MX,MP,PE	Bon état 2015		
FRFR341_1	Le Coly	24	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR341_2	[Toponyme inconnu] P4141000	24	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	CN, RT	MA,MO,NI,MX,MP,PE,FA,BI,IC	Bon état 2015		
FRFR341_3	Le Turançon	24	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MA,MO,NI,MX,MP,PE,BI,IC	Bon état 2015		
FRFR341_4	Le Doiran	24	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MA,MO,NI,MX,MP,PE,FA,BI,IC	Bon état 2015		
FRFR341_5	La Seignolle	24	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	CN, RT	MA,MO,NI,MX,MP,PE,FA,BI,IC	Bon état 2015		
FRFR341_6	Le Vimont	24	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR341_7	Le Moulinet	24	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		

## Objectifs des masses d'eau rivières et lacs

Code de la masse d'eau	Nom de la masse d'eau	Dépts	Catégorie	Nature	Objectif écologique			Objectif chimique sans ubiquistes		
					Objectif écologique	Motif de l'exemption	Paramètres exemption (1)	Objectif chimique sans ubiquistes	Motif de l'exemption	Paramètres exemption
FRFR341_8	Ruisseau de Ladouch	24	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MA,MO,NI,MX,MP,PE,FA,BI,IC	Bon état 2015		
FRFR344_1	Le Sabart	19	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR344_2	La Rondelle	19	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR344_3	Ruisseau de Ganette	19	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR485_1	[Toponymie inconnu] P3641000	19	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR491_1	Ruisseau de la Brande	19	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MA,MO,NI,MX,MP,PE,IC	Bon état 2015		
FRFR492_1	Ruisseau de Chauvignac	19	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR493_1	Ruisseau des Planches	19	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR496A_2	Le Brézu	19	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR496B_1	Ruisseau de Javaille	19	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR496B_2	Ruisseau de Boulou	19	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR496B_3	La Madrange	19	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MA,MO,MX,MP	Bon état 2015		
FRFR496B_4	Le Troh	19	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR496B_5	Le Rujoux	19	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MA,MO,NI,MX,MP,PE	Bon état 2015		
FRFR510_1	Ruisseau de la Cassière	19	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR510_2	Ruisseau de la Gorse	19	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	NI,PE	Bon état 2015		
FRFR511_1	Ruisseau de Charenvière	19	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	NI,PE	Bon état 2015		
FRFR512_1	Ruisseau de la Brune	19	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	NI,PE,IC	Bon état 2015		
FRFR512_2	Ruisseau des Forges	19	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MA,MO,MX,MP	Bon état 2015		
FRFR513_2	Le Ganaveix	19	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR516_1	Ruisseau de la Rode	19	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	NI,MX,PE,BI	Bon état 2015		
FRFR522_2	Ruisseau de l'Étang de Larue	19	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	MA,MO,MX,MP	Bon état 2015		
FRFR523A_1	Ruisseau de Campagne	19	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	MA,MO,MX,MP	Bon état 2015		
FRFR523B_1	Ruisseau de la Tournerie	19, 24	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	MA,MO,MX,MP	Bon état 2015		
FRFR524_1	La Borderie	19	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR524_2	La Peyrède	19	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR526_1	Ruisseau de Mamouret	19, 24	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR526_3	Ruisseau des Lions	19, 24	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR527_1	Le Pouchard	24	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MA,MO,NI,MX,MP,PE,FA,BI,IC	Bon état 2015		
FRFR527_2	Le Taravelou	24	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR527_3	La Nuelle	24	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MA,MO,NI,MX,MP,PE,FA,BI,IC	Bon état 2015		
FRFR77_1	La Petite Beune	24	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR78_1	Ruisseau de Lavaure	24	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	CN, RT	MA,MO,NI,MX,MP,PE,FA,BI,IC	Bon état 2015		
FRFR88_1	Le Colroux	19	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR89_1	Le Maumont Noir	19	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR90_1	Ruisseau du Pont Sauvè	19	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR90_2	La Manou	19	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MA,MO,MX,MP	Bon état 2015		
FRFR91_2	Ruisseau de Marcy	19	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR91_3	La Petite Vézère	19	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR91_5	Ruisseau des Rochers	19	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR92B_1	Ruisseau d'Alembre	19	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR93_1	Ruisseau de Cessac	19	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	NI,PE,IC	Bon état 2015		
FRFR95_1	Ruisseau de la Blancherie	19	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR95_2	La Douyge	19	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR95_3	Ruisseau des Trouillères	19	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MA,MO,NI,MX,MP,PE	Bon état 2015		
FRFR95_4	La Menaude	19	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR96_1	Ruisseau de Marouby	19	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR97A_1	La Solane	19	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MA,MO,NI,MX,MP,PE,FA,BI,IC	Bon état 2015		
FRFR97A_2	Ruisseau du Mazet	19	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MA,MO,MX,MP	Bon état 2015		

## Objectifs des masses d'eau rivières et lacs

Code de la masse d'eau	Nom de la masse d'eau	Dépts	Catégorie	Nature	Objectif écologique		Objectif chimique sans ubiquistes	
					Objectif écologique	Paramètres exemption (1)	Objectif chimique sans ubiquistes	Paramètres exemption
<b>Commission territoriale Garonne</b>								
<b>Unité hydrographique de référence : Ariège Hers Vif</b>								
FRFL40	Retenue de Garrabet	9	plans d'eau	MEFM	Bon potentiel 2015		Bon état 2015	
FRFL43	Étang de Gnioure	9	plans d'eau	MEFM	Bon potentiel 2015		Bon état 2015	
FRFL68	Retenue de Montbel	09, 11	plans d'eau	MEFM	Bon potentiel 2015		Bon état 2015	
FRFL69	Plan d'eau de Montbel amont	09, 11	plans d'eau	MEFM	Bon potentiel 2015		Bon état 2015	
FRFL70	Étang de Naguilhes	9	plans d'eau	MEFM	Bon potentiel 2015		Bon état 2015	
FRFL88	Étang de Soulcem	9	plans d'eau	MEFM	Bon potentiel 2015		Bon état 2015	
FRFR157A	L'Hers vif du confluent du Blau	09, 11	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015		Bon état 2015	
FRFR157B	L'Hers vif de sa source au confluent du Benaix (inclus)	09, 11	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015	CD	Bon état 2015	RT
FRFR158	Le Tourou du confluent du Pelail (Lavelanet) à l'Hers vif	9	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015		Bon état 2015	MI
FRFR159	Le Douctouyre de sa source au confluent du Sautel	9	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015		Bon état 2015	
FRFR160	Le Douctouyre du confluent du Sautel (inclus) au confluent de l'Hers vif	9	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015		Bon état 2015	
FRFR161	L'Hers vif du confluent du Blau au confluent de la Vixiège	09, 11	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	Bon état 2015	
FRFR162	La Vixiège	09, 11	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015		Bon état 2015	
FRFR165	L'Hers vif du confluent de la Vixiège au confluent de l'Ariège	09, 11, 31	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015		Bon état 2015	
FRFR166	L'Ariège de sa source au confluent de l'Aston	9	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	Bon état 2015	
FRFR167	L'Aston du confluent du Quioules au confluent de l'Ariège	9	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015		Bon état 2015	
FRFR168	La Courbière	9	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015		Bon état 2015	
FRFR169	L'Arget	9	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015		Bon état 2015	
FRFR170	L'Ariège du confluent du Vernajoul (Fajal) au confluent de l'Hers vif	09, 31	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015		Bon état 2021	RT
FRFR187	La Léze	09, 31	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	Bon état 2027	RT
FRFR188	L'Ariège du confluent de l'Hers vif au confluent de la Garonne	09, 31	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	Bon état 2021	RT
FRFR302A	Le Videssos du confluent du Soulcem au confluent de l'Ariège	9	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015		Bon état 2015	
FRFR302B	Le Mounicou de l'étang de Soulcem au confluent de l'Artigue	9	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015		Bon état 2015	
FRFR577	La Lauze	9	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015		Bon état 2015	
FRFR578A	Le Siguer du confluent de l'Escales et du Siguer au confluent du Videssos	9	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015		Bon état 2015	
FRFR578B	Le Gnioure de l'étang de Gnioure au confluent de l'Escales	9	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015		Bon état 2015	
FRFR581	Le Sios	9	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015		Bon état 2015	
FRFR588	L'Estrique de saint-Victor	9	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015		Bon état 2015	
FRFR589	Le Crieu du lieu-dit la Grapide au confluent de l'Ariège	9	cours d'eau	Naturelle	Objectif moins strict	CD	Bon état 2015	
FRFR591	L'Ambrone de la commune de Peyrefitte-du-Razès au confluent de l'Hers vif	09, 11	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015		Bon état 2015	
FRFR594	L'Aise	09, 11, 31	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	Bon état 2015	
FRFR595	Le Tédélou	31	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	Bon état 2015	
FRFR596	La Moullonne	09, 31	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	Bon état 2021	RT
FRFR905A	L'Ariège du barrage de Garrabet au confluent du Vernajoul (Fajal, inclus)	9	cours d'eau	MEFM	Bon potentiel 2021	RT	Bon état 2015	

## Objectifs des masses d'eau rivières et lacs

Code de la masse d'eau	Nom de la masse d'eau	Dépits	Catégorie	Nature	Objectif écologique			Objectif chimique sans ubiquistes		
					Objectif écologique	Motif de l'exemption	Paramètres exemption (1)	Objectif chimique sans ubiquistes	Motif de l'exemption	Paramètres exemption
FRFR905B	L'Ariège du confluent du Vicdessos (Soulcem) au barrage de Garrabét	9	cours d'eau	MEFM	Bon potentiel 2015			Bon état 2015		
FRFR905C	L'Ariège du confluent de l'Aston au confluent du Vicdessos (Soulcem)	9	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR907	L'Oriège	9	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR140_0	L'Arave	9	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR188_1	Ruisseau de Vicdessos	9	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR157A_1	Le Rivellou	9	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR157B_4	Ruisseau de Saint-Nicolas	09, 11	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR157B_6	Ruisseau de Benaix	9	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR158_1	Le Touyre de sa source à la confluence du Pelail (Lavelanet)	9	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MX,PE,IC,HY	Bon état 2015	RT	MI
FRFR160_1	Ruisseau du Sautel	9	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR160_2	Ruisseau de Senesse	9	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR160_3	Ruisseau de Temesse	9	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR161_1	Le Blau	11	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR161_10	Ruisseau de l'Egassier	9	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR161_2	Ruisseau de Roubichoux	09, 11	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR161_3	Le Chalabreil	11	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR161_4	Ruisseau de Maltgoude	09, 11	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR161_5	Le Countirou	9	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR161_6	Ruisseau de Saint-Aulin	09, 11	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR161_7	Ruisseau de Mazerolles	9	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR161_8	Ruisseau de Gorgues	09, 11	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MO,MO,NI,PE	Bon état 2015		
FRFR161_9	Ruisseau des Bessous	09, 11	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	NI,PE	Bon état 2015		
FRFR162_1	Ruisseau de la Bouissomade	11	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	NI,PE	Bon état 2021	RT	PE
FRFR162_3	Ruisseau de Pech d'Accou	11	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2021	RT	PE
FRFR162_5	Ruisseau du Py	11	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2021	RT	PE
FRFR162_6	Le Rifaudés	11	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MO,NI,MO,PE	Bon état 2015		
FRFR162_7	Ruisseau de Charlet	11	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	CN, RT	MA,NI,MO,MP,PE,CM	Bon état 2021	RT	PE
FRFR165_1	L'Estaut	09, 11	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	MA,MO,NI,MO,MP,PE,FA	Bon état 2015		
FRFR165_2	Ruisseau de Mézerville	11	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	MA,MO,NI,MO,MP,PE	Bon état 2015		
FRFR165_3	Le Raunier	9	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	MA,MO,NI,MO,MP,PE,FA	Bon état 2015		
FRFR165_4	Ruisseau du Cazeret	09, 31	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	CN, RT	NI,PE,CM	Bon état 2015		
FRFR166_10	Ruisseau de Caychax	9	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR166_11	Ruisseau de Fontargente	9	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR166_12	Ruisseau de Géroul	9	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR166_2	Ruisseau du Siscar	9	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR166_3	Ruisseau des Bésines	9	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR166_4	Ruisseau du Nabre	9	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR166_5	Ruisseau du Mourguillou	9	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR166_6	Ruisseau de Causcou	9	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR166_7	Ruisseau de Lavail	9	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR166_8	Ruisseau du Najar	9	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR167_1	Ruisseau Aston	9	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR167_3	Ruisseau S'irbal	9	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR168_1	Ruisseau de l'Etiang d'Artats	9	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR169_2	Ruisseau de Ganac	9	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR169_3	Ruisseau de Roques	9	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR170_2	Ruisseau de Dalou	9	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		

## Objectifs des masses d'eau rivières et lacs

Code de la masse d'eau	Nom de la masse d'eau	Dépts	Catégorie	Nature	Objectif écologique			Objectif chimique sans ubiquistes		
					Objectif écologique	Motif de l'exemption	Paramètres exemption (1)	Objectif chimique sans ubiquistes	Motif de l'exemption	Paramètres exemption
FRFR170_3	Ruisseau de Carol	9	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR170_4	Ruisseau d'Artix	9	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR170_5	Ruisseau de Lansonne	9	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	MA,MO,NI,MX,MP,PE,FA	Bon état 2015		
FRFR170_6	La Galage	09, 31	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	CN, RT	MA,MO,NI,MX,MP,PE,CM	Bon état 2015		
FRFR170_7	L'Aure	9	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	MO,MX,MP,PE	Bon état 2015		
FRFR187_1	Ruisseau d'Argentat	9	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR187_2	Ruisseau de Roziès	9	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR187_5	Ruisseau de Paulou	09, 31	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	CN, RT	NI,PE,CM	Bon état 2015		
FRFR187_6	Le Latou	09, 31	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MA,MO,NI,MX,MP,PE	Bon état 2015		
FRFR187_8	La Rijolle	09, 31	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	CN, RT	NI,PE,CM	Bon état 2015		
FRFR188_1	Ruisseau de Caters	09, 31	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	MA,MO,NI,MX,MP,PE	Bon état 2015		
FRFR188_2	La Jade	09, 31	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	MA,MO,NI,MX,MP,PE,BI	Bon état 2015		
FRFR188_4	Le Rieutort	31	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	NI,PE	Bon état 2015		
FRFR188_5	Ruisseau du Massacre	31	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	NI,PE	Bon état 2015		
FRFR188_6	La Lantine	31	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	NI,PE	Bon état 2015		
FRFR188_7	Ruisseau du Hautmont	31	cours d'eau	MEFM	Bon potentiel 2027	CN, RT	NI,PE,CM	Bon état 2015		
FRFR188_8	Ruisseau de Cassagnol	31	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	MA,MO,NI,MX,MP,PE	Bon état 2015		
FRFR302A_1	Ruisseau de l'Artigue	9	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR302A_2	Ruisseau de Bassiès	9	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR302A_3	Ruisseau d'Artès	9	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR302A_4	Ruisseau de Saleix	9	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR302A_5	Ruisseau de Suc	9	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR577_2	Ruisseau Riou Caud	9	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR578A_1	Ruisseau d'Escalles	9	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR581_2	Ruisseau de Labat	9	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2021	RT	PE
FRFR581_3	Ruisseau de la Baure	9	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR588_2	Ruisseau de l'Estrique de Madère	9	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR589_1	Le Orieu	9	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR589_2	Ruisseau de la Galage	9	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	CN, RT	MA,MO,NI,MX,MP,PE,CM	Bon état 2021	RT	PE
FRFR591_1	L'Ambroine	11	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR594_3	Ruisseau d'Orbail	31	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	MA,MO,NI,MX,MP,PE	Bon état 2015		
FRFR594_4	Ruisseau le Vié	31	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	CN, RT	NI,PE,CM	Bon état 2021	RT	PE
FRFR595_1	Ruisseau de Cornus	31	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	CN, RT	MA,MO,NI,MX,MP,PE,CM	Bon état 2015		
FRFR596_4	Ruisseau de Mauressac	31	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MA,MO,NI,MX,MP	Bon état 2015		
FRFR596_5	L'Esquers	31	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	NI,PE	Bon état 2021	RT	PE
FRFR905A_2	Ruisseau de Vernajoul	9	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR905A_3	L'Alsès	9	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	NI,PE,IC,CM	Bon état 2015		
FRFR905B_2	Le Saurat	9	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR905C_1	Ruisseau des Moulins	9	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR907_1	Ruisseau de la Vallée d'Orgeix	9	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
<b>Unité hydrographique de référence : Avance</b>										
FRFR57	L'Avance du confluent de la Bretagne au confluent de la Garonne	47	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	MA,MO,NI,MX,MP,PE,FA	Bon état 2015		
FRFR57_1	L'Avance	33, 47	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR57_10	Le Sérac	33, 47	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	PE	Bon état 2015		
FRFR57_2	Ruisseau du Sendat	47	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	PE	Bon état 2015		
FRFR57_3	Ruisseau du Grezet	47	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	PE	Bon état 2015		
FRFR57_4	Ruisseau de Beauziac	47	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	NI,PE,CM	Bon état 2015		

## Objectifs des masses d'eau rivières et lacs

Code de la masse d'eau	Nom de la masse d'eau	Dépts	Catégorie	Nature	Objectif écologique			Objectif chimique sans ubiquistes		
					Objectif écologique	Motif de l'exemption	Paramètres exemption (1)	Objectif chimique sans ubiquistes	Motif de l'exemption	Paramètres exemption
FRFR57_5	Ruisseau d'Argenton	47	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	PE	Bon état 2015		
FRFR57_6	La Cougouse	47	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	MA,MO, MX,MP,PE	Bon état 2015		
FRFR57_9	Ruisseau de Samadet	47	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	MA,MO, MX,MP,PE	Bon état 2015		
<b>Unité hydrographique de référence : Dropt</b>										
FRFL20	Retenu de Brayssou	24, 47	plans d'eau	MEFM	Bon potentiel 2021	CN, RT	PE	Bon état 2015		
FRFL57	Retenu de l'Escourou	24, 47	plans d'eau	MEFM	Bon potentiel 2027	CN, RT	MA,MO, NI, MX, PE	Bon état 2015		
FRFR61A	Le Dropt du confluent de l'Escourou au confluent de la Garonne	24, 33, 47	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	MX, PE, FA, BI, IC	Bon état 2015		
FRFR61B	Le Dropt du confluent de la Bourmègue au confluent de l'Escourou	24, 47	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	MX, PE, FA, IC	Bon état 2015		
FRFR61C	Le Dropt de sa source au confluent de la Bourmègue	24, 47	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR627A	Le Brayssou du barrage du Brayssou au confluent du Dropt	47	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	MA, MO, MX, PE	Bon état 2015		
FRFR627B	Le Brayssou de sa source au barrage du Brayssou	24, 47	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR628	La Bourmègue	24, 47	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	MO, MX, PE, FA	Bon état 2015		
FRFR629B	L'Escourou de sa source au barrage de Lescouroux	24, 47	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MO, MX, PE, FA, BI	Bon état 2021	RT	PE
FRFR630	La Dourdenne	47	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	MA, MO, MX, MP, PE	Bon état 2015		
FRFR634	La Vignague	33	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MA, MO, MX, MP, PE, BI	Bon état 2015		
FRFR61A_1	Ruisseau du Jonquet	47	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	CN, RT	NI, PE, CM	Bon état 2015		
FRFR61A_10	Le Ségur	33	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	MA, MO, NI, MX, MP, PE, CM	Bon état 2015		
FRFR61A_11	Ruisseau de Marquelot	33	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	MO, NI, MX, MP, PE, BI	Bon état 2015		
FRFR61A_2	Ruisseau de Malromé	47	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	MO, MX, PE	Bon état 2015		
FRFR61A_3	Ruisseau de Guillaumet	47	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	NI, PE	Bon état 2015		
FRFR61A_4	Ruisseau de Sautebouc	33, 47	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	MA, MO, NI, MX, MP, PE	Bon état 2015		
FRFR61A_5	La Dourdèze	33, 47	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	MA, MO, NI, MX, MP, PE	Bon état 2015		
FRFR61A_7	Ruisseau de la Lane	33, 47	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	NI	Bon état 2015		
FRFR61A_8	Ruisseau de Dousset	33, 47	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	NI, PE	Bon état 2015		
FRFR61A_9	L'Andouille	33, 47	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MO, MX, MP, PE	Bon état 2015		
FRFR61B_1	La Douyne	47	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	NI, PE	Bon état 2015		
FRFR61B_2	La Douyne	47	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	MA, MO, NI, MX, MP, PE	Bon état 2015		
FRFR61B_3	La Banègue	24	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR61B_4	Ruisseau de Lacalège	47	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MA, MO, NI, MX, PE	Bon état 2015		
FRFR61B_5	Ruisseau du Réveillou	24	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	MA, MO, NI, MX, MP, PE	Bon état 2015		
FRFR61B_6	Ruisseau de Pissabesque	24, 47	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	MA, MO, NI, MX, MP, PE	Bon état 2015		
FRFR61C_1	Le Courberieu	47	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	MO, NI, MX, MP, PE	Bon état 2021	RT	PE
FRFR627A_1	La Ganne	24, 47	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	NI, IC	Bon état 2015		
FRFR627A_2	Ruisseau de Pont Traucat	24, 47	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	CN, RT	NI, CM	Bon état 2015		
FRFR628_2	La Nette	24, 47	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	CN, RT	NI, PE, CM	Bon état 2021	RT	PE
FRFR629B_1	L'Escalotte	24, 47	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	CN, RT	NI, PE, CM, HY	Bon état 2021	RT	PE
FRFR630_2	Ruisseau de Cantapie	47	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	NI, PE	Bon état 2015		
FRFR630_5	Ruisseau du Mont Saint-Jean	47	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	NI, PE	Bon état 2015		
FRFR630_6	Ruisseau du Saut du Loup	47	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	NI, PE	Bon état 2015		
FRFR634_1	Ruisseau de la Fontasse	33	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MA, MO, NI, MX, MP, PE	Bon état 2015		
FRFR634_2	Le Babin	33	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
<b>Unité hydrographique de référence : Garonne</b>										
FRFL41	Retenu de Gensac-Lavit	82	plans d'eau	MEFM	Bon potentiel 2021	CN, RT	MA, MO, NI, MX, MP, PE, FA	Bon état 2015		
FRFL79	Retenu de la Bure ou de Poucharramet	31	plans d'eau	MEFM	Bon potentiel 2027	CN, RT	MA, MO, NI, MX, MP, PE	Bon état 2015		

## Objectifs des masses d'eau rivières et lacs

Code de la masse d'eau	Nom de la masse d'eau	Dépts	Catégorie	Nature	Objectif écologique			Objectif chimique sans ubiquistes		
					Objectif écologique	Motif de l'exemption	Paramètres exemption (1)	Objectif chimique sans ubiquistes	Motif de l'exemption	Paramètres exemption
FRFR154	L'Aussonnelle	31, 32	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	MA,MO,MX,MP,PE,FA,BI,IC	Bon état 2027	RT	MI
FRFR155	Le Touch	31, 32	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	MA,MO,MX,MP,PE,FA,BI,IC	Bon état 2015		
FRFR156	La Louge du confluent de la Housse (incluse) au confluent de la Garonne	31	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR176	La Pique de sa source au confluent de la Neste d'Oô	31	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR177	La Pique du confluent de la Neste d'Oô au confluent de la Garonne	31, 65	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR178	La Garonne du confluent du rieu argellé (inclus) au confluent de la Neste	09, 31, 65	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MA,MO,MX,MP,PE,BI,IC	Bon état 2015		
FRFR183	Le Volp	09, 31	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR214	L'Auroue	32, 47, 82	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	MA,MO,NI,MX,PE,BI	Bon état 2015		
FRFR217	L'Avignon	32, 47	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	MA,MO,NI,MX,MP,PE,FA,IC	Bon état 2021	RT	MX
FRFR251	La Garonne du confluent de la Neste au confluent du Salat	31, 65	cours d'eau	MEFM	Bon potentiel 2015			Bon état 2015		
FRFR252A	La Garonne du confluent de l'Arize au confluent de l'Arège	31	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	CN, RT	MA,MO,MX,MP,PE,FA	Bon état 2015		
FRFR252B	La Garonne du confluent du Salat au confluent de l'Arize	31	cours d'eau	MEFM	Bon potentiel 2027	RT	MX,PE	Bon état 2015		
FRFR296A	La Garonne du confluent de l'Aussonnelle au confluent du Tarn	31, 82	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	CN, RT	MA,MO,NI,MX,MP,PE,FA,BI,IC	Bon état 2015		
FRFR296B	La Garonne du confluent de l'Arège au confluent de l'Aussonnelle	31	cours d'eau	MEFM	Bon potentiel 2027	CN, RT	MA,MO,MX,MP,PE,FA,CM	Bon état 2015		
FRFR300A	La Garonne du confluent du Gers au confluent du Lot	47	cours d'eau	MEFM	Bon potentiel 2021	RT	MA,MO,NI,MX,MP,PE,FA	Bon état 2015		
FRFR300B	La Garonne du confluent de la Barguelonne au confluent du Gers	47, 82	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MA,MO,NI,MX,MP,PE,FA,BI,IC	Bon état 2015		
FRFR300C	La Garonne du confluent du Tarn au confluent de la Barguelonne	82	cours d'eau	MEFM	Bon potentiel 2021	RT	MA,MO,NI,MX,MP,PE,FA	Bon état 2015		
FRFR301A	La Garonne du confluent du Trec à la confluence du Dropt	33, 47	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MA,MO,MX,MP,PE,FA,BI	Bon état 2015		
FRFR301B	La Garonne du confluent du Lot au confluent du Trec de la Greffière	47	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MA,MO,MX,MP,PE,FA,BI	Bon état 2015		
FRFR345	La Neste d'Oô	31, 65	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR572	L'Ourse	31, 65	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR58	Le Tolzac du confluent du Tolzac de Verteuil au confluent de la Garonne	47	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	MA,MO,MX,MP,PE	Bon état 2015		
FRFR599	Le Courbet	31, 32	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MA,MO,MX,MP,PE,FA,IC	Bon état 2015		
FRFR600	La Saudrune	31	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	MA,MO,MX,MP,PE,FA,BI	Bon état 2027	RT	MI, MX
FRFR606	La Nère du riu Pudé au confluent de la Louge	31	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	MO,MX,MP,PE	Bon état 2015		
FRFR609	Le Saint-Pierre	31, 32, 82	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	MA,MO,NI,MX,MP,PE,BI	Bon état 2021	RT	MI
FRFR610	La Nadesse	31, 82	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR611	Le Lambon	31, 82	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	MA,MO,NI,MX,MP,PE,FA,IC	Bon état 2021	RT	MX
FRFR625	Le petit Avignon	32, 47	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	MA,MO,NI,MX,MP,PE,BI	Bon état 2015		
FRFR626	La Masse de Prayssas (Rozéri)	47	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	MA,MO,MX,MP,PE,BI	Bon état 2015		
FRFR631	Le Tolzac de Verteuil	47	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	MA,MO,MX,MP,PE,BI	Bon état 2015		
FRFR632	Le Trec de la Greffière	47	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	CN, RT	MA,MO,NI,MX,MP,PE,FA,CM	Bon état 2015		
FRFR633	La Gupie	33, 47	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	MA,MO,MX,MP,PE	Bon état 2015		
FRFR640	La Sère du barrage de Gensac-Lavit au confluent de la Garonne	82	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	MA,MO,MX,MP,PE,FA	Bon état 2015		
FRFR141_1	La Sère	32, 82	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	CN, RT	MO,NI,MX,PE,BI,CM	Bon état 2021	RT	PE
FRFR179_1	La Bure	31	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MA,MO,NI,MX,MP,PE,FA,BI,IC	Bon état 2015		
FRFR154_1	Ruisseau des Crabères	31, 32	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	MA,MO,NI,MX,MP,PE	Bon état 2015		

## Objectifs des masses d'eau rivières et lacs

Code de la masse d'eau	Nom de la masse d'eau	Dépts	Catégorie	Nature	Objectif écologique			Objectif chimique sans ubiquistes		Paramètres exemption
					Objectif écologique	Motif de l'exemption	Paramètres exemption (1)	Objectif chimique sans ubiquistes	Motif de l'exemption	
FRFR154_3	Ruisseau du Panariol	31	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MA,MO,NI,MX,MP,PE,FA,BI,IC	Bon état 2015		
FRFR155_1	Ruisseau d'Estaragues	31, 32	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	NI,PE	Bon état 2015		
FRFR155_10	L'Ousseau	31	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	CN, RT	MA,MO,NI,MX,MP,PE,CM	Bon état 2015		
FRFR155_2	Ruisseau du Touch de Manan	31	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR155_3	Ruisseau de Gélas	31	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	NI,PE	Bon état 2015		
FRFR155_4	Ruisseau des Feuillants	31	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	NI,PE	Bon état 2015		
FRFR155_5	Ruisseau du Bras	31	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR155_6	Ruisseau de la Saverette	31	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MA,MO,NI,MX,MP,PE,BI,IC	Bon état 2015		
FRFR155_7	Ruisseau de Rieu Ferré	31	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	NI,PE	Bon état 2015		
FRFR155_8	Ruisseau de l'Ayguebelle	31	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MA,MO,NI,MX,MP,PE,FA,BI,IC	Bon état 2015		
FRFR155_9	Le Merdagnon	31	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	MA,MO,NI,MX,MP,PE,CM,HY	Bon état 2015		
FRFR156_1	La Louge	31, 65	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	NI,PE	Bon état 2015		
FRFR156_2	Ruisseau de Peyrane	31	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	NI,PE,CM	Bon état 2015		
FRFR156_3	Ruisseau de Giragnon	31	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	CN, RT		Bon état 2015		
FRFR156_4	Ruisseau de l'Aussau	31	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	MA,MO,NI,MX,MP,PE	Bon état 2015		
FRFR156_5	Ruisseau du Rabé	31	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	NI,PE	Bon état 2015		
FRFR176_3	Le Lis	31	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR177_2	Ruisseau de Bourgs	31	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR177_3	Ruisseau de Marignac	31	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	CN, RT	MA,MO,NI,MX,MP,PE,FA,BI,IC	Bon état 2015		
FRFR178_3	Ruisseau de lez	31	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR178_4	Ruisseau de Maudan	09, 31	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR178_6	Ruisseau de Rioutord	31, 65	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR178_7	Ruisseau de Gouhouron	31, 65	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR183_1	Le Baumet	9	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR183_2	Ruisseau de la Bousssèze	09, 31	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR214_2	Ruisseau du Rat	47, 82	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	NI,PE	Bon état 2015		
FRFR214_3	La Petite Auroue	32	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	CN, RT	NI,PE,CM	Bon état 2015		
FRFR214_4	Ruisseau du Métau	32, 82	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	CN, RT	MA,MO,NI,MX,MP,PE,CM	Bon état 2015		
FRFR214_5	Ruisseau de Lesquière	32	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MA,MO,NI,MX,MP,PE,FA,BI,IC	Bon état 2015		
FRFR214_6	Ruisseau de Rioucot	32, 47	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	CN, RT	NI,PE,CM	Bon état 2015		
FRFR217_2	La Ségone	32	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	CN, RT	NI,PE,CM	Bon état 2015		
FRFR217_3	Le Garailon	32	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	MA,MO,NI,MX,MP,PE,HY	Bon état 2015		
FRFR217_5	La Gaule	47	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	CN, RT	NI,PE,CM	Bon état 2015		
FRFR251_1	Ruisseau de Lavillon - Canal d'Auné	31	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR251_2	Le Rioutord	31	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MA,MO,NI,MX,MP,PE,FA,BI,IC	Bon état 2015		
FRFR251_3	Le Lavet	31, 65	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR251_4	Ruisseau de Bonnefont	31	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MA,MO,NI,MX,MP,PE,FA,BI,IC	Bon état 2015		
FRFR251_5	Le Jô	31	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MA,MO,NI,MX,MP,PE,FA,BI,IC	Bon état 2015		
FRFR251_6	Le Soumès	31	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	NI	Bon état 2015		
FRFR251_7	La Noue	31	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	CN, RT	CM	Bon état 2015		
FRFR252A_1	L'Eaudonne	31	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	NI,PE	Bon état 2015		
FRFR252A_2	L'Aunat	09, 31	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	NI,PE	Bon état 2015		
FRFR252A_3	L'Ousse	31	cours d'eau	MEFM	Bon potentiel 2027	CN, RT	NI,PE,CM	Bon état 2015		
FRFR252B_1	Ruisseau de Tounis	09, 31	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR252B_2	Le Bemès	31	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	MA,MO,NI,MX,MP,PE	Bon état 2015		
FRFR252B_3	Le Garagnon	31	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	NI,PE	Bon état 2015		
FRFR296A_1	Ruisseau de la Capalette	31	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	MA,MO,NI,MX,MP,PE	Bon état 2015		
FRFR296A_2	Ruisseau de Saint-Jean	31, 82	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	CN, RT	NI,PE,CM	Bon état 2015		
FRFR296A_3	Ruisseau des Tauris	31, 82	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	CN, RT	MA,MO,NI,MX,MP,PE,CM	Bon état 2015		

**Objectifs des masses d'eau rivières et lacs**

Code de la masse d'eau	Nom de la masse d'eau	Dépts	Catégorie	Nature	Objectif écologique			Objectif chimique sans ubiquistes		
					Objectif écologique	Motif de l'exemption	Paramètres exemption (1)	Objectif chimique sans ubiquistes	Motif de l'exemption	Paramètres exemption
FRFR296A_4	Ruisseau de Tessonne	82	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR296A_5	Ruisseau de Pantagnac	82	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT		Bon état 2015		
FRFR296A_6	Ruisseau de Rafié	82	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	MA,MO,NI,MX,MP,PE	Bon état 2015		
FRFR296A_7	Ruisseau de Saint-Michel	82	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	MA,MO,NI,MX,MP,PE	Bon état 2015		
FRFR296A_8	Ruisseau de l'Azin	82	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	MA,MO,NI,MX,MP,PE	Bon état 2015		
FRFR296B_2	Ruisseau de la Saudrune	31	cours d'eau	MEFM	Objectif moins strict	CD	MA,MO,MP,FA	Bon état 2015		
FRFR296B_3	Le Riou	31	cours d'eau	MEFM	Bon potentiel 2027	CN, RT	CM	Bon état 2015		
FRFR296B_4	Ruisseau de Maltempes	31	cours d'eau	MEFM	Bon potentiel 2027	CN, RT	MA,MO,MX,MP,CM	Bon état 2015		
FRFR300A_1	Le Mondot	47	cours d'eau	MEFM	Bon potentiel 2027	CN, RT	MA,MO,MX,PE,CM	Bon état 2015		
FRFR300A_10	Ruisseau de Saint-Martin	47	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MA,MO,NI,MX,MP,PE,BI,IC	Bon état 2015		
FRFR300A_11	Ruisseau de Bourbon	47	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	MA,MO,NI,MX,MP,PE,BI,IC	Bon état 2021	RT	MX
FRFR300A_12	La Gaubège	47	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	MA,MO,NI,MX,MP,PE	Bon état 2015		
FRFR300A_2	Le Mondot	47	cours d'eau	MEFM	Bon potentiel 2027	CN, RT	MA,MO,NI,MX,MP,PE,CM	Bon état 2015		
FRFR300A_3	Ruisseau de Brimont	47	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	MA,MO,NI,MX,MP,PE	Bon état 2015		
FRFR300A_4	Ruisseau de la Jolie	47	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	NI,PE	Bon état 2015		
FRFR300A_5	Ruisseau de Ségone	47	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	MA,MO,NI,MX,MP,PE	Bon état 2015		
FRFR300A_6	Le Riemort	47	cours d'eau	MEFM	Bon potentiel 2027	CN, RT	MA,MO,NI,MX,MP,PE,CM	Bon état 2015		
FRFR300A_7	La Masse d'Agen	47	cours d'eau	MEFM	Bon potentiel 2027	CN, RT	MA,MO,NI,MX,MP,PE,CM	Bon état 2015		
FRFR300A_9	Le Meistré-Pont	47	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	MA,MO,NI,MX,MP,PE	Bon état 2015		
FRFR300B_1	Ruisseau de Négueville	47, 82	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	NI,PE	Bon état 2015		
FRFR300B_2	L'Estressol	32, 47	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	NI,PE	Bon état 2015		
FRFR300C_2	L'Ayroux	32, 82	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	MA,MO,NI,MX,MP,PE,BI	Bon état 2015		
FRFR300C_3	Ruisseau de la Saudèze	82	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	NI,MX,PE,BI	Bon état 2015		
FRFR300C_4	Ruisseau de Sirech	32, 82	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	NI,PE	Bon état 2015		
FRFR301A_1	Le Baqueyron	47	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	MA,MO,NI,MX,MP,PE	Bon état 2015		
FRFR301A_2	Le Medier	33, 47	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	MA,MO,NI,MX,MP,PE	Bon état 2015		
FRFR301A_3	Le Lisos	33, 47	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	MO,MX,MP,PE	Bon état 2015		
FRFR301A_4	Ruisseau des Saules	33	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	CN, RT	MA,MO,NI,MX,MP,PE,FA,BI,IC	Bon état 2015		
FRFR301B_1	Le Caillou	47	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	NI,PE	Bon état 2015		
FRFR301B_2	La Cave	47	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	MA,MO,NI,MX,MP,PE	Bon état 2015		
FRFR301B_3	Ruisseau de Tareyre	47	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	NI,PE	Bon état 2015		
FRFR301B_4	L'Ourbise	47	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	MO,IX,PE,IC	Bon état 2015		
FRFR301B_5	Ruisseau de Pichagouille	47	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MO,MX,MP,PE,IC	Bon état 2015		
FRFR301B_6	Ruisseau de la Jolie	47	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	CN, RT	NI,PE,CM	Bon état 2015		
FRFR345_2	Gouté de Courbe	31, 65	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR345_3	Le Portet	31, 65	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR345_4	La Neste d'Oueil	31, 65	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR572_1	Ruisseau de Salabe	65	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR572_2	L'Ourse de Sost	31, 65	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR58_1	La Torque	47	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	NI,PE	Bon état 2015		
FRFR599_2	Ruisseau du Paradis	31, 32	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MA,MO,NI,MX,MP,PE,FA,BI,IC	Bon état 2015		
FRFR600_2	Ruisseau du Montaut	31	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	NI,PE	Bon état 2015		
FRFR600_3	Ruisseau des Secs	31	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MA,MO,NI,MX,MP,PE,FA,BI,IC	Bon état 2015		
FRFR606_1	Ruisseau Riou Pudé	31	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	MA,MO,NI,MX,MP,PE	Bon état 2015		
FRFR606_2	La Nère	31	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	NI,PE,CM,HY	Bon état 2015		
FRFR609_4	Ruisseau Secourieu	31, 82	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	MA,MO,NI,MX,MP,PE	Bon état 2015		
FRFR609_5	Ruisseau de Merdans	31, 82	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	MA,MO,MX,MP,PE	Bon état 2015		
FRFR610_1	Ruisseau de Dère	31, 82	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	NI,PE	Bon état 2015		

## Objectifs des masses d'eau rivières et lacs

Code de la masse d'eau	Nom de la masse d'eau	Dépits	Catégorie	Nature	Objectif écologique			Objectif chimique sans ubiquistes		
					Objectif écologique	Motif de l'exemption	Paramètres exemption (1)	Objectif chimique sans ubiquistes	Motif de l'exemption	Paramètres exemption
FRFR610_2	Ruisseau de Pontarras	31, 82	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	Ni,PE	Bon état 2015		
FRFR611_1	Ruisseau de Saint-Jean	82	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	Ni,PE	Bon état 2015		
FRFR625_1	La Lambronne	47	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	CN, RT	MA,MO,NI,MX,MP,PE,CM	Bon état 2021	RT	PE
FRFR631_1	Le Tolzac	47	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	MA,MO,NI,MX,MP,PE,FA,BI,IC	Bon état 2015		
FRFR631_3	Ruisseau du Colombier	47	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	Ni,PE	Bon état 2021	RT	PE
FRFR631_4	Ruisseau de Loubet	47	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	Ni,PE	Bon état 2021	RT	PE
FRFR632_1	Le Manet	47	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	CN, RT	MA,MO,NI,MX,MP,PE,CM	Bon état 2015		
FRFR632_2	La Canaule	47	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	CN, RT	MA,MO,NI,MX,MP,PE,CM	Bon état 2015		
FRFR632_3	Ruisseau de Bouilharts	47	cours d'eau	MEFM	Bon potentiel 2027	CN, RT	Ni,CM	Bon état 2015		
FRFR633_3	Ruisseau de la Ville	47	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	CN, RT	MA,MO,NI,MX,MP,PE,FA,BI,CM	Bon état 2015		
FRFR633_4	Le Caubon	33, 47	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	Ni,MX,PE,BI	Bon état 2015		
FRFR640_1	Ruisseau de Cézone	82	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MA,MO,NI,MX,MP,PE,FA,BI,IC	Bon état 2015		
FRFR640_2	Ruisseau du Gat	82	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	CN, RT	MA,MO,NI,MX,MP,PE,FA,BI,IC	Bon état 2015		
FRFR640_3	Ruisseau des Aubergès	82	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MA,MO,NI,MX,MP,PE,FA,BI,IC	Bon état 2015		
FRFR640_4	Ruisseau des Tistets	82	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	Ni,PE	Bon état 2015		
FRFR640_5	Le Rieutord	82	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	CN, RT	MA,MO,NI,MX,MP,PE,FA,BI,IC	Bon état 2015		
<b>Unité hydrographique de référence : Garonne Atlantique</b>										
FRFL105	Lac de la Prade	33	plans d'eau	MEFM	Bon potentiel 2027	CN, RT	MA,MX,PE	Bon état 2015		
FRFL17	Lac de Bordeaux	33	plans d'eau	Artificielle	Bon potentiel 2027	CN, RT	MA,MO,MX,MP,PE,FA	Bon état 2015		
FRFL19	Lac du Bousquet	33	plans d'eau	Artificielle	Bon potentiel 2027	CN, RT	MO,MX,PE	Bon état 2015		
FRFR51	La Jalle de Blanquefort du confluent du Bibey à la Gironde	33	cours d'eau	MEFM	Bon potentiel 2027	CN, RT	MA,MO,MX,MP,PE,CM	Bon état 2015		
FRFR52	L'Eau Bourde de sa source au confluent de la Garonne	33	cours d'eau	MEFM	Bon potentiel 2027	CN, RT	MA,MO,MX,MP,PE,CM	Bon état 2021	RT	MI,MX
FRFR53	Le Gat Mort de sa source au confluent de la Garonne	33	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MA,MO,MX,MP,PE,FA,IC	Bon état 2015		
FRFR54	Le Ciron de sa source au confluent de la Garonne	33, 40, 47	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MO,MX,PE	Bon état 2015		
FRFR55A	La petite Beuve de sa source au lac de Laprade	33	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MA,MO,MX,MP,PE,FA,BI,IC	Bon état 2021	RT	MI,MX
FRFR55B	La petite Beuve du lac de Laprade au confluent de la Garonne	33	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	MA,MO,MX,MP,PE,FA	Bon état 2015		
FRFR635	Ruisseau le Galouchey	33	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	MX,PE,BI	Bon état 2015		
FRFR636	L'Euille de sa source au confluent de la Garonne	33	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	MX,PE,IC	Bon état 2015		
FRFR637	La Labarthe (Barthos)	33, 47	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MO,MX,PE,IC	Bon état 2015		
FRFR638	La Grave (Hure)	33, 40	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	MO,MX,PE,FA	Bon état 2015		
FRFR639	L'Estey du Gua de sa source à la Gironde	33	cours d'eau	MEFM	Bon potentiel 2027	CN, RT	MA,MO,MX,MP,PE,CM	Bon état 2015		
FRFR105_2	Ruisseau de Sauviac	33	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MA,MO,NI,MX,MP,PE,FA,IC	Bon état 2015		
FRFR105_3	Ruisseau de Birac	33	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR51_1	La Jalle	33	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	CN, RT	MA,MO,MX,MP,CM	Bon état 2015		
FRFR51_2	Ruisseau de Magudas	33	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	MA,MO,IX,MP,PE,FA,BI,CM	Bon état 2015		
FRFR51_3	Ruisseau du Haillan	33	cours d'eau	MEFM	Bon potentiel 2027	CN, RT	CM	Bon état 2015		
FRFR51_4	Ruisseau du Monastère	33	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	Ni,PE,CM,HY	Bon état 2015		
FRFR52_2	Ruisseau d'Arès	33	cours d'eau	MEFM	Bon potentiel 2027	CN, RT	MA,MO,MX,MP,CM	Bon état 2015		
FRFR52_3	Ruisseau des Sources	33	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MA,MO,NI,MX,MP,PE,IC,CM,HY	Bon état 2015		
FRFR53_3	Ruisseau de Gravier	33	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR53_4	Ruisseau de la Nère	33	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR53_5	Ruisseau du Treuil	33	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MA,MO,NI,MX,MP,PE	Bon état 2015		
FRFR54_10	Ruisseau du Thus	33, 40, 47	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR54_11	Rivière de la Grange	33	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR54_12	Ruisseau de Gouaneyre	33, 40	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		

## Objectifs des masses d'eau rivières et lacs

Code de la masse d'eau	Nom de la masse d'eau	Dépts	Catégorie	Nature	Objectif écologique			Objectif chimique sans ubiquistes		
					Objectif écologique	Motif de l'exemption	Paramètres exemption (1)	Objectif chimique sans ubiquistes	Motif de l'exemption	Paramètres exemption
FRFR54_13	Ruisseau de Sanson	33	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR54_14	Ruisseau de Homburens	33	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR54_15	Ruisseau de Bagéran	33	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR54_17	Ruisseau de la Clède	33	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR54_18	Ruisseau de Taxis	33	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR54_19	Le Baillon	33, 40	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR54_20	Ruisseau du Moulin	33	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR54_21	Le Rous	33	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR54_22	L'Arec	33	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MA,MO,MO,MP,PE,FA,BI	Bon état 2015		
FRFR54_23	Le Turisan	33	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR54_3	Ruisseau de Lagoutière	47	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR54_4	L'Escourre	40, 47	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR54_5	Ruisseau d'Allons	40, 47	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR54_6	La Grave du Serve	33	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR54_7	Le Goua-Sec	33	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR54_8	Ruisseau de Goulade	33, 47	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR54_9	Riou Grabey	33, 47	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR55_1	Ruisseau de Tauziette	33	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MA,MO,NI,MO,MP,PE,FA,BI,IC	Bon état 2015		
FRFR55_5	Ruisseau de Carpouleyre	33	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MA,MO,NI,MO,MP,PE,BI,IC	Bon état 2015		
FRFR635_1	Ruisseau de Saint-Germain-de-Grave	33	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	PE	Bon état 2015		
FRFR636_1	Ruisseau de Machique	33	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	MO,MO,MP,PE,BI	Bon état 2015		
FRFR636_2	Ruisseau de Saint-Pierre-de-Bat	33	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	PE	Bon état 2015		
FRFR637_3	[Toponyme inconnu], non codifiée6	33	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MA,MO,MO,MP	Bon état 2015		
FRFR638_1	Ruisseau Chicoy Jeannot	33	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR638_2	Ruisseau Blanc	33	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR638_3	Ruisseau de la Nère	33	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR639_1	Ruisseau du Moulin	33	cours d'eau	MEFM	Bon potentiel 2027	CN, RT	MA,MO,MO,MP,PE,CM	Bon état 2015		
FRFR733_1	Le Beaupommé	33	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	MA,MO,MO,MP,PE,BI	Bon état 2015		
FRFR733_10	Le Grand Estey	33	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	MA,MO,MO,MP,PE	Bon état 2021	RT	PE
FRFR733_11	Ruisseau de la Peguillère	33	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	MO,MO,MP,PE,FA,BI	Bon état 2015		
FRFR733_12	Ruisseau de Moulinan	33	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MA,MO,MO,MP,PE	Bon état 2015		
FRFR733_13	Le Cordon d'Or	33	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	MA,MO,MO,MP,PE	Bon état 2021	RT	PE
FRFR733_14	Le Saucats	33	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	MA,MO,MO,MP,PE,FA	Bon état 2015		
FRFR733_15	La Pimpine	33	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	MA,MO,MO,MP,PE,BI	Bon état 2021	RT	MI, MX
FRFR733_16	L'Eau Blanche	33	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	MA,MO,MO,MP,PE	Bon état 2015		
FRFR733_2	La Bassanne	33	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MA,MO,NI,MO,MP,PE,FA,BI,IC	Bon état 2015		
FRFR733_3	Ruisseau de Grusson	33	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MA,MO,NI,MO,MP,PE,FA,IC	Bon état 2015		
FRFR733_4	Ruisseau de Brion	33	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MA,MO,NI,MO,MP,PE,IC	Bon état 2015		
FRFR733_5	Ruisseau de Fargues	33	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MA,MO,NI,MO,MP,PE	Bon état 2015		
FRFR733_7	L'Artolle	33	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MX,PE,FA	Bon état 2015		
FRFR733_8	Ruisseau de Saint-Cricq	33	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	MA,MO,MO,MP,PE,FA,BI	Bon état 2015		
FRFR733_9	La Barboue	33	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2021	RT	MI, MX
FRFR734_2	La Jacotte	33	cours d'eau	MEFM	Bon potentiel 2021	CN, RT	PE,CM	Bon état 2015		
FRFR734_3	Le Peugue	33	cours d'eau	MEFM	Bon potentiel 2027	CN, RT	MA,MO,MO,MP,CM	Bon état 2015		
FRFR734_4	La Maqueline	33	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	CN, RT	PE,CM	Bon état 2015		
FRFR733	Estuaire Fluvial Garonne Amont	33	transition	Naturelle	Bon état 2027	CN, RT	IC	Bon état 2015	RT	MI, MX
FRFR734	Estuaire Fluvial Garonne Aval	33	transition	MEFM	Bon potentiel 2027	CN, RT	IC	Bon état 2015		

## Objectifs des masses d'eau rivières et lacs

Code de la masse d'eau	Nom de la masse d'eau	Dépits	Catégorie	Nature	Objectif écologique		Objectif chimique sans ubiquistes		Paramètres exemption
					Objectif écologique	Motif de l'exemption	Objectif chimique sans ubiquistes	Motif de l'exemption	
<b>Unité hydrographique de référence : Hers Mort Girou</b>									
FRFL37	Retenue de l'Estrade (La Ganguise)	11	plans d'eau	MEFM	Bon potentiel 2027	CN, RT	MA,MO, MX,MP,PE	Bon état 2015	
FRFL52	Retenue du Laragou	31, 81	plans d'eau	MEFM	Bon potentiel 2027	CN, RT	MA,MO, MX,PE	Bon état 2015	
FRFR153	Le Girou du confluent de l'Algans au confluent de l'Hers mort	31, 81	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	CN, RT	MA,MO, NI, MX, MP, PE, FA, I, C, CM	Bon état 2015	
FRFR163	L'Hers Mort de sa source au confluent du Marès	11, 31	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	MA,MO, NI, MX, MP, PE, B, I, C	Bon état 2021	RT
FRFR164	L'Hers Mort du confluent du Marès au confluent de la Garonne	31	cours d'eau	MEFM	Bon potentiel 2027	CN, RT	MA,MO, NI, MX, MP, PE, FA, CM	Bon état 2015	
FRFR593	Le Marès	11, 31	cours d'eau	MEFM	Bon potentiel 2027	CN, RT	MA,MO, NI, MX, MP, PE, CM	Bon état 2015	
FRFR597	La Vendinelle	31	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	CN, RT	MA,MO, NI, MX, MP, PE, FA, I, C, CM	Bon état 2015	
FRFR598	La Sausse	31	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	CN, RT	MA,MO, NI, MX, MP, PE, FA, B, I, C, M	Bon état 2015	
FRFL37_1	La Ganguise	11	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	NI, PE	Bon état 2015	
FRFR153_1	Le Girou	81	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	MO, MX, MP, PE	Bon état 2015	
FRFR153_2	Ruisseau de Mailhès	81	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	NI, PE	Bon état 2015	
FRFR153_3	Le Messal	81	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	NI, PE	Bon état 2015	
FRFR153_4	Le Peyrencou	31, 81	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	CN, RT	MA,MO, NI, MX, MP, PE, CM	Bon état 2015	
FRFR153_5	La Balerne	31, 81	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	CN, RT	MA,MO, NI, MX, MP, PE, FA, B, I, C, M	Bon état 2015	
FRFR153_6	Ruisseau de Conné	31	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	MA,MO, NI, MX, MP, PE	Bon état 2015	
FRFR153_7	Le Dagour	31	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	CN, RT	NI, PE, CM	Bon état 2015	
FRFR153_8	Le Nadalou	31, 81	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	CN, RT	NI, PE, CM	Bon état 2015	
FRFR153_9	Ruisseau de Gaujac	31	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	MA,MO, NI, MX, MP, PE	Bon état 2015	
FRFR163_2	Le Janmas	11	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	NI, PE	Bon état 2015	
FRFR163_3	Ruisseau de Gardijol	11, 31	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	CN, RT	MA,MO, NI, MX, MP, PE, B, I, C, M	Bon état 2015	
FRFR164_10	Ruisseau d'Escalquens	31	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MA,MO, NI, MX, MP, PE, CM	Bon état 2015	
FRFR164_11	La Marcaissonne	31	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	CN, RT	MA,MO, NI, MX, MP, PE, FA, B, I, C, M	Bon état 2015	
FRFR164_12	La Saune	31	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	CN, RT	MA,MO, NI, MX, MP, PE, CM	Bon état 2015	
FRFR164_13	Ruisseau de Pichounelle	31	cours d'eau	MEFM	Bon potentiel 2021	CN, RT	MA,MO, MX, MP, CM	Bon état 2015	
FRFR164_2	Ruisseau de Visenc	31	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	CN, RT	MA,MO, NI, MX, MP, PE, CM	Bon état 2015	
FRFR164_3	La Tésauque	31	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	CN, RT	MA,MO, NI, MX, MP, PE, CM	Bon état 2015	
FRFR164_5	Ruisseau des Mais	31	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	CN, RT	NI, PE, CM	Bon état 2015	
FRFR164_6	Ruisseau de Tissier	31	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	MA,MO, NI, MX, MP, PE	Bon état 2015	
FRFR164_8	Ruisseau des Rosiers	31	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	CN, RT	NI, PE, CM	Bon état 2015	
FRFR593_1	Ruisseau des Barelles	31	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	CN, RT	MA,MO, NI, MX, MP, PE, CM	Bon état 2015	
FRFR593_2	Ruisseau de Favayrol	31	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	CN, RT	NI, PE, CM	Bon état 2015	
FRFR593_3	Ruisseau du Marès	11, 31	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	CN, RT	MA,MO, NI, MX, MP, PE, CM	Bon état 2015	
FRFR593_4	La Grasse	11, 31	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	CN, RT	MA,MO, NI, MX, MP, PE, CM	Bon état 2015	
FRFR597_2	Ruisseau de Dourdou	31	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	NI, PE	Bon état 2015	
FRFR597_3	Ruisseau de l'Olivet	31	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	CN, RT	MA,MO, NI, MX, MP, PE, CM	Bon état 2015	
FRFR598_1	La Seillonne	31	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	CN, RT	MA,MO, NI, MX, MP, PE, CM	Bon état 2015	
<b>Unité hydrographique de référence : Neste</b>									
FRFL21	Lac de Caillaus	31, 65	plans d'eau	MEFM	Bon potentiel 2027	CN, RT	MX, PE	Bon état 2015	
FRFL24	Lac de Cap de Long	65	plans d'eau	MEFM	Bon potentiel 2021	CN, RT	MA,MO, MX, MP, PE, FA	Bon état 2015	
FRFL71	Lac d'Orédon	65	plans d'eau	MEFM	Bon potentiel 2015			Bon état 2015	
FRFL73	Lac de l'Oule	65	plans d'eau	MEFM	Bon potentiel 2015			Bon état 2015	
FRFL8	Lac d'Aubert	65	plans d'eau	MEFM	Bon potentiel 2015			Bon état 2015	
FRFR248	La Neste d'aire de sa source au confluent de la Neste de Clarabide (Louron)	65	cours d'eau	MEFM	Bon potentiel 2015			Bon état 2015	

## Objectifs des masses d'eau rivières et lacs

Code de la masse d'eau	Nom de la masse d'eau	Dépts	Catégorie	Nature	Objectif écologique			Objectif chimique sans ubiquistes		Paramètres exemption
					Objectif écologique	Motif de l'exemption	Paramètres exemption (1)	Objectif chimique sans ubiquistes	Motif de l'exemption	
FRFR249	La Neste de Clarabide (du Louron) du confluent du Bayet (inclus) au confluent de la Neste	31, 65	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MA,MO,MX,MP,PE,FA,BI,IC	Bon état 2015		
FRFR250	La Neste du confluent de la Neste de Clarabide (Louron) au confluent de la Garonne	31, 65	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR571A	La Neste de Couplan du lac d'Orédon au confluent de la Neste d'Aure	65	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR573	Le Nistos	65	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFL73_1	ruisseau de port-bielh	65	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR248_1	Neste de Saux	65	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR248_2	Neste de la Géla	65	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR248_3	Neste du Moudang	65	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR248_4	Neste de Rioumajou	65	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR248_5	Ruisseau Saint-Jacques	65	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR248_6	Ruisseau la Mousquère	65	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR248_8	Le Lavedan	65	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR249_1	La Neste du Louron	31, 65	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR249_4	Ruisseau de Lastie	31, 65	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR250_2	Ruisseau de Bouchidet	65	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR250_3	Ruisseau de Beyrède	65	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR250_5	Ruisseau de Baricave	65	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR250_6	Le Merdan	65	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR250_7	Ruisseau de la Baquière	65	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MA,MO,NI,MX,MP,PE,FA,BI,IC	Bon état 2015		
FRFR250_8	La Coume Sourde	65	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR250_9	Ruisseau d'Ardengost	65	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR573_1	Ruisseau de Larise	31, 65	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR573_2	Ruisseau d'Arize	65	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
<b>Unité hydrographique de référence : Rivières de Gascogne</b>										
FRFL106	Retenu de Castelnaud Magnoac	65	plans d'eau	MEFM	Bon potentiel 2027	CN, RT	MA,MO,NI,MX,PE	Bon état 2015		
FRFL107	Barrage du Lizet	32	plans d'eau	MEFM	Bon potentiel 2027	CN, RT	MO,MX,PE	Bon état 2015		
FRFL13	Retenu de la Baradée	32	plans d'eau	MEFM	Bon potentiel 2027	CN, RT	MA,MO,NI,MX,PE	Bon état 2015		
FRFL23	Retenu du Candau	32	plans d'eau	MEFM	Bon potentiel 2027	CN, RT	MA,MO,NI,MX,PE	Bon état 2015		
FRFL59	Retenu de Lunax	31, 32	plans d'eau	MEFM	Bon potentiel 2027	CN, RT	MA,MO,MX,MP,PE	Bon état 2015		
FRFL65	Lac de Miélan	32	plans d'eau	MEFM	Bon potentiel 2027	CN, RT	MA,MO,NI,MX,MP,PE	Bon état 2015		
FRFL70	Barrage-Réservoir de l'Astarac	32	plans d'eau	MEFM	Bon potentiel 2027	CN, RT	MA,MO,NI,MX,PE	Bon état 2027	RT	MX
FRFL80	Retenu de Puydarrieux	65	plans d'eau	MEFM	Bon potentiel 2027	CN, RT	MA,MO,NI,MX,PE	Bon état 2015		
FRFL95	Lac de Thoux-Saint-Cricq	32	plans d'eau	MEFM	Bon potentiel 2027	CN, RT	MA,MO,NI,MX,PE	Bon état 2015		MI
FRFR210A	La Gimone du barrage de Lunax au confluent de la Marcaoue	31, 32	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	CN, RT	MA,MO,NI,MX,MP,PE,IC,CM,HY	Bon état 2021	RT	
FRFR210B	La Gimone de sa source au barrage de Lunax	31, 32, 65	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	CN, RT	MX,PE,IC,CM,HY	Bon état 2015		
FRFR211	La Gimone du confluent de la Marcaoue au confluent de la Garonne	32, 82	cours d'eau	MEFM	Bon potentiel 2021	RT	MX,PE,FA	Bon état 2015		
FRFR213A	L'Arats du barrage-réservoir de l'Astarac au confluent de la Garonne	32, 82	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	CN, RT	MX,PE,FA,BI,IC,CM,HY	Bon état 2015		
FRFR213B	L'Arats de sa source au barrage-réservoir de l'Astarac	32, 65	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	PE,HY	Bon état 2015		
FRFR215A	Le Gers du confluent du Sousson au confluent de l'Aulouste	32	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	CN, RT	NI,MX,MP,PE,FA,CM	Bon état 2015		
FRFR215B	Le Gers de sa source au confluent du Sousson	32, 65	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MO,MX,MP,PE	Bon état 2015		
FRFR216	Le Gers du confluent de l'Aulouste au confluent de la Garonne	32, 47	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	MA,MO,MX,MP,PE,FA,IC	Bon état 2015		

## Objectifs des masses d'eau rivières et lacs

Code de la masse d'eau	Nom de la masse d'eau	Dépts	Catégorie	Nature	Objectif écologique			Objectif chimique sans ubiquistes		
					Objectif écologique	Motif de l'exemption	Paramètres exemption (1)	Objectif chimique sans ubiquistes	Motif de l'exemption	Paramètres exemption
FRFR218	La petite Baise du confluent de la Sole au confluent de la Baise	32, 65	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	NI, MX, PE, FA, IC	Bon état 2015		
FRFR219A	La Baise du confluent de la Baisole au confluent de l'Auloue	32	cours d'eau	MEFM	Bon potentiel 2027	RT	MA, MO, NI, MX, MP, PE, FA	Bon état 2015		
FRFR219B	La Baise du confluent du Lizon au confluent de la Baisole	32, 65	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	CN, RT	PE, IC, CM, HY	Bon état 2015		
FRFR220	L'Osse du confluent du Lizet au confluent de la Gélise	32, 47	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	MA, MO, NI, MX, MP, PE, FA, IC, HY	Bon état 2015		
FRFR221	La Gélise du barrage de Candau au confluent de la Baise	32, 40, 47	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	MO, MX, MP, PE, FA, IC	Bon état 2027	RT	MI
FRFR222	L'Auzoue	32, 47	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MO, MX, PE	Bon état 2015		
FRFR223	La Baise du confluent de l'Auloue au confluent de la Gélise	32, 47	cours d'eau	MEFM	Bon potentiel 2021	RT	MA, MO, NI, MX, MP, PE	Bon état 2015		
FRFR224	La Baise du confluent de la Gélise au confluent de la Garonne	47	cours d'eau	MEFM	Bon potentiel 2027	RT	MX, MP, PE, FA	Bon état 2015		
FRFR303A	La Save du confluent de la Bernesse au confluent de l'Aussoue	31, 32	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	MX, PE, IC	Bon état 2015		
FRFR303B	La Save de sa source au confluent de la Bernesse (incluse)	31, 65	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MX, PE, CM, HY	Bon état 2021	RT	MX
FRFR304	La Save du confluent de l'Aussoue au confluent de la Garonne	31, 32, 82	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	MA, MO, NI, MX, MP, PE, FA, BI, IC	Bon état 2015		
FRFR563	La petite Baise de sa source au confluent de la Sole (incluse)	65	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MX, PE	Bon état 2027	RT	MX
FRFR601	La Boulouze (Le Mourères)	31, 32	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	MO, NI, MX, PE, BI	Bon état 2015		
FRFR602	L'Aussoue	31, 32	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	MO, NI, MX, MP, PE	Bon état 2015		
FRFR603	La Lauze	32	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MO, NI, MX, PE, BI	Bon état 2015		
FRFR604	La Gesse du confluent du Carretès au confluent de la Save	31, 32	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	MO, NI, MX, PE, BI	Bon état 2015		
FRFR608A	La Baisole du barrage de Puydarrieux au confluent de la Baise	32, 65	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	PE, HY	Bon état 2015		
FRFR608B	La Baisole de sa source au barrage de Puydarrieux	65	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR612	Le Sarrampion	31, 32, 82	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	CN, RT	MA, MO, NI, MX, MP, PE, BI, CM	Bon état 2015		
FRFR613	Le Pest	31, 32	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	CN, RT	MA, MO, NI, MX, PE, CM	Bon état 2015		
FRFR614	La Marcaoue du confluent du Bezian (inclus) au confluent de la Gimone	32	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	CN, RT	MO, MX, MP, PE, IC, CM, HY	Bon état 2015		
FRFR616	L'Obse	32	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	MA, MO, NI, MX, MP, PE, BI	Bon état 2015		
FRFR617	L'Aulouste	32	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	MA, MO, NI, MX, PE	Bon état 2015		
FRFR618	La Lauze	32	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	MA, MO, NI, MX, PE, FA, BI	Bon état 2015		
FRFR619	L'Auloue	32	cours d'eau	MEFM	Bon potentiel 2027	RT	MO, MX, MP, PE	Bon état 2015		
FRFR620	La Loustère	32	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR621	La Guiroue du confluent de la Baradée au confluent de l'Osse	32	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR623	L'izaute	32, 47	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	MA, MO, MX, MP, PE, BI	Bon état 2015		
FRFR624	La Gèle	32	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFRL65_1	L'Osse	32, 65	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	MX, MP, PE	Bon état 2015		
FRFRL7_1	L'Arat de devant	32, 65	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MX, PE, IC	Bon état 2015		
FRFR210A_1	La Bergone	32	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	NI, PE	Bon état 2015		
FRFR211_1	Le Brounan	31, 32, 82	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	CN, RT	MA, MO, NI, MX, MP, PE, CM	Bon état 2015		
FRFR211_2	La Baysole	32, 82	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	CN, RT	NI, PE, CM	Bon état 2015		
FRFR211_3	Ruisseau de Caravéche	82	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	CN, RT	NI, PE, CM	Bon état 2015		
FRFR211_4	Riou Grand	82	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	CN, RT	NI, PE, CM	Bon état 2015		

**Objectifs des masses d'eau rivières et lacs**

Code de la masse d'eau	Nom de la masse d'eau	Dépits	Catégorie	Nature	Objectif écologique			Objectif chimique sans ubiquistes	
					Objectif écologique	Motif de l'exemption	Paramètres exemption (1)	Objectif chimique sans ubiquistes	Motif de l'exemption
FRFR213A_5	La Lavassère	32	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015	
FRFR213A_6	Ruisseau du Gélon	32	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	CN, RT	NI,PE,CM	Bon état 2015	
FRFR213A_7	Le Campunau	32, 82	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	CN, RT	NI,PE,CM	Bon état 2015	
FRFR213A_8	Ruisseau de Daignan	32	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	CN, RT	MA,MO,NI,MX,MP,PE,CM	Bon état 2015	
FRFR215A_1	Le Sousson	32	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	CN, RT	MO,NI,MX,MP,PE,CM	Bon état 2015	
FRFR215A_3	L'Arçon	32	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	CN, RT	MA,MO,NI,MX,MP,PE,CM	Bon état 2015	
FRFR215A_4	L'Ourlan	32	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	NI,PE	Bon état 2015	
FRFR215A_5	Le Tabouch	32	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MA,MO,NI,MX,MP,PE	Bon état 2015	
FRFR215B_2	Le Cier	31, 65	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	NI	Bon état 2015	
FRFR215B_4	La Gèze	32, 65	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015	
FRFR215B_7	Le Cédon	32	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	NI,MX,MP,PE,FA	Bon état 2015	
FRFR216_10	Ruisseau de Maurens	32	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	MA,MO,NI,MX,MP,PE	Bon état 2015	
FRFR216_11	Ruisseau de la Colomère	32	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	CN, RT	MA,MO,NI,MX,MP,PE,CM	Bon état 2015	
FRFR216_4	[Toponyme inconnu] non codifiée2	32	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	MA,MO,NI,MX,MP,PE	Bon état 2015	
FRFR216_5	Ruisseau de Cussé	32	cours d'eau	MEFM	Bon potentiel 2027	CN, RT	MA,MO,NI,MX,MP,PE,CM	Bon état 2015	
FRFR216_6	L'Ousse	32	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	MA,MO,NI,MX,PE,BI	Bon état 2015	
FRFR216_7	L'Auchie	32	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	MO,MX,PE	Bon état 2015	
FRFR216_8	Ruisseau de Cazaux	32, 47	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	MA,MO,NI,MX,MP,PE	Bon état 2015	
FRFR216_9	Ruisseau de Junca	32, 47	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	NI,PE	Bon état 2015	
FRFR219A_3	Ruisseau du Rieutort	32	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	NI,PE,HY	Bon état 2015	
FRFR219A_4	Le Petit Rhône	32	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	NI,PE	Bon état 2015	
FRFR219A_6	Ruisseau Larranchélan	32	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MA,NI,MX,PE,FA,BI	Bon état 2015	
FRFR219A_7	La Béze	32	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MA,MO,NI,MX,MP,PE,BI	Bon état 2021	RT
FRFR219B_1	La Baise	65	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	HY	Bon état 2015	
FRFR219B_2	La Bataillouze	32	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	PE	Bon état 2015	
FRFR220_1	L'Osse	32	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	CN, RT	MO,NI,MX,MP,PE,BI,CM,HY	Bon état 2015	
FRFR220_2	La Moullaque	32	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	NI,PE	Bon état 2015	
FRFR220_3	Ruisseau de Bernède	32	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	NI,PE	Bon état 2015	
FRFR220_4	Ruisseau du Gressillon	32	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	CN, RT	NI,PE,CM	Bon état 2015	
FRFR220_5	Ruisseau de Manipau	32	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	CN, RT	MA,MO,NI,MX,MP,PE,CM	Bon état 2015	
FRFR221_1	Ruisseau du Tréou	32, 40	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	NI,PE,IC,CM	Bon état 2015	
FRFR221_10	Ruisseau du Béas	47	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	NI,MX,PE,BI	Bon état 2015	
FRFR221_11	Ruisseau de Réchou	32, 40	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	PE	Bon état 2015	
FRFR221_2	Le Tuzon	32	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	PE	Bon état 2015	
FRFR221_4	Ruisseau de l'Arriou-Cagne	40	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	MA,MO,MX,MP,PE	Bon état 2015	
FRFR221_5	Le Rimbez	40, 47	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MX,PE,CM	Bon état 2015	
FRFR221_6	La Gueyze	40, 47	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015	
FRFR221_7	Ruisseau de Cieuse	47	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015	
FRFR221_8	Ruisseau de Critéré	47	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015	
FRFR221_9	Ruisseau de Larebuson	47	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	NI,PE,CM	Bon état 2015	
FRFR222_6	Ruisseau de Répasset	32	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	NI,PE	Bon état 2015	
FRFR222_7	Ruisseau de Lartuzen	32, 47	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	NI,PE	Bon état 2015	
FRFR222_8	Le Sanipon	32	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	NI,PE	Bon état 2015	
FRFR223_3	Le Tricoulet	47	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	NI,PE	Bon état 2015	
FRFR224_1	Ruisseau de Cahuzat	47	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	MA,MO,NI,MX,MP,PE	Bon état 2015	
FRFR224_3	Ruisseau de Bénac	47	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MA,MO,MX,MP	Bon état 2015	
FRFR224_4	L'Avison	47	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	NI,PE,CM	Bon état 2015	
FRFR303A_1	Ruisseau de la Houytrère	31	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015	
FRFR303A_2	L'Esquinson	32	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	NI,PE	Bon état 2015	

## Objectifs des masses d'eau rivières et lacs

Code de la masse d'eau	Nom de la masse d'eau	Dépits	Catégorie	Nature	Objectif écologique			Objectif chimique sans ubiquistes		
					Objectif écologique	Motif de l'exemption	Paramètres exemption (1)	Objectif chimique sans ubiquistes	Motif de l'exemption	Paramètres exemption
FRFR303B_2	La Bernesse	31, 65	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MA,MO,NI,MX,MP,PE	Bon état 2015		
FRFR303B_3	La Seygouade	31	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	NI,PE	Bon état 2015		
FRFR304_1	Ruisseau de Laurio	32	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	NI,PE	Bon état 2015		
FRFR304_11	Ruisseau de Ribarot	31	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	CN, RT	MA,MO,NI,MX,MP,PE,CM	Bon état 2015		
FRFR304_12	L'Arène	31, 32	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	MA,MO,NI,MX,MP,PE	Bon état 2015		
FRFR304_13	Le Rémoulin	31, 32	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	NI,PE	Bon état 2015		
FRFR304_2	Ruisseau d'en Peyblanc	32	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	MA,MO,NI,MX,MP,PE	Bon état 2015		
FRFR304_3	Ruisseau du Bigo	32	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	NI,PE	Bon état 2015		
FRFR304_4	Ruisseau de Noailles	32	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	CN, RT	NI,PE,CM	Bon état 2015		
FRFR304_6	Ruisseau du Gay	32	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	CN, RT	NI,PE,CM	Bon état 2015		
FRFR304_7	Le Cédât	31, 32	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	MA,MO,NI,MX,PE,BI	Bon état 2015		
FRFR563_1	La Galavette	65	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	NI,PE,HY	Bon état 2015		
FRFR563_2	La Sole	65	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	MA,MX,MP,PE	Bon état 2015		
FRFR563_3	La Baise Darré	65	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	CN, RT	MA,MO,MX,MP,IC,CM,HY	Bon état 2015		
FRFR602_2	Ruisseau de Goudex	31, 32	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	MA,MO,NI,MX,MP,PE	Bon état 2015		
FRFR602_3	La Gradoue	31, 32	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR602_4	L'Espienne	31, 32	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	CN, RT	NI,PE,CM	Bon état 2015		
FRFR602_5	La Lieuze	31, 32	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	NI,PE	Bon état 2015		
FRFR604_1	La Gèsse	31, 65	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MA,MO,MX,MP	Bon état 2015		
FRFR604_2	Ruisseau de Larjo	31	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	NI,PE	Bon état 2015		
FRFR608B_1	Ruisseau du Léoup	65	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	CN, RT	NI,MX,MP,PE,FA,CM	Bon état 2015		
FRFR613_1	Ruisseau du Junau	31, 32	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	CN, RT	NI,PE,CM	Bon état 2015		
FRFR614_1	La Marcaoue	32	cours d'eau	MEFM	Bon potentiel 2021			Bon état 2015		
FRFR614_2	Ruisseau de Lahas	32	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	CN, RT	NI,PE,CM,HY	Bon état 2015		
FRFR614_3	Ruisseau d'en Béjon	32	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	CN, RT	NI,PE,CM	Bon état 2015		
FRFR616_1	Ruisseau de Lourbat	32	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	NI,PE	Bon état 2015		
FRFR618_1	Ruisseau Beudie	32	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	MA,MO,NI,MX,PE	Bon état 2015		
FRFR619_1	Ruisseau de la Gors	32	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	CN, RT	NI,PE,CM	Bon état 2021	RT	PE
FRFR619_3	Ruisseau de Larros	32	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	CN, RT	NI,PE,CM	Bon état 2015		
FRFR620_1	Ruisseau de Lahontan	32	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	CN, RT	MO,NI,MX,PE,BI,CM	Bon état 2015		
FRFR621_1	La Guiroue	32	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MA,MO,NI,MX,MP,PE	Bon état 2021	RT	PE
FRFR623_2	[Toponyme inconnu] O6741040	32	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MO,MX,PE	Bon état 2015		
FRFR623_3	Ruisseau du Pesqué-Nau	32	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	MO,NI,MX,PE,BI	Bon état 2015		
FRFR624_1	Ruisseau de Rambert	32	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	NI,PE	Bon état 2015		
<b>Unité hydrographique de référence : Salat Arize</b>										
FRFL39	Retenue du Filleit	9	plans d'eau	MEFM	Bon potentiel 2027			Bon état 2015		
FRFR171	L'Arac	9	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR172	Le Garbet	9	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR173	L'Alet	9	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR174	Le Salat de sa source au confluent du Lez	9	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR179	Le Ger	09, 31	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MX,PE	Bon état 2021	RT	MX
FRFR180	La Bouigane	09, 31	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR181	Le Lez de sa source au confluent de la Bouigane	9	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR182	Le Lez du confluent de la Bouigane au confluent du Salat	9	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR184	Le Salat du confluent de l'Arac au confluent de la Garonne	09, 31	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MA,MO,MX,MP,PE,IC	Bon état 2015		
FRFR185	L'Arize de sa source au confluent du Pujol	9	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		

## Objectifs des masses d'eau rivières et lacs

Code de la masse d'eau	Nom de la masse d'eau	Dépôts	Catégorie	Nature	Objectif écologique			Objectif chimique sans ubiquistes		
					Objectif écologique	Motif de l'exemption	Paramètres exemption (1)	Objectif chimique sans ubiquistes	Motif de l'exemption	Paramètres exemption
FRFR186	L'Arize du confluent du Pujol au confluent de la Garonne	09, 31	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR574	Le Job du confluent du Ouastadet au confluent du Ger	31	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR576	La loze	31	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR582	Le Ribérot	9	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MA,MO,MX,MP,PE,BI,JC	Bon état 2015		
FRFR583	La Gouarèze	09, 31	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MA,MO,MX,MP,PE,BI,JC	Bon état 2015		
FRFR584	L'Arbas (Bouchot)	09, 31	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR585	Le Lens	09, 31	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR586	L'Azau (Lazou)	31	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MA,MO,MX,MP,PE,FA,JC	Bon état 2015		
FRFR587	Le Pujol	9	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MA,MO,MX,MP,PE,FA,JC	Bon état 2015		
FRFR171_1	Ruisseau de Courtignou	9	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR171_2	Ruisseau de Liers	9	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR171_3	Ruisseau d'Ornas	9	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR171_4	Ruisseau de Bagen	9	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR172_2	Ruisseau de l'Estagette	9	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR172_3	Rivière d'Avs	9	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR173_1	Ruisseau de Bielle	9	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR173_2	Ruisseau Ossèze	9	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR174_1	Ruisseau des Cougnets	9	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR174_2	Ruisseau d'Angouls	9	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR174_3	Ruisseau d'Estours	9	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR174_4	Ruisseau d'Esbits	9	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR174_5	Le Nert	9	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR174_6	Rivière d'Alos	9	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR179_1	Le Rossignol	31	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR179_2	Ruisseau du Chevalier de Saint-Paul	31	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR180_1	Ruisseau de Ruech	9	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR180_2	Ruisseau de Nédé	9	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR180_3	Gouté de Sipet	09, 31	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR181_2	L'leard	09, 31	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR181_4	L'Orle	9	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR181_5	Ruisseau de l'Etruc	9	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR181_6	Le Balmet	9	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR182_2	Ruisseau de Sour	9	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR182_3	Ruisseau de Lachein	09, 31	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR184_2	Le Baup	9	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR184_3	Le Marcazeau	9	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR184_5	Le Lavin	09, 31	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR185_1	Ruisseau d'Aujole	9	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR185_2	L'Artillac	9	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR186_2	Ruisseau de Camarade	9	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR186_3	La Dourne	9	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR186_4	Ruisseau de l'Argain	09, 31	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR186_5	Ruisseau de Montbrun	09, 31	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MO,MX,PE	Bon état 2015		MI
FRFR186_6	Ruisseau de Latour	09, 31	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR186_7	Le Camedon	09, 31	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	NI,PE	Bon état 2015		
FRFR574_1	Le Job	31	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR576_1	Le Roussec	31	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR584_2	Le Fougaron	09, 31	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		

## Objectifs des masses d'eau rivières et lacs

Code de la masse d'eau	Nom de la masse d'eau	Dépits	Catégorie	Nature	Objectif écologique			Objectif chimique sans ubiquestes		
					Objectif écologique	Motif de l'exemption	Paramètres exemption (1)	Objectif chimique sans ubiquestes	Motif de l'exemption	Paramètres exemption
FRFR584_3	Le Rucan	31	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR584_4	Le Rieuaris	09, 31	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR584_5	Ruisseau de la Justale	31	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR585_2	Ruisseau de Bigot	09, 31	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR585_5	Ruisseau de Belloc	09, 31	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR586_1	Ruisseau de la Baraque	31	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
<b>Unité hydrographique de référence : Séoune</b>										
FRFR189	La Séoune	46, 47, 82	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	CN, RT	MA,MO,NI,MX,MP,PE,BI,IC	Bon état 2015		
FRFR190	La petite Séoune	46, 47, 82	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR191	La petite Barguelonne	46, 82	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2021	RT	PE
FRFR192	La Barguelonne	46, 47, 82	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MA,MO,NI,MX,MP,PE,FA	Bon état 2015		
FRFR189_3	Ruisseau de Gandaille	47, 82	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	CN, RT	NI,CM	Bon état 2015		
FRFR189_4	L'Escomeboeuf	47, 82	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	CN, RT	MA,MO,NI,MX,MP,PE,FA,BI,IC	Bon état 2015		
FRFR189_5	Ruisseau de Lautheronne	47	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	MA,MO,NI,MX,MP	Bon état 2015		
FRFR190_2	Ruisseau de Sainte-Eulalie	47	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	CN, RT	MA,MO,NI,MX,MP,PE,BI,IC	Bon état 2015		
FRFR190_3	Ruisseau de la Mouline	47, 82	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	NI,PE	Bon état 2015		
FRFR190_4	Ruisseau de la Séoune (Le Montsembosc)	47, 82	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	CN, RT	MO,MX,PE,CM	Bon état 2015		
FRFR191_1	Ruisseau de Tartuguié	46, 82	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	NI	Bon état 2021	RT	MI,MX
FRFR191_2	Le Lendou	46, 82	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR192_3	Ruisseau de Gasques	47, 82	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	MO,NI,MX,PE,BI	Bon état 2015		
FRFR192_4	Ruisseau de Cabariéu	82	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
<b>Commission territoriale Lot</b>										
<b>Unité hydrographique de référence : Célé</b>										
FRFR65	Le Drauzou	46	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR66	Le Bervezou	46	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR662	Le Célé de sa source au confluent de la Ressègue	12, 15	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR663	Le Célé du confluent du Drauzou au confluent du Lot	46	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MA,MO,MX,MP,PE,FA	Bon état 2015		
FRFR67	Le Veyre	15, 46	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR671	La Rance	15, 46	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MA,MO,MX,MP,PE,FA	Bon état 2021	RT	MI
FRFR672	L'Anès	15	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MX,PE,FA	Bon état 2015		
FRFR68	Le Célé du confluent de la ressègue (incluse) au confluent du Veyre	12, 15, 46	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MA,MO,MX,MP,PE,IC,CM	Bon état 2015		
FRFR70	Le Célé du confluent du Veyre au confluent du Drauzou	46	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	MA,MO,MX,MP,PE,FA	Bon état 2015		
FRFR65_1	Ruisseau de la Dournelle	46	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR65_2	Ruisseau de Bonhomme	46	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR66_1	Ruisseau de Goutepeyrouse	46	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MA,MO,MX,MP	Bon état 2015		
FRFR66_2	La Burlande	46	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR663_1	La Sagne	46	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	NI,MX,PE,BI	Bon état 2015		
FRFR671_2	Ruisseau de Labouygues	15	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR671_3	Ruisseau de Leynhaguet	15	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	NI	Bon état 2015		
FRFR671_4	Le Moulègre	15	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MA,MO,MX,MP,PE	Bon état 2015		
FRFR671_5	Ruisseau d'Arcombe	15	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MA,MO,NI,MX,MP	Bon état 2015		
FRFR671_6	Ruisseau de Nivolls	15	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		

## Objectifs des masses d'eau rivières et lacs

Code de la masse d'eau	Nom de la masse d'eau	Dépts	Catégorie	Nature	Objectif écologique			Objectif chimique sans ubiquistes		
					Objectif écologique	Motif de l'exemption	Paramètres exemption (1)	Objectif chimique sans ubiquistes	Motif de l'exemption	Paramètres exemption
FRFR67_2	Ruisseau de Veyrole	46	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR67_1	Ruisseau de Toursac	15	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR67_3	Le Ruisseau Noir	46	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	NI,PE	Bon état 2015		
FRFR68_1	Ruisseau de Montmary	15	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	NI	Bon état 2015		
FRFR68_2	La Ressègue	15	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR68_3	Ruisseau d'Aujou	12, 15, 46	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	NI	Bon état 2015		
FRFR70_1	Ruisseau de Guirande	46	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR70_2	Ruisseau de Planioles	46	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	MA,MO,NI,MX,MP,PE	Bon état 2015		
FRFR70_3	Ruisseau de Saint-Perdoux	46	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
<b>Unité hydrographique de référence : Lot amont</b>										
FRFL26	Retenu de Castelnaud-Lassouts	12	plans d'eau	MEFM	Bon potentiel 2027	CN, RT	MA,MO,NI,MX,MP,PE	Bon état 2015		
FRFL29	Lac de Charpal	48	plans d'eau	MEFM	Bon potentiel 2027	CN, RT	MX,PE	Bon état 2015		
FRFL44	Retenu de Golinhac	12	plans d'eau	MEFM	Bon potentiel 2027	CN, RT	MO,MX,PE	Bon état 2015		
FRFR121	La Coussane	12	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR124A	La Colagne du confluent du Coulagnet au confluent du Lot	48	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MA,MO,MX,MP,PE,IC	Bon état 2015		
FRFR124B	La Colagne du confluent de la Tartaronne au confluent du Coulagnet	48	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MA,MO,MX,MP,PE,IC,HY	Bon état 2015		
FRFR125	Le Bramont	48	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR126A	Le Lot du confluent du Bramont au confluent du Doulou	48	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015	RT	MX
FRFR126B	Le Lot de sa source au confluent du Bramont	48	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	CN, RT	MA,MO,MX,MP,PE,FA,IC	Bon état 2027	CN, RT	MX
FRFR127	La Boralde Flaujaquèsse	12	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR226A	Le Lot du barrage de Castelnaud-Lassouts au barrage de Golinhac	12	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR226B	Le Lot du confluent du Doulou (inclus) au barrage de Castelnaud-Lassouts	12, 48	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MA,MO,MX,MP,PE,FA,BI,IC	Bon état 2015		
FRFR318C	Le Lot du barrage de Golinhac au confluent de la Truyère	12	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR658A	La Colagne du lac de Charpal au confluent de la Tartaronne (incluse)	48	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR664	La Cruize	48	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFL26_1	Ruisseau de Roudil	12	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFL26_2	Le Merdanson	12, 48	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFL44_1	Ruisseau de Luzane	12	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR121_2	Ruisseau de Liacouze	12	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR121_3	Ruisseau d'Agols	12	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR124A_1	Ruisseau du Coulagnet	48	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR124A_2	La Jourdane	48	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR124A_3	Le Pliou	48	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR124A_4	Le Rioulong	48	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR124B_1	Ruisseau de Merdaric	48	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR125_1	La Nize	48	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR126A_1	La Ginèze	48	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR126A_2	[Toponyme inconnu] non codifiée1	48	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR126A_4	Ruisseau de la Felgeyre	48	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MA,MO,NI,MX,MP,PE,FA,BI,IC	Bon état 2015		
FRFR126A_5	Ruisseau de Chardonnet	48	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR126A_6	L'Urigne	48	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	CN, RT	MA,MO,NI,MX,MP,PE,FA,BI,IC	Bon état 2015		
FRFR126B_1	Ruisseau de la Valette	48	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		

## Objectifs des masses d'eau rivières et lacs

Code de la masse d'eau	Nom de la masse d'eau	Dépts	Catégorie	Nature	Objectif écologique			Objectif chimique sans ubiquistes		
					Objectif écologique	Motif de l'exemption	Paramètres exemption (1)	Objectif chimique sans ubiquistes	Motif de l'exemption	Paramètres exemption
FRFR126B_10	Rieucros d'Abaisse	48	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MA,MO,NI,MX,MP,PE,FA,BI,IC	Bon état 2015		
FRFR126B_2	L'Osierette	48	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR126B_3	Ruisseau de Combe Sourde	48	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR126B_4	L'Oultet	48	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR126B_6	Le Bouisset	48	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR126B_7	Ruisseau d'Allenc	48	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR126B_8	Ruisseau de l'Esclanclide	48	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR126B_9	Ruisseau de Rieucros	48	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR127_1	Ruisseau de Menepeyre	12, 15	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR127_2	La Boralde de Condom	12, 15	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR226A_1	Ruisseau des Mousseaux	12	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR226A_2	Ruisseau de la Boralde	12	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR226A_3	Boralde de Saint-Chély d'Aubrac	12, 48	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR226A_5	Ruisseau d'Astruges	12	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR226A_6	Ruisseau de Coubisou	12	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR226A_7	Ruisseau de Magrane	12	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR226B_2	Le Doulou	12, 48	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR226B_4	Ruisseau d'Auronne	12	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MA,MO,NI,MX,MP,PE,FA,BI,IC	Bon état 2015		
FRFR226B_5	Ruisseau de Nozeran	12	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR226B_6	Ruisseau de Bonance	12, 48	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR226B_7	Ruisseau de Mardonenque	12, 48	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR318C_1	Ruisseau d'Amarou	12	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR658A_2	La Tartaronne	48	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR664_1	Ruisseau de Chapchinhés	48	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR664_2	Ruisseau de la Gazelle	48	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
<b>Unité hydrographique de référence : Lot aval</b>										
FRFR128A	Le Dourdou du confluent des Douzes (inclus) au confluent de la Bindouyre	12	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR128B	Le Dourdou de sa source au confluent des Douzes	12	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR129	Le Dourdou du confluent de la Bindouyre au confluent du Lot	12	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR130	Le Riou Mort	12	cours d'eau	MEFM	Bon potentiel 2027	RT	MA,MO,NI,MX,MP,PE	Bon état 2027	CN, RT	MX
FRFR131	La Lémance du confluent de la Briolance au confluent du Lot	47	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MX,PE,CM	Bon état 2015		
FRFR132	Le Boudouyssou du confluent de la Rivière au confluent du Lot	47, 82	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	MA,MO,MX,MP,PE	Bon état 2015	RT	PE
FRFR225	Le Lot du confluent de la Lémance au confluent de la Garonne	47	cours d'eau	MEFM	Bon potentiel 2027	RT	MX,PE,HY	Bon état 2015		
FRFR318A	Le Lot du confluent du Dourdou au confluent de la Diège	12, 15, 46	cours d'eau	MEFM	Bon potentiel 2021	RT	MA,MO,MX,MP,PE,CM,HY	Bon état 2021	RT	MX
FRFR318B	Le Lot du confluent de la Truyère au confluent du Dourdou	12, 15	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR319	La Diège	12	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR320	Le Lot du confluent de la Diège au confluent du Célé	12, 46	cours d'eau	MEFM	Bon potentiel 2021	RT	MX,PE	Bon état 2027	RT	MX
FRFR321	Le Lot du confluent du Célé au confluent de la Lémance	46, 47	cours d'eau	MEFM	Bon potentiel 2021	RT	MA,MO,MX,MP,PE,FA	Bon état 2015		
FRFR59	La Lède de la commune de Gavaudun au confluent de la Leyze	47	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MA,MO,MX,MP,PE,FA,BI,IC	Bon état 2021	RT	PE
FRFR60	La Lède du confluent de la Leyze au confluent du Lot	47	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	MO,MX,PE,IC	Bon état 2015		
FRFR62	La Lémance de sa source au confluent de la Briolance (incluse)	24, 46, 47	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		

## Objectifs des masses d'eau rivières et lacs

Code de la masse d'eau	Nom de la masse d'eau	Dépts	Catégorie	Nature	Objectif écologique			Objectif chimique sans ubiquistes		
					Objectif écologique	Motif de l'exemption	Paramètres exemption (1)	Objectif chimique sans ubiquistes	Motif de l'exemption	Paramètres exemption
FRFR63	Le Vert	46	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MX,PE,FA,HY	Bon état 2015		
FRFR64	Le Vers	46	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MA,MO,MX,MP,PE	Bon état 2015		
FRFR659	Le Boudouysson de sa source au confluent de la Rivière (Incluse)	46, 47, 82	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR661	La Lède de sa source à la commune de Gavaudun	24, 47	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MA,MO,MX,MP,PE,BI	Bon état 2015		
FRFR667	La Daze	12	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR668	Le Créneau	12	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR670	Le Riou Viou	12	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MA,MO,MX,MP,PE,FA,BI	Bon état 2027	RT	MX
FRFR673	La Thèze	24, 46, 47	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR674	La Tancanne	47, 82	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MA,MO,NI,IMX,MP,PE	Bon état 2015		
FRFR675	La Leyze	47	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	NI,IMX,PE,BI	Bon état 2015		
FRFR676	Le Laussou	24, 47	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	MO,IMX,PE	Bon état 2021	RT	PE
FRFR677	Le Cluzelou	47	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	MA,MO,MX,MP,PE,FA,BI	Bon état 2021	RT	PE
FRFR678	La Bausse	47	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	MA,MO,NI,IMX,MP,PE,BI	Bon état 2015		
FRFR128A_2	Ruisseau de Cadigars	12	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR128A_3	Ruisseau des Douzes	12	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR128A_4	Ruisseau de Servan	12	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR128B_1	Ruisseau de Cabassat	12	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	NI	Bon état 2015		
FRFR128B_2	Ruisseau de Gibrou	12	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR129_1	Ruisseau de la Bindouyre	12	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR129_2	Ruisseau de la Daze	12	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR129_3	Le Duzou	12	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR129_4	L'Ouche	12	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MA,MO,MX,MP	Bon état 2015		
FRFR129_5	Ruisseau de Sainte-Anne	12	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR130_1	Ruisseau du Saltz	12	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR131_1	Ruisseau de Lestancou	47	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR132_2	Ruisseau de Ressegayre	47, 82	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	MA,MO,NI,IMX,MP,PE	Bon état 2021	RT	PE
FRFR132_3	Ruisseau de Saint-Léger	47, 82	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2021	RT	PE
FRFR225_12	Ruisseau de la Baradasse	47	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	MA,MO,NI,IMX,MP,PE	Bon état 2015		
FRFR225_13	Ruisseau du Pic	47	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	NI,PE	Bon état 2015		
FRFR225_14	La Grande Raze	47	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	NI,PE	Bon état 2015		
FRFR225_15	Le Salabert	47	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	CN, RT	MA,MO,NI,IMX,MP,PE,CM	Bon état 2015		
FRFR225_16	Le Chautard	47	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	NI,PE	Bon état 2015		
FRFR225_2	Le Dor	46, 47	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	MA,MO,NI,IMX,MP	Bon état 2015		
FRFR225_4	La Maunesse	47	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	NI,PE	Bon état 2015		
FRFR225_6	[Toponyme inconnu] O8621050	47	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	NI,PE	Bon état 2015		
FRFR225_7	Ruisseau de Cambes	47	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	NI,PE	Bon état 2015		
FRFR225_8	La Masse de Pujol	47	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	NI,PE	Bon état 2015		
FRFR225_9	Le Machefé	47	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	MA,MO,NI,IMX,MP,PE	Bon état 2015		
FRFR318A_1	Le Mourjou	12, 15	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR318A_3	Le Moulinet	12	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MA,NI,IMX,PE,FA	Bon état 2027	RT	MX
FRFR318A_4	Ruisseau de Limou	12	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	MA,MO,NI,IMX,MP	Bon état 2015		
FRFR318A_5	Ruisseau de Donzac	46	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR318B_2	Ruisseau Combenousse	15	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MA,MO,MX,MP	Bon état 2015		
FRFR318B_3	Ruisseau des Garrigues	12, 15	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR318B_4	L'Auze	15	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR319_1	Ruisseau des Barthes	12	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MA,MO,NI,IMX,MP	Bon état 2015		

## Objectifs des masses d'eau rivières et lacs

Code de la masse d'eau		Nom de la masse d'eau	Dépts	Catégorie	Nature	Objectif écologique			Objectif chimique sans ubiquistes		
						Objectif écologique	Motif de l'exemption	Paramètres exemption (1)	Objectif chimique sans ubiquistes	Motif de l'exemption	Paramètres exemption
FRFR319_2	Ruisseau d'Audiernes		12	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR320_2	Ruisseau de Cerles		12	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	NI	Bon état 2015		
FRFR320_3	Ruisseau de Flaucou		12	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR320_4	Ruisseau des Encastrades		12	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	NI	Bon état 2015		
FRFR320_5	Ruisseau de Verboul		46	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR320_6	Ruisseau de Lantouy		12, 46, 82	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR320_7	Ruisseau de Fréjéroque		12	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	NI	Bon état 2015		
FRFR321_1	Ruisseau de Nouaillac		46	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR321_10	Ruisseau de Saint-Matré		46	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR321_11	Ruisseau des Valses		46	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR321_12	Le Tréboulou		46	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR321_2	Ruisseau de Laroque		46	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	NI,PE,I,C,CM	Bon état 2015		
FRFR321_4	Ruisseau de Rouby		46	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	NI,PE,I,C,CM	Bon état 2015		
FRFR321_5	Ruisseau de Lacoste		46	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR321_6	Ruisseau de Bondoire		46	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR321_7	Le Lissourgues		46	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR321_8	Ruisseau de Clédelles		46	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR321_9	Ruisseau de Font-Cuberte		46	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR60_2	Le Malacare		47	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	NI,PE	Bon état 2015		
FRFR60_3	La Mascarde		47	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	MA,MO,NI,IX,MP,PE,FA	Bon état 2015		
FRFR60_4	L'Ygüe-Rousse		47	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	CN, RT	NI,PE,CM	Bon état 2015		
FRFR60_5	La Sône		47	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	MA,MO,NI,IX,MP,PE	Bon état 2015		
FRFR62_1	Le Tourfillou		24, 46	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MA,MO,IX,MP	Bon état 2015		
FRFR62_2	Le Caverieux		24, 46	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR62_3	La Ménaurie		24, 47	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR62_4	Le Sendroux		24, 46, 47	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR62_5	La Briolance		24, 47	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR63_1	Ruisseau de la Masse		24, 46	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR64_1	Ruisseau de Nougayrol		46	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR64_2	La Rauze		46	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2021	RT	MI
FRFR659_1	La Rivière		46, 47	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MA,MO,NI,IX,MP,PE	Bon état 2015		
FRFR661_1	Ruisseau de Clairfond		24, 47	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR667_1	Ruisseau du Tayrac		12	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	NI	Bon état 2015		
FRFR667_2	Ruisseau la Daze des Vermhettes		12	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	NI,IX,PE,FA	Bon état 2015		
FRFR668_2	Ruisseau de Cruou		12	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR668_3	Ruisseau de l'Ady		12	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	MA,MO,NI,IX,MP,PE,FA	Bon état 2015		
FRFR670_1	Ruisseau de Vayssade		12	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR670_2	L'Enne		12	cours d'eau	MEFM	Bon potentiel 2027	CN, RT	CM	Bon état 2027	RT	MX
FRFR673_1	Ruisseau de Frayssinet		46	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MA,MO,NI,IX,MP,PE,FA,Bl,C	Bon état 2015		
FRFR673_2	Ruisseau la Petite Thèze		46, 47	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR674_1	Ruisseau de Larigüe		47	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	CN, RT	NI,PE,CM	Bon état 2015		
FRFR674_2	Ruisseau de Lestaque		47	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	CN, RT	MA,MO,NI,IX,MP,PE,CM	Bon état 2015		
FRFR675_1	Le Dounech		47	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	MA,MO,NI,IX,MP	Bon état 2015		
FRFR677_1	La Rétge		47	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	CN, RT	MO,NI,IX,MP,PE,Bl,CM	Bon état 2015		
FRFR677_2	La Gardonne		47	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	MO,NI,IX,MP,PE,Bl	Bon état 2021	RT	PE
FRFR678_2	Ruisseau de la Caillabouze		47	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	NI,PE	Bon état 2015		

## Objectifs des masses d'eau rivières et lacs

Code de la masse d'eau	Nom de la masse d'eau	Dépts	Catégorie	Nature	Objectif écologique			Objectif chimique sans ubiquistes			Paramètres exemption
					Objectif écologique	Motif de l'exemption	Paramètres exemption (1)	Objectif chimique sans ubiquistes	Motif de l'exemption	Paramètres exemption	
<b>Unité hydrographique de référence : Truyère</b>											
FRFL104	Lac des Galens	12	plans d'eau	MEFM	MEFM	Bon potentiel 2027	CN, RT	MX,PE	Bon état 2015		
FRFL34	Retenue de Couesques	12	plans d'eau	MEFM	MEFM	Bon potentiel 2027	CN, RT	MA,MO,MX,MP,PE	Bon état 2015		
FRFL46	Retenue de Grandval	15, 48	plans d'eau	MEFM	MEFM	Bon potentiel 2027	CN, RT	MA,MO,MX,MP,PE	Bon état 2027	RT	MX
FRFL50	Retenue de Lanau	15	plans d'eau	MEFM	MEFM	Bon potentiel 2027	CN, RT	MO,MX,PE	Bon état 2015		
FRFL62	Lac de Maury	12	plans d'eau	MEFM	MEFM	Bon potentiel 2027	CN, RT	MA,NI,MX,PE	Bon état 2015		
FRFL87	Retenue de Sarrans	12, 15	plans d'eau	MEFM	MEFM	Bon potentiel 2027	CN, RT	MA,MO,MX,MP,PE	Bon état 2015		
FRFR113	Le Lander de sa source au confluent du Babory	15	cours d'eau	Naturelle	Naturelle	Bon état 2021	RT	MA,MO,MX,MP,PE,FA,IC	Bon état 2015		
FRFR114	L'Alleuze de sa source au barrage de Grandval	15	cours d'eau	Naturelle	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR115	L'Épie de sa source au barrage de Sarrans	15	cours d'eau	Naturelle	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR116	Le Brezons de sa source au barrage de Sarrans	12, 15	cours d'eau	Naturelle	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR117	La Bromme	12, 15	cours d'eau	Naturelle	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR118	L'Argence vive	12	cours d'eau	Naturelle	Naturelle	Bon état 2027	RT	MX,PE,FA,IC	Bon état 2015		
FRFR119A	La Selves du lac de Maury au confluent de la Truyère	12	cours d'eau	Naturelle	Naturelle	Bon état 2027	CN, RT	MX,PE,IC,CM,HY	Bon état 2015		
FRFR119B	La Selves du lac de Galens au lac de Maury	12	cours d'eau	Naturelle	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR119C	La Selves de sa source au lac de Galens	12, 15	cours d'eau	Naturelle	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2021	RT	MX
FRFR120A	Le Goul du confluent du Mours au confluent de la Truyère	12, 15	cours d'eau	Naturelle	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR120B	Le Goul de sa source au confluent du Mours (inclus)	12, 15	cours d'eau	Naturelle	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR122	La Truyère du barrage de Sarrans au barrage de Couesque	12	cours d'eau	MEFM	MEFM	Bon potentiel 2015			Bon état 2015		
FRFR123	Le Bès du confluent de la Gambaïse au barrage de Grandval	15, 48	cours d'eau	Naturelle	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR290A	Le Chapouillet	48	cours d'eau	Naturelle	Naturelle	Bon état 2021	RT	MA,MO,MX,MP,PE,FA	Bon état 2015		
FRFR290B	La Rimeize	48	cours d'eau	Naturelle	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR291	La Truyère du confluent du Mézère au confluent de la Rimeize	48	cours d'eau	Naturelle	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR316	La Truyère du confluent de la Rimeize au barrage de Grandval	15, 48	cours d'eau	Naturelle	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR317	L'Ander	15	cours d'eau	Naturelle	Naturelle	Bon état 2021	RT	MA,MO,MX,MP,PE,FA,IC	Bon état 2015		
FRFR656	La Truyère du barrage de Couesque au confluent du Lot	12	cours d'eau	MEFM	MEFM	Bon potentiel 2015			Bon état 2015		
FRFR657	Le Bès de sa source au confluent de la Gambaïse (incluse)	12, 48	cours d'eau	Naturelle	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR660	La Truyère de sa source au confluent du Mézère	48	cours d'eau	Naturelle	Naturelle	Bon état 2021	RT	MA,MO,MX,MP,PE,FA,IC,CM	Bon état 2015		
FRFR665	La Bédaule	48	cours d'eau	Naturelle	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR666	Le Lévandès de sa source au barrage de Sarrans	15	cours d'eau	Naturelle	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR104_1	Ruisseau de Maganiou	12	cours d'eau	Naturelle	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR134_1	Ruisseau des Ondes	12	cours d'eau	Naturelle	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR134_2	Ruisseau d'Alcujéjou	12	cours d'eau	Naturelle	Naturelle	Bon état 2021	RT	MA,MO,NI,IMX,MP	Bon état 2015		
FRFR134_3	Ruisseau des Vergnes	12	cours d'eau	Naturelle	Naturelle	Bon état 2027	RT	MA,MO,NI,IMX,MP	Bon état 2015		
FRFR134_4	Ruisseau de Gouzou	12	cours d'eau	Naturelle	Naturelle	Bon état 2021	RT	NI	Bon état 2015		
FRFR146_1	La Ribeyre	15	cours d'eau	Naturelle	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR146_2	Ruisseau de Mongon	15	cours d'eau	Naturelle	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR146_3	Ruisseau de la Roche	15	cours d'eau	Naturelle	Naturelle	Bon état 2021	RT	MA,MO,NI,IMX,MP,PE,IC	Bon état 2015		
FRFR146_4	Ruisseau d'Arcomie	15, 48	cours d'eau	Naturelle	Naturelle	Bon état 2021	RT	MA,MO,MX,MP	Bon état 2015		
FRFR146_5	Ruisseau d'Arling	15	cours d'eau	Naturelle	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR146_6	Ruisseau de Riubain	15, 48	cours d'eau	Naturelle	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR150_2	Ruisseau de Chalivet	15	cours d'eau	Naturelle	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		

## Objectifs des masses d'eau rivières et lacs

Code de la masse d'eau	Nom de la masse d'eau	Dépts	Catégorie	Nature	Objectif écologique			Objectif chimique sans ubiquistes		
					Objectif écologique	Motif de l'exemption	Paramètres exemption (1)	Objectif chimique sans ubiquistes	Motif de l'exemption	Paramètres exemption
FRFR162_1	Le Selvet	12	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR187_1	Le Remontalou	15, 48	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MA,MO,MX,MP,PE	Bon état 2015		
FRFR187_2	Ruisseau de la Tourette	15	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MA,MO,NI,IMX,MP	Bon état 2015		
FRFR187_3	Ruisseau de Bennes	15	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR187_4	Ruisseau de Montjalou	15	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR187_5	Le Lebot	12, 15	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR187_6	Le Vezou	15	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR113_2	Ruisseau de Frippès	15	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	NI	Bon état 2015		
FRFR113_3	Ruisseau d'Oeuillet	15	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR113_4	Ruisseau de Liozargues	15	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR113_5	Ruisseau de Dauzanne	15	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	NI	Bon état 2015		
FRFR114_2	Ruisseau de Rivet	15	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR115_1	Ruisseau de Cézens	15	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR116_1	L'Hirondelle	12, 15	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR117_1	Ruisseau de Lacapelle-Barrès	12, 15	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR117_2	Le Siniq	12, 15	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR118_1	L'Argence Morte	12	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR120A_2	Ruisseau du Batut	12	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR120A_3	Ruisseau de Langairoux	15	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR120A_4	Ruisseau du Lac	15	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR120B_1	Ruisseau de Combellou	12	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR120B_2	Ruisseau d'Embrinat	12	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR120B_3	Ruisseau des Maurs	15	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR120B_4	La Rasthène	15	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR122_1	Ruisseau d'Endesques	12	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR122_2	Le Cantoinet	12	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR123_2	La Peyrade	48	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR123_3	L'Hère	15, 48	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR123_4	Ruisseau de la Cabre	12, 15, 48	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR123_5	Le Riourmau	12, 15, 48	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR123_6	Le Rouanel	48	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR123_7	Ruisseau d'Ussels	48	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR123_8	Ruisseau Las Chantagues	48	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR290A_1	Ruisseau de Chandaison	48	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR290A_2	Ruisseau de Malagazagne	48	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR290B_2	Ruisseau des Rivières	48	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	MA,MO,NI,IMX,MP,PE,FA	Bon état 2015		
FRFR291_1	Le Mézère	48	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR291_3	[Toponyme inconnu] O7321000	48	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR291_4	Le Triboulin	48	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR316_1	La Limagnole	48	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	MA,MO,MX,MP,PE,FA	Bon état 2015		
FRFR316_2	Ruisseau de Galastre	48	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR316_3	Ruisseau de la Gardelle	48	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR316_5	Ruisseau de Mazeyrac	48	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR316_6	Ruisseau de Chambaron	15, 48	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR316_7	Ruisseau de Chazette	15, 48	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR317_1	Le Vendèze	15	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MA,MO,NI,IMX,MP	Bon état 2015		
FRFR317_2	Ruisseau de Villedieu	15	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MA,MO,NI,IMX,MP,PE,FA	Bon état 2015		

## Objectifs des masses d'eau rivières et lacs

Code de la masse d'eau	Nom de la masse d'eau	Dépts	Catégorie	Nature	Objectif écologique			Objectif chimique sans ubiquistes		
					Objectif écologique	Motif de l'exemption	Paramètres exemption (1)	Objectif chimique sans ubiquistes	Motif de l'exemption	Paramètres exemption
FRFR317_3	Le Babory	15	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MA,MO,NI,MX,MP	Bon état 2015		
FRFR317_4	Ruisseau de Viadreyres	15	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	NI	Bon état 2015		
FRFR657_1	Ruisseau le Gambaïse	12, 48	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR660_1	Ruisseau de Rieurtoret	48	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR665_2	Le Bernadel	48	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR666_1	Ruisseau de Talladès	12, 15	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
<b>Commission territoriale Tarn-Aveyron</b>										
<b>Unité hydrographique de référence : Agout</b>										
FRFL12	Retenue de la Bancalié	81	plans d'eau	MEFM	Bon potentiel 2015			Bon état 2015		
FRFL2	Retenue de la Galaube ou de l'Alzeau	81	plans d'eau	MEFM	Bon potentiel 2015			Bon état 2015		
FRFL22	Retenue des Cammazes	81	plans d'eau	MEFM	Bon potentiel 2015			Bon état 2015		
FRFL51	Lac de Laouzas	34, 81	plans d'eau	MEFM	Bon potentiel 2027	CN, RT	MA,MO,NI,MX,MP,PE	Bon état 2015		MI,MX
FRFL83	Retenue de Rassisse	81	plans d'eau	MEFM	Bon potentiel 2015			Bon état 2027	RT	
FRFL84	Lac de la Raviège	34, 81	plans d'eau	MEFM	Bon potentiel 2015			Bon état 2015		
FRFL91	Bassin de Saint-Ferréol	11, 31, 81	plans d'eau	MEFM	Bon potentiel 2027	CN, RT	MA,MO,MX,MP,PE	Bon état 2015		
FRFL93	Lac des Saint-Peyres	81	plans d'eau	MEFM	Bon potentiel 2015			Bon état 2015		
FRFR140	Le Dadou de sa source à la retenue de Rassisse	12, 81	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MA,MO,MX,MP,PE,BIJC	Bon état 2021	RT	MX
FRFR141	Le Nandou	81	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MA,MO,NI,MX,MP,PE,FA,JC	Bon état 2021	RT	MX
FRFR142A	Le Dadou du confluent de l'Agout	81	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	MA,MO,MX,MP,PE,FA,BIJC	Bon état 2027	RT	MX
FRFR142B	Le Dadou de la retenue de Rassisse au confluent de l'Agout	81	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MA,MO,MX,MP,PE,FA,JC	Bon état 2021	RT	MX
FRFR143	Le Gijou du confluent du Limes au confluent de l'Agout	81	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR144	La Durenque de sa source au confluent de la Durenque (incluse)	81	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR145A	La Vèbre du lac de Laouzas au confluent de l'agout	34, 81	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR145B	La Vèbre de sa source au lac de Laouzas	34, 81	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MA,MO,MX,MP,PE,FA	Bon état 2015		
FRFR146	L'Agout de sa source au lac de la Raviège	34, 81	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MA,MO,MX,MP,PE,JC	Bon état 2015		
FRFR147	L'Agout du lac de la Raviège au lieu-dit la Fontaine Douce	81	cours d'eau	MEFM	Bon potentiel 2015			Bon état 2015		
FRFR148A	L'Am du lac des Saint-Peyres au confluent du Thoré	81	cours d'eau	MEFM	Bon potentiel 2015			Bon état 2015		
FRFR148B	L'Am de sa source au lac des Saint-Peyres	34, 81	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR149	Le Thoré du confluent de l'Am au confluent de l'Agout	81	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	MA,MO,MX,MP,PE,FA,BIJC,CM,HY	Bon état 2027	RT	MX
FRFR150	L'Amette	11, 81	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR151	Le Sor du lac des Cammazes au confluent de l'Agout	11, 31, 81	cours d'eau	MEFM	Bon potentiel 2027	RT	MA,MO,MX,MP,PE,HY	Bon état 2015		
FRFR152A	L'Agout du confluent de la Durenque au confluent du Tarn	81	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	MA,MO,MX,MP,PE,FA,BIJC,HY	Bon état 2015		
FRFR152B	L'Agout du lieu-dit la Fontaine Douce au confluent de la Durenque	81	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR1A	Le Thoré du confluent de la Truite au confluent de l'Arn	81	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR1B	Le Thoré de sa source au confluent de la Truite (incluse)	34, 81	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MA,MO,MX,MP,PE,FA,JC	Bon état 2015		
FRFR351	La Durenque du confluent de la Durenque au confluent de l'Agout	81	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2021	RT	MX
FRFR358	Le Gijou de sa source au confluent du Limes (inclus)	81	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MA,MO,MX,MP,PE,FA	Bon état 2015		
FRFR359	Le Sor de sa source au lac des Cammazes	81	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		

## Objectifs des masses d'eau rivières et lacs

Code de la masse d'eau	Nom de la masse d'eau	Dépts	Catégorie	Nature	Objectif écologique			Objectif chimique sans ubiquistes		
					Objectif écologique	Motif de l'exemption	Paramètres exemption (1)	Objectif chimique sans ubiquistes	Motif de l'exemption	Paramètres exemption
FRFR385	L'Oulas	12, 81	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR387	Le Viau de sa source au lac de Laouzas	12, 81	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021			Bon état 2015		
FRFR388	Le Bernazobre	81	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021			Bon état 2021	RT	MX
FRFR389	Le Bagas du confluent du Poulobre au confluent de l'Agout	81	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2021	RT	MX
FRFR390	Le Bagas de sa source au confluent du Poulobre (inclus)	81	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR12_1	Le Lézer	81	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021			Bon état 2015		
FRFR184_1	Ruisseau de Vernoubre	34, 81	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR193_2	Ruisseau de Négeurieu	81	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR140_1	L'Ambias	12, 81	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR142A_1	Ruisseau d'Agros	81	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021			Bon état 2027	RT	MX
FRFR142A_3	Ruisseau de Lenjou	81	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027			Bon état 2015		
FRFR142B_1	Le Dadounet	81	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021			Bon état 2015		
FRFR142B_11	Ruisseau de Vidals	81	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021			Bon état 2015		
FRFR142B_12	Ruisseau de Ganoubre	81	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021			Bon état 2015		
FRFR142B_2	Rieu de l'Aze	81	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR142B_3	Ruisseau des Bardes	81	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR142B_4	Ruisseau de Bezan	81	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR142B_5	Le Lézer	81	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021			Bon état 2015		
FRFR142B_7	Ruisseau de Lézer	81	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021			Bon état 2015		
FRFR142B_8	Ruisseau de Siès	81	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027			Bon état 2015		
FRFR143_1	Le Bertou	81	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR144_1	La Durencuse	81	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR145A_1	Le Rieufrech	34, 81	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR146_1	Ruisseau des Planquettes	34	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR147_1	Ruisseau du Terral	81	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR147_2	Ruisseau de Falcou	81	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR147_3	Ruisseau des Agrès	81	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR147_4	Le Vernoubre	81	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021			Bon état 2015		
FRFR147_5	Ruisseau de l'Houlette	81	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR147_6	Ruisseau du Robert	81	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR148A_1	Ruisseau du Bouyssou	81	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR148B_1	La Sème	34, 81	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR148B_2	Ruisseau de Banès de Cors	34, 81	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR149_1	Ruisseau d'Issalès	81	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR149_3	Ruisseau de la Resse	81	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR149_4	Ruisseau de Montibont	81	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR150_2	Le Linoubre	81	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR151_10	[Toponyme inconnu] O4541010	81	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027			Bon état 2015		
FRFR151_11	Ruisseau du Taurou	81	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021			Bon état 2015		
FRFR151_12	Ruisseau de Sant	81	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR151_2	Le Laudot	31, 81	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021			Bon état 2015		
FRFR151_3	[Toponyme inconnu] O4521220	31, 81	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027			Bon état 2015		
FRFR151_4	Ruisseau d'Aggo-Pesado	31, 81	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027			Bon état 2015		
FRFR151_5	Ruisseau dit de Pudre	81	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027			Bon état 2015		
FRFR151_7	Ruisseau de St-Pierre	81	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027			Bon état 2015		
FRFR151_8	Ruisseau de Meizic	81	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR151_9	Ruisseau de l'Avaris	31, 81	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021			Bon état 2015		

## Objectifs des masses d'eau rivières et lacs

Code de la masse d'eau	Nom de la masse d'eau	Dépts	Catégorie	Nature	Objectif écologique			Objectif chimique sans ubiquistes		
					Objectif écologique	Motif de l'exemption	Paramètres exemption (1)	Objectif chimique sans ubiquistes	Motif de l'exemption	Paramètres exemption
FRFR152A_1	L'Aybes	81	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	MA,MO,NI,IX,MP,PE	Bon état 2015		
FRFR152A_10	Ruisseau de la Barthe	81	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	NI,PE	Bon état 2015		
FRFR152A_11	Ruisseau de Sézy	31, 81	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	MA,MO,NI,IX,MP,PE	Bon état 2015		
FRFR152A_2	Ruisseau d'Auques	81	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	NI,PE	Bon état 2015		
FRFR152A_3	Ruisseau d'en Guibaud	81	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MA,MO,NI,IX,MP,PE,FA,Bl,IC	Bon état 2015		
FRFR152A_4	Ruisseau de la Calvétie	81	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	NI,PE	Bon état 2015		
FRFR152A_5	Ruisseau des Lézert	81	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	NI,PE	Bon état 2015		
FRFR152A_6	Ruisseau de Léou	81	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	NI,PE	Bon état 2015		
FRFR152A_7	Ruisseau de la Mouline	81	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	NI,PE	Bon état 2015		
FRFR152A_8	Ruisseau d'Assou	81	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	NI,PE	Bon état 2015		
FRFR152A_9	Ruisseau de Fonclarde	81	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	NI,PE	Bon état 2015		
FRFR152B_2	Le Lignon	81	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR152B_4	Ruisseau des Gourgs	81	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MA,MO,NI,IX,MP,PE,FA,Bl,IC	Bon état 2015		
FRFR1B_4	Ruisseau de Peyrellès	81	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR1B_5	Ruisseau de Candessous	81	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR358_3	Le Limes	81	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR358_4	Ruisseau de Gijoussel	12, 81	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR385_1	Ruisseau de la Barthabié	81	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR387_1	Rivière Caunaise	12, 81	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MA,MO,NI,IX,MP,PE,FA	Bon état 2015		
FRFR388_2	Ruisseau du Perche	81	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR388_3	Ruisseau du Mouscaillon	81	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR389_1	Ruisseau de Merdalou	81	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	NI,PE	Bon état 2015		
FRFR390_1	Ruisseau de Saborgues	81	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	NI,PE	Bon état 2015		
FRFR390_2	Ruisseau de Poulobre	81	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MA,MO,NI,IX,MP,PE,FA,Bl,IC	Bon état 2015		
<b>Unité hydrographique de référence : Aveyron</b>										
FRFL11	Lac des Bage	12	plans d'eau	MEFM	Bon potentiel 2027	CN, RT	MA,MO,NI,IX,PE	Bon état 2015		
FRFL45	Retenue du Gouyré	82	plans d'eau	MEFM	Bon potentiel 2027	CN, RT	MA,MO,NI,IX,PE	Bon état 2015		
FRFL74	Lac de Paroloup	12	plans d'eau	MEFM	Bon potentiel 2027	CN, RT	MA,MO,IX,MP,PE	Bon état 2015		
FRFL78	Réservoir de Pont-de-Salars	12	plans d'eau	MEFM	Bon potentiel 2027	CN, RT	MO,IX,PE	Bon état 2015		
FRFL85	Retenue de la Roucarie	81	plans d'eau	MEFM	Bon potentiel 2021	CN, RT	MA,MO,NI,IX,MP,PE,FA	Bon état 2021	RT	MI,IX
FRFL92	Lac de Saint-Géraud	81	plans d'eau	MEFM	Bon potentiel 2027	CN, RT	MA,MO,NI,IX,PE	Bon état 2015		
FRFL96	Retenue du Tordre	82	plans d'eau	MEFM	Bon potentiel 2027	CN, RT	MA,MO,IX,PE	Bon état 2015		
FRFR194A	La Lère du confluent du Candé au confluent de l'Aveyron	82	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR194B	La Lère de sa source au confluent du Candé	46, 82	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	MO,IX,PE	Bon état 2015		
FRFR195	La Bonnette	12, 46, 82	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MA,MO,NI,IX,MP,PE,FA,Bl,IC	Bon état 2015		
FRFR196	La Vère du confluent de la Vervère au confluent de l'Aveyron	81, 82	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MA,MO,NI,IX,MP,PE,FA,Bl,IC	Bon état 2015		
FRFR197	Le Cérou de sa source au lac de Saint-Géraud	12, 81	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MA,MO,IX,MP,PE,FA,Bl,IC	Bon état 2015		
FRFR198	Le Lézert	12, 81	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	MA,MO,IX,MP,PE,FA	Bon état 2015		
FRFR199	L'Aveyron de sa source au confluent de la Serre	12, 48	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MA,MO,NI,IX,MP,PE,FA,Bl,IC	Bon état 2015		
FRFR200	L'Aveyron du confluent de la Serre au confluent de la Briane	12	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR201	L'Aveyron du confluent de la Briane au confluent de l'Alzou	12	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MA,MO,NI,IX,MP,PE,FA,Bl,IC	Bon état 2015		
FRFR202	L'Aveyron du confluent de l'Alzou de sa source au confluent du Viaur	12, 82	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR203	Le Viaur de sa source au réservoir de Pont-de-Salars	12	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		

## Objectifs des masses d'eau rivières et lacs

Code de la masse d'eau	Nom de la masse d'eau	Dépts	Catégorie	Nature	Objectif écologique			Objectif chimique sans ubiquistes		
					Objectif écologique	Motif de l'exemption	Paramètres exemption (1)	Objectif chimique sans ubiquistes	Motif de l'exemption	Paramètres exemption
FRFR204	Le Viar du réservoir de Pont-de-Salars au confluent du Cérou	12	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR205	Le Cérou	12	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MA,MO,NI,MX,MP,PE,FA,IC	Bon état 2015		
FRFR206	Le Giffou	12	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MA,MO,NI,MX,MP,PE,FA,BI,IC	Bon état 2015		
FRFR207	L'Aveyron du confluent de la Vère au confluent du Tarn	81, 82	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	MX,PE,FA,IC	Bon état 2015		
FRFR208	Le Viar du confluent du Cérou au confluent de l'Aveyron	12, 81, 82	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MA,MO,NI,MX,MP,PE,FA	Bon état 2015		
FRFR342	L'Aveyron du confluent du Viar au confluent de la Vère	12, 81, 82	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	MA,MO,NI,MX,MP,PE,FA,BI,IC	Bon état 2015		
FRFR353	La Vère de sa source au confluent de la Vervère	81	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	MA,MO,NI,MX,MP,PE,FA,BI,IC	Bon état 2015		
FRFR361A	Le Cérou du confluent du Cérou (inclus) au confluent de l'Aveyron	81, 82	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MA,MO,NI,MX,MP,PE,FA,BI,IC	Bon état 2015		
FRFR361B	Le Cérou du lac de Saint-Géraud au confluent du Cérou	81	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MA,MO,NI,MX,MP,PE,FA,BI,IC	Bon état 2015		
FRFR364	La Serre	12, 48	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR366	L'Olip	12	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MA,MO,NI,MX,MP,PE,FA,IC	Bon état 2015		
FRFR369	La Briane	12	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MX,MP,PE,FA,IC	Bon état 2015		
FRFR370	Le Vouloir du lac de Pareloup au confluent du Viar	12	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MA,MO,NI,MX,MP,PE,FA,BI,IC	Bon état 2015		
FRFR371	Le Vouloir de sa source au lac de Pareloup	12	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MA,MO,NI,MX,MP,PE,IC	Bon état 2015		
FRFR372	Ruisseau le Cône	12	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MA,MO,NI,MX,MP,PE,FA,IC	Bon état 2015		
FRFR373	L'Alzou	12	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	MX,PE	Bon état 2015		
FRFR374	La Maresque	12	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR375	Le Lieux de Villelongue	12	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	NI,MX,PE,FA	Bon état 2015		
FRFR376	Le Rayet	12	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MA,MO,NI,MX,MP,PE,FA,IC	Bon état 2015		
FRFR377	La Serène de sanvensa	12	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	NI,MX,PE,FA	Bon état 2015		
FRFR378	Le Candour	81	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR379A	Le Céret de la retenue de la Roucarie au confluent du Cérou	81	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR379B	Le Céret de sa source à la retenue de la Roucarie	81	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MA,MO,NI,MX,MP,PE,FA,IC	Bon état 2015		
FRFR380	Le Candé	46, 82	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR382	La Tauge	82	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	MX,MP,PE	Bon état 2015		
FRFR11_1	Ruisseau de Bage	12	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MA,MO,NI,MX,MP,PE,FA,BI,IC	Bon état 2015		
FRFR145_1	Ruisseau du Gouyré	81, 82	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	MO,MX,MP,PE	Bon état 2015		
FRFR174_1	Le Rieutord	12	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	NI	Bon état 2021	RT	MI, MX
FRFR174_2	Ruisseau de Connes	12	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	MA,MO,NI,MX,MP	Bon état 2015		
FRFR192_1	Le Farruel	12, 81	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	NI	Bon état 2015		
FRFR192_2	Le Boutescure	12, 81	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	NI,MX,PE,IC	Bon état 2015		
FRFR194A_1	Ruisseau de Cousteil	82	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	NI,PE	Bon état 2015		
FRFR194A_3	Ruisseau de Bonne Vieille	82	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	NI,PE	Bon état 2015		
FRFR194A_4	Ruisseau du Traversié	82	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	NI	Bon état 2015		
FRFR194A_5	Ruisseau de Paris	82	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	MA,MO,NI,MX,MP,PE	Bon état 2015		
FRFR194A_6	Ruisseau de Terrassou	82	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	NI,PE	Bon état 2015		
FRFR194B_1	Ruisseau de Poux Nègre	82	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR194B_2	Ruisseau de Sietges	82	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR194B_3	Ruisseau de Saint-Alby	46	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR194B_4	Ruisseau de Fontanel	82	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MA,MO,NI,MX,MP,PE	Bon état 2015		
FRFR195_2	Ruisseau de la Gourgue	82	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR196_1	Ruisseau de Bauzens	81	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	MA,MO,NI,MX,MP,PE	Bon état 2015		
FRFR196_2	Ruisseau de Vervère	81	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR196_3	Ruisseau du Rô Oriental	81	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		

## Objectifs des masses d'eau rivières et lacs

Code de la masse d'eau	Nom de la masse d'eau	Dépts	Catégorie	Nature	Objectif écologique			Objectif chimique sans ubiquistes		
					Objectif écologique	Motif de l'exemption	Paramètres exemption (1)	Objectif chimique sans ubiquistes	Motif de l'exemption	Paramètres exemption
FRFR196_5	Ruisseau de Rô	81	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR198_3	Ruisseau de Vayre	12	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	NI	Bon état 2015		
FRFR198_4	L'Escudelle	12	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MA,MO,NI,IX,MP,PE,FA,BI,IC	Bon état 2015		
FRFR198_5	Le Liort	12	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR199_1	Le Verlenque	12	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR199_2	Le Merdians	12, 48	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MA,MO,NI,IX,MP,PE,FA,BI,IC	Bon état 2015		
FRFR199_3	Ruisseau de Cuge	12	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR200_1	Ruisseau du Mayroux	12	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MA,MO,NI,IX,MP,PE,FA,BI,IC	Bon état 2015		
FRFR200_2	Ruisseau de Lurgnac	12	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR200_4	Ruisseau de Laval	12	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	NI	Bon état 2015		
FRFR200_5	Ruisseau Rieutord	12	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR201_1	Le Rieutord	12	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	MA,MO,NI,IX,MP	Bon état 2015		
FRFR201_10	Le Lézert	12	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MA,MO,NI,IX,MP,PE,FA,BI,IC	Bon état 2015		
FRFR201_11	La Maresque	12	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	MA,MO,NI,IX,MP	Bon état 2015		
FRFR201_2	La Brienne	12	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	NI	Bon état 2015		
FRFR201_3	Le Tréguou	12	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	MA,MO,NI,IX,MP	Bon état 2015		
FRFR201_4	L'Auteime	12	cours d'eau	MEFM	Bon potentiel 2027	CN, RT	MA,MO,NI,IX,MP,PE,FA,BI,IC	Bon état 2015		
FRFR201_5	Le Lenne	12	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	MA,MO,NI,IX,MP	Bon état 2015		
FRFR201_6	Ruisseau la Maresque	12	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	NI	Bon état 2015		
FRFR201_7	La Maresque	12	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	NI,IX,MP,PE,FA	Bon état 2015		
FRFR201_8	Le Riou Nègre	12	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	MA,MO,NI,IX,MP,PE,FA	Bon état 2015		
FRFR202_1	La Doulouise	12	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	MA,MO,NI,IX,MP	Bon état 2015		
FRFR202_2	Ruisseau de Notre Dame	12	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	CN, RT	NI,IX,MP,PE,BI,CM	Bon état 2015		
FRFR202_3	L'Assou	12, 82	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR203_3	Ruisseau de Varayroux	12	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MA,MO,NI,IX,MP,PE,FA,BI,IC	Bon état 2015		
FRFR203_4	Le Bouzou	12	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MA,MO,NI,IX,MP,PE,FA,BI,IC	Bon état 2015		
FRFR203_5	Ruisseau d'Estache	12	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MA,MO,NI,IX,MP,PE,FA,BI,IC	Bon état 2015		
FRFR204_1	Ruisseau de Cayrac	12	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	MA,MO,NI,IX,MP	Bon état 2015		
FRFR204_3	Ruisseau de Cantarane	12	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	NI	Bon état 2015		
FRFR204_4	Ruisseau de la Nauze	12	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	MA,MO,NI,IX,MP,PE,FA	Bon état 2015		
FRFR204_6	Ruisseau de Congorbes	12	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	MA,MO,NI,IX,MP,PE,FA	Bon état 2015		
FRFR205_2	Ruisseau de Clauzelles	12	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	NI,IX,MP,PE,FA	Bon état 2015		
FRFR205_4	L'Hunargues	12	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	NI	Bon état 2015		
FRFR205_5	Ruisseau du Lagast	12	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR205_7	L'Hume	12	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MA,MO,NI,IX,MP,PE,FA,BI,IC	Bon état 2015		
FRFR205_8	Le Glandou	12	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR206_2	La Durenque	12	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR207_1	Ruisseau de la Vaysse	82	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	MO,NI,IX,MP,PE	Bon état 2015		
FRFR207_10	Ruisseau de Dagran	82	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	NI,PE	Bon état 2015		
FRFR207_11	Le Grand Mortierieu	82	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	MA,MO,NI,IX,MP,PE,FA,BI	Bon état 2015		
FRFR207_2	Ruisseau de Rieumet	81, 82	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	MA,MO,NI,IX,MP,PE	Bon état 2015		
FRFR207_3	Ruisseau de Cabertat	82	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	MO,NI,IX,MP,PE	Bon état 2015		
FRFR207_4	Ruisseau de Longues Aygues	82	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MA,MO,NI,IX,MP,PE,BI,IC	Bon état 2015		
FRFR207_6	Ruisseau de la Brive	82	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	MO,NI,IX,MP,PE	Bon état 2015		
FRFR207_7	Ruisseau de la Mouline	82	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	MA,MO,NI,IX,MP,PE	Bon état 2015		
FRFR207_8	Ruisseau de Frézal	82	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	MA,MO,NI,IX,MP,PE	Bon état 2015		
FRFR207_9	Ruisseau de Gesse	82	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	MA,MO,NI,IX,MP,PE	Bon état 2015		
FRFR208_2	Le Lieux	12, 81	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	MA,MO,NI,IX,MP,PE,FA	Bon état 2015		
FRFR208_5	Ruisseau de Lizert	81	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		

## Objectifs des masses d'eau rivières et lacs

Code de la masse d'eau	Nom de la masse d'eau	Dépts	Catégorie	Nature	Objectif écologique			Objectif chimique sans ubiquistes		
					Objectif écologique	Motif de l'exemption	Paramètres exemption (1)	Objectif chimique sans ubiquistes	Motif de l'exemption	Paramètres exemption
FRFR342_1	La Baye	12, 82	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR342_2	Ruisseau de Lauger	81, 82	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR342_3	La Sèye	12, 82	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	NI, MX, PE, FA, IC	Bon état 2015		
FRFR342_4	Le Bombic	81, 82	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR353_1	Ruisseau de l'Escourou	81	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	MA, MO, NI, MX, MP	Bon état 2015		
FRFR353_2	Ruisseau de Marînes	81	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	CN, RT	PE, CM	Bon état 2015		
FRFR353_3	Ruisseau de Saint-Huesou	81	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	NI	Bon état 2015		
FRFR361A_1	Ruisseau du Candou	81	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	MA, MO, NI, MX, MP	Bon état 2015		
FRFR361A_2	Le Céroc	81	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR361A_5	La Zère	81	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	NI, MX, PE, IC	Bon état 2015		
FRFR361A_6	L'Aurousse	81	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	MA, MO, NI, MX, MP	Bon état 2015		
FRFR361A_7	Ruisseau de Ferrés	81	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	NI	Bon état 2015		
FRFR361A_8	Ruisseau d'Aymar	81	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR361B_1	Ruisseau de Blaunauze	81	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	NI	Bon état 2015		
FRFR369_2	La Garrigue	12	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	NI	Bon état 2015		
FRFR369_3	La Brianelle	12	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	MA, MO, NI, MX, MP, PE, FA, BI	Bon état 2015		
FRFR369_4	Ruisseau d'Inières	12	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	MA, MO, NI, MX, MP	Bon état 2021	RT	MI, MX
FRFR371_1	Les Douzes	12	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR372_1	Ruisseau de Connillou	12	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MA, MO, NI, MX, MP, PE, FA, BI, IC	Bon état 2015		
FRFR373_1	[Toponyme inconnu] non codifiée5	12	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	MA, MO, NI, MX, MP	Bon état 2021	RT	MI, MX
FRFR373_2	L'Alze	12	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	MA, MO, NI, MX, MP, PE, FA, BI	Bon état 2021	RT	MI, MX
FRFR373_3	L'Alzure	12	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	MA, MO, NI, MX, MP	Bon état 2021	RT	MI, MX
FRFR373_4	L'Argous	12	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	MA, MO, NI, MX, MP	Bon état 2021	RT	MI, MX
FRFR374_1	Ruisseau de Zahaux	12	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MA, MO, NI, MX, MP, PE, FA, BI, IC	Bon état 2015		
FRFR375_1	Ruisseau de Fréjalieu	12	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MA, MO, NI, MX, MP, PE, FA, BI, IC	Bon état 2015		
FRFR376_1	Le Vernhou	12	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MA, MO, NI, MX, MP, PE, FA, BI, IC	Bon état 2015		
FRFR377_1	Ruisseau de Marmont	12	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	MA, MO, NI, MX, MP, PE, FA	Bon état 2015		
FRFR377_2	La Petite Serène	12	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	NI, MX, PE, FA	Bon état 2015		
FRFR377_4	Ruisseau de Cassarex	12	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	MA, MO, NI, MX, MP, PE, FA	Bon état 2015		
FRFR379A_1	Ruisseau de Bézans	81	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	MA, MO, NI, MX, MP	Bon état 2015		
FRFR379B_1	Ruisseau de Ségrassiés	81	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	NI	Bon état 2015		
FRFR380_1	Ruisseau de Glaich	46, 82	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	NI, PE	Bon état 2015		
FRFR380_2	Ruisseau de Doure	46, 82	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	MO, NI, MX, PE	Bon état 2015		
FRFR382_1	Ruisseau de l'Angle	82	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	NI, PE	Bon état 2015		
<b>Unité hydrographique de référence : Tarn amont</b>										
FRFR133	La Mimente	48	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR134	Le Tarn de sa source au confluent du Tarnon	48	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR135A	Le Carnon du confluent du Souizon au confluent du Tarn	12	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MA, MO, MX, MP, PE, FA	Bon état 2015		
FRFR135B	Le Carnon de sa source au confluent du Souizon (inclus)	12	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR297	La Muze	12	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MX, PE, IC	Bon état 2015		
FRFR305	Le Tarnon	48	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR306A	Le Tarn du confluent de la Jonte au confluent de la Dourbie	12	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	MA, MO, MX, MP, PE, FA, CM	Bon état 2015		
FRFR306B	Le Tarn du confluent du Valat de la Combe au confluent de la Jonte	12, 48	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR306C	Le Tarn du confluent du Tarnon au confluent du Valat de la Combe (inclus)	48	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		

## Objectifs des masses d'eau rivières et lacs

Code de la masse d'eau	Nom de la masse d'eau	Dépts	Catégorie	Nature	Objectif écologique			Objectif chimique sans ubiquistes		
					Objectif écologique	Motif de l'exemption	Paramètres exemption (1)	Objectif chimique sans ubiquistes	Motif de l'exemption	Paramètres exemption
FRFR307A	La Jonte du confluent du Béthuzon au confluent du Tarn	12, 30, 48	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR307B	La Jonte de sa source au confluent du Béthuzon	48	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MX,PE,FA	Bon état 2015		
FRFR308	Le Trézézel du confluent du Bonheur au confluent de la Dourbie	12, 30, 48	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR310	La Dourbie du confluent des Crozes au confluent du Tarn	12, 30	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2021	RT	MX
FRFR311B	Le Tarn du confluent de la Dourbie à la retenue de Pinet	12	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR355	Le Trézézel de sa source au confluent du Bonheur (inclus)	30	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR356	La Dourbie de sa source au confluent des Crozes (inclus)	12, 30	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR362	La Garène	12, 30, 48	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR365	Ruisseau du Bourg	12, 48	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR367	Le Lumansomesque	12	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR133_1	L'Abone	48	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR133_2	Ruisseau de Malzac	48	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR133_3	Ruisseau de Briançon	48	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR133_4	Ruisseau de Sistre	48	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR134_2	L'Aignon	48	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR134_3	Le Martinet	48	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR134_4	Ruisseau de la Brousse	48	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR134_5	Le Rieumalet	48	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR134_6	Ruisseau de Ramponnel	48	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR134_7	Ruisseau de Runes	48	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR134_8	Le Briançon	48	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR135A_1	Ruisseau de Lavencou	12	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MA,MO,NI,IX,MP,PE,FA,BI,CI	Bon état 2015		
FRFR135B_1	Le Souizon	12	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MA,MO,NI,IX,MP,PE,FA,BI,CI	Bon état 2015		
FRFR297_2	Ruisseau de Brinhac	12	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR297_3	La Muzette	12	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR305_1	La Massevaques	48	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR305_2	Ruisseau de Fraissinet	48	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR306A_1	Ruisseau des Arziolles	12, 48	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR306C_1	Ruisseau de Paros	48	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR306C_2	Ruisseau du Bramont	48	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR307A_1	La Brèze	48	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR307A_2	Le Béthuzon	30, 48	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR307A_3	Ravin des Bastides	48	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR310_2	Ruisseau de Brevinque	12	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR310_3	Le Durzon	12	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR310_4	Ravin du Riou Sec	12	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR355_1	Le Bramabiau	30, 48	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR356_3	Le Crouzoulous	12, 30	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR367_2	La Barbade	12	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MA,MO,NI,IX,MP,PE,FA,BI,CI	Bon état 2015		
<b>Unité hydrographique de référence : Tarn aval</b>										
FRFR193	Le Lemboulas de sa source au confluent du Petit Lembous	46, 82	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR209	Le Tescou	31, 81, 82	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MA,MO,NI,IX,MP,PE,FA,BI,CI	Bon état 2015		

## Objectifs des masses d'eau rivières et lacs

Code de la masse d'eau	Nom de la masse d'eau	Dépts	Catégorie	Nature	Objectif écologique			Objectif chimique sans ubiquistes		
					Objectif écologique	Motif de l'exemption	Paramètres exemption (1)	Objectif chimique sans ubiquistes	Motif de l'exemption	Paramètres exemption
FRFR314A	Le Tarn du confluent du Mérigot au confluent de l'Agout	81	cours d'eau	MEFM	Bon potentiel 2015			Bon état 2015		
FRFR314B	Le Tarn du confluent du Sarian (inclus) au confluent du Mérigot (inclus)	81	cours d'eau	MEFM	Bon potentiel 2021		MA,MO,MX,MP,PE,FA	Bon état 2015		
FRFR315A	Le Tarn du confluent de Tescou au confluent de la Garonne	82	cours d'eau	MEFM	Bon potentiel 2027		MA,MO,MX,MP,PE	Bon état 2015		
FRFR315B	Le Tarn du confluent de l'Agout au confluent de Tescou	31, 81, 82	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027		MA,MO,MX,MP,PE,FA,JC	Bon état 2015		
FRFR360	Le Lemboulas du confluent du Petit Lembous au confluent du Tarn	82	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027		NI,MX,PE,FA	Bon état 2015		
FRFR381	Le Petit Lembous	82	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR383	Le Tescoumet	81, 82	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021		MA,MO,MX,MP,PE,BI,JC	Bon état 2015		
FRFR384	Le Causse	81	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2021	RT	MX
FRFR193_1	Ruisseau du Boulou	46	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027		MO,MX,PE	Bon état 2021	RT	MI,MX
FRFR193_2	Ruisseau de Léouré	46, 82	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021		MA,MO,NI,MX,MP,PE,FA,BI,JC	Bon état 2015		
FRFR209_3	Le Coulerc	81	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021		MA,MO,NI,MX,MP,PE,FA,BI,JC	Bon état 2015		
FRFR209_4	Ruisseau de Nadalou	81, 82	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027		MA,MO,NI,MX,MP,PE	Bon état 2015		
FRFR209_5	Ruisseau de Beauregard	82	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027		NI,PE	Bon état 2015		
FRFR313_10	Ruisseau d'Agout	81	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR313_12	Ruisseau de Lézet	81	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027		MA,MO,NI,MX,MP,CM	Bon état 2015		
FRFR313_4	Ruisseau de Malegousse	81	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR313_5	Ruisseau de Gaycre	12, 81	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027		NI	Bon état 2015		
FRFR313_6	Ruisseau de Cézens	81	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR313_7	Ruisseau de Blasou	81	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027		NI	Bon état 2015		
FRFR313_8	Ruisseau de la Broncarie	81	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027		MA,MO,NI,MX,MP,PE,FA	Bon état 2015		
FRFR313_9	Ruisseau de Lagouste	81	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021		MA,MO,NI,MX,MP,PE,FA,BI,JC	Bon état 2015		
FRFR314A_10	Ruisseau de la Saudronne	81	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021		MA,MO,NI,MX,MP,PE,FA,BI,JC	Bon état 2015		
FRFR314A_2	Ruisseau de Fontjialbert	81	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021		MA,MO,NI,MX,MP,PE,FA,BI,JC	Bon état 2015		
FRFR314A_3	Riou Frayzi	81	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021		MA,MO,NI,MX,MP,PE,FA,BI,JC	Bon état 2015		
FRFR314A_4	Ruisseau de Banis	81	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	CN, RT		Bon état 2015		
FRFR314A_5	Ruisseau des Rodes	81	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MA,MO,NI,MX,MP,PE,FA,BI,JC	Bon état 2015		
FRFR314A_6	Ruisseau de Marguestal	81	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MA,MO,NI,MX,MP,PE,FA,BI,JC	Bon état 2015		
FRFR314A_7	Ruisseau de Rabistau	81	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MA,MO,NI,MX,MP,PE,FA,BI,JC	Bon état 2015		
FRFR314A_8	Ruisseau d'Avignon	81	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MA,MO,NI,MX,MP,PE,FA,BI,JC	Bon état 2015		
FRFR314A_9	Rieu Vergnet	81	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MA,MO,NI,MX,MP,PE,FA,BI,JC	Bon état 2015		
FRFR314B_10	La Saudronne	81	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	CN, RT	MA,MO,NI,MX,MP,PE,CM	Bon état 2015		
FRFR314B_12	Ruisseau de la Saudronne	81	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	MA,MO,NI,MX,MP	Bon état 2015		
FRFR314B_13	Ruisseau de Jeansault	81	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	CN, RT	MA,MO,NI,MX,MP,PE,FA,BI,JC	Bon état 2015		
FRFR314B_14	Ruisseau de Viars	81	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	MA,MO,NI,MX,MP	Bon état 2015		
FRFR314B_15	Ruisseau de Saudronne	81	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MX,MP,PE	Bon état 2021	RT	PE
FRFR314B_2	Ruisseau de la Pontésié	81	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	MA,MO,NI,MX,MP,PE,FA,BI	Bon état 2015		
FRFR314B_3	Ruisseau de Coules	81	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	NI,PE	Bon état 2015		
FRFR314B_5	Ruisseau du Séoux	81	cours d'eau	MEFM	Bon potentiel 2027	CN, RT	MA,MO,NI,MX,MP,PE,CM	Bon état 2015		
FRFR314B_6	Ruisseau de la Mouline	81	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	MA,MO,NI,MX,MP,PE	Bon état 2015		
FRFR314B_7	Le Luzert	81	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	CN, RT	MA,MO,NI,MX,MP,PE,FA,BI,JC	Bon état 2015		
FRFR314B_8	Ruisseau de Carrofol	81	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	MA,MO,NI,MX,MP,PE	Bon état 2015		
FRFR314B_9	Ruisseau de Vieulac	81	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	MA,MO,NI,MX,MP	Bon état 2015		
FRFR315A_1	Ruisseau de Payrol	82	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	MO,IX,MP,PE,FA,BI	Bon état 2015		
FRFR315A_2	Ruisseau de la Garenne	82	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	MA,MO,NI,MX,MP,PE	Bon état 2015		

## Objectifs des masses d'eau rivières et lacs

Code de la masse d'eau	Nom de la masse d'eau	Dépts	Catégorie	Nature	Objectif écologique			Objectif chimique sans ubiquistes		
					Objectif écologique	Motif de l'exemption	Paramètres exemption (1)	Objectif chimique sans ubiquistes	Motif de l'exemption	Paramètres exemption
FRFR315A_3	Ruisseau de Maribenne	82	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	MA,MO,NI,MX,MP,PE	Bon état 2015		
FRFR315A_4	Ruisseau du Bartac	82	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	MO,MX,MP,PE	Bon état 2015		
FRFR315A_5	Ruisseau de Larone	82	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	MA,MO,NI,MX,MP,PE	Bon état 2015		
FRFR315A_6	Ruisseau de Madeleine	82	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	NI,PE	Bon état 2015		
FRFR315B_1	Ruisseau de la Mouline d'Azas	31, 81	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	NI,PE	Bon état 2015		
FRFR315B_10	Ruisseau de Pengaline	31, 82	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	MA,MO,NI,MX,MP,PE,FA,BI	Bon état 2015		
FRFR315B_11	Ruisseau de Miroulet	82	cours d'eau	MEFM	Bon potentiel 2027	CN, RT	MA,MO,MX,MP,PE,CM	Bon état 2015		
FRFR315B_12	Ruisseau du Vergnet	82	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	NI,PE	Bon état 2015		
FRFR315B_13	Le Rieu Tort	31, 82	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	MA,MO,NI,MX,MP,PE,FA,BI	Bon état 2015		
FRFR315B_2	Ruisseau de Passe	81	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	MA,MO,NI,MX,MP,PE	Bon état 2015		
FRFR315B_3	Ruisseau de Marignol	31	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	NI,PE	Bon état 2015		
FRFR315B_4	Ruisseau de Rieu Tort	31	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	MA,MO,NI,MX,MP,PE	Bon état 2015		
FRFR315B_5	Ruisseau de Palmola	31	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	MA,MO,NI,MX,MP,PE,FA,BI	Bon état 2015		
FRFR315B_6	Le Rieurtort	31	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	MA,MO,NI,MX,MP,PE	Bon état 2015		
FRFR315B_7	Le Souet	31, 81	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	NI,PE	Bon état 2015		
FRFR315B_9	Ruisseau de Magnanac	31	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	NI,PE	Bon état 2015		
FRFR360_1	La Lupte	46, 82	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	MA,MO,NI,MX,MP,PE,FA,BI,IC	Bon état 2015		
FRFR360_2	Ruisseau de Lemberne	82	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	NI,PE	Bon état 2015		
FRFR360_3	Le Rieurtort	82	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	MA,MO,NI,MX,MP,PE,FA,BI	Bon état 2015		
FRFR360_4	Le Lembous	46, 82	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	CN, RT	MO,NI,MX,PE,BI,CM	Bon état 2015		
FRFR381_1	Ruisseau de Saint-Nazaire	82	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	CN, RT	NI,PE,CM	Bon état 2015		
FRFR381_2	Ruisseau de Cantegrel	82	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	NI,PE	Bon état 2015		
FRFR381_3	Ruisseau de Cardac	82	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	NI,PE	Bon état 2015		
FRFR383_1	Le Gagnol	82	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	NI,PE	Bon état 2021	RT	PE
FRFR384_1	Ruisseau de Jauzeu	81	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	MO,NI,MX,PE,BI	Bon état 2015		
<b>Unité hydrographique de référence : Tam Dourdou Rance</b>										
FRFL101	Lac de Villefranche-de-Panat	12	plans d'eau	MEFM	Bon potentiel 2027	CN, RT	MA,MO,NI,MX,PE	Bon état 2015		
FRFL77	Retenue de Pinet	12	plans d'eau	MEFM	Bon potentiel 2015			Bon état 2015		
FRFR136	Le Dourdou de sa source au confluent du Nuéjouis	12, 34, 81	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MA,MO,MX,MP,PE,FA	Bon état 2015		
FRFR137	Le Dourdou du confluent du Nuéjouis au confluent du Tam	12	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MA,MO,MX,MP,PE,FA,IC	Bon état 2015		
FRFR138	Le Rance de sa source au confluent du Liamou	12, 81	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MX,PE,IC	Bon état 2015		
FRFR139	Le Rance du confluent du Liamou au confluent du Tarn	12, 81	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MA,MO,MX,MP,PE,FA,IC	Bon état 2015		
FRFR298	La Sorgue	12, 34	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR311A	Le Tarn du barrage de Pinet au confluent du Dourdou	12	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	CN, RT	MX,PE,IC,CM,HY	Bon état 2015		
FRFR312	L'Alrance du lac de Villefranche-de-Panat au confluent du Tarn	12	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MA,MO,NI,MX,MP,PE,FA,IC	Bon état 2015		
FRFR313	Le Tarn du confluent du Dourdou au confluent du Sarlan	12, 81	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MA,MO,MX,MP,PE,IC	Bon état 2015		
FRFR357	L'Alrance de sa source au lac de Villefranche-de-Panat	12	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015	RT	MA,MO,NI,MX,MP,PE,FA	Bon état 2015		
FRFR363	Le Nuéjouis	12	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR368	Le Coudols	12	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MX,PE,IC	Bon état 2015		
FRFR386	Le Liamou	12, 81	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFL101_1	Ruisseau de Violon Bas	12	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFL77_2	Ruisseau de Prat Long	12	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFL77_4	Ruisseau de Lavandou	12	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR136_2	Rieu Pourquié	34, 81	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR136_3	Ruisseau de la Barraque	12, 81	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		

## Objectifs des masses d'eau rivières et lacs

Code de la masse d'eau	Nom de la masse d'eau	Dépts	Catégorie	Nature	Objectif écologique			Objectif chimique sans ubiquistes		
					Objectif écologique	Motif de l'exemption	Paramètres exemption (1)	Objectif chimique sans ubiquistes	Motif de l'exemption	Paramètres exemption
FRFR136_4	Rieu Mates	12, 81	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR137_2	Ruisseau de Prunès	12	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021		MA,MO,NI,IX,MP,PE,FA,BI,IC	Bon état 2015		
FRFR137_3	Le Riaudou	12	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021		MA,MO,NI,IX,MP,PE,FA,BI,IC	Bon état 2015		
FRFR137_4	Le Grauzou	12	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR137_6	Le Len	12	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR137_7	Ruisseau de Gommaric	12	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	NI	Bon état 2015		
FRFR138_1	Le Rance	12	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR139_1	Ruisseau d'Avène	12, 81	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR139_10	Le Gos	12	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	NI	Bon état 2015		
FRFR139_11	Ruisseau de Mousse	12	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR139_2	La Grêle Rouge	12	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	NI	Bon état 2015		
FRFR139_3	Le Toudoure	12, 81	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR139_4	Ruisseau de Thérondel	12	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MA,MO,NI,IX,MP,PE,FA,BI,IC	Bon état 2015		
FRFR139_5	Ruisseau d'Avène	12, 81	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR139_7	Le Merdanson	12	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	NI	Bon état 2015		
FRFR139_8	Le Vernobre	12, 81	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR139_9	Ruisseau des Oules	12, 81	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR298_1	La Foussette	12	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR298_2	Ruisseau le Verzolet	12	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR298_3	Ruisseau d'Annou	12	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR298_4	Ravin de Nougayrolles	12	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR298_5	Ruisseau de Vailhauzy	12	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR298_6	Le Bauras	12	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MA,MO,NI,IX,MP,PE,FA,BI,IC	Bon état 2015		
FRFR311A_1	Ruisseau de Linsouse	12	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MA,MO,NI,IX,MP,PE,FA,BI,IC	Bon état 2015		
FRFR311A_2	Ruisseau de Genève	12	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MA,MO,NI,IX,MP,PE,FA,BI,IC	Bon état 2015		
FRFR313_1	Le Gos	12	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2021	RT	MA,MO,NI,IX,MP,PE,FA,BI,IC	Bon état 2015		
FRFR313_2	Ruisseau de Jauret	12	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2027	RT	NI	Bon état 2015		
FRFR363_1	Le Dargou	12	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR363_2	Le Cabot	12	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR368_1	Le Vernobre	12	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFR368_2	Ruisseau des Vabrettes	12	cours d'eau	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		

Tableau d'objectifs des masses d'eau artificielles									
Code de la masse d'eau	Nom de la masse d'eau	Dépts	Nature	Objectif écologique			Objectif chimique sans ubiquistes		
				Objectif écologique	Motif de l'exemption	Paramètres exemption (1)	Objectif chimique sans ubiquistes	Motif de l'exemption	Paramètres exemption
FRFR911	Canal d'Alaric	32, 65	Artificielle	Bon potentiel 2015			Bon état 2015		
FRFR919	Canal du Bouès	65	Artificielle	Bon potentiel 2015			Bon état 2015		
FRFL33	Lac du Commanday	40	Artificielle	Bon potentiel 2015			Bon état 2015		
FRFL4	Lac d'Arjazanx	40	Artificielle	Bon potentiel 2015			Bon état 2015		
FRFL81	Lac des Quatre Cantons	40	Artificielle	Bon potentiel 2027	CN, RT	MX, PE	Bon état 2015		
FRFR926	Canal de l'UNIMA (du Moussard)	17	Artificielle	Bon potentiel 2021	RT	MA, MO, NI, MX, MP, PE, FA	Bon état 2015		
FRFR924	Chenal du Gua	33	Artificielle	Bon potentiel 2027	RT	PE, CM, HY	Bon état 2015		
FRFR913	Canal des étangs	33	Artificielle	Bon potentiel 2021	CN, RT	MO, MX, PE, CM, HY	Bon état 2015		
FRFR931	Canal du Porge ou des Etangs	33	Artificielle	Bon potentiel 2021	CN, RT	MO, MX, PE, CM, HY	Bon état 2015		
FRFR916	Canal des Landès	33	Artificielle	Bon potentiel 2015			Bon état 2015		
FRFR932	Canal de Navarosse	40	Artificielle	Bon potentiel 2015			Bon état 2021	RT	MI, MX
FRFR927	Canal de la Seudre à la Charente	17	Artificielle	Bon potentiel 2021	CN, RT	MA, MO, NI, MX, MP, PE, FA	Bon état 2015		
FRFR925	Chenal de Brouage	17	Artificielle	Bon potentiel 2021	RT	MA, MO, NI, MX, MP, PE, FA	Bon état 2015		
FRFR923	Canal de Lalinde	24	Artificielle	Bon potentiel 2021	RT	MX, PE	Bon état 2015		
FRFR922	Rigole du Canal du Midi	11, 31	Artificielle	Bon potentiel 2015			Bon état 2015		
FRFR912	Canal de Saint-Martory	31	Artificielle	Bon potentiel 2015			Bon état 2015		
FRFR917	Canal de Franquevielle à Cardellhac	31	Artificielle	Bon potentiel 2015			Bon état 2015		
FRFL17	Lac de Bordeaux	33	Artificielle	Bon potentiel 2027	CN, RT	MA, MO, MX, MP, PE, FA	Bon état 2015		
FRFL19	Lac du Bousquet	33	Artificielle	Bon potentiel 2027	CN, RT	MO, MX, PE	Bon état 2015		
FRFR920	Canal de Golfech	82	Artificielle	Bon potentiel 2021	RT	MA, MO, MX, MP, PE, FA	Bon état 2021	RT	MI, MX
FRFR930	Canal du Midi	11, 31	Artificielle	Bon potentiel 2021	RT	MA, MO, MX, MP, PE, FA	Bon état 2021	RT	MI, MX
FRFR915	Arrats canalisée	31, 65	Artificielle	Bon potentiel 2015			Bon état 2015		
FRFR914	Canal de la Neste	65	Artificielle	Bon potentiel 2015			Bon état 2015		
FRFR910	Canal Latéral à la Garonne	31, 33, 47, 82	Artificielle	Bon potentiel 2015			Bon état 2021	RT	MI, MX
FRFR921	Rigole de la Plaine	31, 81	Artificielle	Bon potentiel 2015			Bon état 2021	RT	MI, MX
FRFR928	Rigole de la Montagne Noire	11, 31, 81	Artificielle	Bon potentiel 2015			Bon état 2015		
FRFR929	Le Ruisseau le Laudot	31	Artificielle	Bon potentiel 2015			Bon état 2015		
FRFR918	Canal de Montech	82	Artificielle	Bon potentiel 2015			Bon état 2027	RT	MI

Tableau d'objectifs des masses d'eau littorales										
Code de la masse d'eau	Nom de la masse d'eau	Dépts	Catégorie	Nature	Objectif écologique			Objectif chimique sans ubiquistes		
					Objectif écologique	Motif de l'exemption	Paramètres exemption (1)	Objectif chimique sans ubiquistes	Motif de l'exemption	Paramètres exemption
FRFT06	Estuaire Adour Amont	40, 64	transition	Naturelle	Bon état 2027	CN, RT	IC	Bon état 2021	RT	MI, MX
FRFT07	Estuaire Adour Aval	40, 64	transition	MEFM	Bon potentiel 2027	CN, RT	IC	Bon état 2015		
FRFT08	Estuaire Bidassoa	64	transition	MEFM	Bon potentiel 2027	CN, RT	IC	Bon état 2015		
FRFT01	Estuaire Charente	17	transition	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFC10	Panache de l'Adour	40, 64	côtières	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFC11	Côte Basque	64	côtières	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFT09	Estuaire Gironde aval	17, 33	transition	Naturelle	Bon état 2027	CN, RT	IC	Bon état 2027	RT	MX
FRFT35	Gironde amont	33	transition	MEFM	Bon potentiel 2027	CN, RT	IC	Bon état 2015		
FRFC05	Côte Gironde	33	côtières	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFC07	Arcachon aval	33	côtières	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFC08	Côte Landaise	33, 40	côtières	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFC09	Lac d'Hossegor	40	côtières	MEFM	Bon potentiel 2015			Bon état 2015		
FRFC06	Arcachon amont	33, 40	côtières	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFC01	Côte Nord-Est de l'île d'Oléron	17	côtières	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFC02	Pertuis Charentais	17	côtières	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFC03	Côte Ouest de l'île d'Oléron	17	côtières	Naturelle	Bon état 2015			Bon état 2015		
FRFT02	Estuaire Seudre	17	transition	MEFM	Bon potentiel 2021	CN, RT	IC	Bon état 2015		
FRFT31	Estuaire Fluvial Isle	33	transition	Naturelle	Bon état 2021	CN, RT	IC	Bon état 2021	RT	MI, MX
FRFT32	Estuaire Fluvial Dordogne	33	transition	Naturelle	Bon état 2027	CN, RT	IC	Bon état 2021	RT	MI, MX
FRFT33	Estuaire Fluvial Garonne Amont	33	transition	Naturelle	Bon état 2027	CN, RT	IC	Bon état 2027	RT	MI, MX
FRFT34	Estuaire Fluvial Garonne Aval	33	transition	MEFM	Bon potentiel 2027	CN, RT	IC	Bon état 2015		

Tableau des masses d'eau à objectifs moins stricts

Objectif moins strict											
Code de la masse d'eau	Nom de la masse d'eau	Dépts	Catégorie	Nature	Objectif écologique	motif exemption	Paramètre objectif moins strict	Meilleur état pouvant être atteint	État constaté 2015	Causes de la dérogation	Echéance d'atteinte d'objectif écologique atteignable (hors paramètres moins strict)
FRFR247B	Le Gave de Pau du confluent du Gave de Cauterets au confluent du Nès	65	cours d'eau	Naturelle	Moins strict	FT	zinc	non dégradation	Zinc= État moyen	<p>L'étude conduite sur cette masse d'eau a démontré que la ME amont (FR 245) était le principal contributeur de la pollution polymétallique dont le zinc sur le gave de Pau. Aucune amélioration envisageable dans un délai postérieur à 2027. Plusieurs facteurs permettent de conclure à l'incertitude d'espérer mesurer une amélioration d'ici 2012:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Impossibilité de supprimer le stock métallique probablement aussi constitué dans les sédiments de la rivière sans mettre en péril d'autres objectifs environnementaux,</li> <li>- Retour d'expérience de la gestion d'autres contaminations métalliques anciennes par des sites miniers,</li> <li>- Complexité administrative de gestion du site.</li> </ul>	Bon état écologique 2021
R245	Le Gave de Cauterets du confluent du Gave de Lutour au confluent du Gave de Pau	65	cours d'eau	Naturelle	Moins strict	FT	zinc	non dégradation	Zinc: État moyen	<p>La principale pression de pollution sur cette masse d'eau est liée à d'anciens sites miniers de avec des rejets diffus de zinc. La pression exercée par les mines pose des problèmes de faisabilité technique et de temps de réponse des milieux. A ce stade, il n'est pas possible de dimensionner les travaux sur cette problématique. Masses d'eau pour lesquelles de l'acquisition de connaissances est nécessaire pour mieux appréhender la consistance et le coût des travaux.</p>	Bon état écologique 2027
FRFR589	Le Crieu du lieu-dit la Grapide au confluent de l'Arège	9	cours d'eau	Naturelle	Moins strict	CD	Matières azotées, Matière organique, Matière phosphorées	non dégradation	Matières azotées: État moyen Matière organique: État moyen Matières phosphorées: État moyen	<p>Le Crieu est impacté par 4 stations d'épuration domestiques dont une station avec des industries raccordées. Les seules solutions techniques pertinentes présentent des problèmes de fiabilité / faisabilité et ressortent avec un coût qui dépasse largement les bénéfices environnementaux potentiels. La masse d'est est classée en coût disproportionné.</p>	Bon état écologique 2027

Tableau des masses d'eau à objectifs moins stricts											
Code de la masse d'eau	Nom de la masse d'eau	Dépts	Catégorie	Nature	Objectif écologique	motif exemption	Paramètre objectif moins strict	Meilleur état pouvant être atteint	Objectif moins strict		Échéance d'atteinte d'objectif écologique (hors paramètres moins strict)
									État constaté 2015	Causes de la dérogation	
FRFR296B_2	Ruisseau de la Saudrune	31	cours d'eau	MEFM	Moins strict	CD	Matières azotées, Oxygène, Matière phosphorées, Flore aquatique	non dégradation	Matières azotées: État médiocre Matières phosphorées: État médiocre Oxygène: État médiocre Flore aquatique: État médiocre	La Saudrune est impactée par des pressions domestiques (2 stations d'épuration domestiques avec industries raccordés) et dans une moindre importance par des sites et sols pollués. Les coûts pour l'atteinte du bon état sont jugés excessifs au regard des bénéfices et des enjeux environnementaux : la masse est classée en coût disproportionné.	Bon potentiel écologique 2027
FRFR3	La Béronne	79	cours d'eau	Naturelle	Moins strict	CD	Matières azotées, Matière phosphorées, Flore aquatique, Benthos invertébrés	non dégradation	Matières azotées: État médiocre Matières phosphorées: État mauvais Flore aquatique: État moyen Benthos invertébrés: État moyen	Cette très petite masse d'eau située en tête de bassin est impactée par les pollutions que subit la ME de la Légère. Une analyse coûts disproportionnée a étudié les différentes solutions envisageables permettant d'atteindre les objectifs de dépollution et la faisabilité économique. Cette étude a conclu à la disproportion des scénarios envisagés pour résorber les perturbations et rétablir le bon état des eaux.	Bon état écologique 2021
FRFR475	La Berlande	79	cours d'eau	Naturelle	Moins strict	CD	Matières azotées, Matière phosphorées, Flore aquatique, Benthos invertébrés	non dégradation	Matières azotées: État médiocre Matières phosphorées: État mauvais Flore aquatique: État moyen Benthos invertébrés: État moyen	Cette très petite masse d'eau située en tête de bassin est elle aussi impactée par les rejets d'un établissement industriel qui fabrique des produits chimiques et est installé sur la Légère en amont. Malgré le lourd programme d'investissement de rénovation de la station d'épuration industrielle, la station d'épuration ne peut traiter efficacement l'azote et le phosphore qui restent des facteurs déclassants. Une analyse coûts disproportionnée a étudié les différentes solutions envisageables permettant d'atteindre les objectifs de dépollution et la faisabilité économique. Cette étude a conclu à la disproportion des scénarios envisagés pour résorber les perturbations et rétablir le bon état des eaux.	Bon état écologique 2021

Tableau des masses d'eau à objectifs moins stricts

Tableau des masses d'eau à objectifs moins stricts											
Code de la masse d'eau	Nom de la masse d'eau	Dépts	Catégorie	Nature	Objectif écologique	motif exemption	Paramètre objectif moins strict	Meilleur état pouvant être atteint	Objectif moins strict		Échéance d'atteinte d'objectif écologique atteignable (hors paramètres moins strict)
									État constaté 2015	Causes de la dérogation	
FRFR475_2	La Légère	79	cours d'eau	Naturelle	Moins strict	CD	Matières azotées, Matière phosphorées, Flore aquatique, Benthos invertébrés	non dégradé	Matières azotées: État mauvais Matières phosphorées: État mauvais Flore aquatique: État médiocre Benthos invertébrés: État médiocre	Cette très petite masse d'eau située en tête de bassin est impactée par les rejets d'un établissement industriel qui fabrique des produits chimiques. Elle subit également des étiages sévères qui renforcent la pollution des eaux en réduisant la capacité d'autoépuration de la rivière et connaît des discontinuités écologiques. Malgré le lourd programme d'investissement de rénovation de la station d'épuration industrielle, la station d'épuration ne peut traiter efficacement l'azote et le phosphore qui restent des facteurs déclassants. Une analyse coûts disproportionnée a étudié les différentes solutions envisageables permettant d'atteindre les objectifs de dépollution et la faisabilité économique. Cette étude a conclu à la disproportion des scénarios envisagés pour résorber les perturbations et rétablir le bon état des eaux.	Bon état écologique 2021

## N°5 TABLEAU DES OBJECTIFS D'ÉTAT CHIMIQUE ET QUANTITATIF DES MASSES D'EAU SOUTERRAINES

Une série de tableaux présente les objectifs d'état chimique et quantitatif pour les masses d'eau souterraines.

Pour chaque masse d'eau le tableau des objectifs se compose :

- de l'identification de la masse d'eau (code, nom, département, catégorie, type)
- de l'objectif chimique où sont détaillés :
  - le type d'objectif et son délais : bon état 2015, 2021 ou 2027. A noter qu'aucun objectif moins strict n'est proposé pour les eaux souterraines.
  - la motivation en cas de recours aux dérogations, faisabilité technique (FT), conditions naturelles (CN).
  - les paramètres faisant l'objet d'une adaptation (voir tableau ci-dessous)
- d'une colonne « polluants dont la tendance à la hausse est à inverser » qui identifie les masses d'eau souterraines pour lesquelles une tendance à la hausse significative et durable a été identifiée et le polluant sur lequel des mesures doivent être mises en œuvre afin d'inverser les tendances à la dégradation de l'état de ces masses d'eau souterraines.

colonne	sigle	définition
Type	A	Alluvial
	DS	Dominante sédimentaire non alluviale
	EV	Edifice volcanique
	S	Socle
	IL	Système imperméable localement aquifère
	IP	Système hydraulique composite propre aux zones intensément plissées de montagne
Paramètre justifiant l'exemption	DQ	Déséquilibre quantitatif
	NI	Nitrates
	PE	Pesticides

Tableau des objectifs des MESO

Code de la masse d'eau	Nom de la masse d'eau	Dépts	Catégorie	Type	Objectif quantitatif			Objectif chimique			Polluants dont la tendance à la hausse est à inverser
					Objectif quantitatif	Motif de l'exemption	Paramètres justifiant l'exemption ou faisant l'objet d'une adaptation (objectif moins strict)	Objectif chimique	Motif de l'exemption	Paramètres justifiant l'exemption ou faisant l'objet d'une adaptation (objectif moins strict)	
FRFG001	Socle BV Haute-Charente secteur hydro r0	16, 87	souterraine	S	Bon état 2015			Bon état 2015			
FRFG002	Socle BV Haut Bandiat et Tardoire secteur hydro r1	16, 87, 24	souterraine	S	Bon état 2015			Bon état 2021	CN	Pesticides	
FRFG003	Calcaires jurassiques BV Isle-Dronne secteurs hydro p6-p7	24	souterraine	DS	Bon état 2015			Bon état 2027	CN	Pesticides	
FRFG004	Socle BV Isle-Dronne secteurs hydro p6-p7	87, 24, 19	souterraine	S	Bon état 2015			Bon état 2015	CN	Pesticides	Nitrates
FRFG005	Socle BV Vézère secteurs hydro p3-p4	87, 24, 19	souterraine	S	Bon état 2015			Bon état 2015			
FRFG006	Socle BV Dordogne secteurs hydro p0-p1 -p2	23, 46, 19, 15, 63	souterraine	S	Bon état 2015			Bon état 2015			
FRFG007	Socle BV Lot secteurs hydro o7-o8	43, 46, 48, 15, 12	souterraine	S	Bon état 2015			Bon état 2015			
FRFG008	Socle BV Aveyron secteur hydro o5	81, 12, 82	souterraine	S	Bon état 2015			Bon état 2021	CN	Nitrates	
FRFG009	Socle BV Tarn secteurs hydro o3-o4	48, 34, 30, 81, 11, 12, 31	souterraine	S	Bon état 2015			Bon état 2021	CN	Nitrates	Nitrates
FRFG010	Volcanisme Aubrac	48, 15, 12	souterraine	EV	Bon état 2015			Bon état 2015			
FRFG011	Volcanisme cantalien - BV Adour-Garonne	19, 15, 63, 12	souterraine	EV	Bon état 2015			Bon état 2015			
FRFG012	Calcaires et marnes du jurassique sup du BV de la Dordogne secteur hydro p2	46, 24	souterraine	DS	Bon état 2015			Bon état 2015			
FRFG013	Calcaires du jurassique moyen entre Charente et Son	86, 16	souterraine	DS	Bon état 2015			Bon état 2027	CN	Nitrates - Pesticides	
FRFG014	Calcaires du jurassique moyen en rive droite de la Charente amont	86, 16, 79	souterraine	DS	Bon état 2027	CN	DQ	Bon état 2027	CN	Nitrates - Pesticides	
FRFG015	Calcaires du jurassique supérieur du BV Boutonne secteur hydro r6	17, 79	souterraine	DS	Bon état 2027	CN	DQ	Bon état 2027	CN	Nitrates	Nitrates
FRFG016	Calcaires du jurassique supérieur du BV Charente secteurs hydro r0, r1, r2, r3, r5	17, 16, 79	souterraine	DS	Bon état 2015			Bon état 2027	CN	Nitrates - Pesticides	Nitrates
FRFG017	Alluvions de la Charente	17, 16	souterraine	A	Bon état 2015			Bon état 2027	CN	Nitrates - Pesticides	Nitrates
FRFG018	Calcaires du karst de la Rochefoucauld BV Charente	16, 24	souterraine	DS	Bon état 2015			Bon état 2027	CN	Pesticides	
FRFG019	Alluvions de l'Ariège et affluents	11, 09, 31	souterraine	A	Bon état 2015			Bon état 2027	CN	Nitrates - Pesticides	
FRFG020	Alluvions de la Garonne moyenne et du Tarn aval, la Save, l'Hers mort et le Girou	81, 82, 47, 32, 31	souterraine	A	Bon état 2015			Bon état 2027	CN	Nitrates - Pesticides	
FRFG021	Alluvions du Tarn, du Dadou et de l'Agout secteurs hydro o3-o4	81, 12, 82, 31	souterraine	A	Bon état 2015			Bon état 2027	CN	Nitrates - Pesticides	Nitrates
FRFG022	Alluvions de l'Aveyron et de la Lère	81, 82	souterraine	A	Bon état 2015			Bon état 2015			
FRFG023	Alluvions du Lot	46, 12, 47	souterraine	A	Bon état 2015			Bon état 2015			
FRFG024	Alluvions de la Dordogne	46, 33, 24, 19	souterraine	A	Bon état 2015			Bon état 2027	CN	Nitrates - Pesticides	
FRFG025	Alluvions de l'Isle et de la Dronne	17, 33, 16, 24	souterraine	A	Bon état 2015			Bon état 2027	CN	Nitrates - Pesticides	Nitrates
FRFG026	Alluvions recentes de la Gironde	17, 33	souterraine	A	Bon état 2015			Bon état 2015			
FRFG027	Alluvions fluvio-marines des marais de Rochefort, de Brouage et Seudre aval	17	souterraine	A	Bon état 2015			Bon état 2015			
FRFG028	Alluvions de l'Adour et de l'Echez, l'Arros, la Bidouze et la Nive	64, 40, 32, 65	souterraine	A	Bon état 2021	CN	DQ	Bon état 2027	CN	Nitrates - Pesticides	
FRFG029	Alluvions des Luys	64, 40	souterraine	A	Bon état 2015			Bon état 2015			
FRFG030	Alluvions du gave de Pau	64, 40, 65	souterraine	A	Bon état 2015			Bon état 2027	CN	Nitrates - Pesticides	
FRFG031	Alluvions du gave d'Oloron et du Saison	64, 40	souterraine	A	Bon état 2015			Bon état 2015			
FRFG032	Alluvions de la Bidassoa	64	souterraine	A	Bon état 2015			Bon état 2015			

Tableau des objectifs des MESO											
Code de la masse d'eau	Nom de la masse d'eau	Dépts	Catégorie	Type	Objectif quantitatif			Objectif chimique			Polluants dont la tendance à la hausse est à inverser
					Objectif quantitatif	Motif de l'exemption	Paramètres justifiant l'exemption ou faisant l'objet d'une adaptation (Objectif moins strict)	Objectif chimique	Motif de l'exemption	Paramètres justifiant l'exemption ou faisant l'objet d'une adaptation (objectif moins strict)	
FRFG033	Grès du bassin de Brive	24, 19	souterraine	DS	Bon état 2015			Bon état 2015			
FRFG034	Calcaires, dolomies et grès du lias BV de la Dordogne secteurs hydro p1-p2	46, 19	souterraine	DS	Bon état 2015			Bon état 2015			
FRFG035	Calcaires, dolomies et grès du lias BV du Lot secteur hydro o8	46, 12	souterraine	DS	Bon état 2015			Bon état 2015			
FRFG036	Calcaires, dolomies et grès du lias BV de l'Aveyron secteur hydro o5	46, 81, 12, 82	souterraine	DS	Bon état 2015			Bon état 2015			
FRFG037	Calcaires des Causses du Quercy BV Aveyron	46, 81, 82	souterraine	DS	Bon état 2015			Bon état 2015			
FRFG038	Calcaires des Causses du Quercy BV Lot	46, 12, 82	souterraine	DS	Bon état 2015			Bon état 2015			
FRFG039	Calcaires des Causses du Quercy BV Dordogne	46, 24, 19	souterraine	DS	Bon état 2015			Bon état 2015			
FRFG040	Calcaires des Causses du Quercy BV Corrèze-Vézère	46, 24, 19	souterraine	DS	Bon état 2015			Bon état 2021	CN	Pesticides	
FRFG041	Calcaires de l'Entre 2 Mers du BV de la Dordogne	33	souterraine	DS	Bon état 2015			Bon état 2021	CN	Pesticides	
FRFG042	Calcaires du jurassique moyen du BV de la Boutonne secteur hydro r6	79	souterraine	DS	Bon état 2027	CN	DQ	Bon état 2027	CN	Nitrates	
FRFG043	Molasses du bassin de la Garonne et alluvions anciennes de Piémont	46, 33, 24, 81, 11, 09, 82, 47, 32, 65, 31	souterraine	IL	Bon état 2015			Bon état 2015	CN	Nitrates – Pesticides	
FRFG044	Molasses du bassin de l'Adour et alluvions anciennes de Piémont	64, 40, 32, 65	souterraine	IL	Bon état 2015			Bon état 2015	CN	Pesticides	
FRFG045	Sables plio-quaternaires des bassins côtiers région hydro et terrasses anciennes de la Gironde	64, 33, 40	souterraine	DS	Bon état 2015			Bon état 2015			
FRFG046	Sables et calcaires plio-quaternaires du bassin Midouze-Adour région hydro q	64, 33, 40, 47, 32	souterraine	DS	Bon état 2015			Bon état 2015	CN	Nitrates – Pesticides	
FRFG047	Sables plio-quaternaires du bassin de la Garonne région hydro et terrasses anciennes de la Garonne	33, 40, 47	souterraine	DS	Bon état 2015			Bon état 2015			
FRFG048	Terrains plissés BV Ariège secteur hydro o1	66, 11, 09	souterraine	IP	Bon état 2015			Bon état 2015			
FRFG049	Terrains plissés du BV Garonne secteur hydro o0	09, 65, 31	souterraine	IP	Bon état 2015			Bon état 2015			
FRFG050	Terrains plissés du BV Adour secteur hydro q0	64, 40, 65	souterraine	IP	Bon état 2015			Bon état 2015			
FRFG051	Terrains plissés du BV des gaves secteurs hydro q4, q5, q6, q7	64, 40, 65	souterraine	IP	Bon état 2015			Bon état 2015			
FRFG052	Terrains plissés BV Nive, Nivelle, Bidouze secteurs hydro q8, q9, s5 (tq3 et s4 marginal)	64, 40	souterraine	IP	Bon état 2015			Bon état 2015			
FRFG053	Calcaires du plateau de Sault BV Ariège	11, 09	souterraine	IP	Bon état 2015			Bon état 2015			
FRFG054	Terrains plissés du bassin de la Bidassoa secteur hydro s6	64	souterraine	IP	Bon état 2015			Bon état 2015			
FRFG055	Terrains plissés du BV du Rio Irati	64	souterraine	IP	Bon état 2015			Bon état 2015			
FRFG056	Calcaires et dolomies du lias du BV du Tarn secteur hydro o3	34, 12	souterraine	DS	Bon état 2015			Bon état 2015			Nitrates
FRFG057	Calcaires des grands Causses BV Tarn	48, 34, 30, 12	souterraine	DS	Bon état 2015			Bon état 2015			Nitrates
FRFG058	Calcaires des grands Causses BV Lot	48, 12	souterraine	DS	Bon état 2015			Bon état 2015			Nitrates
FRFG059	Calcaires des grands Causses BV Aveyron	48, 12	souterraine	DS	Bon état 2015			Bon état 2015			Nitrates
FRFG060	Volcanisme du Cézallier - BV Adour-Garonne	15, 63	souterraine	EV	Bon état 2015			Bon état 2015			
FRFG061	Volcanisme du Mont-Dore - BV Adour-Garonne	63	souterraine	EV	Bon état 2015			Bon état 2015			
FRFG062	Alluvions de la Garonne aval	33, 47	souterraine	A	Bon état 2015			Bon état 2021	CN	Pesticides	Nitrates
FRFG063	Calcaires, sables et alluvions des îles d'Oléron et d'Aix	17	souterraine	DS	Bon état 2015			Bon état 2015			Nitrates
FRFG064	Calcaires du jurassique sup des BV de la Devise et des côtières charentaises	17	souterraine	DS	Bon état 2021	CN	DQ	Bon état 2027	CN	Nitrates	
FRFG065	Calcaires, grès et sables du crétaçé sup basal libre en Périgord Sarladais Bouriane	46, 24	souterraine	DS	Bon état 2015			Bon état 2027	CN	Nitrates – Pesticides	
FRFG066	Sables fauves BV Adour région hydro q	40, 32	souterraine	DS	Bon état 2021	CN	DQ	Bon état 2027	CN	Nitrates – Pesticides	
FRFG067	Calcaires et marnes du jurassique sup du BV du Lot secteur hydro o8	46, 47	souterraine	DS	Bon état 2015			Bon état 2015			
FRFG068	Calcaires de l'Entre 2 Mers du BV de la Garonne	33, 47	souterraine	DS	Bon état 2015			Bon état 2021	CN	Pesticides	
FRFG069	Aquifère dunaire de la presqu'île d'Arvert	17	souterraine	DS	Bon état 2015			Bon état 2015			

Tableau des objectifs des MESO											
Code de la masse d'eau	Nom de la masse d'eau	Dépts	Catégorie	Type	Objectif quantitatif			Objectif chimique			Polluants dont la tendance à la hausse est à inverser
					Objectif quantitatif	Motif de l'exemption	Paramètres justifiant l'exemption ou faisant l'objet d'une adaptation (objectif moins strict)	Objectif chimique	Motif de l'exemption	Paramètres justifiant l'exemption ou faisant l'objet d'une adaptation (objectif moins strict)	
FRFG070	Calcaires et faluns de l'aquitainien-burdigalien (miocène) captif	33, 40, 47, 32	souterraine	DS	Bon état 2015			Bon état 2015			
FRFG071	Sables, graviers, galets et calcaires de l'éocène nord AG	46, 17, 33, 16, 40, 24, 81, 82, 47, 32	souterraine	DS	Bon état 2021	CN	DQ	Bon état 2015			
FRFG072	Calcaires du sommet du crétacé supérieur captif nord-aquitain	46, 17, 33, 16, 40, 24, 82, 47, 32	souterraine	DS	Bon état 2021	CN	DQ	Bon état 2015			
FRFG073	Calcaires et sables du turonien coniacien captif nord-aquitain	17, 33, 16, 40, 24, 47, 32	souterraine	DS	Bon état 2015			Bon état 2015			
FRFG074	Sables et graviers du pliocène captif secteur Médoc estuaire	33	souterraine	DS	Bon état 2015			Bon état 2015			
FRFG075	Calcaires, grès et sables de l'infra-cénomaniens/cénomaniens captif nord-quitain	17, 33, 16, 40, 24, 47, 32	souterraine	DS	Bon état 2015			Bon état 2015			
FRFG076	Calcaires, grès et sables de l'infra-cénomaniens/cénomaniens libre	17, 16, 24	souterraine	DS	Bon état 2015			Bon état 2027	CN	Nitrates – Pesticides	Nitrates
FRFG077	Molasses du bassin de la Dordogne	33, 24, 47	souterraine	IL	Bon état 2015			Bon état 2027	CN	Nitrates – Pesticides	Nitrates
FRFG078	Sables, grès, calcaires et dolomies de l'infra-toarcien	46, 86, 17, 33, 16, 79, 24, 19, 81, 12, 82, 47	souterraine	DS	Bon état 2015			Bon état 2027	CN	Nitrates	Nitrates
FRFG079	Calcaires du jurassique moyen charentais captif	17, 16, 79	souterraine	DS	Bon état 2015			Bon état 2015			
FRFG080	Calcaires du jurassique moyen et supérieur captif	46, 64, 17, 33, 16, 40, 24, 81, 82, 47, 32, 65, 31	souterraine	DS	Bon état 2015			Bon état 2015			
FRFG081	Calcaires du sommet du crétacé supérieur captif sud aquitain	64, 40, 11, 09, 32, 65, 31	souterraine	DS	Bon état 2015			Bon état 2015			Nitrates
FRFG082	sables, calcaires et dolomies de l'éocène-paléocène captif sud AG	64, 40, 81, 11, 09, 82, 32, 65, 31	souterraine	DS	Bon état 2027	CN	DQ	Bon état 2015			
FRFG083	Calcaires et sables de l'oligocène à l'ouest de la Garonne	46, 64, 33, 40, 81, 82, 47, 32, 65, 31	souterraine	DS	Bon état 2015			Bon état 2015			Nitrates
FRFG084	Grès, calcaires et sables de l'Hévétien (miocène) captif	33, 40, 32	souterraine	DS	Bon état 2015			Bon état 2015			
FRFG085	Sables fauves BV Garonne région hydro o	40, 47, 32	souterraine	DS	Bon état 2015			Bon état 2027	CN	Nitrates – Pesticides	Nitrates
FRFG086	Alluvions de la Garonne amont, de la Neste et du Salat	09, 65, 31	souterraine	A	Bon état 2015			Bon état 2015			
FRFG087	Basse et moyenne terrasse de la Garonne rive gauche en amont du Tarn	82, 32, 31	souterraine	DS	Bon état 2015			Bon état 2027	CN	Nitrates – Pesticides	
FRFG088	Molasses du bassin du Lot	46, 24, 82, 47	souterraine	IL	Bon état 2015			Bon état 2015			
FRFG089	Molasses du bassin du Tarn	81, 11, 82, 31	souterraine	IL	Bon état 2015			Bon état 2027	CN	Nitrates – Pesticides	
FRFG090	Molasses du bassin de l'Aveyron	46, 81, 82	souterraine	IL	Bon état 2015			Bon état 2027	CN	Nitrates – Pesticides	
FRFG091	Calcaires de la base du crétacé supérieur captif du sud du bassin aquitain	64, 40, 11, 09, 32, 65, 31	souterraine	DS	Bon état 2015			Bon état 2015			Nitrates
FRFG092	Calcaires du sommet du crétacé supérieur du Périgord	16, 24	souterraine	DS	Bon état 2015			Bon état 2027	CN	Pesticides	
FRFG093	Calcaires, grès et sables du turonien-coniacien libre BV Charente-Gironde	17, 16, 24	souterraine	DS	Bon état 2027	CN	DQ	Bon état 2027	CN	Nitrates – Pesticides	Nitrates

Tableau des objectifs des MESO

Code de la masse d'eau	Nom de la masse d'eau	Dépts	Catégorie	Type	Objectif quantitatif			Objectif chimique			Polluants dont la tendance à la hausse est à inverser
					Objectif quantitatif	Motif de l'exemption	Paramètres justifiant l'exemption ou faisant l'objet d'une adaptation (objectif moins strict)	Objectif chimique	Motif de l'exemption	Paramètres justifiant l'exemption ou faisant l'objet d'une adaptation (objectif moins strict)	
FRFG094	Calcaires et calcaires marneux du santonien-campanien BV Charente-Gironde	17, 16	souterraine	DS	Bon état 2027	CN	DQ	Bon état 2027	CN	Nitrates – Pesticides	Nitrates
FRFG095	Calcaires, grés et sables du turonien-coniacien-santonien libre BV Isle-Dronne	16, 24	souterraine	DS	Bon état 2015			Bon état 2027	CN	Nitrates – Pesticides	Nitrates
FRFG096	Calcaires et Calcaires marneux du santonien-campanien BV Isle-Dronne	17, 16, 24	souterraine	DS	Bon état 2015			Bon état 2027	CN	Pesticides	
FRFG097	Calcaires, grés et sables du crétacé sup basal libre BV Lot	46, 24, 47	souterraine	DS	Bon état 2015			Bon état 2015			
FRFG098	Calcaires, grés et sables du crétacé sup basal libre BV Garonne	24, 47	souterraine	DS	Bon état 2015			Bon état 2015			
FRFG099	Alluvions de la Vézère et de la Corrèze	24, 19	souterraine	A	Bon état 2015			Bon état 2015			
FRFG100	Calcaires du sommet du crétacé supérieur captif du littoral nord aquitain	33	souterraine	DS	Bon état 2015			Bon état 2015			
FRFG101	Sables, graviers, galets et calcaires de l'éocène captif du littoral nord aquitain	33, 40	souterraine	DS	Bon état 2015			Bon état 2015			
FRFG102	Calcaires et sables de l'oligocène captif du littoral nord aquitain	33, 40	souterraine	DS	Bon état 2015			Bon état 2015			
FRFG103	Calcaires et faluns de l'aquitain-burdigalien (miocène) captif du littoral nord aquitain	33, 40	souterraine	DS	Bon état 2015			Bon état 2015			
FRFG104	Grés calcaires et sables de l'Hévétien (miocène) captif du littoral nord aquitain	33, 40	souterraine	DS	Bon état 2015			Bon état 2015			
FRFG105	Sables et graviers du pliocène captif du littoral aquitain	33, 40	souterraine	DS	Bon état 2015			Bon état 2015			

## N°6 ARRÊTÉ DÉFINISSANT LES DÉROGATIONS AUX OBJECTIFS DE QUALITE DU SDAGE EN APPLICATION DU VII DE L'ART L.212-1 DU C. ENV (PROJET DE STATION DE TRANSFERT D'ENERGIE PAR POMPAGE DE REDENAT)



PRÉFET DE LA RÉGION MIDI-PYRÉNÉES

**Arrêté définissant les dérogations aux objectifs de qualité du schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux du bassin Adour-Garonne en application du VII de l'article L. 212-1 du code de l'environnement (projet de station de transfert d'énergie par pompage de Rédenat)**

Le Préfet de la région Midi-Pyrénées  
Préfet coordonnateur de bassin Adour-Garonne  
Officier de la Légion d'honneur  
Officier de l'ordre national du Mérite

- Vu le code de l'environnement, en particulier ses articles L. 212-1 et R. 212-10, R. 212-11, R. 212-16 et R.212-18 ;
- Vu l'arrêté du 25 janvier 2010 relatif aux méthodes et critères d'évaluation de l'état écologique, de l'état chimique et du potentiel écologique des eaux de surface pris en application des articles R. 212-10, R. 212-11 et R. 212-18 du code de l'environnement ;
- Vu la consultation du public réalisée du 22 avril au 21 octobre 2015 et les avis reçus ;

**Considérant** que le projet mentionné en annexe présente un caractère d'intérêt général et pourrait conduire à des modifications dans les caractéristiques physiques des eaux qui, pour sa réalisation, nécessiteraient de pouvoir déroger aux objectifs de qualité définis dans le schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux du bassin Adour-Garonne en application des IV et VI de l'article L.212-1 du code de l'environnement ;

**Considérant** que ce projet ne pourra être autorisé, dans le cadre de la procédure prévue au L.214-3 du code de l'environnement, qu'à la condition que toutes les mesures pratiques soient prises pour atténuer l'incidence négative du projet sur l'état des masses d'eau concernées, que les modifications ou altérations des masses d'eau répondent à un intérêt général majeur ou que les bénéfices escomptés par le projet en matière de santé humaine, de maintien de la sécurité pour les personnes ou de développement durable l'emportent sur l'impact sur l'environnement lié à la réalisation des objectifs définis au IV de l'article L.212-1 et que les objectifs bénéfiques poursuivis par le projet ne peuvent, pour des raisons de faisabilité technique ou de coûts disproportionnés, être atteints par d'autres moyens constituant une option environnementale sensiblement meilleure ;

### ARRETE

**Article 1** - Le projet de station de transfert d'énergie par pompage de Rédenat (Corrèze) décrit en annexe du présent arrêté peut être autorisé en dérogeant aux objectifs de qualité définis par le schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux du bassin Adour-Garonne

**Article 2** - Ce projet ne pourra être autorisé dans le cadre de la procédure prévue par l'article L.214-3 du code de l'environnement que sous réserve des conditions définies au Ibis de l'article R.212-16 du code de l'environnement

**Article 3** – Le secrétaire général des affaires régionales pour la région Midi-pyrénées, le préfet de la région Limousin, le préfet de la Corrèze, le préfet de la Dordogne, coordonnateur du sous-bassin de la Dordogne, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'application du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de région Midi-Pyrénées.

Fait à Toulouse, le 12 NOV. 2015



Pascal MAILHOS



**ANNEXE à l'arrêté définissant les dérogations aux objectifs de qualité du schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux du bassin Adour-Garonne en application du VII de l'article L. 212-1 du code de l'environnement**

**Projet de station de transfert d'énergie par pompage de Redenat**

**Éléments descriptifs et justificatifs de la dérogation aux objectifs de qualité du SDAGE du projet de la Station de transfert d'énergie par pompage (STEP) de Redenat**

**I- OBJECTIFS DU RAPPORT**

La Directive Cadre sur l'Eau (DCE) demande notamment d'atteindre le bon état des eaux en 2015 et impose un objectif de non détérioration de l'état des masses d'eau. Elle prévoit toutefois des mécanismes de dérogation ou d'adaptation de ces objectifs (art 4.7).

Cette dérogation permet à un projet dégradant une masse d'eau, dans les conditions précisées ci-dessous, d'être autorisé, dès lors qu'il répond :

- à un intérêt général majeur ,  
et/ou

- que les bénéfices escomptés par le projet en matière de santé humaine, de maintien de la sécurité pour les personnes ou de développement durable l'emportent sur les bénéfices pour l'environnement et la société qui sont liés à la réalisation des objectifs de la DCE.

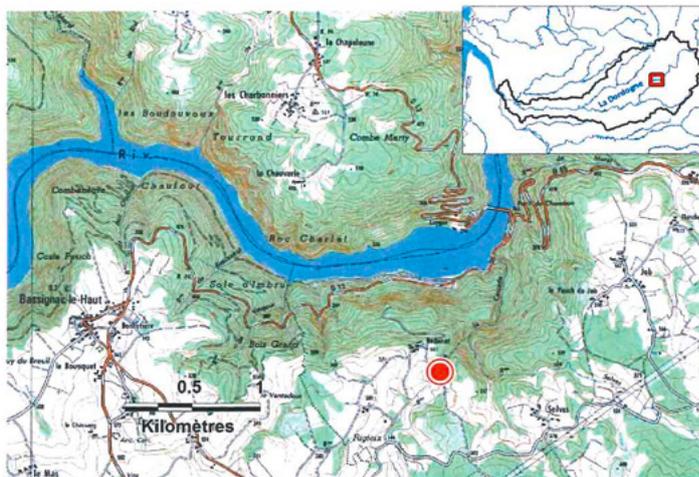
Cette dérogation est une condition nécessaire mais elle ne se substitue pas à la procédure d'autorisation qui devra ultérieurement être sollicitée par le pétitionnaire.

Le présent rapport traite de la justification de la dérogation aux objectifs de qualité du SDAGE du projet de la Station de Transfert d'Énergie par Pompage (STEP) de Redenat.

**II- ELEMENTS DESCRIPTIFS ET JUSTIFICATIFS DE LA DEROGATION AUX OBJECTIFS DE QUALITE DU SDAGE DU PROJET DE LA STATION DE TRANSFERT D'ENERGIE PAR POMPAGE (STEP) DE REDENAT**

**II.1 LOCALISATION**

Le projet est situé dans le département de la Corrèze, en rive gauche de la Dordogne sur le bassin versant du ruisseau de la cascade.



**Figure 1 - Emplacement du projet**



Figure 2 - Emplacement du projet projection Géoportail 2015 (IGN)

## II.2 DESCRIPTION DU PROJET

Le projet consiste en une installation de transfert d'énergie par pompage (STEP) entre la retenue de Chastang sur la Dordogne et un réservoir artificiel à réaliser sur le plateau en rive gauche implanté sur le ruisseau de la Cascade. Il s'agit d'un petit affluent rive gauche de la Dordogne qui se jette dans le lac du Chastang, en aval du pont du Chambon.

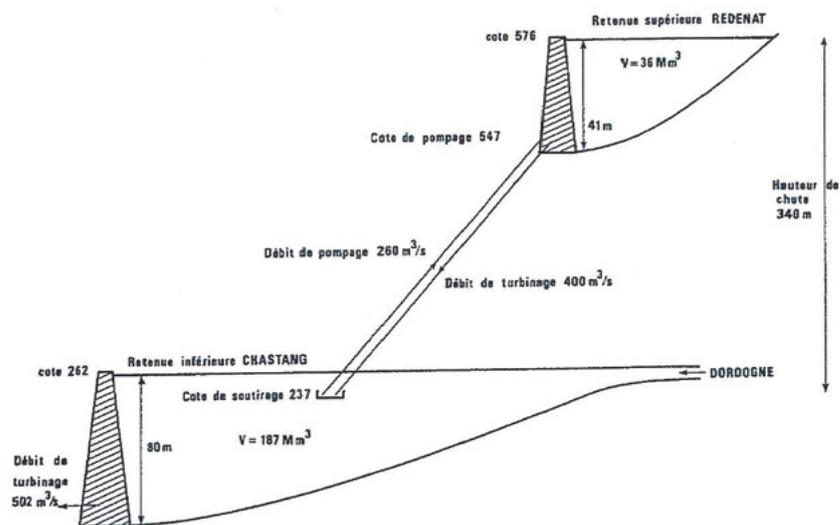


Figure 4.

Figure 3 - Schéma de principe du projet de Redenat

La technologie est celle des stations de transfert d'énergie par pompage (STEP). Ce système est lié à l'énergie hydraulique et donc aux barrages. À la différence d'un barrage classique, il est basé sur l'exploitation de deux retenues d'eau à des hauteurs différentes.

Le principe d'une STEP est :

- de stocker de l'énergie dans la retenue supérieure quand la demande (consommation des usagers) est faible sur le réseau ou la production importante (notamment la production fatale issue de l'éolien ou du solaire), en pompant l'eau à partir de la retenue inférieure ;
- d'utiliser cette énergie stockée au moment des pointes de consommation ou des creux de production en turbinant cette eau dans la retenue inférieure.

La demande d'électricité est souvent plus faible la nuit que le jour et le week-end que les jours de semaine.

Sur l'aménagement de Redenat, les principaux ouvrages sont :

- une usine d'une puissance d'environ 1 200 MW ;
- des galeries souterraines permettant le transfert d'eau entre les deux bassins ;
- un bassin supérieur d'un volume d'environ 40 millions de m<sup>3</sup> et 360 ha de surface, constitué par la fermeture du thalweg du ruisseau dit "de la cascade" par un barrage d'environ 50 m de haut et 850 m de long.

Le réservoir inférieur sera, quant à lui, constitué par la retenue existante créée par le barrage de Chastang.

Administrativement, la construction et l'exploitation des aménagements hydroélectriques de Chastang ont été concédés par l'État à EDF pour la période 1952-2032 par décret ministériel du 09 avril 1952. Le décret du 10 août 1982, portant avenant à la concession hydroélectrique de la chute de Chastang, prévoit la STEP de Redenat en l'intégrant au périmètre de la concession et en précisant les principales caractéristiques des ouvrages à créer.

### **II.3 PORTEUR DU PROJET**

Le projet doit s'inscrire dans une concession d'Etat.

### **II.4 COÛT ESTIMATIF**

D'après les premières études, l'investissement serait de l'ordre de 1 milliard d'euros.

### **II.5 PLANNING PRÉVISIONNEL / ÉCHÉANCES**

Le calendrier de réalisation de ce projet n'est pas encore arrêté. La durée des travaux pourrait s'étaler sur une durée comprise entre 5 et 6 ans. La phase d'exploitation durera depuis la mise en service jusqu'au terme de la concession, dont la durée est déterminée dans le cahier des charges liant l'État et son concessionnaire (pour les derniers titres de concession : environ 40 ans). Le cas échéant, elle pourra être renouvelée.

### **II.6 NATURE DE L'IMPACT PRÉVISIONNEL DU PROJET**

Le projet fera évoluer les pressions sur l'environnement et risque de provoquer une dégradation de certains paramètres d'état des masses d'eau impactées.

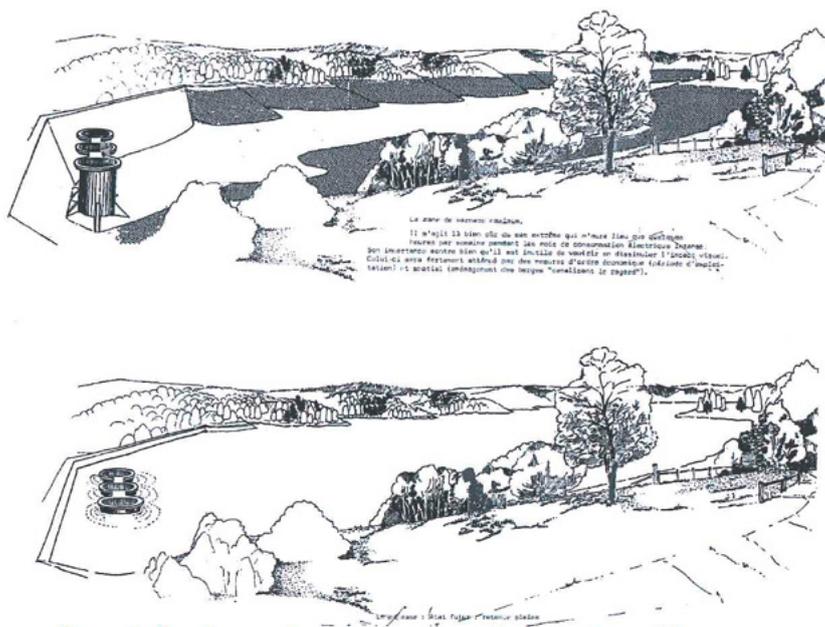
Les éléments d'impacts potentiels sur l'environnement sont :

1. **Les impacts certains d'un ouvrage de stockage de 360 ha environ avec un marnage conséquent et surtout très fréquent.**

La création d'un barrage de cette ampleur au niveau de ce ruisseau aura nécessairement des conséquences écologiques majeures sur l'hydraulique, l'hydromorphologie, la faune et la

flore. Le ruisseau de la Cascade sur lequel serait installé le réservoir supérieur, est classé réservoir biologique. Les principaux impacts attendus sont :

- l'envolement des deux tiers du cours amont sous le réservoir supérieur ;
- la rupture de la continuité écologique de ce cours d'eau ; Le secteur en aval du barrage, très pentu (18%) sera de fait isolé du bassin supérieur du ruisseau de la Cascade abritant des frayères pour les truites, mais restera ouvert sur la retenue de Chastang. Le réseau hydrographique résiduel en amont sera lui isolé de l'aval.
- la modification du régime des eaux du ruisseau de la Cascade entre le plan d'eau supérieur et le réservoir de Chastang.
- Le fonctionnement hydrologique du bassin supérieur sera très artificiel avec des marnages pouvant atteindre 25 m et un taux de renouvellement hebdomadaire. Les vitesses de marnage pourront atteindre 1,3 m/heure au remplissage et -1,7 m/heure en vidange. Cette instabilité n'interdit pas une colonisation par la faune ou la flore depuis le plan d'eau du Chastang mais elle ne permettra pas l'établissement d'un écosystème complexe. Pour l'ensemble de ces raisons, et conformément aux règles habituelles, le futur réservoir ne sera pas considéré comme une masse d'eau et aucun objectif environnemental ne lui sera fixé au titre de la DCE.



**Figure 4 - Esquisses : retenue à marnage maximal et retenue pleine.**  
Source : étude d'impact 1981

2. **Des impacts potentiels sur la retenue de Chastang** (187 millions de m<sup>3</sup>, 31 km de long, 706 ha) sur la Dordogne. Le volume de la retenue de Redenat représente 20% du volume de celle de Chastang. Les incidences seront liées aux futures modalités de gestion du plan d'eau (marnage et modification des temps de résidence) qui seront étudiées en détail dans le cadre du projet. Les effets sur l'état des eaux pourraient s'exprimer vis-à-vis de l'équilibre

thermique et physicochimique (réduction potentielle de la stratification thermique et chimique) selon le niveau de brassage et de renouvellement des eaux induit par le fonctionnement de la STEP de Redenat. Les effets sur le fonctionnement biologique de la retenue pourraient venir de l'augmentation du marnage avec des modifications potentielles sur la chaîne trophique (effets sur le développement du phyto et zooplancton, les organismes benthiques...) et des impacts accrus sur la reproduction de la faune piscicole. Néanmoins ces effets sont préexistants au projet de STEP. C'est donc l'intensité des impacts qui risque d'être aggravée par le projet.

3. **Des impacts potentiels en aval du barrage de Chastang** sur la retenue d'Argentat et en aval sur la Dordogne, beaucoup plus petite en volume. Les évolutions du régime des eaux restituées par l'usine de Chastang pourraient être influencées par la présence de la STEP :
- Une modification potentielle du régime d'écluse de l'usine de Chastang avec des incidences potentielles sur les milieux aquatiques en aval dont les frayères. L'aménagement d'Argentat a pour fonction de démoduler (en les turbinant) les éclusées énergétiques de la centrale située à son amont (Chastang). Compte tenu de la faible capacité de la retenue du Sablier, cette démodulation reste partielle. Ces pressions hydromorphologiques sont donc préexistantes au projet de Redenat ;
  - Des impacts à vérifier sur la mobilisation des sédiments de la retenue de Chastang. Les sédiments de la retenue de Chastang sont assez chargés en matières organiques et phosphore. Une accumulation de micro-polluants est notée, principalement pour l'arsenic et le nickel. La faune invertébrée des sédiments est peu abondante, peu diversifiée et ne comporte pas d'espèce polluo-sensible ce qui peut s'expliquer par les teneurs importantes en matières organiques (source DFC Chastang) ;
  - Des impacts potentiels sur la Dordogne en aval d'Argentat. Le principal risque est celui d'une modification significative du régime thermique de la Dordogne qui conduirait à de nouveaux réajustements de l'écosystème. La qualité des eaux de la Dordogne est bonne mais présente des particularités thermiques, les eaux restant froides toute l'année en aval d'Argentat et ne se réchauffant qu'après un parcours d'une centaine de kilomètres. Les modifications de la thermie sont imputables à l'ensemble de la chaîne hydroélectrique Dordogne (et principalement aux aménagements de l'Aigle et de Chastang). Elles participent à des modifications des structures des peuplements piscicoles (et probablement macro-invertébrés). Ces modifications concernent principalement le linéaire entre Argentat et Beaulieu : il y a dominance des espèces aimant les eaux froides et courantes au détriment de celles plus eurythermes et limnophiles. L'incidence de l'aménagement d'Argentat sur ce phénomène n'est que faible en raison de la faible capacité de sa retenue. Du point de vue piscicole, 27 espèces sont recensées dont des grands migrateurs amphihalins comme le saumon, la lamproie marine, l'anguille, etc. Le saumon atlantique, espèce emblématique de cette richesse se reproduit dans le cours d'eau.
  - Des impacts potentiels sur le site Natura 2000 vallée de la Dordogne sur l'ensemble de son cours et ses affluents.

En résumé, la nature des pressions exercées sur les masses d'eau dépendent de chaque masse d'eau. Sur le site d'implantation du projet, la transformation radicale du milieu est certaine. Sur les masses d'eau en aval, lac et rivière, l'intensité des pressions déterminera le risque de modification des conditions thermiques, physicochimiques et de l'évolution trophique du plan d'eau de Chastang. Ces conditions dépendront des modalités de gestion de ce projet et de ses interactions avec la gestion de la chaîne Dordogne.

## II.7 MASSES D'EAU IMPACTÉES

Les masses d'eau impactées ou potentiellement impactées sont les suivantes :

Nom de la masse d'eau	Ruisseau de la Cascade	Retenue du Chastang	Retenue d'Argentat	La Dordogne du barrage d'Argentat au confluent de la Cère
Identifiant	FRFRL30 4	FRFL30	FRFL3	FRFR348
Type de masse d'eau	Naturelle (Ruisseau)	MEFM (Lac)	MEFM (Lac)	Naturelle (Rivière)
État Chimique (SDAGE 2016/2021)	Non classé (NC)	Non classé (NC)	Bon état mesuré	Bon état mesuré
État Écologique (SDAGE 2016/2021)	Bon état (modélisé)	Non classé (NC)	Bon Potentiel	Etat moyen mesuré
Objectif avant-projet	Bon état	Bon potentiel	Bon potentiel	Bon état
Découpage de la masse d'eau après projet	Découpage - Une masse d'eau afin de ne pas inclure dans la masse d'eau le secteur ennoyé par le plan d'eau	Non	Non	Non
Objectif après projet	Objectif moins strict (= objectif de bon état écologique excepté sur certains paramètres) et objectif de bon état chimique	Pas de changement	Pas de changement	Objectif moins strict objectif de bon état écologique excepté sur certains paramètres (cf objectifs moins stricts) et objectif de bon état chimique

## II.8 MESURES POUVANT ÊTRE PRISES POUR ATTÉNUER L'INCIDENCE DU PROJET

Le système fonctionnera à partir des aménagements déjà existants, en utilisant les eaux stockées dans la retenue du Chastang et du bassin supérieur à créer.

Pour les milieux aquatiques il s'agira d'examiner les possibilités de diminuer les pressions et réduire la vulnérabilité du milieu. Plusieurs pistes pourraient être approfondies :

Pour les mesures d'atténuation des impacts directs :

- La définition d'un régime de débit réservé pour le ruisseau de la Cascade ;
- Des aménagements de frayères adaptées dans les retenues du Chastang et du Sablier pour favoriser la reproduction des espèces présentes ;
- Une prise en compte de l'effet de l'aménagement sur la thermique et sur la qualité chimique des eaux de la Dordogne en aval d'Argentat. Il s'agira de conserver des spécificités du régime thermique de la Dordogne en lien avec la grande hydroélectricité.

D'autres mesures d'atténuation consisteraient en l'adaptation des modalités de gestion de la chaîne hydroélectrique en faveur de l'environnement aquatique en aval :

- La prolongation de la convention « éclusées » signée en 2008 entre EDF, l'Etat, l'Agence de l'Eau Adour Garonne et EPIDOR et son ajustement aux nouvelles conditions issues de la présence de Redenat. Cette convention constitue un cadre de gouvernance favorable à la réduction des impacts des éclusées.
- Une contribution pour des aménagements de compensation sur la rivière Dordogne ou sur des affluents.

Par ailleurs, des mesures en faveur de l'activité agricole, du tourisme et des loisirs, des infrastructures routières, des paysages, de repeuplement piscicole ainsi que la mise en place d'un programme de surveillance écologique du site sont envisagées.

## II.9 OBJECTIF DU PROJET<sup>1</sup>

L'intégration d'une plus grande part d'Énergies Renouvelables (EnR) dans le mix énergétique de la France rencontre un large accord dans notre pays. Par ailleurs, l'impératif de diminuer drastiquement les émissions de gaz à effet de serre - tout particulièrement de CO<sub>2</sub> - afin de contenir les effets du changement climatique dans des limites gérables compte désormais au rang des préoccupations prioritaires d'une majorité de nos concitoyens.

L'objectif d'une division par 4 de nos émissions de gaz à effet de serre d'ici 2050, rappelé dans la loi, est aujourd'hui considéré comme réaliste.

Pour réussir l'intégration des énergies renouvelables dans le mix énergétique français, il faut tenir compte du caractère intermittent de la production de certaines d'entre elles.

Plusieurs approches peuvent y contribuer :

- L'amélioration de l'efficacité énergétique ;
- Le renforcement des réseaux ;
- La rationalisation des modes de consommation permise par l'essor des réseaux électriques intelligents, les *smart grids*.

**Le stockage de l'énergie électrique** à travers des aménagements tels que la STEP de Redenat fait également partie de ces approches. Il s'agit d'éviter de perdre de l'électricité produite quand la production est supérieure à la demande. À l'inverse, il s'agit d'assurer la permanence de l'alimentation quand la demande est forte alors qu'une partie des équipements solaires ou éoliens ne produit pas.

Le photovoltaïque impacte principalement les besoins de flexibilité horaire et journalier. À titre d'illustration, le solaire photovoltaïque atteint son maximum de production autour de 12h00 alors que la pointe du soir prend place entre 18h00 et 20h00. Au-dessus d'un point d'inflexion situé entre 20 et 30 GW (chiffre qu'il est envisagé d'atteindre en 2030 dans le scénario « nouveau mix » de RTE), tout GW de photovoltaïque supplémentaire augmente le besoin de flexibilité. À partir de 45 GW, ces besoins augmentent quasi-linéairement avec la capacité photovoltaïque installée. Pour ce qui le concerne, l'éolien impacte principalement le besoin de flexibilité hebdomadaire.

Le stockage d'électricité est fortement encouragé par la loi n°2015-992 du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte

Le stockage a ainsi pour objectifs de :

- Rationaliser l'utilisation des productions intermittentes ;
- Lisser l'équilibre demande/production et ainsi de contribuer à la stabilité du réseau

<sup>1</sup> Une grande partie des arguments présentés sont extraits du rapport du Conseil économique, social et environnemental LE STOCKAGE DE L'ÉNERGIE ÉLECTRIQUE, UNE DIMENSION INCONTOURNABLE DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE juin 2015

électrique ;

- Éviter les émissions de CO2 en réduisant le recours à des moyens de production thermique pour assurer la pointe de consommation ;
- Assurer une fiabilité forte aux moyens renouvelables qui fonctionnent hors réseau ;
- Conférer aux énergies renouvelables une place plus importante dans le mix électrique.

## II.10 SOLUTIONS ALTERNATIVES

### II.10.1 - Alternatives géographiques

La France dispose de 6 stations de transfert par pompage (STEP) pour 4,3 GW de puissance, produisant entre 6 et 7 TWh chaque année. Leur potentiel d'extension semble faible pour la France. Des sites d'ampleur moindre existent, notamment par du suréquipement d'ouvrages hydroélectriques existants, mais la STEP de Redenat serait probablement le plus important projet de France. Il est également possible de développer des STEP en bord de mer. La retenue supérieure est alors située au sommet d'une falaise, ou créée par une digue. Aucun site n'est identifié à ce jour en France.

Le site de Redenat est particulièrement adapté à la création d'une STEP principalement pour les raisons suivantes :

- L'existence du réservoir inférieur, Chastang, de volume adapté (116 Mm3) permettant un fonctionnement sur un cycle hebdomadaire. Il n'y a donc qu'un seul réservoir à construire. Associée au volume d'eau disponible, la hauteur de chute (supérieure à 300 mètres) permet la mobilisation d'une puissance unitaire significative des groupes de production avec un débit optimisé, facteur de compétitivité du coût de production.
- La topographie des lieux, et plus particulièrement la courte distance entre les réservoirs supérieur et inférieur (moins de 1 km) rapportée à la hauteur de chute, est un gage de compétitivité du coût et de bonnes performances de l'aménagement (limitation des longueurs des galeries et conduites, optimisation du rendement énergétique par la limitation des pertes par frottement dans les adductions).
- Le raccordement à une ligne de transport d'électricité 400 kV est très proche, ce qui limitera la création d'infrastructures pour évacuer l'énergie. Cette « autoroute » de l'énergie, sur un axe Nord- Sud, constitue le lien le plus direct entre les zones de vent complémentaires du nord et du sud de la France et est un lien essentiel pour les échanges européens, notamment avec l'Espagne, et bénéficiera de ce renforcement des moyens de stockage.
- Enfin, ce site est identifié et connu de longue date. Il a donc bénéficié de reconnaissances et études approfondies nécessaires pour une maîtrise raisonnable du risque de réalisation.

Quatre (La Coche, Grand-Maison, Le Cheylas et Super-Bissorte) des six STEP de forte puissance en France sont situées dans les Alpes. La majorité des centrales hydroélectriques à réserve importante sont également situées dans les Alpes. De ce fait, il est recherché en priorité un accroissement de la flexibilité hydraulique dans les autres massifs (Pyrénées et Massif Central) :

- Les sites pyrénéens sont handicapés par leur éloignement du réseau 400 kV ;
- Dans le Massif Central, les deux principales vallées sont la Truyère et la Dordogne. Les principales centrales de ces deux vallées sont proches du réseau 400kV existant.

La seule STEP existante dans le Massif Central est celle de Montézic, dans la vallée de la Truyère. Ce site a été choisi du fait de ses très bonnes caractéristiques topographiques et géologiques : hauteur de chute 407 m ; volume de 30 Mm3 ; distance entre les réservoirs 1 km. Ces caractéristiques sont nettement plus favorables que celles des autres sites de la vallée, y compris avec les deux réservoirs existants, comme par exemple une STEP entre les retenues de Maury et Couesque (hauteur de chute 290 m ; volume 30 Mm3 ; distance 6 km).

La vallée de la Dordogne offre trois possibilités de réalisation d'une STEP de puissance importante avec une souplesse de fonctionnement hebdomadaire (quelques centaines de mètres de chute, quelques dizaines de Mm3 stockés) :

- Deux STEP utiliseraient chacune une paire de réservoirs existants :
  - STEP entre les retenues de Marcillac sur le Doustre et Chastang : hauteur de chute de 230 m ; volume de 30 Mm3 ; distance de 5 km.
  - STEP entre les retenues de Neuvic sur la Triouzoune et l'Aigle : hauteur de chute de 260 m ; volume de 20 Mm3 ; distance de 5 km.
- Le projet de Redenat est la troisième possibilité. Pour mémoire, ses caractéristiques sont : hauteur de chute : 310 m ; volume de 40 Mm3 ; distance de 1 km.

Les deux premiers sites constituent des alternatives intéressantes en termes d'impact sur les masses d'eau, car elles sont basées sur des réservoirs déjà existants. À ce titre, ces deux projets n'entraîneraient pas d'impact sur une masse d'eau ou sur la qualité d'une masse d'eau non impactée à ce jour. Pour autant, la création de STEP sur ces deux sites modifierait le cycle et/ou l'amplitude de marnage actuel des retenues de Marcillac ou Neuvic et perturberait les usages touristiques qui se sont largement développés autour de ces deux retenues.

Le surcoût de creusement d'adductions beaucoup plus longues (5 km au lieu de 1 km) et d'un diamètre plus élevé (car à puissance égale, le débit est plus élevé quand la chute est plus faible) est très supérieur à l'économie réalisée en n'ayant pas à construire le barrage du réservoir supérieur. Globalement, en fonction de la nature des terrains, le prix de revient au kW des 2 alternatives identifiées devrait excéder de 30 à 50 % celui de Redenat.

Un incrément de dépense de plusieurs centaines de millions d'euros serait un coût disproportionné pour éviter l'impact de la création du bassin supérieur de Redenat.

### ***II.10.2 Alternatives technologiques***

Les STEP représentent la principale technologie de stockage aujourd'hui installée dans le monde (140 GW, soit 99 %). Leur rendement de l'ordre de 80 % suivant les installations, les situe plutôt bien par rapport aux autres technologies. Le potentiel de déploiement de cette technologie est encore important, et cette technologie restera donc durablement une référence. Les autres technologies sont l'objet de recherches très importantes mais ne représentent pas encore de volumes très importants.

La STEP de Redenat avec une puissance de 1 200 MW environ se situe donc dans le plafond des puissances techniquement accessibles à court terme.

La Commission de régulation de l'énergie a mené une comparaison sur les différentes technologies de stockage de l'énergie. Elle se base sur des critères de capacité, de puissance, de réactivité, de coûts d'investissement et de durée de vie. Elle est présentée dans le tableau ci-après.

Il ressort que les STEP représentent aujourd'hui le meilleur compromis Puissance / Rendement / Coût d'investissement.

Comparaison des technologies (CRE)	Capacités	Puissance	Délais de réaction	Investissements (€/kW)	Durée de vie (en cycles)
STEP	1-10 GWh	0,1 – 2 GW	10 mn	600 – 1 500	11 000
CAES	10 MWh-10 GWh	15 – 200 MW	1 mn	400 – 1 200	11 000
Hydrogène	10 kWh-10 GWh	1 kW – 1 GW	100 ms	3 000 – 5 000	25 ans
Batteries	1 kWh – 10 MWh	0,01 – 10 MW	1 ms	300 – 3 000	500 – 4 000
Volants d'inertie	0,5 – 10 kWh	2 – 40 MW	5 ms	3 000- 10 000	10 000

Figure 5 - Comparaison des technologies de stockage d'énergies (source commission de régulation de l'énergie).

#### Stockage par compression de l'air ou CAES (Compressed Air Energy Storage)

Le principe du CAES repose sur l'élasticité de l'air. Grâce à l'électricité considérée comme excédentaire, un système de compresseurs à très haute pression (100 à 300 bars) comprime l'air présent dans une cavité naturelle ou artificielle. La récupération de cette énergie potentielle (déstockage) s'effectue par détente de l'air dans une turbine qui entraîne un alternateur et produit donc de l'électricité. Les CAES peuvent être envisagés de quelques MWh jusqu'à 1 GWh pour des puissances situées entre 10 et 200 MW.

A l'échelle industrielle, le développement de la technologie la plus performante (conservation de la pression et de la chaleur) implique de trouver des sites adaptés (cavités salines, anciennes mines, etc.).

#### Stockage électro chimique (batterie)

Ce mode de stockage nous conduit à évoquer essentiellement les batteries. Les batteries (ou accumulateurs) sont des systèmes électrochimiques, qui stockent de l'énergie sous forme chimique et la restituent sous forme électrique. Les batteries peuvent être électriquement rechargées contrairement aux piles. Les batteries ont une capacité qui s'étend, selon leurs technologies, de quelques kWh jusqu'à plusieurs MWh, pour des puissances mobilisables allant de 1 kW à 10 MW.

#### Mode de stockage chimique au moyen de l'hydrogène

L'hydrogène peut devenir un vecteur de stockage selon le schéma suivant : l'électricité excédentaire est utilisée pour réaliser une électrolyse de l'eau (via un électrolyseur) ; elle est ainsi convertie en hydrogène H<sub>2</sub> stockable sous forme gazeuse, liquide ou solide. Quand le besoin se manifeste, cette énergie est ensuite restituée via, par exemple, une pile à combustible, qui reconvertit l'hydrogène et l'oxygène en électricité (et en eau) pendant les périodes de forte consommation.

#### Le stockage inertiel

Il existe pour l'essentiel sous la forme de volants d'inertie. Il s'agit d'une masse fixée autour de l'axe de rotation d'une machine qui confère à cette dernière une plus grande inertie et permet, de ce fait, d'en rendre le fonctionnement plus régulier. Le stockage s'effectue sous forme d'énergie cinétique. Sur les groupes tournants de production électrique, ils permettent d'éviter les microcoupures dont la durée est faible mais dont les conséquences peuvent être dommageables. Ils ont également été installés sur des bus, des rames de métro ou des voitures haut de gamme pour récupérer l'énergie pendant les phases de freinage et la récupérer sous forme d'électricité durant les phases d'accélération.

## II.11 INTÉRÊT GÉNÉRAL DE L'AMÉNAGEMENT

Ce projet s'inscrit dans le cadre des politiques de lutte contre les émissions de gaz à effet de serre et des politiques au service public de l'électricité (équilibre des réseaux). Il s'agit d'un aménagement de très forte puissance et d'une grande flexibilité dont l'intérêt majeur, au-delà des avantages présentés dans le paragraphe II.9, est le soutien du réseau électrique français, voire européen, en cas d'incident sur la production de base.

Il contribue à l'atteinte des objectifs de la loi de transition énergétique pour une croissance verte d'août 2015. Celle-ci a fixé un objectif ambitieux de 40 % d'énergie renouvelable dans la production d'électricité d'ici 2030, qui concourt aux objectifs européens du cadre énergie-climat 2030. À ce titre, le développement des capacités de stockage de l'électricité représente un enjeu primordial pour augmenter la flexibilité du système électrique et accompagner le développement des énergies renouvelables intermittentes, telles que le solaire et l'éolien.

Les stations de transfert d'énergie par pompage (STEP) restent, à ce jour, les seuls moyens de stockage économiquement compétitifs. En particulier, il n'existe pas d'alternative économiquement équivalente qui permettrait un stockage de quantités importantes d'électricité sur un pas de temps hebdomadaire, qui sera nécessaire afin de pallier, par exemple, des épisodes de plusieurs jours peu ventés. Le bilan prévisionnel de l'équilibre offre-demande réalisé par RTE en 2014<sup>2</sup> avait ainsi montré la nécessité de développer 2GW de stockage hydraulique d'ici 2030, pour permettre l'intégration de 40 % d'énergies renouvelables dans le mix électrique<sup>3</sup>. Dans ce contexte, la future programmation pluri-annuelle de l'énergie devrait souligner la nécessité d'engager des travaux pour permettre la construction de nouvelles STEP à l'horizon 2030, pour une capacité d'un à deux GW.

Or, bien que le potentiel de développement des STEP ne soit pas saturé en France, peu de sites ont fait l'objet d'études permettant de confirmer leur pertinence pour un tel aménagement. A ce titre, le Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie porte une attention particulière au projet de la STEP de Redenat notamment du fait de la pré-existence d'un bassin aval constitué par l'aménagement actuel de Chastang.

En effet, les études préliminaires (qui seront à affiner lors de la définition plus précise du projet) réalisées par EDF, concessionnaire actuel de l'État pour l'aménagement de Chastang, ont montré la faisabilité technique du projet et font apparaître une bonne performance énergétique attendue, du fait de la topologie du site. Ce projet serait en outre lié à la création d'une nouvelle ligne de transport traversant le Massif Central qui permettrait de renforcer la sécurité d'approvisionnement régional.

Au regard de ces caractéristiques et du contexte énergétique national et européen, le projet de STEP de Redenat revêt un caractère d'intérêt général pour le Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie.

## III- CONCLUSIONS

La demande d'inscription du projet de STEP de Redenat au titre de la liste des projets bénéficiant d'une dérogation aux objectifs de qualité du SDAGE Adour Garonne est légitimée par son intérêt au niveau national dans le cadre de la transition énergétique, notamment du point de vue de l'environnement et des politiques de réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Pour autant, ce projet se caractérise :

- Par un risque certain de non atteinte du bon état sur le ruisseau de la Cascade sur les paramètres d'état écologique : éléments de qualité biologique, éléments de qualité hydromorphologique, éléments de qualité physico-chimique concernant les conditions générales ;

<sup>2</sup> Bilan prévisionnel de l'équilibre offre-demande d'électricité en France – Réseau de Transport d'Electricité (RTE) – Edition 2014 – Document téléchargeable sur le site Internet de RTE

<sup>3</sup> Voir le scénario D « Nouveau mix » de RTE dans le document sus-cité

- Par un risque possible de non atteinte des objectifs de bon potentiel biologique des lacs concernés;
- Par un risque possible de dégradation de un ou plusieurs paramètres d'état biologique pour la Dordogne en aval si l'impact thermique est confirmé malgré la mise en œuvre des mesures d'atténuation.
- Aucune alternative équivalente revêtant des impacts moindres sur les masses d'eau moyennant un coût non disproportionné n'a de surcroît été identifiée.
- En conséquence, des objectifs moins stricts devront être envisagés pour les masses d'eau potentiellement dégradées dans le projet de SDAGE 2022-2027 sous réserve d'éléments nouveaux issus de l'étude d'impact.

Enfin, il convient de rappeler que l'inscription d'un projet ne vaut que pour la dérogation au titre de l'article 4.7 de la DCE, cette inscription ne présupera pas du déroulement des autres procédures applicables à ce projet. Ainsi, préalablement à sa réalisation, ce projet, devra faire l'objet :

- D'une autorisation selon la procédure prévue dans les articles 21 et 27<sup>4</sup> du décret n°94-894 du 13 octobre 1994 relatif à la concession et à la déclaration d'utilité publique des ouvrages utilisant l'énergie hydraulique. La demande d'autorisation sera accompagnée d'une demande d'utilité publique (art. L. 521-7 et L. 521-8 du code de l'énergie).
- D'un débat public conformément à l'article R 121-2, 11° du code de l'environnement, puisque le coût prévisionnel des bâtiments et infrastructures du projet est supérieur à 300 millions d'euros.
- D'une étude d'impact. Compte-tenu de la puissance de l'installation (supérieure à 500 kW), l'article R122-2 du code de l'environnement (rubrique n°25<sup>5</sup> du tableau annexe à l'article R 122-2 du code de l'environnement) prévoit que le dossier devra contenir une étude d'impact qui comportera notamment un volet dédié à l'impact sur la zone humide présente sur le site d'implantation de la retenue supérieure ainsi que l'évaluation des incidences Natura 2000. De plus, au vu des informations collectées dans le cadre de l'étude d'impact, une dérogation au titre des espèces protégées (art. L411 du code de l'environnement) devra éventuellement être sollicitée.
- D'une enquête publique, en vertu de l'article R123-1<sup>6</sup> du code de l'environnement.

4 Article 21 du décret 94-894 : Les projets d'exécution des ouvrages à établir par le concessionnaire sont adressés au préfet. Ces projets sont accompagnés, le cas échéant, de l'étude de dangers prescrite par les dispositions des articles R. 214-116 et R. 214-117 du code de l'environnement et, si le cahier des charges type des entreprises hydrauliques concédées le prévoit ou à la demande du ministre chargé de l'énergie, de l'avis du comité technique permanent des barrages et des ouvrages hydrauliques. [...] Lorsque le dossier de fourrage est complet, le préfet procède aux consultations mentionnées à l'article 10 du présent décret. Il notifie au concessionnaire les avis des collectivités territoriales et l'avis de l'Etat. Si le concessionnaire souscrit à ces conclusions, le préfet autorise l'exécution des travaux [...] Article 27 du décret 94-894 : [...] Lorsque les travaux et modifications envisagés sont susceptibles d'avoir une incidence sur les intérêts mentionnés à l'article L. 211-1 du code de l'environnement, le projet d'exécution des travaux prévu à l'article 21 est accompagné de tous les éléments nécessaires à l'appréciation de cette incidence. Dans ce cas, l'arrêté d'autorisation d'exécution des travaux fixe, s'il y a lieu, les prescriptions complémentaires après avis ou conseil départemental de l'environnement et des risques sanitaires et technologiques. [...]

5 Extrait de l'article R122-2 du code de l'environnement : « Les travaux, ouvrages ou aménagements énumérés dans le tableau annexé au présent article sont soumis à une étude d'impact soit de façon systématique, soit après un examen au cas par cas en fonction des critères précisés dans ce tableau. ». Rubrique n°25 du tableau annexé, relative aux installations destinées à la production d'énergie hydroélectrique : « Installations d'une puissance maximale brute totale supérieure à 500 kW : projets soumis à étude d'impact »

6 Extrait de l'article R123-1 : « Font l'objet d'une enquête publique soumise aux prescriptions du présent chapitre les projets de travaux, d'ouvrages ou d'aménagements soumis de façon systématique à la réalisation d'une étude d'impact. »





Document consultable  
et téléchargeable sur :  
[www.eau-adour-garonne.fr](http://www.eau-adour-garonne.fr)

## SECRETARIAT TECHNIQUE DE BASSIN



Agence de l'Eau  
Adour-Garonne  
90, rue du Férétra  
CS 87801  
31078 Toulouse Cedex 4  
[www.eau-adour-garonne.fr](http://www.eau-adour-garonne.fr)



Préfet coordonnateur du  
bassin Adour-Garonne

Direction Régionale de l'Environnement,  
de l'Aménagement et du Logement  
Cité administrative - Bât. G  
Bd. Armand Duportal  
31074 Toulouse Cedex 9  
[www.midi-pyrenees.developpement-durable.gouv.fr](http://www.midi-pyrenees.developpement-durable.gouv.fr)



Office national de l'eau  
et des milieux aquatiques  
Délégation Midi-Pyrénées Aquitaine  
Quai de l'Étoile - 7, Bd. de la Gare  
31500 Toulouse  
[www.onema.fr](http://www.onema.fr)